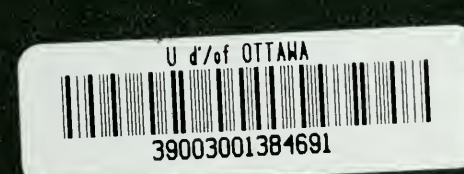




Don

de Mr L. A. [illegible]

à la Congrégation des Hommes

de S. Roch de Québec.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

FRANÇAISE

—

TOME II



HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

M. POUJOULAT

CINQUIÈME ÉDITION
CORRIGÉE ET AUGMENTÉE



TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

M DCCC LXX



HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANCAISE

CHAPITRE XVI

Appréciation politique du meurtre de Louis XVI. — Effet qu'il produit en Europe. — Les divers États. — Scènes atroces dans les départements; assassinat du P. Roland et de ses compagnons à Salon. — Dumouriez, ses négociations, sa fuite à l'étranger. — Jugement sur Dumouriez.

1793

L'immolation de Louis XVI fut un événement immense et une immense iniquité. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que le procès de Louis XVI était un procès entre le despotisme et la liberté; ces façons de voir pouvaient trouver autrefois de complaisantes oreilles dans les clubs des jacobins; mais à la distance de l'histoire, à la distance de la vérité politique et du bon sens, est-il permis de considérer Louis XVI comme un ennemi de la cause populaire, et son échafaud comme le triomphe de la liberté? Ce qui périssait sur l'échafaud du 21 janvier, ce n'était pas le despotisme (il n'existait alors que dans les clubs), c'était la liberté elle-même. L'assassinat du roi rendait haïssable aux gens de bien en France la

despotisme → pouvoir arbitraire et absolu.

liberté au nom de laquelle il s'accomplissait; il compromettait les idées généreuses; il souillait et marquait d'un signe maudit une noble cause; il remplaçait par l'épouvante les espérances infinies. L'assassinat du roi discréditait la cause de la liberté en Europe.

Le mouvement de 1789 avait pris un caractère européen et universel par le côté humain, sympathique et protecteur de ses principes; le crime du 21 janvier, qui pouvait plaire aux gens pervers de tous les pays, indignait tous les nobles cœurs, amis de nos idées, en Allemagne, en Angleterre, en Italie; il produisait une réaction contre les doctrines de la liberté. Les intelligences des bords du Rhin tombaient des hauteurs de leurs rêves; les hommes d'élite qui avaient brigué le titre de citoyens français rejetaient comme une souillure ce qu'ils regardaient auparavant comme une gloire; et si Gœthe, Schiller et Klopstock n'avaient pas repoussé ce titre à la nouvelle des massacres de septembre, ils l'avaient énergiquement repoussé à la nouvelle du 21 janvier.

Un crime est toujours crime; mais il devient surtout exécrable quand il est inutile. Or, de quel intérêt pouvait être pour la naissante république l'immolation du royal prisonnier du Temple? Était-ce un conspirateur dont il importait de se défaire? Mais on savait très-bien que Louis XVI avait demandé au roi de Prusse l'évacuation du territoire, aux émigrés et même à ses frères la rentrée dans leur patrie, et qu'il n'avait jamais voulu recourir à la force pour combattre les attentats contre sa personne et ses droits. Si l'on voulait garder la forme monarchique, à quel prince plus honnête et plus dévoué pouvait-on confier le sceptre constitutionnel? Si l'on voulait fonder une république,

pourquoi ne pas laisser Louis XVI s'en aller en quelque retraite lointaine achever une vie qu'il n'aurait pas tournée contre la France? Il aimait trop son pays et trop peu le pouvoir pour jamais songer à relever à coups de guerre civile, ou à la faveur des baïonnettes étrangères, un trône mis en poudre. L'acte du 21 janvier ne fut donc qu'une inutile atrocité.

Quant à la légalité du jugement du roi, il nous semblait que la question était définitivement vidée au profit de la justice éternelle, et que l'apologie du procès de Louis XVI ne devait plus se rencontrer que dans les feuilles d'Hébert, de Camille Desmoulins et de Marat, dans les discours de Robespierre et de Saint-Just. Mais il y a aujourd'hui en France une façon dantonienne d'écrire l'histoire : on espère que la palme restera au plus audacieux. Ces narrateurs qui se précipitent à bride abattue dans la dangereuse carrière des passions humaines, consentiront à s'attendrir sur la royale victime pour l'acquit de la pitié ; puis ils se feront un visage sévère, poseront de redoutables problèmes, et les résoudront de manière à pousser de nouvelles factions à de nouveaux crimes. Il faut donc répondre au nom de la politique, au nom de l'équité, au nom des notions de droit par lesquelles se gouvernent les États : quelques paroles suffiront.

Il importe d'abord de distinguer deux choses : les abstractions et les réalités politiques. Vous aurez raison, si vous dites par abstraction qu'un être inviolable serait un monstre dans la société ; cela est vrai au point de vue philosophique et général des idées humaines. Mais ce n'est pas avec des abstractions qu'on gouverne les empires, c'est avec des conventions et des lois. Une société policée, régie par des mœurs, des traditions,

des institutions qui en ont fait un grand peuple, n'agit pas à la façon des sauvages ou à la façon des antiques sociétés placées sous l'exclusive domination de la force. Le droit de Brutus sur César ferait rétrograder le monde de dix-huit siècles, et de plus, si nous avons bonne mémoire, ce droit n'était pas bien clair à Rome; car le peuple romain poussa des gémissements de douleur au testament de César lu à la tribune aux harangues, et le sénat mit au rang des dieux celui que venaient de frapper trente-trois coups d'épée. Je ne sache pas qu'on veuille sérieusement prendre Louis XVI pour un tyran, pour un oppresseur du genre humain. D'ailleurs le despotisme d'un roi constitutionnel n'est pas à craindre, et l'on sait que le code de 91 ne donnait pas ses franches coudées à la royauté. La constitution, acceptée et jurée, le déclarait inviolable; elle n'avait pas été abolie, et protégeait donc encore le roi. Direz-vous que Louis XVI l'avait violée? Eh bien, la constitution prévoyait ce cas; la déchéance pure et simple était prononcée; il n'y avait rien au delà dans toutes les hypothèses possibles. A défaut de grief positif, on lui reprochait d'être roi; mais ce crime, si c'en était un, retombait sur le pays, sur les lois fondamentales de la France qui l'avaient voulu. Il n'y avait pas trace de loi qui autorisât la Convention nationale à se constituer en tribunal pour juger Louis XVI. Interrogerait-on pour ce cas exprès la volonté populaire? La Convention n'espérait pas que les communes de France se prononçassent dans le sens de ses passions; elle s'opposa toujours à l'appel au peuple. Mais en admettant même une manifestation de la volonté populaire, pouvait-elle ici tenir lieu de loi? Rousseau, dont l'autorité était alors en si grand amour et si grande estime, répon-

dait : « Là où je ne vois ni la loi qu'il faut suivre, ni « le juge qui doit prononcer, je ne peux pas m'en rap- « porter à la volonté générale : la volonté générale ne « peut, comme générale, prononcer ni sur un homme, « ni sur un fait[1] ».

Restent les partisans du *procès d'État,* de la *mesure d'État,* de la *mesure de salut public,* pour parler comme Robespierre, qui sentait que la Convention ne pouvait pas être juge. En principe, un peuple sincèrement et pleinement consulté a le droit de prononcer la déchéance de son roi, si ce roi se déclare son ennemi, ou s'il manque ouvertement à ses devoirs de chef de nation. Nous ajouterons qu'en vue de la perturbation profonde qui en résulte, un peuple doit réserver l'exercice de ce droit pour des situations et des cas fort rares. Nous dirons ensuite que les actes, les intentions, les vertus et le cœur de Louis XVI ne le désignaient pas à de telles extrémités. Mais en cette conjoncture la déchéance peut se prononcer sans jugement ; elle serait un acte pur et simple de la nation légalement consultée. Ainsi donc, même sous l'empire d'une nécessité d'État, il n'y avait ni intérêt ni justice à citer le roi devant un tribunal, quel qu'il pût être ; il n'y avait d'utile que la déchéance, le jugement ne l'était pas. L'histoire doit regretter que Louis XVI ait reconnu la juridiction de la Convention et consenti à se défendre devant son tribunal.

Robespierre, qui, disait-il, n'avait ni amour ni haine pour Louis XVI, et ne haïssait que ses *forfaits;* qui voulait la mort du roi parce qu'il voulait la *vie de la patrie;* qui le poussait à l'échafaud pour *graver profon-*

1 *Contrat social.*

dément dans les cœurs le mépris de la royauté, ne faisait pas preuve d'une grande pénétration politique ni d'une grande connaissance du cœur humain. C'est avoir la vue courte que de croire inspirer la haine de la royauté par le supplice d'un roi, et surtout d'un roi honnête homme. Les révolutions peuvent bien changer les institutions; mais elles ne changent pas le cœur humain. Dans les États civilisés, nul renversement définitif ne s'accomplit à l'aide d'un crime; le crime ne peut rien fonder ni rien détruire en politique; un roi martyr ne sera jamais le dernier roi. L'immolation environne d'intérêt et d'amour celui qui est frappé et les idées qu'il représente; l'échafaud de Louis XVI fit de la royauté une religion persécutée. Depuis le 21 janvier le royalisme devint une piété inquiète, plaintive et profonde, qui ne vivait qu'avec elle-même, mais qui s'excitait et s'enflammait dans le silence de l'âme. Robespierre se trompa donc quand il pensa que le supplice du *tyran*, comme il disait, serait l'abolition des sentiments monarchiques. Il se trompa aussi en regardant ce supplice comme le salut de la patrie : il en eût été le démembrement et la ruine sans les prodiges de nos armées. Mais ces prodiges, il n'appartenait pas à Robespierre de les espérer, lui qui n'aimait pas la guerre, et qui pendant si longtemps s'était opposé aux premiers mouvements belliqueux.

Le jour où la Convention jeta aux rois de l'Europe la tête de Louis XVI, ils mirent tous la main sur la garde de leur épée. Charles IV, roi d'Espagne, qui depuis le commencement de la Révolution était resté dans une molle attitude, avait fait de vifs efforts pour sauver le prisonnier du Temple durant son procès; son chargé d'affaires, M. Oscariz, offrait la neutralité pour prix

de la vie de Louis XVI, et semait l'or (trois millions) pour acheter des votes modérés. La Convention lui répondit par des injures contre les rois, les *brigands couronnés,* et passa outre. Un déploiement de troupes sur la frontière eût produit plus d'effet que de paisibles et tardives négociations. L'Espagne n'était pas à dédaigner; elle pouvait mettre en ligne soixante-sept vaisseaux et de bonnes troupes; et du reste, quel avantage pour la France si dans ses luttes contre le Nord elle eût été en repos sur sa frontière du Midi! L'importance de notre sécurité au Midi est tout le secret de l'importance de l'alliance avec l'Espagne. Charles IV poussa donc le cri de guerre; son honneur de Bourbon l'y forçait. Soixante-treize millions de dons gratuits, destinés à recruter et à solder une armée, témoignèrent de l'enthousiasme de ses peuples pour une guerre où se trouvaient engagés les intérêts de la religion et de la royauté. La Convention, qui n'attendait pas qu'on lui déclarât la guerre, mais qui avait coutume de prévenir, signifia les hostilités à Charles IV le 7 mars 1793. Manuel Godoï, petite capacité et grande influence, tiré par les faveurs de la reine Marie-Louise des moindres rangs de la garde royale pour monter au poste de premier ministre, fut placé, sous le titre de duc de la Alcudia, à la tête de l'armée espagnole.

Depuis le 10 août, l'Angleterre ne se renfermait plus dans la neutralité: les négociations de M. de Talleyrand, qui soutenait à Londres l'inexpérience de M. de Chauvelin, ministre plénipotentiaire, avaient de la peine à contenir Pitt; le jeune et illustre ministre commençait à frapper la Révolution en remettant en vigueur le bill contre les *attroupements* et le bill contre les *étrangers*. Le 21 janvier mit fin à toute négociation.

MM. de Chauvelin et de Talleyrand reçurent l'ordre de quitter Londres sous vingt-quatre heures et l'Angleterre sous huit jours : M. de Talleyrand, dont les débuts diplomatiques s'arrêtaient devant l'échafaud du roi, prit un passe-port pour l'Amérique. La Grande-Bretagne rompit la politique expectante avec toute la majesté de la force. Pitt fut grand dans sa manière de motiver la guerre à la France et de demander des subsides à son pays. Le 1er février 1793, il proposa aux communes et fit adopter à l'unanimité une adresse à Georges III pour lui offrir les condoléances sur l'*acte atroce exercé à Paris*, cet acte que toutes les nations de l'Europe devaient regarder comme un *attentat à la religion, à la justice et à l'humanité*, pour représenter les vues d'agrandissement et d'ambition de la France, conséquence de la propagation de principes incompatibles avec l'ordre de tout gouvernement régulier, et pour offrir au roi Georges tous les moyens d'augmenter ses forces de terre et de mer. Le message du roi d'Angleterre à la chambre dans la séance du 12 février 1793 était la déclaration de guerre à la France. La tribune anglaise n'eut jamais de plus beaux spectacles que les débats sur cette question. Le grand orateur Fox, ami de la Révolution française, compromit dans ces débats son patriotisme en repoussant la guerre, et l'éloquence passionnée de Burke, le célèbre ennemi de la Révolution, y foudroya l'opposition britannique amie de la paix. Les communes votèrent la guerre à la majorité de 240 voix contre 44 ; la majorité de la chambre des lords ne fut pas moins expressive.

La Convention avait lancé dès le 1er février son belliqueux décret au roi Georges et au stathouder de Hollande. Il ne faut pas croire qu'une question de

sentiment monarchique et d'humanité déterminât seule l'Angleterre dans une aussi importante mesure ; ce n'est pas le sentiment qui mène la Grande-Bretagne, ce sont les intérêts positifs. Or la France révolutionnaire menaçait les intérêts anglais par l'ouverture de l'Escaut et ses projets sur la Hollande ; elle avait réuni la Savoie à son territoire sous le nom de département du Mont-Blanc, le comté de Nice sous le nom de département des Alpes-Maritimes, et soumis à la république les provinces belges. La république française se faisait conquérante. En outre, le décret du 19 novembre accordant secours et fraternité à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté, était un incendie jeté à travers l'Europe ; la France avait déjà essayé de soulever les républicains de l'Angleterre contre leur gouvernement. Il était donc impossible que la Grande-Bretagne demeurât spectatrice immobile d'événements pareils ; elle entra dans la voie de la guerre avec la plus énergique activité ; elle allait devenir le moteur suprême, le lien commun de la coalition européenne. L'Angleterre n'oubliera pas les intérêts de son industrie dans ses traités avec les cabinets coalisés.

L'Autriche et la Prusse, par les causes secrètes indiquées dans notre récit, n'avaient pas jeté un grand éclat en 1792 ; le besoin de se relever, la nécessité de se défendre contre la France, et surtout la belliqueuse position que venait de prendre l'Angleterre, poussèrent les cabinets de Vienne et de Berlin à des préparatifs nouveaux ; l'intervention britannique rapprochait plus fortement de l'Autriche la Prusse, que la France avait tant travaillé à en détacher. L'occupation de Mayence par les Français déterminait le

mouvement de l'Allemagne tout entière. Les contingents des divers États se rangèrent les uns dans l'armée autrichienne, les autres dans l'armée du roi de Prusse. L'Autriche, chargée de la direction de la guerre, confia le commandement de ses forces au prince de Saxe-Cobourg, trop faibles mains pour d'aussi grands coups, capacité bien inférieure aux trois chefs qu'on mettait sous ses ordres. Clairfayt, l'archiduc Charles et Mack. Clairfayt avait fait preuve de génie dans sa retraite après la bataille de Jemmapes. Frédéric-Guillaume, jugeant que le duc de Brunswick avait fléchi dans la campagne de 1792, voulut prendre lui-même le commandement de son armée et des contingents allemands réunis sous ses drapeaux. Mayence, où le général Custine faisait flotter le pavillon tricolore, devait être le premier but des efforts du roi de Prusse. La Hollande, menacée, était entrée dans la coalition à la voix de l'Angleterre ; elle unira ses vaisseaux aux vaisseaux britanniques. Le Portugal, la Sardaigne et Naples suivirent le même mouvement. La foi religieuse de l'Italie s'était déclarée contre le gouvernement français persécuteur et spoliateur. Les enseignes de la république à Rome et des bravades révolutionnaires avaient ameuté les Transtévérins contre le secrétaire de légation, M. de Bassville ; il était mort d'un coup de rasoir dans le basventre, et la Convention rejetait la responsabilité de ce crime sur le doux et vénérable Pie VI. Au milieu de cette conjuration des gouvernements européens, la Suède, la Suisse et le Danemark restèrent neutres ; l'impératrice de Russie s'unit à la coalition par son indignation contre la Convention régicide, par un bon accueil fait au comte d'Artois, par un traité d'alliance

fait avec l'Angleterre et les concessions les plus favorables à l'ambition du cabinet britannique. Le second partage de la Pologne absorbait Catherine, et préoccupait la Prusse et l'Autriche, auxquelles devaient revenir les lambeaux du vieil empire de Jagellon. Les jacobins soufflaient leurs idées à la Pologne sans lui envoyer des armes pour en assurer le triomphe ; la Pologne agitée demeurait sous le coup des vengeances. Cependant les tentatives de Kosciusko et de ses pareils ne justifient pas à nos yeux le morcellement de cet illustre et malheureux pays ; nous avons gémi de voir les souverains de l'Europe si occupés de décapiter la Pologne, qu'ils n'ont pas trouvé le temps de délivrer Louis XVI !

Ce prince, la veille de sa mort et dans des lignes admirables, avait nommé l'aîné de ses frères régent du royaume et le comte d'Artois lieutenant général ; Monsieur, à la nouvelle du crime du 21 janvier, avait écrit de Hamm en Westphalie et adressé à toutes les puissances une déclaration qui établissait les droits de Louis XVII, pauvre enfant jouant alors sous les larmes de sa mère ; mais le soin de cette royauté occupait peu les souverains, excepté le bon Charles IV. Dans la campagne de 1792, les souverains de l'Autriche et de la Prusse avaient fait pour Louis XVI ce que les princes de nos vieilles croisades faisaient quelquefois pour Jérusalem : ils l'oubliaient en route. L'intérêt de la royauté française disparaissait tout à fait depuis le 21 janvier. On déplorait le sort de Louis XVI, on exécrait ses bourreaux ; mais on ne s'armait point pour relever un trône ; on s'armait pour arrêter les flammes de la propagande révolutionnaire qui appelait les rois des bêtes fauves, et l'on se promettait bien

de dépecer cette France comme une autre Pologne. Ce danger de notre pays sous les menaces de l'Europe entière enfanta parmi nous un patriotisme invincible. La crainte de l'envahissement de son territoire arracha la France à la stupeur douloureuse où l'avait jetée l'échafaud de Louis XVI; les régicides, épouvantés d'abord par l'assassinat de leur collègue Lepelletier de Saint-Fargeau, espérèrent que les périls du territoire détourneraient les indignations royalistes, et qu'ils obtiendraient grâce en s'attachant vigoureusement à la défense du pays.

Depuis que la Convention gouverne, les ministres tiennent peu de place; on les perd de vue. Le département de la Somme avait nommé Roland à la Convention; mais il s'était décidé à rester au ministère. Il le quitta le 22 janvier 1793: Garat le remplaça. Condorcet avait fait nommer Monge à la marine; Lebrun était aux affaires étrangères. Pache, fils d'un concierge du duc de Castries, espèce de taupe politique qui avait fait son chemin sous le patronage de Roland, était arrivé au ministère de la guerre; il venait de remettre son portefeuille au général de Beurnonville pour occuper les fonctions de maire de Paris. Mais les ministres de ce temps ne sont plus que des commis chargés de l'exécution des décrets de la Convention.

La mort de Louis XVI, qui avait consterné les gens de bien, était pour les méchants une excitation au crime. Des scènes de brigandage se renouvelaient dans les départements; le danger s'attachait aux pas des prêtres fidèles et des royalistes. Après le meurtre du chef de la monarchie française, quel coin de la France pouvait être un sûr abri pour ceux qui tenaient à la foi des aïeux? Le 20 février 1793, un grand crime se

commit à Salon dans les Bouches-du-Rhône. Des troubles y avaient éclaté la veille; les agitateurs du pays, de concert avec les colonnes mobiles des communes de Lambesc, d'Aiguilles et de Saint-Chamas, épouvantaient la population par leur attitude. Un bataillon de l'Aveyron, qui se rendait à Aix, ayant fait halte à Lambesc, les autorités de ce dernier lieu lui donnèrent l'ordre de se diriger sur Salon pour veiller à la sécurité publique. Mais ce bataillon, chargé de protéger les citoyens, ne déploya aucune énergie et demeura spectateur indifférent. Les habitants notables de Salon eurent des inquiétudes; on se préoccupait surtout d'un prêtre du pays que sa renommée de piété et ses bonnes œuvres désignaient plus particulièrement à la fureur des pervers. Ce prêtre était le P. Roland, de l'ordre des Carmes déchaussés, ancien prieur du couvent de Carpentras. Le P. Roland (Charles-Toussaint-Georges), né à Salon, était alors âgé de quarante-six ans; il avait une haute taille, un maintien noble et doux; sa belle tête, pieusement baissée, révélait une âme détachée des biens humains et toute livrée aux pensées chrétiennes. Les proches et les amis du carme l'engagèrent vivement à s'éloigner de Salon; il résistait à leurs instances. « Que « puis-je craindre? » leur répétait-il; « je n'ai fait de « mal à personne. » Il fallut pourtant céder aux plus pressantes sollicitations. Le P. Roland consentit à partir dans la matinée du 20 février pour aller passer une semaine au Vernègue, situé à deux lieues de là. Il s'arrêta quelques moments au lieu nommé le *Moulin-Pavois*, où il partagea le déjeuner d'un ami: puis le prêtre fidèle se remit en route; à cinq cents pas du moulin se trouvent des arcades par où passe le che-

min de Varnègue; c'est là que le religieux était attendu.

Il s'en allait paisiblement, son bréviaire sous le bras, n'imaginant aucun péril, lorsque tout à coup un détachement des colonnes mobiles tombe sur lui; on le saisit violemment, on l'entraîne du côté de Salon. Trois quarts d'heure après, le P. Roland était enfermé dans la prison qu'on appelle le château. Le même jour, deux bourgeois de Salon, Joseph Giraud et Étienne Bédouin, et Louis Mile, tailleur d'habits, tous les trois hommes de bien, furent arrêtés et emprisonnés; la commune pouvait les sauver, elle ne le fit pas. Les parents des quatre prisonniers passèrent l'après-midi et la soirée du 20 février à solliciter à grands cris leur délivrance : « Soyez tranquilles, leur « répondaient les gens de la commune, chacun des « prisonniers ira demain matin déjeuner chez lui. »

A dix heures et demie du soir, de misérables agents, par ordre de la municipalité, enlèvent les captifs et leur annoncent qu'ils vont les conduire au tribunal de Marseille; mais les victimes devaient périr sans l'ombre d'un procès, sans la moindre forme de justice. On les mène à pied à travers les quartiers les plus solitaires de la ville. A l'extrémité méridionale de Salon s'élevait une chapelle de la Vierge appelée chapelle de Troussier; elle a disparu depuis quelques années pour l'élargissement de la route. Ce fut là que les assassins s'occupèrent de l'exécution de leur dessein. Deux hommes de la bande, pénétrant dans une maison voisine, se munirent de cordes. Le P. Roland comprit ce qui allait s'accomplir; il se tourna vers ses compagnons, et les exhorta à recommander leur âme à Dieu.

Le lieu choisi pour le supplice était situé à un quart d'heure de là, au quartier des Roches; il avait été décidé que les victimes seraient pendues à un grand mûrier qui se trouvait sur les bords élevés du chemin. Les bourreaux étaient pressés; ils voulurent que le trajet de la chapelle au quartier des Roches se fît à pas rapides; les coups de bâton et de sabre tombaient sur les épaules du P. Roland et de ses compagnons; il n'ouvrait la bouche que pour faire passer dans l'âme de ses amis la force, la résignation courageuse, les espérances de l'éternité. On dépouilla les malheureux de leurs vêtements. Louis Mile, homme vigoureux, au moment où deux assassins lui ôtent sa redingote, les renverse derrière lui et s'élance à travers les vergers d'oliviers; les coups de fusil ne l'atteignent point; il disparaît dans l'obscurité de la nuit. Étienne Bédouin et Joseph Giraud sont mis à nu et pendus au mûrier. Avant de faire mourir le P. Roland, les bourreaux épuisent sur lui tous les genres d'atrocités; on le perce, on le déchire, en hurlant à ses oreilles des imprécations et des blasphèmes; un des bourreaux lui tranche le pouce et l'index de la main droite et de la main gauche pour le punir d'avoir tenu l'hostie sainte; lorsque le digne carme fut pendu au mûrier, les bourreaux exercèrent sur son corps des barbaries qu'on ne saurait redire dans la langue d'une nation civilisée. A onze heures du soir, tout était consommé. Quelle nuit que celle du 20 février 1793 au bord de ce chemin devenu le Golgotha de trois martyrs!

Les restes du P. Roland, d'Étienne Bédouin et de Joseph Giraud furent transportés dans un tombereau au cimetière de la ville, le cimetière de Saint-Roch, et

jetés pêle-mêle dans une fosse. Le lendemain, une stupeur mêlée d'effroi régnait parmi les habitants de Salon : on semblait craindre une vengeance divine en expiation du crime de la nuit. Les parents des trois victimes se rendirent au lieu du supplice, et emportèrent les vêtements épars au milieu du fatal mûrier. Le manteau du P. Roland portait les traces de soixante-douze coups de sabre ; de petits lambeaux de chair étaient attachés à la marque des coups : des mains amies allèrent laver cette dépouille sacrée d'un martyr. Quelque temps après, un bruit pieux circulait dans le pays; on disait que chaque nuit, sur le lieu même du triple meurtre, apparaissait une main blanche entre deux flambeaux éclatants; une messe en mémoire des victimes fut célébrée en ce lieu, et depuis lors, ajoute-t-on, la main blanche ne se montra plus. Une croix de fer indique aux passants la place où se commit un grand forfait le 20 février 1793. La mère de celui qui écrit ces lignes était nièce du P. Roland; âgée alors de dix ans à peine, elle aida à laver le manteau sanglant. Ce drame du 20 février à Salon n'a été mentionné par aucun historien de la Révolution française. Combien d'autres immolations ne sont connues que des familles intéressées à ces souvenirs! Elles font partie des traditions domestiques; les mères les racontent à leurs fils, comme on raconterait des actions d'éclat sur un champ de bataille; mais le monde et les siècles n'en sauront jamais rien.

La France n'avait que des forces inférieures à opposer aux ennemis debout aux bords du Rhin, aux frontières des Alpes et des Pyrénées. Un décret du 21 février 1793 leva trois cent mille hommes. Un autre décret jeta en circulation huit cents millions d'assi-

gnats. Les ministères de la guerre et de la marine reçurent une organisation nouvelle, et les gardes nationales de France furent mises en réquisition. La coalition, avec un plan hardi, aurait pu tomber rudement sur nous, qui ne possédions alors que des forces éparses; mais Frédéric-Guillaume voulut subordonner les grandes opérations à la reprise de Mayence. Les idées de négociation demeuraient au fond de tous ces événements menaçants. Dumouriez, le vainqueur de Jemmapes, le protecteur du duc de Chartres (devenu depuis roi des Français), qui avait pris à cette mémorable bataille une éclatante part, songeait à élever son jeune ami sur un trône constitutionnel, et l'Angleterre ne repoussait pas les ouvertures de ce dessein. Le congrès de ministres à Anvers n'était en réalité qu'une intrigue de Dumouriez. Mais la puissante faction des jacobins devait renverser tous ces plans de royauté nouvelle. Le général protecteur s'abusait sur son crédit, et comprenait mal l'énergie de jour en jour plus formidable des passions qui voulaient détruire. En même temps qu'il rêvait la royauté du duc de Chartres, qui lui aurait donné l'épée de connétable, il méditait la conquête de la Hollande, la réunion de ce pays à la Belgique, et l'établissement durable de son pouvoir sur ces provinces conquises. Son plan d'invasion en Hollande, avec seize mille soldats, sans tenir compte du voisinage d'une armée de plus de quatre-vingt mille hommes, était une affaire de promptitude et d'élan. Dumouriez comptait aussi sur le républicanisme des Bataves, qu'il ne manqua pas d'échauffer par une proclamation où la maison d'Orange n'était pas épargnée. Il divisa sa petite armée en quatre corps, dont il confia le commandement aux généraux Berneron et

Darcon, aux colonels Tilly et Leclerc. On fit le premier pas d'invasion le 17 février 1793. Breda ne résista que trois jours, et livra aux Français cent quatre-vingt-sept pièces de canon. La prise de Gertruydenberg leur valut d'importantes ressources. La gaieté des soldats donna le nom de *Camp des Castors* à leur campement sur des terrains boueux, dans des cabanes qui les protégeaient mal contre la pluie. Des contrariétés plus sérieuses que celles de la saison éprouvaient Dumouriez. Les revers des généraux Miranda et Valence l'arrêtèrent dans sa conquête; il courut relever les courages abattus et défendre en Belgique notre domination compromise; quelques succès ranimèrent la bravoure de nos soldats; mais la terrible bataille de Neerwinden (18 mars), conduite par Dumouriez avec plus de courage que de génie, fut un désastre pour les troupes républicaines et rendit la Belgique aux Autrichiens.

Cette défaite renversa la fortune de Dumouriez. Le vainqueur de Jemmapes pouvait se permettre des allures de Monk; mais le vaincu de Neerwinden n'était plus à la hauteur de ce rôle. Il ne renonça pas pourtant au projet de marcher sur Paris, de dissoudre la Convention nationale et de faire revivre la constitution de 1791 avec un roi de sa façon. Il puisait dans sa haine contre les jacobins des illusions qui ne tardèrent pas à s'évanouir. La Convention lui ordonna de comparaître à sa barre; c'était lui demander sa tête. Dumouriez n'obéit point. Quatre commissaires de la Convention, Quinette, Camus, Lamarque et Bancal, et le général Beurnonville, ministre de la guerre, le joignirent à son quartier général de Saint-Amand. Un commissaire lui ayant rappelé des traits d'obéissance d'illustres Romains, Dumouriez répondit qu'il ne fallait pas

donner pour excuses aux crimes de la république française les vertus romaines; que le gouvernement de Paris n'était qu'anarchie; qu'il avait joué le rôle de Decius, mais qu'il ne serait jamais Curtius et qu'il ne se jetterait point dans le gouffre. Son refus d'obéir au décret ayant amené quelques paroles sévères des commissaires, Dumouriez les fit arrêter, eux et le ministre de la guerre Beurnonville, qu'il appelait naguère son *Ajax*. On les conduisit à Tournay, où les Autrichiens les reçurent comme des otages; car Dumouriez négociait secrètement avec les Autrichiens. Il négociait avec le prince de Saxe-Cobourg une expédition en commun pour jeter à bas le gouvernement de Paris et mettre à sa place une monarchie constitutionnelle, dont le duc de Chartres ou même Louis XVII eût été le roi. Les émissaires de la Convention nationale travaillaient l'armée de Dumouriez; cette armée lui échappait. Il s'enfuit, accompagné du duc de Chartres, passa l'Escaut sur une barque, et trouva la protection autrichienne. Le prince de Saxe-Cobourg lui avait promis plus qu'il ne pouvait tenir; la croisade de délivrance pour la France se changeant en une guerre d'invasion, Dumouriez se sépara des Autrichiens. Depuis lors, déclaré traître à la patrie par la Convention, mis hors la loi et sa tête mise à prix, il mena une vie errante en Europe, dépensant en brochures, en plans, en mémoires, une activité que la vieillesse n'éteignait point, et contemplant du fond de son isolement sans gloire les grands évenements dont le monde retentissait. Sa longue vie lui permit de voir le dénoûment des drames prodigieux au milieu desquels il avait été acteur d'un jour et fugitif météore. Il mourut le 14 mars 1823, à Turville-Park, après avoir été pendant vingt et un ans

l'hôte de l'Angleterre, le donneur d'avis, le conseiller, l'inspirateur des ministères britanniques.

Dumouriez fut, avec l'infériorité du génie, un Bonaparte prématuré : la bataille de Neerwinden fut son Waterloo. Il avait le sens de l'ordre et l'esprit organisateur à un degré élevé ; il ne crut à la république française que trois jours, comme il le dit lui-même, et l'appelait une *folie,* une *absurdité.* Le souvenir de Louis XVI et de sa valeur morale lui était fortement resté au cœur ; le crime du 21 janvier lui parut exécrable. Dumouriez aimait l'autorité ; tant d'iniquités et de ruines lui déplaisaient ; il aurait voulu fonder quelque chose après quatre ans de dévastation. Il trahit parce qu'il désespéra ; mais ce ne fut pas un beau désespoir : Dumouriez perdit la tête. Avec de grandes qualités politiques et militaires, il ne fit que passer à travers la gloire et ne s'y tint pas. Si Dumouriez était entré dans les événements quelques années plus tard, alors que le temps et l'expérience avaient amorti le feu des passions révolutionnaires, peut-être un beau rôle de réparateur lui eût été réservé. Dumouriez s'est vu à la veille d'être un grand homme, et n'a laissé qu'une renommée d'aventurier et de déserteur. Les circonstances sont au génie ce qu'est le vent aux voiles du vaisseau : il faut être soutenu et poussé pour remplir toute sa destinée.

CHAPITRE XVII

La Montagne et la Gironde. — L'insurrection du 10 mars. — La création du comité de salut public. — Jugement et triomphe de Marat. — Continuation de la lutte entre les girondins et les montagnards. — L'insurrection du 31 mai. — Violents débats de la Convention au sujet du projet de proscription de vingt-deux girondins. — Jugements sur les girondins. — Arrestation de Mme Roland.

1793

Tandis que la bataille de Neerwinden brisait tous les projets de dictature de Dumouriez, et que l'armée du Rhin, commandée par Custine, perdait du terrain et se repliait sur Mayence, les deux partis de la Convention se déchiraient. La Gironde avait accordé la tête de Louis XVI comme un gage de son dévouement révolutionnaire; cette concession sanglante ne suffisait pas aux montagnards. Ils faisaient entendre à la Gironde que c'était par pusillanimité, et non point par conviction, qu'elle avait laissé tomber le vote régicide; son appel au peuple leur paraissait suspect de trahison. Les girondins, vrais républicains de collége, adorateurs des formes antiques de Rome et de la Grèce, confiants comme de jeunes imaginations, inexpérimentés comme des gens qui n'ont vu les hommes que dans les livres, rêvaient une république paisible et vertueuse;

ils croyaient à la force de la raison, à l'empire des lois, et ne savaient pas que le déchaînement des multitudes impose silence aux lois et à la raison; ils croyaient qu'une fois la monarchie tombée, il n'y avait plus qu'à faire son nid sous l'abri républicain de la liberté et de l'égalité, et ne savaient pas que les révolutions ne souffrent point qu'on les arrête dans leur course. Vergniaud, Guadet, Ducos, Buzot, Brissot, Lanjuinais, Barbaroux et leurs collègues déplaisaient au parti de Robespierre par l'éclat de leurs talents, leur amour de la légalité et une générosité naturelle de pensées. Ils étaient un embarras pour les jacobins, qui voulaient gouverner à tout prix et sans s'inquiéter de justice et d'humanité. Le souvenir des massacres de septembre revenait souvent dans les discours des girondins comme une malédiction contre Marat, Danton et les autres inspirateurs de ces égorgements. Ce souvenir accusateur irritait la Montagne; elle répondait et faisait répondre aux girondins par des flots de calomnies. Désignés tour à tour sous les noms d'*intrigants* ou d'*hommes d'État*, on les représentait comme un parti auquel on ne pouvait pas se fier, et leur modération les transformait en contre-révolutionnaires.

La Montagne était l'action, la Gironde n'était qu'une parole; elle s'endormait sur sa majorité à la Convention, et faiblissait toutes les fois qu'il fallait vouloir fortement. Le pouvoir appartient non point aux idées flottantes, mais aux idées arrêtées; la Montagne savait ce qu'elle voulait; la Gironde dénonçait, se plaignait, s'indignait avec éloquence; mais parmi ces *hommes d'État* il n'y avait pas un homme de gouvernement. La Gironde détestait la tyrannie de Paris, ou plutôt de cette portion infime et perverse, de cette

masse des faubourgs qui agissait au nom de Paris, obéissant à un signal de la commune, laquelle imposait sa loi à la Convention. La classe moyenne de Paris s'unissait de cœur à la Gironde dans des vues de modération et de restauration; mais la classe moyenne n'apportait que des vœux; son patriotisme, peu propre aux batailles, n'était que le goût du repos et l'attachement aux intérêts menacés.

On a reproché aux girondins des tentatives pour rompre l'unité nationale; il y a beaucoup d'exagération dans ce grief. Qu'était-ce que le *fédéralisme* des girondins? C'était l'horreur de l'oppression parisienne, l'ardent désir d'arracher la Convention nationale aux piques et aux poignards, et tout un grand empire au despotisme d'une poignée de scélérats. Ils n'ont jamais eu l'idée de découper la France en fiefs ou en cantons démocratiques. Comme ils aimaient sincèrement la liberté, ils auraient transporté le siége du gouvernement républicain sur des points favorables à l'indépendance des représentants de la nation. Toutefois nous accorderons sans peine que jamais la Gironde n'aurait eu l'énergique puissance de sauver de l'invasion le territoire français; ce n'est pas de patriotisme, c'est de force qu'elle aurait manqué. La force de la Montagne fut une rage infernale, pour laquelle tous les moyens étaient bons.

Marat prêchait le pillage, et les girondins repoussaient ces coupables excitations; il était facile de les faire passer pour ennemis du peuple. Ne pouvant triompher d'eux par l'éloquence, on songea à les écraser par une insurrection des faubourgs. Une proclamation de Pache, maire de Paris, affichée le 8 mars, eut pour but d'enflammer les esprits en exagérant les pé-

rils de l'armée française dans le Nord et les progrès de la coalition monarchique. Le drapeau noir flotta sur les tours de Notre-Dame et à l'hôtel de ville. Le 19 mars, un décret de la Convention chargea quatre-vingt-deux députés d'aller souffler dans les provinces l'enthousiasme de la guerre. Comme les jacobins ne perdaient pas de vue leurs desseins secrets, ils firent décréter l'établissement d'un tribunal criminel extraordinaire, sans appel et sans recours au tribunal de Cassation, pour le jugement de « tous les traîtres, « conspirateurs et contre-révolutionnaires ». L'émeute contre les presses de Gorsas apprit aux girondins quelles étaient les victimes désignées aux coups de la multitude. Les scènes sanglantes devaient éclater le 10.

Le mystère de ces menaces s'ébruita par le trop grand nombre de conjurés. Les girondins, avertis qu'on les frapperait à la Convention nationale, ne parurent point aux séances du soir, le 9 ni le 10 mars. Danton, qui avec le point d'appui de l'audace s'était fait l'Archimède de la Révolution, fut terrible le 10 mars, quand on discuta l'organisation du tribunal révolutionnaire décrété la veille. De frénétiques applaudissements partirent des tribunes et de la Montagne lorsque, lançant la foudre sur les riches, il s'écria : « Il faut que l'aristocratie de l'Europe, succombant « sous nos efforts, paie notre dette ou que vous la « payiez. Le peuple n'a que du sang, il le prodigue. « Allons, misérables ! prodiguez vos richesses. Voyez, « citoyens, les belles destinées qui nous attendent : « quoi ! vous avez une nation entière pour levier, la « raison pour point d'appui, et vous n'avez pas encore « bouleversé le monde ! » Le conseil général de la

commune, dans une lettre adressée à la Convention, annonçait des attroupements, des menaces dirigées contre plusieurs députés, le projet de faire sonner le tocsin et de fermer les barrières, et déguisait ainsi sa complicité avec le club des Jacobins et celui des Cordeliers. Mais si l'insurrection du 10 mars se passa en démonstrations vaines, les girondins n'eurent pas à rendre graces à la commune. Il restait à Paris des bataillons qui s'étaient battus le 10 août, et d'autres bataillons de nouvelle levée, peu disposés à laisser faire les assassins; les jacobins ne purent obtenir que ces troupes sortissent assez tôt de Paris. Placés sous le commandement du ministre de la guerre Beurnonville, inscrit lui-même sur la liste des proscrits, ces bataillons firent bonne contenance et sauvèrent la Gironde au 10 mars[1]. Dumouriez, écrivant le 12 mars à la Convention et au ministre de la guerre, parlait *d'une partie saine de cette assemblée qu'il viendrait délivrer du joug de l'affreuse Montagne.* Ces promesses de Dumouriez devaient rallumer les fureurs de la Montagne contre les girondins, et jeter sur eux quelque chose de la honte de sa défection. Le 13 mars, Vergniaud, dans un de ses plus beaux discours, mit du côté de la Gironde les droits, la justice, la raison; il dénonça les instigateurs du 10 mars, les oppresseurs de la Convention, annonça que la Révolution, comme Saturne, dévorerait successivement tous ses enfants, définit ce que c'était que l'égalité pour l'homme social, et appela les foudres sur l'anarchie ennemie de la liberté. Marat osa lui succéder à la tribune; son cynisme, tout dégouttant de sang, était une autorité depuis que

[1] Mémoires de Durand de Maillane.

la Montagne adorait en lui la populace parisienne. Il détruisit l'effet produit par l'orateur des girondins, en disant qu'il y avait deux partis, dont l'un ne voulait pas sauver la Révolution, et l'autre ne savait pas la sauver.

Il s'était établi dans chaque commune de France un comité de douze citoyens chargés de la surveillance des étrangers. La Convention eut aussi son comité de défense ou de sûreté générale, à l'image du comité des recherches de l'Assemblée constituante ; la police était en ses mains. Le 25 mars, un règlement qui fixa les attributions de ce comité, le chargea de proposer toutes les lois et les mesures nécessaires pour la défense extérieure et intérieure de la république. Un très-grand pouvoir lui fut donné. Il sera tout le gouvernement jusqu'à l'établissement du formidable comité de salut public. Trois jours après, une loi frappa d'exil perpétuel les émigrés, les déclara *morts civilement,* confisqua leurs biens au profit de la république, et punit de mort l'infraction à la loi de bannissement. C'est principalement sur les émigrés de l'armée de Condé que tombait la loi ; nulle amertume ne manquait à ces preux de la frontière. En ce moment, l'armée de Condé obéissait au vieux général alsacien Wurmser ; un prince du sang français servait sous les ordres d'un ancien officier de Louis XV, devenu général autrichien !

Ce comité de salut public, ce conseil terrible qui a dépassé toutes les atrocités connues dans l'histoire, fut établi le 9 avril, et composé d'abord de neuf membres. Sans frein, sans contrôle, il concentrait en lui tous les pouvoirs souverains. Un décret de la Convention ordonna que toutes les personnes du sang royal, excepté les captifs du Temple, fussent conduites et

emprisonnées à Marseille. Le duc d'Orléans subissait le contre-coup de la défection de Dumouriez, à laquelle son fils le duc de Chartres était mêlé. Prisonnier dans le fort de Notre-Dame-de-la-Garde et puis dans le fort Saint-Jean, il ne reviendra à Paris que pour y mourir.

Des pétitionnaires de la section de Bonconseil étaient venus à la barre de la Convention nationale pour demander la tête des girondins comme complices de Dumouriez; la majorité, tout en passant à l'ordre du jour, avait admis les pétitionnaires aux honneurs de la séance. La section de la halle aux blés avait signé et fait signer par d'autres sections un projet d'adresse où le côté droit, le côté modéré de la Convention, chargé d'effroyables injures, était jugé digne de mort. On appelait cela une invitation à la Montagne pour sauver la république. Pétion, le 10 avril, demanda vengeance contre les signataires de ce projet d'adresse. Danton demanda la question préalable; Fonfrède et Guadet parlèrent comme Pétion. La Convention n'était plus qu'une bruyante arène de gladiateurs. Robespierre avait préparé un astucieux et habile discours d'accusation contre Vergniaud et ses amis; il monta à la tribune et demanda leur jugement, aux grands applaudissements de la Montagne. Vergniaud répondit à tous les griefs accumulés par Robespierre, et justifia ses actes et ses idées politiques avec une grande supériorité de talent. Il justifia la modération; la France, en entendant cette éloquente voix, s'étonna sans doute que le génie oratoire ne demeurât pas le maître de la situation. Mais le pouvoir n'était pas au génie, il était aux forces brutales.

Le 12 avril, Guadet, après avoir chaudement et énergiquement renié Dumouriez et le parti d'Orléans, lut une adresse de Marat aux jacobins des départements; cette adresse appelait les citoyens aux armes, et signalait aux vengeances populaires les *contre-révolutionnaires* de la Convention nationale, les *criminels représentants* qui avaient ourdi la trame parricide avec la *horde de despotes* de l'étranger. Des cris d'indignation retentirent. Le lendemain, Marat fut décrété d'accusation; c'était une victoire pour les gens de bien, un demi-succès de la modération politique représentée par la Gironde. Mais le décret qui frappait Marat lui préparait un triomphe. Le 15 avril, une pétition de trente-cinq sections, provoquée par le misérable [1] qui occupait alors la première magistrature de Paris, somma la Convention de punir les *traîtres* et les *tyrans*, de purifier la représentation nationale, et nomma les vingt-deux députés de la Gironde qu'il fallait proscrire. La majorité de la Convention se prononça pour son inviolabilité, et repoussa la pétition audacieuse. Le 24 avril, Marat, l'idole hideuse dont on avait respecté la liberté malgré le décret d'arrestation, comparut devant le tribunal révolutionnaire, accompagné d'un ramas d'hommes dévoués et menaçants. Les juges proclamèrent son innocence. Marat fut porté en triomphe à la Convention, au club des Jacobins et dans les principales rues de Paris; des couronnes ceignaient ce front où était écrite en lignes livides l'idée fixe du crime; les premières fleurs du printemps pleuvaient sur le législateur crasseux, débraillé, immonde; le triomphateur

[1] Pache.

Marat, ce reptile à face d'homme, qui jetait son venin en forme de langage, fut un autre roi des truands, mais des truands altérés du sang des riches; on le promena comme une menace à travers Paris, comme le drapeau de la spoliation et du meurtre.

Tant que la Gironde gardait sa place à la Convention, la Montagne était en minorité. La pétition insurrectionnelle du quartier Saint-Antoine, à la séance du 1er mai, fut pulvérisée par Fonfrède. Une députation de la ville de Bordeaux vint défendre contre les *centumvirs* les représentants qui faisaient sa gloire. L'impétueux Guadet, qui ne se reposait plus, remettant sous les yeux de la Convention les dangers d'une partie de ses membres, suppliait qu'on allât siéger à Bourges pour se délivrer de la commune de Paris. L'Assemblée repoussait toujours les projets de déplacement; mais elle institua une commission de douze membres qui veillerait sur les arrêtés de l'hôtel de ville.

Le premier soin de cette commission fut de mettre en lumière les mauvais desseins de la commune contre la représentation. Elle fit adopter un décret qui plaçait la Convention sous la protection de la garde nationale. L'arrestation d'Hébert, substitut du procureur général de la commune, de Dobsent, président de la section de la Cité, de Varlet, secrétaire de cette section, fut le grand coup de la commission des Douze. Ce coup détermina les explosions démagogiques qui emportèrent la Gironde. L'incarcération des trois agitateurs dura peu. La multitude arracha par ses menaces la suppression de la commission des Douze, qu'un mouvement de dignité rétablit pour la laisser retomber ensuite. La chute des girondins pouvait

être plus rapide; la désunion passagère de leurs ennemis la ralentissait. La commune aurait voulu régner toute seule sur les débris de la Convention; la Montagne ne voulait que rejeter de l'Assemblée des rivaux embarrassants. Danton, secrètement attaché à la Gironde, plus cruel par raison d'État que par nature, forte intelligence politique dont le sang de septembre compromit la destinée, retardait une victoire qu'il savait ne devoir profiter qu'à Robespierre. Mais le jour de cette victoire allait se lever.

Le 30 mai, les organisateurs de l'insurrection tinrent séance à l'archevêché, et arrêtèrent toutes les mesures. Le tocsin devait sonner la nuit prochaine, à minuit. Le septembriseur Henriot, homme de néant que la fange et les vices avaient conduit au crime, fut chargé du commandement de toutes les forces militaires de Parîs. Lanjuinais assistait à cette séance de l'archevêché; il courut annoncer les sinistres projets à la séance du soir de la Convention. La Montagne l'accueillit comme un homme qui eût débité des songes, et fit passer à l'ordre du jour. Le lugubre tocsin ne retentit pas moins à minuit; on battit la générale, on tira le canon d'alarme; les courriers de la poste et les administrateurs furent arrêtés; le comité *insurrecteur* viola le secret des lettres et ferma les barrières de Paris.

Cette matinée du 31 mai ne laissait voir de toutes parts que des images d'épouvante; dès six heures la Convention était assemblée; les Tuileries, devenues le lieu de ses séances, n'offraient aux alentours que bataillons et canons braqués; la Convention avait son 10 août comme Louis XVI, et les mêmes armes qui s'étaient tournées contre la royauté se tournaient main-

tenant contre ses ennemis. Le glaive des révolutions est à deux tranchants : un des côtés sert à venger les victimes que frappe l'autre côté. Les girondins, dans la crainte de quelques nocturnes perfidies, n'avaient pas couché chez eux; mais au matin du 31 ils étaient à leur poste à la Convention. « C'est aujourd'hui que Clodius exile Cicéron, » dit Guadet en entrant un des premiers dans la salle, de manière à être entendu du petit nombre de montagnards qui étaient arrivés.

L'Assemblée présentait une physionomie orageuse, ces délibérations au bruit du tocsin et du canon d'alarme prenaient un caractère de dramatique solennité. Valazé demande la mise en arrestation de Henriot, qui a ordonné au poste du Pont-Neuf de tirer le canon d'alarme, et demande aussi que la commission des Douze soit entendue. Thuriot, le féroce montagnard, veut que cette commission soit cassée. Vergniaud pense qu'on doit ajourner cette mesure à un moment plus libre, et que le commandant général doit comparaître à la barre de la Convention. Danton n'est pas fait pour rester en arrière de la violence, quand la violence promet le triomphe; il loue l'insurrection, et demande que la commission soit dissoute. Couthon parle, et mérite que Vergniaud dise à l'huissier de la tribune chargé de renouveler le verre d'eau : « Donnez un verre de sang à Couthon, il en a soif. » De nombreux pétitionnaires des sections s'avancent à la barre pour exiger l'arrestation des vingt-deux députés ; la multitude envahit l'enceinte de l'Assemblée; elle va siéger sur les bancs de la Montagne, malgré les réclamations de Vergniaud. La suppression de la commission des Douze fut le résultat de cette séance, où l'insurrection imposa le vote.

La victoire de l'insurrection n'était pas complète; il lui fallait la proscription des vingt-deux députés. La journée du 1er juin se passa en réunions menaçantes, en pétitions que lançait la commune; la Convention accordait aux pétitionnaires les honneurs de la séance; mais elle hésitait encore à se mutiler. Le 2 juin, cent mille hommes armés entouraient la Convention avec cent soixante-trois pièces de canon. Il y avait aux Champs-Élysées des fourneaux avec des grils pour chauffer des boulets. Le mot d'ordre était: *Insurrection et vigueur.* On distribuait aux soldats des assignats de cinq livres; le maire Pache avait fourni pour ces trois journées cent cinquante mille francs destinés aux colons de Saint-Domingue[1]. Un cordon de troupes cernait Paris à quelques lieues à la ronde. La Convention était bloquée; Henriot avait décidé de ne pas la laisser sortir des Tuileries avant qu'elle eût livré les vingt-deux. Sur la motion de Barrère, la Convention captive veut aller abriter ses délibérations au milieu de la force armée; le président (Hérault de Séchelles) s'avance, la tête couverte en signe de détresse, suivi d'une phalange de députés tête nue; les huissiers de la Convention le précédaient. « Que les bons montagnards restent! » avait-on crié du haut des tribunes; peu de députés de la Montagne osèrent demeurer sur les bancs. Les sentinelles placées aux portes et aux escaliers livrèrent passage à la représentation nationale; mais quand la Convention se présenta à la porte de la cour des Tuileries qui donnait sur le Carrousel, Henriot, à cheval avec ses aides de camp, enfonça son chapeau sur sa tête, tira son sabre, et signifia aux

[1] *Souvenirs sénatoriaux,* par le comte Cornet, p. 49.

députés de retourner à leur poste et de livrer les vingt-deux. Comme on insistait pour passer, Henriot cria : *Aux armes !... Canonniers, à vos pièces !* Le canon se trouvait face à face avec la tribune politique, et le canon resta le maître. Henriot chassa la Convention devant lui ; Henriot, c'est la force brutale de la Révolution. Hérault de Séchelles recula, fit quelques tours avec les députés dans la cour et dans le jardin, trouva partout de la résistance, et entendit Marat sommer la Convention de rentrer dans la salle de ses séances. Cette promenade des législateurs n'avait fait que constater leur servitude. Couthon ne craignait pas de dire que maintenant les députés devaient être *rassurés sur leur liberté.*

Barrère avait proposé, au nom du comité de salut public, comme *moyen conciliatoire,* le consentement des girondins à leur suspension. Le noble et courageux Lanjuinais, appelé à s'expliquer, refusa démission et suspension, fit sentir à l'Assemblée les ignominies qui souillaient la majesté de la représentation nationale, et ce fut dans ce discours que l'intrépide et éloquent Breton, répondant à ses interrupteurs et aux injures de Chabot adressées à Barbaroux, fit entendre ces célèbres paroles : « Je dis au prêtre Chabot : on a vu, « dans l'antiquité, orner les victimes de fleurs et de « bandelettes ; mais le prêtre qui les immolait ne les « insultait pas. » Ce fut aussi le 2 juin que le boucher Legendre, faisant avec effort le geste du merlin, menaça Lanjuinais et lui cria : « Descends de la tribune, « ou je vais t'assommer. » Le geste du boucher l'inspira ; Lanjuinais le cloua sur son banc par ces mots : « Fais décréter que je suis bœuf, et tu m'assommeras. »

L'insurrection l'emporta. Elle obtint le décret d'arrestation contre les vingt-deux députés, dont voici les noms : Gensonné, Guadet, Brissot, Gorsas, Pétion, Vergniaud, Salles, Barbaroux, Chambon, Buzot, Biroteau, Lidon, Rabaut-Saint-Étienne, Lasource, Lanjuinais, Grangeneuve, Lehardy, Lesage (d'Eure-et-Loir), Louvet (du Loiret), Valazé, Clavière et Lebrun. Plusieurs de ces proscrits n'avaient point assisté à la séance du 2 juin ; Vergniaud, qui était présent, jugea inutile de continuer la lutte, et refusa d'envelopper sa chute du manteau d'or de son éloquence.

Ainsi allaient finir les girondins. Démocrates par entraînement, républicains d'occasion, ils auraient volontiers consenti à briller sous une monarchie constitutionnelle. Leur république, née au foyer de Mme Roland, parée des souvenirs de Rome et d'Athènes, reposait sur les illusions, la crédulité, les espérances chimériques. Ils ne comprirent de la Révolution que les idées, et n'en soupçonnèrent point l'invincible violence. Ils opposaient des discours aux piques, aux baïonnettes et au canon, comme si les armes et les boulets étaient sensibles à l'éloquence, comme si la beauté de la parole avait eu prise sur la grossière et terrible matière des faubourgs ! Henriot, en criant : *Canonniers, à vos pièces !* pouvait avoir raison de tous les Cicérons de la terre. Ils avaient appelé la tempête populaire sur Louis XVI, et cette même tempête les engloutit : ils oubliaient qu'ils étaient passagers sur le même vaisseau ! Le vote régicide ne leur fit pas trouver grâce entière devant les jacobins, et leur aliéna l'estime d'une portion considérable de la France : c'est à cette épreuve qu'on les attendait. Elle fut décisive contre eux. La Montagne

comprit que la Gironde n'était que faiblesse; la masse modérée du pays lui retira son appui moral. Il importe de remarquer aussi que beaucoup de gens de bien, favorables au parti des girondins comme au parti le plus droit, le plus vertueux, se détachèrent de leur cause quand ils virent leur impiété se déclarer à la face de l'Europe. Lors de la discussion de la constitution de 93, on oubliait Dieu dans la déclaration des droits de l'homme; un député des îles de l'Amérique s'en étant plaint, Vergniaud lui répondit : « Nous « n'avons que faire de la nymphe de Numa, pas plus « que du pigeon de Mahomet. Sans recourir à ces « fraudes superstitieuses, la raison seule nous suffit « pour donner à la France la plus sage constitution. » Une constitution sans Dieu, cela n'était pas d'un homme de génie, mais d'un esprit superficiel qui n'a jamais été bien avant dans les profondeurs humaines. Durand de Maillane était présent à la séance, et nous avoue que dès ce moment il désespéra de la république. Ainsi les girondins étaient incapables de fonder un gouvernement. Ils avaient donné la main aux insurrections populaires, et ces insurrections retombaient sur eux. Ils avaient perdu leurs forces morales par le crime du 21 janvier, et le cynisme de leur irréligion les rendait odieux à la partie honnête du pays. L'illégalité violente et cruelle, dernière force, dernière ressource de la Révolution, répugnait à leur caractère : ils devaient tomber, plus rien ne les soutenait. Les girondins furent les poëtes de la Révolution ; ils n'abandonnèrent point, comme Horace, leur bouclier à la bataille; ils y laissèrent leur tête. Nous attendrons l'ordre des dates pour montrer comment l'échafaud dévora ses victimes.

La veille du jour où la Convention proscrivait vingt-deux de ses membres, un ordre de la commune mettait Roland et sa femme en état d'arrestation. L'ancien ministre de l'intérieur s'était dérobé à ses ennemis; Mme Roland fut arrêtée dans sa maison, rue de la Harpe, dans la nuit du 31 mai au 1er juin. Elle avait passé la soirée à courir vers la Convention, et demandé inutilement à paraître à cette barre où, le 7 décembre 1792, elle écrasa d'un pied vainqueur ses calomniateurs stupides. A minuit on frappe à sa porte; un détachement armé environne sa maison; son logement est envahi; un juge de paix appose les scellés partout, sur les fenêtres, sur les armoires, sur un forte-piano. Le 1er juin, à sept heures du matin, elle dit adieu à sa fille et à ses gens, trouve au bas de l'escalier deux haies d'hommes armés et une foule de curieux, et monte en fiacre au bruit des cris: *A la guillotine !* partis de la bouche de quelques femmes. La prison de l'Abbaye s'ouvre pour Mme Roland. Le 3 juin, lorsqu'elle entend tirer les gros verrous de sa porte, elle demande le journal; c'est ainsi qu'elle apprend le décret d'arrestation contre ses vingt-deux amis. Elle sortira de l'Abbaye; mais ce sera pour les cachots de Sainte-Pélagie; et la fière républicaine, très-digne et très-forte sous les fers, restera captive jusqu'au jour de l'échafaud. Le 31 mai, à onze heures du soir, Mme Roland, cherchant de nouveau à paraître à la Convention, trouvant la séance levée et le Carrousel désert, demandait des nouvelles de la séance à quelques sans-culottes groupés auprès d'un canon resté à la porte des Tuileries. Les sans-culottes répondaient que tout s'était passé à merveille, que la commission des Douze était... dans le fossé, et que la

municipalité ferait arrêter les vingt-deux. Mme Roland leur disait que les départements pourraient bien n'être pas aises de voir traiter leurs représentants de la sorte, et que pour savoir leur vœu il aurait fallu des assemblées primaires. « Est-ce qu'il en a fallu au 10 août? » répliquèrent les sans-culottes; « et les départements « n'ont-ils pas approuvé Paris? Ils feront de même. » La logique parlait par la bouche de ces hommes du peuple debout, à l'heure avancée, autour du canon de l'émeute. Mme Roland, en fait de politique révolutionnaire, en était restée aux grands hommes de Plutarque, qui avaient charmé les goûts sérieux de son enfance. Elle invoquait la souveraineté nationale des assemblées primaires contre le 31 mai, mais n'y avait pas songé contre le 10 août; elle jugeait détestable pour son parti ce qui lui avait paru bon contre la royauté. La force d'en bas, force aveugle, ne fait point de ces distinctions; c'est un marteau qu'un bras soulève et qui frappe tout ce qu'on lui donne à frapper. Mme Roland a laissé échapper un mot qui ne permet guère qu'on s'attache à sa mémoire; elle a dit, en parlant de Marie-Antoinette et des outrages du 20 juin aux Tuileries: « Que j'aurais voulu jouir de sa longue « humiliation ! » Pour être républicaine on ne cesse pas d'être femme, et tout ce qui porte une âme répudiera cette parole.

CHAPITRE XV

Origine des guerres de la Vendée et caractère de ces guerres. — Le Bocage. — Les premiers faits militaires des Vendéens. — Comment ils se battaient. — La Terreur en Vendée. — Les principaux chefs vendéens. — Combat et prise de Fontenay. — L'abbé Bernier. — Cathelineau nommé général en chef. — La Rochejaquelein. — Mort de Cathelineau. — Rapports entre la Vendée et l'Angleterre. — L'arrivée des Mayençais. — Mort de Bonchamps. — Mort de Lescure. — Les Vendéens sur la rive droite de la Loire. — Héroïsme et mort de la Rochejaquelein. — Charette. — Affaire de Quiberon. — Coup de main sur Nantes. — Appréciation des guerres vendéennes. — L'Europe s'occupait peu de ces guerres.

1793-1795

Nous n'avons point encore parlé de la lutte vendéenne, de cette guerre appelée *guerre de géants* par Napoléon, qui se connaissait en grandes choses. Les guerres civiles sont de douloureux spectacles; mais l'intérêt et l'admiration s'attacheront toujours à tout homme qui combat pour ses croyances. Les évenements se caractérisent par les renommées. Qui oserait dire que les noms de la Rochejaquelein et de Lescure, de Bonchamps et de Cathelineau ne sont point illustres? Qui oserait refuser son estime à de tels hommes? Et s'ils commandent le respect, c'est donc qu'ils représentent quelque chose de grand et qui tient fortement

à la dignité de l'âme humaine. Il est impossible d'ôter à la guerre de la Vendée son caractère royaliste ; mais on peut dire que la Vendée se leva surtout pour soutenir la liberté de sa foi. Les populations du Bocage comprenaient peu les questions politiques; la Révolution s'offrit d'abord à leurs yeux sous les traits de la tyrannie qui leur enlevait leurs prêtres de vive force et les remplaçait par des pasteurs dont la religion, entachée du serment constitutionnel, leur était suspecte.

Les outrages ou le délaissement accueillaient les prêtres assermentés. Le nouveau curé des Échaubroignes, paroisse de quatre mille habitants, fut obligé de s'en retourner sans avoir pu obtenir même du feu pour allumer les cierges[1] ! Un homme du bas Poitou, armé d'une fourche, avait longtemps résisté à des gendarmes et reçu vingt-deux coups de sabre. On lui criait : « Rends-toi. » Il répondait : « Rendez-moi mon « Dieu; » et il périt ainsi. Les Vendéens, comme les croisés des vieux âges, étaient convaincus que le ciel s'ouvrait aux combattants qui tombaient sous les coups de l'ennemi. « Marchons au ciel, » s'écriaient une poignée de paysans en s'élançant vers des bataillons dix fois supérieurs en nombre et qui devaient les écraser. L'armée vendéenne s'appelait l'armée chrétienne, et le fameux évêque d'Agra (l'abbé de Folleville), cet imposteur qui fut utile à la cause des pieux insurgés, les haranguait dans le même esprit que le célèbre Adhémar de Monteil, évêque du Puy, haranguait les compagnons de Raymond et de Godefroy, de Bohémond et de Tancrède. Il n'était pas de ressentiment qui ne tom-

1 Mémoires de Mme de la Rochejaquelein.

bât devant une parole de religion. Deux cavaliers vendéens, le sabre à la main, se battaient; le marquis de Donissan passe, et leur dit : « Jésus-Christ pardonne « à ses bourreaux, et un soldat de l'armée chrétienne « veut tuer son camarade ! » A ces mots ils jettent leurs sabres et s'embrassent. Ce sont là des traits comme on n'en rencontre que dans nos antiques croisades.

Quel est donc ce pays dont la résistance fut un si grand spectacle pour le monde, et qui tint tête à toutes les forces de la république française? C'est le Bocage. Il comprend l'espace borné au nord par la Loire, à l'ouest par l'Océan, au midi et à l'est par Luçon, Bourbon-Vendée, Fontenay, Parthenay, Thouars, Brissac, et fait partie de quatre départements : Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée et Deux-Sèvres. Il touche au Poitou, à l'Anjou et au comté Nantais. Le Bocage, désigné maintenant sous le nom de Vendée, nom célèbre, nom héroïque, formait une contrée à part en France.

C'était un pays que la nature défendait contre les mouvements et les idées du dehors, une région fermée où des races honnêtes et fières, ne vivant qu'avec elles-mêmes, gardaient les traditions anciennes dans une vigoureuse immobilité. Composé de collines basses, boisé, étroit, sans espace où le voyageur pût se reconnaître, traversé par de petits chemins creusés entre deux haies, arrosé d'humbles et tortueux ruisseaux au lieu de rivières qui ouvrent de grandes directions, ce pays offrait à l'invasion le plus périlleux, le plus terrible champ de bataille. On n'y connaissait alors qu'une seule route, celle qui conduit de Nantes à la Rochelle; aujourd'hui plusieurs routes y sont tra-

cées; la politique, en multipliant les moyens de communication, s'est préoccupée des dangers d'une guerre nouvelle. Heureux si de tels changements n'altéraient pas la pureté des bonnes mœurs sur cette terre des croyants et des intrépides!

La féodalité, qui était dure pour la plupart des paysans de France, n'avait que de paisibles jours pour les paysans du Bocage. Des liens de confiance unissaient les châteaux et les métairies. Le seigneur poitevin, simple dans ses goûts et ses manières, charitable et religieux, était plutôt un ami qu'un maître; il s'associait aux joies et aux peines de ses paysans, les soulageait dans leurs besoins, protégeait leurs familles et prenait part à toutes leurs fêtes. Un dévouement réciproque, fondé sur l'estime et sur les inspirations d'une foi commune, environnait de paix et de fidélité ces vertueuses existences du vieux temps. Les habitants du Bocage, population ferme comme les rochers de granit qui couvrent son pays, n'avaient donc pas fait bon accueil à la Révolution de 1789; ils se regardaient comme des gens heureux, et n'attendaient rien de bon d'un bouleversement. Toutefois on peut penser que si cette forte et pieuse contrée n'avait pas été attaquée dans ses croyances catholiques, elle aurait laissé passer la Révolution sans tirer l'épée.

Nous avons dit que la question du serment des prêtres fut la première cause d'émotions sérieuses dans la Vendée. La dureté de l'administration nouvelle ne fit que nourrir ces dispositions hostiles. Ce ne furent pas les nobles ni les prêtres qui poussèrent à la guerre; elle naquit tout naturellement de l'âme de ces populations froissées; et de même qu'à la formation des gardes nationales et des municipalités,

les gens du Bocage demandèrent que leurs seigneurs fussent leurs commandants et leurs maires, de même, au premier cri de l'insurrection, ils les prièrent de les mener au combat. La levée de trois cent mille hommes, après le crime du 21 janvier, détermina l'insurrection. Le 10 mars 1793, jour du tirage à Saint-Florent en Anjou, sur les bords de la Loire, la jeunesse se rendit à l'appel, bien décidée à ne pas obéir au commandement républicain, s'empara d'une pièce de canon qui avait été tirée sur elle, pilla le district, brûla les papiers et vida la caisse; puis chacun se retira chez soi. La vengeance républicaine ne pouvait tarder à châtier une pareille rébellion. Il importait aux Angevins de se mettre en mesure. Un colporteur de laines, du village du Pin-en-Mauges, sentit le péril. Père de famille, il pétrissait le pain de ses enfants, lorsqu'il apprit la révolte de Saint-Florent. Il interrompit aussitôt son travail, remit ses vêtements, s'en alla, malgré les prières de sa femme, échauffer le zèle des habitants du village, se plaça à la tête des jeunes gens entraînés par sa parole, et commença la guerre contre les républicains. Cet homme pieux et révéré, qu'on appela le *saint de l'Anjou,* et qui devint généralissime de l'armée vendéenne, était Jacques Cathelineau. Le jeune paysan Foret, du village de Chanzeaux, Stofflet, garde-chasse de M. de Maulevrier, levèrent chacun une troupe et se réunirent au pauvre colporteur. La prise de Cholet fut le premier acte militaire important de cette naissante armée.

Après Pâques, l'insurrection entraîna d'Elbée, Bonchamps, Charette, Lescure, la Rochejaquelein. Ce dernier était un jeune homme de vingt ans, grand, svelte, avec un doux visage et des cheveux blonds;

timide jusque-là, il prit tout à coup l'ardent regard de l'aigle et la figure d'un héros. On connaît sa harangue, lorsqu'un matin il parut à la tête des paysans : « Mes « amis, si mon père était ici vous auriez confiance en « lui. Pour moi, je ne suis qu'un enfant; mais par « mon courage je me montrerai digne de vous com- « mander. Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez- « moi; si je meurs, vengez-moi. » Bonchamps, disant adieu à sa femme, prononça une belle parole « Nous « ne devons pas prétendre à la gloire humaine; les « guerres civiles n'en donnent point. » Cette parole, dans la bouche d'un homme qui va combattre, est d'une grande âme. La gloire, à laquelle il n'osait prétendre, a couronné son nom ; il y aura toujours de la gloire à se dévouer pour sa foi et pour l'humanité outragée.

Toute notion de l'art militaire manquait aux Vendéens, chefs et soldats; les paysans ne savaient pas même faire l'exercice. L'élan et la bravoure leur tenaient lieu de tactique. Vêtus de gros drap, de coutil ou de siamoise, avec un Sacré-Cœur cousu à leur habit et un chapelet à leur boutonnière, ces paysans sublimes grandissaient par la religion en présence du péril; ils se préparaient au combat par la prière, et faisaient le signe de la croix à chaque coup qu'ils tiraient. On les voyait d'abord se porter en silence derrière les haies, d'où, habiles chasseurs, ils lâchaient des coups de fusil qui portaient presque toujours : cette partie de leur manœuvre ressemblait fort à la manœuvre actuelle des Arabes en Algérie. Quand les *bleus* (c'est ainsi qu'ils appelaient les républicains) avaient l'air de s'ébranler en arrière, ils se précipitaient sur eux, armés de bâtons, et poussant des cris;

la flamme du canon était pour eux le signal de se jeter à terre pour éviter la décharge; la détonation, celui de se relever pour s'élancer sur les batteries et attaquer corps à corps les canonniers. Durant la bataille, les femmes, les enfants, les vieillards se réunissaient dans les églises, et demandaient à Dieu la victoire : le bruit de l'artillerie et de la mousqueterie les avertissait du combat. Ainsi, à la même heure, l'âme de la Vendée tout entière s'arrêtait dans une même pensée, un même élan, une même émotion; les forts soutenaient la lutte, les faibles tendaient les bras vers le Seigneur des armées : depuis la première croisade, rien de semblable ne s'était vu chez les hommes. La retraite n'était jamais meurtrière pour les Vendéens; les chemins creux et les détours boisés les dérobaient à la poursuite. Il n'en était pas de même des républicains; leur fuite les jetait dans des lieux d'où ils ne pouvaient plus sortir, et qui les livraient par petits détachements aux coups des paysans. La Convention avait donné l'ordre d'exterminer dans la Vendée hommes, femmes, enfants, jusqu'aux *animaux,* de détruire les récoltes, d'incendier les bois, les taillis et les genêts; tout Vendéen pris les armes à la main devait être fusillé; c'était la Terreur appliquée à la répression de la guerre vendéenne. Le feu dévorait les châteaux et les villages. On jetait dans le pays tout ce qu'on pouvait ramasser en France de plus atroce et de plus immonde. Les premiers chefs des troupes républicaines furent Rossignol, Westermann, Ronsin, Santerre; ces noms en disent assez. A l'exception de Westermann, qui était cruel, mais courageux et capable, ces généraux de bandes révolutionnaires étaient des misérables sans talent. Le ramas d'hom-

mes qu'on appelait les *Marseillais* ne fit preuve en Vendée que de lâcheté et de barbarie. Si la Convention n'avait pas dirigé sur le Bocage d'autres chefs et d'autres troupes, elle n'aurait jamais éteint le feu de l'insurrection vendéenne.

Le récit complet des guerres de la Vendée demanderait un ouvrage à part. Les pages précédentes ont caractérisé cette grande lutte. Maintenant il nous faut en retracer les principaux événements dans un tableau rapide.

On a vu que Cathelineau avait commencé la guerre au mois de mars 1793. Le bas Poitou et l'Anjou repoussaient le recrutement prescrit par la Convention; des rassemblements armés se montraient de toutes parts. Il n'y avait point de général vendéen nommé; les paysans suivaient les chefs qui leur inspiraient le plus de confiance; ils prenaient tel chemin ou tel autre, selon l'entraînement de leurs sentiments personnels. Ce fut à Bressuire que se déploya pour la première fois la grande armée vendéenne; les deux tiers des paysans n'avaient pour armes que des faux, des broches, des massues. Le jeune Henri de la Rochejaquelein conduisait les paroisses des environs de Châtillon; son ami Lescure, le Tancrède de l'épopée vendéenne comme la Rochejaquelein en est l'Achille, figurait à côté de Bonchamps, dont la valeur brillante dans l'Inde avait été remarquée de l'illustre de Suffren. Le principal chef de la grande armée était d'Elbée, d'un talent médiocre, mais d'une rare bravoure, et si pieusement préoccupé des secours providentiels, que ses soldats le surnommaient *le général la Providence*. L'Alsacien Stofflet, courageux, intelligent et brutal, commandait aux paysans de Maulevrier et des

paroisses environnantes. D'autres réunions armées couvraient différents points. Le Marais et les côtes obéissaient à Charette, homme très-capable, très-énergique, d'un indomptable caractère, mais dont l'esprit, les goûts et les mœurs répondaient mal au pieux génie des luttes vendéennes. Les insurgés, maîtres de Bressuire, montraient avec orgueil et bonheur la pièce de canon qu'ils avaient appelée on ne sait pourquoi *Marie-Jeanne,* cette pièce du temps de Louis XIII, enlevée par les républicains au château de Richelieu, prise à Cholet par les Vendéens, et qui, tour à tour perdue et reconquise à travers les vicissitudes de la guerre, devenait un présage de victoire ou de revers.

L'intrépidité du doux et pieux Lescure éclata à la prise de Thouars. Il combattait pour la première fois. La Rochejaquelein avait fait ses premières preuves au combat des Aubiers. Le général Quétineau capitula à Thouars; il paiera de sa tête le malheur [de n'avoir pu vaincre. La Convention plaçait ses généraux entre l'échafaud et la victoire. Les Vendéens occupèrent Parthenay, abandonné par les républicains, et s'emparèrent de la Châtaigneraie, où Bonchamps entra le premier. Une première attaque de Fontenay, mal dirigée, n'avait été qu'une déroute; *Marie-Jeanne,* ce palladium des paysans vendéens, était retombée au pouvoir des républicains; il importait de venger cet échec: on se présenta de nouveau devant Fontenay, que défendaient dix mille républicains et beaucoup d'artillerie. « Allons, mes enfants, » disaient les généraux aux soldats vendéens, à qui on venait de donner l'absolution, « il n'y a pas de poudre; « il faut encore prendre les canons avec des bâtons;

« il faut ravoir *Marie-Jeanne;* c'est à qui courra le « mieux. » Un moment d'hésitation à l'aspect du formidable appareil de la guerre suspendit le courage des paysans; Lescure, pour les entraîner, marcha seul, s'arrêta à trente pas devant l'ennemi, et fit entendre le cri monarchique; une batterie de six pièces vomit sa mitraille sur l'intrépide général; ses habits sont percés, son éperon est emporté, sa botte droite déchirée; mais Lescure n'est pas blessé. « Vous voyez, « mes amis, » s'écrie-t-il alors en s'adressant à ses paysans; « les bleus ne savent pas tirer. » Et les paysans s'élancèrent aussitôt.

Apercevant une grande croix de mission, ils se prosternèrent, malgré le voisinage du canon; et comme M. de Beaugé les pressait de ne pas s'arrêter ainsi dans leur course: « Laissez-les prier Dieu, » lui dit tranquillement Lescure. Ils se relevèrent, et coururent sur les bleus avec une nouvelle ardeur. Lescure, la Rochejaquelein, Bonchamps, Foret, se couvrirent de gloire à ce beau combat de Fontenay. Quarante pièces de canon, des milliers de fusils, des munitions considérables restèrent aux mains des Vendéens. Les paysans trouvèrent dans la caisse militaire vingt millions d'assignats; ils les brûlèrent, parce qu'ils ne portaient pas l'effigie du roi. Les chefs parvinrent à préserver neuf cent mille livres en écrivant sur le revers des assignats : *Bon au nom du roi.* Les Mémoires de Mme de Bonchamps prétendent que cette somme était en numéraire. On fit prisonniers deux à trois mille républicains; nul Vendéen n'eut la pensée de les livrer à la mort; on leur rendit la liberté, après leur avoir coupé les cheveux pour les reconnaître et les punir s'ils reparaissaient dans les rangs ennemis.

Les forces vendéennes demandaient une régularisation ; on créa un conseil supérieur d'administration siégeant à Châtillon, et un conseil dans chaque paroisse chargé de l'exécution des mesures. Parmi les membres du conseil supérieur, il y eut un prêtre dont le nom s'est mêlé à tous les événements de la Vendée, l'abbé Bernier : homme d'esprit, habile, actif, fécond en ressources, maniant avec facilité la plume et la parole; tour à tour administrateur, apôtre et négociateur; nature à la fois déliée, souple et sérieuse; ecclésiastique ambitieux, qui sut garder pourtant le respect des hommes, et qu'on ne s'étonna point de voir évêque d'Orléans au retour des idées d'ordre et de religion. On lui avait fait une grande renommée d'éloquence, parce qu'il ravissait les Vendéens; mais il n'est pas besoin de beaucoup de génie pour entraîner des gens que l'enthousiasme possède. L'abbé Bernier eut une belle occasion de se montrer orateur: ce fut à Paris, à l'église des Carmes, le jour anniversaire du 2 septembre. Il demeura bien au-dessous de l'émotion qu'excitait sur les lieux le souvenir du massacre des prêtres, et si le sang de ces martyrs n'inspira point l'apôtre de la Vendée, c'est que cet apôtre n'avait que de l'esprit.

La prise de Saumur, le 10 juin 1793, donna une grande importance à l'insurrection vendéenne. Le lendemain de ce triomphe, le jeune de la Rochejaquelein resta longtemps dans l'attitude de la rêverie, appuyé sur une fenêtre d'où il pouvait voir l'intérieur d'une église remplie des trophées de la victoire. « Que « faites-vous là? » lui dit un officier. « Je réfléchis sur « nos succès, répondit Henri : ils me confondent. Tout « vient de Dieu. » C'est cette idée de Dieu qui imprime

à la lutte vendéenne une incomparable grandeur. Les prisonniers républicains faits en cinq jours s'élevaient au nombre de onze mille ; on les renvoya sur parole, en se bornant à leur couper les cheveux. Quelle modération dans l'âme des vainqueurs ! Lescure trouva le général Quétineau enfermé au château de Saumur pour y attendre un jugement qui menait toujours au dernier supplice. « Monsieur, dit Quétineau à Les-« cure, voilà donc les Autrichiens maîtres de la Flan-« dre ; vous êtes aussi victorieux ; la contre-révolution « va se faire ; la France sera démembrée par les étran-« gers. » Lescure répondit que les royalistes ne souffriraient jamais ce démembrement, et qu'ils se battraient pour défendre le sol de leur patrie. « Ah ! Monsieur, « s'écria le général républicain, c'est alors que je « veux servir avec vous ! j'aime la gloire de ma pa-« trie : voilà comme je suis patriote. » La réponse seule de Lescure suffirait pour prouver que la Vendée demeurait nationale dans sa révolte contre la Convention.

Les troupes catholiques avaient à se donner un général en chef ; les grands noms du Poitou et de l'Anjou s'effacèrent pour faire place à Cathelineau, l'ancien voiturier colporteur, que cet honneur insigne troubla dans son humilité héroïque. L'égalité régnait bien moins dans l'armée républicaine que dans l'armée vendéenne ; ici les rangs avaient disparu ; on ne savait pas quel officier était noble, quel autre ne l'était pas ; le mérite seul assignait la place. Les priviléges et les faveurs deviennent impossibles là où chacun doit vigoureusement payer de sa personne. La Rochejaquelein, vêtu comme ses camarades d'une simple veste et d'un pantalon, mettait des mouchoirs rouges à sa tête,

à son cou, à sa ceinture; cette couleur le désignait aux coups des républicains; tous les officiers vendéens adoptèrent alors les mouchoirs rouges; les bleus appelaient les Vendéens les *brigands*.

Charette, ainsi que nous l'avons raconté, commandait sur les côtes; il était resté jusque-là étranger à la grande armée vendéenne. Il accueillit les ouvertures de Lescure lorsqu'il fut question d'attaquer Nantes; c'est de Nantes que partaient les expéditions républicaines contre Charette; la prise de cette ville importait à sa propre sûreté; il convint d'attaquer par la rive gauche de la Loire. La défense de Nantes était confiée aux généraux Canclaux et Beysser. Lescure et la Rochejaquelein gardaient Saumur; Cathelineau parut devant Nantes avec huit mille hommes à peine. Malgré l'inégalité des forces, il était entré dans la ville et tenait la victoire, lorsqu'une balle l'atteignit à la poitrine; dix-huit heures de combat acharné ne purent réparer le mal qu'avait fait à l'armée la mortelle blessure du général en chef. Nantes échappa ainsi à la bravoure des Vendéens; les Nantais s'étaient d'ailleurs fort bien défendus. Cathelineau mourut, de sa blessure, le 14 juillet 1793. Un de ses parents se présenta au peuple assemblé autour de la demeure de l'illustre général, et dit : « Le bon Cathelineau a rendu l'âme à « Celui qui la lui avait donnée pour venger sa gloire. » Quelle plus belle oraison funèbre que ces simples paroles ! Trois frères, quatre beaux-frères et seize cousins germains du général Cathelineau ont péri sur les champs de bataille de la Vendée : riches offrandes au génie religieux et monarchique. Cathelineau avait laissé un fils; Louis XVIII le nomma porte-drapeau dans un régiment de sa garde; pourquoi le roi ne

nomma-t-il point pair de France le fils de Cathelineau ?

L'incendie du château de Clissan, appartenant à Lescure, et du château de la Duberlière, appartenant à la Rochejaquelein, excita la fureur des Vendéens ; à la reprise de Châtillon, ils souillèrent leur triomphe par des cruautés ; l'autorité de Lescure n'arrêta qu'avec peine ces représailles. La nomination de d'Elbée au grade de général en chef ne porta pas bonheur à l'armée catholique ; elle perdit deux batailles à Luçon ; la seconde, où Charette et Lescure rivalisèrent d'intrépidité, coûta quinze cents soldats aux Vendéens ; l'impéritie de d'Elbée amena la déroute.

On a dit que l'Angleterre favorisa le soulèvement des Vendéens et qu'elle les aida : c'est une erreur ; la Vendée n'eut rien de commun avec Pitt et Cobourg. Ce fut seulement en 1795 que l'Angleterre tourna de ce côté sa pensée ; elle voyait la coalition s'affaiblir, et songea alors à tirer parti des soldats de Charette et des chouans de la Bretagne. Les Anglais ne savaient pas le premier mot de cette guerre. Les dépêches de M. Dundas et du gouvernement de Jersey, apportées par M. de Tinténiac dans deux pistolets où elles servaient de bourre, étaient adressées au perruquier Gaston, tué au commencement des luttes du Bocage, et qu'on croyait l'Agamemnon de la Vendée ; ces dépêches demandaient pour qui et pourquoi on se battait ; elles offraient des secours pour un débarquement. M. de Tinténiac n'ajoutait pas foi à la sincérité de ces ouvertures ; il doutait de la bonne foi du gouvernement anglais, qui défendait sous peine de mort le débarquement des émigrés sur les côtes de la Bretagne. On répondit, mais avec peu de confiance ; M. de Tin-

téniac perdit la dépêche dans la mer. Ce fidèle et courageux messager brava plus d'une fois la mort dans les mystérieux voyages où il servait d'intermédiaire entre la Vendée et l'Angleterre. Quant à l'Autriche et à la Prusse, elles s'occupaient des Vendéens bien moins encore que le cabinet de Saint-James. Lorsque la coalition reprit Mayence, Valenciennes et Condé, elle ne songea pas à stipuler que les garnisons de ces places ne pourraient aller combattre les populations armées pour Dieu et le roi; l'arrivée de ces républicains aguerris changea la face des événements. A partir de ce moment, la lutte vendéenne ne cesse pas d'être héroïque; mais elle est souvent malheureuse.

Les quatorze mille Mayençais, commandés par Kléber, frappèrent des coups décisifs; deux cent quarante mille hommes cernaient le pays insurgé. Bonchamps, Lescure, la Rochejaquelein, Stofflet, multipliaient les merveilles d'armes. Vaincus à Cholet, les Vendéens passèrent la Loire; ils comptaient sur le soulèvement des Bretons; ils ne devaient rencontrer que des désastres; en quittant le lieu natal, leur cœur s'attristait; ils perdaient leurs forces; et puis, comment vaincre en traînant après soi une multitude de femmes, d'enfants et de vieillards? La mort de Bonchamps, qui connaissait le pays où l'on allait entrer, fut un malheur doublement senti.

Dans cette terrible bataille de Cholet, le 17 octobre, où d'Elbée fut blessé mortellement, Bonchamps reçut à la poitrine une balle qui ne lui laissa que vingt-quatre heures de vie. Il expira le 18 octobre; un grand acte d'humanité marqua son dernier jour : cinq mille républicains étaient enfermés dans l'abbaye de Saint-Florent; les Vendéens demandaient la mort des pri-

sonniers pour venger leur général expirant; déjà des canons étaient braqués contre l'édifice; Bonchamps, à son heure suprême, ordonna qu'il fût fait grâce aux cinq mille prisonniers. « Grâce ! grâce ! Bonchamps « l'ordonne, » s'écriait-on de toutes parts; et cet acte de miséricorde couronna magnifiquement la fin du héros chrétien. Un aussi solennel exemple de générosité compatissante n'empêcha point les républicains d'exhumer le corps de Bonchamps et de lui trancher la tête pour l'envoyer à la Convention : le héros était payé de sa miséricorde par une atrocité commise sur son cadavre. La Rochejaquelein, blessé à Martigné, portait le bras droit en écharpe; son intrépide activité n'en était point diminuée. On le nomma général à la place de Lescure, gravement blessé à la tête, à la Tremblaye, entre Mortagne et Cholet. Lescure, porté sur une charrette, suivit l'armée, au milieu d'horribles souffrances, à Ingrande, Candé, Segré, Château-Gonthier, Laval, et mourut entre Ernée et Fougères, le 3 novembre 1793, âgé de vingt-sept ans. On trouva sur son corps les marques du cilice. Il était le plus instruit, le plus pieux et le plus humain des chefs vendéens. Il y a quelque chose d'étrange à pouvoir dire d'un chef aussi brave, et dans une pareille guerre, que nul homme ne reçut la mort de sa main.

L'armée vendéenne sur la rive droite de la Loire comptait encore trente mille hommes en état de combattre. Les Bretons, avec leurs longs cheveux et leurs habits de peaux de chèvre, l'accueillaient bien; mais le pays ne se soulevait que faiblement, et les forces vendéennes grossissaient peu. La bataille entre Château-Gonthier et Laval fut merveilleuse; la Rochejaquelein y triompha des Mayençais et de tous ces soldats

qui avaient vu de grandes journées sur les frontières du Nord. Les Vendéens reçurent à Fougères une flatteuse lettre du roi d'Angleterre apportée dans un bâton creux. Les résolutions flottaient incertaines. Le prince de Talmont, courageux comme tous ceux de sa race, voulait qu'on marchât sur Paris; d'autres demandaient une expédition sur Rennes; Bougon, procureur-syndic du Calvados, vint proposer de se diriger vers la Normandie agitée par la voix des girondins proscrits. Mais ces projets n'étaient pas du goût des paysans vendéens; ils ne voulaient se battre que chez eux, ils ne gardaient leur énergie que sur la terre natale. Après l'inutile attaque de Granville, dont la prise eût mis les royalistes en rapport avec les forces anglaises, on revint vers la Loire; la Rochejaquelein fut admirable à Pontorson, à la Flèche; il fit là ses grands signes de croix avec lesquels il abordait les grands périls. Il s'avança vers le Mans, espérant y soulever des amis. Mais il n'est donné à aucune force de réaliser l'impossible. Le général Marceau, à la tête de troupes formidables, attendait les Vendéens découragés et manquant de vivres. La déroute du Mans, le 13 décembre, fut la dissolution de cette armée qui était devenue le principal souci de la Convention. A Ancenis, la Rochejaquelein, cherchant des barques pour faire passer la Loire à son armée, fut surpris par une patrouille républicaine et jeté sur la rive gauche avec le désespoir au cœur. Séparée de son chef, l'armée vendéenne fugitive acheva de disparaître à la bataille de Savenay. La Rochejaquelein et ses trois compagnons, Stofflet, Beaugé et Langerie, s'enfoncèrent dans le pays, vivant du pain qu'ils enlevaient à des ennemis isolés, menacés chaque jour par des périls nouveaux. Huit cents Vendéens,

qui avaient reçu de Charette un mauvais accueil, venaient de l'abandonner pour se placer sous les ordres de Henri. Avec cette troupe il soutint trois fois l'attaque du général Cordelier, commandant une de ces colonnes *infernales* qui promenaient sur la Vendée une affreuse dévastation. Durant l'hiver de 1794, la Rochejaquelein cherchait la mort les armes à la main; les souvenirs du Mans et d'Ancenis lui rendaient la vie pesante. Cette mort, qu'il eût voulu rencontrer dans la gloire des batailles, il la reçut des mains d'un meurtrier, le 4 mars 1794. Un grenadier républicain auquel il voulait faire grâce tira sur la Rochejaquelein à bout portant; le héros, atteint d'une balle au front, tomba mort. A vingt et un ans, il s'était trouvé généralissime d'une armée sortie de terre aux cris de l'enthousiasme et de la foi; en dix mois il remporta seize victoires. La Rochejaquelein, sur les champs de bataille, avait le coup d'œil des grands capitaines et oubliait ses vingt ans; dans les conseils il reprenait la timidité du jeune âge et n'osait pas vouloir : c'était la modestie de l'héroïsme. Il n'est point de plus brillante figure épique; sa courte vie guerrière fut comme une apparition glorieuse. Nous l'avons appelé l'Achille de la Vendée; les soldats vendéens l'appelaient tout simplement *monsieur Henri*.

Nous ne suivrons point Charette attaquant victorieusement l'île de Noirmoutier, pressé ensuite par le général Haxo, et sillonnant le bas Poitou en chef aventureux de guerre civile; passant et repassant la Sèvre, concourant à la mort de Marigny que Stofflet fit fusiller, détruisant dans un beau triomphe le camp républicain de Frétigné, et gagnant en importance et en gloire. Après le 9 thermidor, la république offrit une amnistie

aux Vendéens. Au commencement de 1795, Charette traita de puissance à puissance avec la Convention, qui ne demandait rien tant que la pacification de la Vendée; mais ce traité, qui reconnaissait en France une sorte de gouvernement distinctif du gouvernement du pays, n'avait pas un grand sens et ne pouvait avoir de portée. La Convention s'y montrait lasse de la guerre, et pourtant la guerre seule pouvait trancher les difficultés. Charette, dont on s'occupait en Europe, fut mêlé alors aux plans et aux espérances de l'émigration; il reprit les armes pour favoriser une descente en Bretagne.

L'histoire a redit le désastre de Quiberon. La petite armée des émigrés, partie de Southampton, se composait de trois mille hommes, reste du régiment Loyal-Émigrant, des régiments d'Hervilly, d'Hector, de Dudresnay, et du corps d'artillerie du colonel Rotalier. Protégée par trois vaisseaux de guerre et six frégates, l'expédition que commandait M. de Pusaye débarqua dans la baie de Quiberon. Les chefs ne s'entendaient point; il perdirent un temps précieux, dont sut profiter le jeune et brillant général Hoche. C'était au mois de juillet 1795; neuf cents hommes de vieilles troupes amenés par le comte de Sombreuil, et douze cents paysans venus du port d'Orange sous les ordres du comte de Vauban, auraient donné d'heureuses chances à la lutte royaliste s'il y avait eu là un la Rochejaquelein, un Lescure ou un Bonchamps pour commander. Une telle expédition, bien concertée, eût été capable d'assurer le triomphe aux insurrections de la Vendée, de l'Anjou, du Poitou, de la Bretagne, de la Normandie; le choix du lieu promettait le succès. Mais la précipitation et l'inhabileté rendirent la bravoure inutile

et commencèrent les revers; la trahison et puis la violation de la foi jurée firent le reste. Par une nuit orageuse, trois cents républicains, munis du mot d'ordre qu'avait livré le déserteur David[1], et revêtus des capotes de soldats royalistes tués au combat du 16 juillet, surprirent le fort de Penthièvre, dont la garnison passa à l'ennemi ou mit bas les armes. Le 21 juillet, la déroute des royalistes fut complète, malgré le feu protecteur de la corvette anglaise *le Lark*. La mer donna la mort à beaucoup de malheureux qui lui demandaient un refuge. Les Anglais repoussèrent inhumainement beaucoup de fugitifs. La plage de Quiberon a gardé la tradition de cette inhospitalité britannique. La capitulation offerte par Sombreuil, consentie par le général Humbert, fut méconnue par Tallien et Blad, commissaires de la Convention. On fusilla impitoyablement les émigrés. Le dévouement illustre de Sombreuil ne le protégea point; conduit à Vannes, une commission militaire l'envoya à la mort : il avait vingt-six ans. Le courageux d'Hervilly reçut à Quiberon une blessure mortelle. Puisaye, laissant l'armée, s'était jeté dans une barque et réfugié sur un vaisseau anglais; triste souvenir pour son nom ! Ce fut près d'Auray que tombèrent les victimes de la barbarie de la Convention; le lieu du supplice a pris le nom de *Champ des Martyrs;* un monument inauguré en 1829 honore leur mémoire et s'élève contre le crime de leurs bourreaux.

[1] Le sergent David, en trahissant l'armée royaliste au profit des républicains, voulut se venger des souffrances de sa captivité chez les Anglais. A quoi pensaient les royalistes en envoyant de tels hommes pour l'accomplissement de leurs desseins?

Charette devint féroce après l'affaire de Quiberon; les représailles furent sa politique. Les princes, les émigrés et les Anglais qui n'avaient rien fait pour la grande armée vendéenne, entretenaient Charette dans les plus belles espérances. Le comte d'Artois avait débarqué à l'Ile-Dieu; il appelait le chef vendéen le *sauveur de la monarchie*. Le général Hoche, à la tête de l'armée de l'Océan, muni de pouvoirs immenses, conquit le pays par d'habiles manœuvres, et changea les plans royalistes en mécomptes. La Vendée était lasse; Charette se trouva traqué sur un étroit espace; on fit une guerre de buissons pour atteindre le général vendéen, qui avait refusé noblement son libre passage en Angleterre et un million. Pris, blessé et presque mourant, dans un taillis comme une bête fauve, entre Montaigu et Belleville, le 25 mars 1796, il fut conduit à Nantes au milieu des joyeux transports de l'armée républicaine; et fusillé le 29 mars. Lui-même voulut commander le feu. Il demanda un prêtre pour mourir chrétiennement. Vingt-cinq jours auparavant, Stofflet, trahi et livré, avait subi à Angers un sort pareil.

Les grands chefs de l'armée vendéenne sont formés sur le type des Machabées, sur le type de Godefroy et de ses compagnons; tel n'était point le caractère de Charette. Génie taillé pour la guerre civile, passant de l'horreur d'un champ de bataille à une joyeuse vie, dur envers ses officiers, cruel envers l'ennemi, ferme, opiniâtre, plus capable d'idées politiques que d'enthousiasme, Charette est à la brillante chevalerie des la Rochejaquelein et des Lescure ce que Louis XI est à Louis IX.

La résistance ne mourut pas avec Charette et Stofflet. Des dévouements et des courages se rencontrè-

rent encore au service d'une noble cause. L'année 1799 eut sa campagne qui assurément ne fut pas sans gloire; nous pourrions en détacher plus d'un épisode intéressant; le coup de main sur Nantes, négligé par les historiens, mérite particulièrement notre attention. L'attaque fut conduite par un chef habile et vaillant autant que modeste, le général d'Andigné, qui s'appelait alors le chevalier de Saint-Gemmes : il avait pris une très-honorable part à la campagne de 1796. Au mois d'octobre 1799, le général Grigny commandait à Nantes; il était sorti de la ville pour marcher en personne sur Candé; tandis qu'il s'éloignait, deux mille hommes, qu'il ne voyait pas, s'avançaient vers Nantes, sous les ordres de MM. d'Andigné et de Châtillon. Ceux-ci, apprenant que la ville est dépourvue de la plus grande partie de sa garnison, ne se laissent arrêter ni par le mauvais état de leur petite troupe, nouvellement levée, ni par les cent vingt mille âmes renfermées dans la place; ils songent à s'en emparer. Ils arrivent à quatre heures du matin à la porte de Rennes, qui n'était défendue que par une barrière de péage. Un épais brouillard avait dérobé leur marche; la sentinelle se promenait à quelques pas d'eux sans les apercevoir encore. Le général d'Andigné confia à deux hommes le soin de mettre la main sur elle, avec recommandation de ne pas tirer; mais la sentinelle ayant crié : *Qui vive?* et ayant fait feu, fut tuée sur-le-champ. Le corps de garde prit les armes; sa résistance dura peu; les soldats qui échappèrent à la mort coururent donner l'alarme à la ville.

Le silence sous le drapeau ne s'obtient que par une grande habitude de la discipline; ce fut en vain que

le général d'Andigné le prescrivit à sa petite troupe, elle criait à tue-tête : *Vive le roi!* Le général, comprenant qu'elle avait besoin de s'exciter, fut obligé de faire battre la charge dans une surprise de nuit. Toutefois il prit ses précautions; voulant s'assurer une retraite au besoin, il fit garder la porte de Rennes; il établit un autre détachement à la porte de Vannes, un troisième sur le pont de la Loire pour empêcher la communication entre les deux parties de la ville. En dehors de ces détachements, tout était confusion; le même désordre régnait parmi les républicains. La plupart de ceux qui s'étaient soudainement armés appartenaient à la garde nationale; les jacobins s'étaient montrés les premiers. « Aussi leur perte, dit le géné-« ral d'Andigné[1], porta principalement sur les plus « fieffés scélérats de la ville. » La fumée de la poudre avait ajouté à l'obscurité du brouillard et de la nuit; pour se reconnaître, on se prenait au collet, et l'on se demandait si l'on était bleu ou chouan. Un officier royaliste traversa un détachement ennemi, se croyant au milieu des siens. Un tambour républicain battit longtemps la générale à côté d'un tambour royaliste qui battait la charge.

La troupe de M. d'Andigné était victorieuse; mais il redoutait le lever du jour, qui devait révéler le petit nombre et le désordre des chouans. « Trente cavaliers « qui nous eussent résolûment chargés en cet état, » a dit le général d'Andigné[2], « auraient sabré nos « hommes avant que nous eussions pu les rallier. » Il en fit la remarque à M. de Châtillon, qui se décida à

[1] Mémoires inédits.
[2] *Ibid.*

ordonner la retraite. Celui-ci, faute de pouvoir réunir son monde, avait dû renoncer au dessein de délivrer des officiers royalistes enfermés dans une maison d'arrêt; mais un capitaine royaliste, nommé *Tête-Carrée,* força, au centre de la ville, la prison du Bouffé, qu'il connaissait bien lui-même, et rendit la liberté à des détenus, dont la plupart étaient prêtres. Le coup de main sur Nantes ne coûta aux chouans que trois hommes; ils reprirent en bon ordre le chemin de Segré, sans répondre à des coups de fusil tirés de loin par quelques républicains nantais. L'affaire fit beaucoup de bruit; son effet fut considérable sur l'opinion, et l'Angleterre en prit une meilleure idée de la situation des royalistes. Il était plus facile au général d'Andigné de s'emparer de Nantes que de s'y maintenir; mais si, au lieu d'une poignée d'hommes, il avait pu disposer d'une force suffisante, il aurait conservé Nantes et trouvé dans sa conquête assez d'argent, d'armes et de munitions pour donner à la guerre une autre tournure. Le succès de son agression sur un point aussi important força les républicains à rester dans leurs garnisons et à abandonner les campagnes aux chouans. L'histoire des expéditions vendéennes ressemble parfois à un roman héroïque; l'attaque de Nantes au mois d'octobre 1799 nous apparaît comme un drame qui dure trois heures, et le général d'Andigné en est le héros.

Nul plus que nous n'admire la piété courageuse, le saint enthousiasme, la grande énergie des combattants vendéens; malgré notre aversion pour les guerres civiles, nous pensons que cette lutte restera comme une des plus illustres pages de notre histoire; car les Vendéens se battaient pour ce qu'il y a de plus

cher et de plus profond dans l'homme : la liberté des croyances, l'indépendance de leur foi. Au milieu d'une révolution entreprise pour ressaisir des libertés et des droits perdus, peut-on condamner des hommes qui préfèrent la mort à l'oppression de leur conscience, à la répudiation de leur culte religieux ? Ce serait condamner les martyrs de tous les temps, et donner un bill d'indemnité à la tyrannie. Mais nous disons qu'on a méconnu le caractère de la guerre vendéenne en lui supposant la puissance de restaurer la monarchie en France ; cette guerre était essentiellement défensive ; les Vendéens ne voulaient pas d'un régime qui leur enlevait leur religion ; on alla les forcer chez eux ; ils résistèrent, ils s'armèrent, ils furent victorieux. Ils ne combinaient leur résistance ni avec les insurrections du Midi, ni avec celle de Lyon, ni avec les puissances coalisées ; ils étaient eux-mêmes, et ne demandaient qu'à rester chez eux. Il est impossible d'accomplir quelque chose de général et de lier des opérations décisives avec des paysans qui n'ont pas la force de s'éloigner de leurs clochers. La guerre vendéenne, essentiellement défensive, comme nous l'avons dit tout à l'heure, était essentiellement locale. Toute la vérité est là.

L'insurrection vendéenne aurait pu servir les plans de restauration monarchique, et voici comment : c'est en occupant les forces républicaines et en rendant plus facile la marche des puissances coalisées. Mais l'Europe a prouvé qu'elle se souciait assez peu de la monarchie française. Le 12 juillet 1793, la garnison de Condé, affamée par les Autrichiens, avait capitulé ; Mayence, le boulevard de l'Allemagne, où le brave général Meusnier fut emporté dans sa gloire ; Mayence,

dont la résistance excita l'admiration de l'Europe, s'était rendue aux Prussiens le 19 juillet; et, six jours après, Valenciennes succombait aussi après des combats terribles. Si une restauration monarchique eût été dans les vœux de la coalition, qui donc aurait pu empêcher le prince de Cobourg, le général Clairfayt, le duc d'York, Wurmser, le colonel Mack, de marcher alors sur Paris? Quelle puissance eût alors sauvé la Convention, ainsi menacée au dehors par des armées victorieuses et à l'intérieur par la formidable Vendée, par les insurrections de Lyon, du Midi et de la Normandie? Mais, nous le répétons, l'Europe ne songeait ni à Louis XVII ni à Louis XVIII. A la grande indignation des émigrés, dont elle trompait le courage, et des Vendéens, dont elle contemplait de loin les exploits, la coalition ne doutait pas que les déchirements intérieurs n'amenassent le démembrement de notre pays, et avait plus de confiance dans nos discordes que dans ses victoires. De plus, la coalition était divisée d'intérêts; la Prusse et l'Autriche craignaient de se faire l'une à l'autre une trop belle part et ne se pressaient pas d'agir; sans l'intervention active de l'Angleterre, qui ne perdait pas de vue nos colonies, ces jalousies auraient plus d'une fois rompu le faisceau européen. Les États, au XVIIIe siècle, étaient trop corrompus pour des croisades de principes; on n'y rencontre que des pouvoirs qui avaient des revanches à prendre, et des cupidités qui voulaient profiter de nos malheurs. L'Espagne seule se montrait sœur de l'ancienne France monarchique; au mois de juin 1793, le général Ricardos conduisit vigoureusement ses troupes jusqu'aux portes de Perpignan. Charles IV faisait son

devoir; la république fit le sien en rejetant l'armée espagnole par delà les Pyrénées.

Nous avons franchi les dates dans ce chapitre, pour que les événements de la Vendée apparussent en un seul et même tableau. Nous allons reprendre notre récit.

CHAPITRE XIX

Charlotte Corday, sa condamnation, sa mort. — Fêtes en l'honneur de Marat. — Le comité de salut public. — Fête du 10 août 1793. — Le *maximum*. — La loi des suspects. — Les malheurs de la ville de Lyon. — Procès, condamnation et mort de Marie-Antoinette. — Dévastation des tombeaux de Saint-Denis. — Condamnation, dernier jour et mort des vingt-deux girondins. — Comment finissent d'autres députés proscrits. — Mort du duc d'Orléans; ses derniers moments.

1793

Les girondins, vaincus le 2 juin, s'étaient pour la plupart dispersés, cherchant partout des vengeurs, faisant appel aux ennemis de la Convention. Buzot, Louvet, Pétion, Barbaroux, Guadet et d'autres parcoururent les départements de l'Eure et du Calvados. Évreux et Caen devinrent des foyers de conjuration contre la Montagne. Quatre à cinq mille insurgés, dans les rangs desquels on comptait quelques centaines de chouans, rencontrèrent, le 13 juillet 1793, les troupes de la Convention à Pacy-sur-Eure, et prirent la fuite aux premiers coups de canon, malgré les courageux efforts de Wimpfen et de Puisaye.

Deux jours après cette ruine des plans de Buzot et de ses amis, une jeune fille de Normandie, belle et

pure, décidée à donner sa vie pour une idée libératrice, se présentait chez Marat, rue des Cordeliers (aujourd'hui rue de l'École-de-Médecine), le trouvait au bain et lui plongeait un couteau dans le cœur. Marie-Anne-Charlotte de Corday d'Armans, née le 27 juillet 1768 dans une chaumière des Ligneries (arrondissement d'Argentan), grand caractère de femme, la Judith de la Révolution, s'était nourrie des leçons sévères de l'antiquité et des mémorables exemples de dévouement à la liberté romaine; descendante au quatrième degré de Marie Corneille, l'aînée des sœurs de l'auteur de *Cinna,* elle avait dans l'âme quelque chose de ce mâle génie, quelque chose des héros que le poëte a livrés à l'admiration de l'univers. Émue des plaintes des girondins proscrits, elle s'était sentie entraînée à l'accomplissement d'un grand dessein; éloignée des pensées chrétiennes, exclusivement occupée des histoires antiques, elle oubliait qu'on ne doit pas même sauver son pays au prix d'un crime, et que l'assassinat est toujours l'assassinat, quelque sublime qu'en soit le but. Toutefois nous ne sommes pas de ceux qui veulent comparer, même du plus loin possible, l'héroïque fanatisme de Charlotte Corday au sanguinaire et stupide fanatisme de Marat; la profonde diversité des sentiments et des natures détruit toute ressemblance entre la grande action de la jeune fille et le besoin d'hécatombes humaines devenu l'unique vie du féroce lépreux.

Interrogée par le tribunal révolutionnaire, Charlotte Corday répondit sans trouble et sans remords, accepta pour elle seule la responsabilité de son œuvre, et s'en glorifia. « Le monstre! il me prend pour « un assassin! » s'écria-t-elle indignée en entendant

Fouquier-Tinville lui faire observer que le coup porté de haut en bas indiquait une main habile[1]. Son défenseur Chauveau-Lagarde se borna à quelques mots qui lui valurent la reconnaissance de l'héroïne. « Je « vous remercie, Monsieur, lui dit-elle, du courage « avec lequel vous m'avez défendue d'une manière « digne de vous et de moi. Ces messieurs (en parlant « des juges du tribunal révolutionnaire) m'appren- « nent que mes biens sont confisqués. Mais je puis « vous donner encore un grand témoignage de ma « reconnaissance : je vous prie de payer pour moi ce « que je dois à la prison (36 livres) ; et je compte sur « votre générosité[2]. » Elle s'attendait à un arrêt de mort, et le reçut sans émotion. Dans une *Adresse aux Français,* récemment publiée pour la première fois, Charlotte les conviait à anéantir la Montagne, ne se croyait pas plus coupable que ne le fut Alcide en détruisant les monstres, et défiait les jugements de l'avenir avec des vers tirés de la tragédie de *la Mort de César*. Elle écrivit à Barbaroux une lettre qui racontait son voyage de Caen à Paris, ses premiers

[1] On trouva sur Charlotte Corday cent cinquante livres en argent, cent quarante livres en papier-monnaie, une montre d'or portant le nom de Dubosc, horloger à Caen, la clef de sa malle, un dé à coudre en argent, un peloton de fil blanc, et la gaîne, façon de chagrin, du couteau qu'elle avait acheté au Palais-Royal le matin 13 juillet et payé quarante sous. La gaîne était dans son sein ainsi que deux papiers attachés ensemble avec une épingle : l'un son extrait de baptême, l'autre un projet manuscrit d'adresse aux Français.

[2] Nous avons sous les yeux ces paroles écrites de la main même de Chauveau-Lagarde. Quand le bourreau entra dans la prison de Charlotte, il la trouva écrivant tranquillement une lettre à M. Doulcet de Pontécoulant, qu'elle avait d'abord choisi pour défenseur : elle lui reprochait un lâche refus. Charlotte ignorait que M. de Pontécoulant n'avait reçu ni sa demande ni la communication de l'accusateur public.

efforts pour atteindre à Marat. Elle aurait voulu frapper le monstre à la Convention sur la cime de la Montagne; mais le misérable n'y allait plus. Marat dit à Charlotte que dans peu de jours il ferait guillotiner tous les girondins réfugiés à Caen; ce fut en ce moment qu'elle le frappa. La lettre à Barbaroux est étonnante de sang-froid, de fermeté, de patriotisme. Dans un billet adressé à son père, Charlotte lui demande pardon, le console et confie l'honneur de son nom à la vérité de ce vers immortel :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud [1] !

Un peintre avait rapidement commencé le portrait de Charlotte devant le tribunal, et la jeune accusée, qui s'en était aperçue, avait favorisé par ses attitudes le désir de l'artiste. Cette scène de l'artiste et de la victime à la dernière heure saisit l'imagination. Nous avons lu une lettre du 15 juillet, adressée *aux citoyens composant le comité de sûreté générale,* où l'héroïne demandait un peintre pour laisser son portrait à ses amis *comme marque de souvenir,* et aussi pour satisfaire à la curiosité qui fait rechercher l'image des *grands criminels.* Charlotte songeait à la postérité; elle voulait livrer son visage aux siècles comme une médaille de patriotisme. Dans le trajet de la Conciergerie à l'échafaud, plus d'un cœur muet et caché admira la jeune fille, les mains liées sur le dos, vêtue de la chemise rouge, les cheveux coupés, gardant encore son bonnet normand.

[1] *Le comte d'Essex,* tragédie de Thomas Corneille, acte IV, scène III.

Cette populace de Paris, dont les joies sauvages accompagnèrent toutes les victimes de la Révolution, lui fit une escorte de ses hurlements; la jeune condamnée, avec sa fière et rayonnante beauté, était sur la funèbre charrette comme sur un char de triomphe; elle opposait aux huées de la multitude un tranquille et dédaigneux sourire. Charlotte se livra doucement à la hache; sa tête tomba. Un valet du bourreau, prenant cette tête pour la montrer au peuple, eut l'atroce idée de la souffleter. On dit qu'alors les joues de la victime rougirent: quelque chose comme un sentiment d'indignation animait une dernière fois ce visage outragé! L'histoire n'offre point un caractère de femme plus ferme et plus résolu que celui de Charlotte Corday. La morale réprouve ce coup de couteau, quoiqu'il ait mis fin aux jours d'un scélérat; mais elle ne défend pas de reconnaître une grande âme dans la jeune fille qui se dévoue aussi intrépidement à la délivrance de son pays. « J'ai tué un homme pour en sauver cent « mille, » disait-elle. Charlotte ne songeait ni au royalisme, ni aux intérêts républicains. « Quel triste « peuple pour former une république! » écrivait-elle à Barbaroux. « J'ignore, » avait-elle dit dans son *Adresse aux Français*, « si le Ciel nous réserve un « gouvernement républicain. » Ce n'est pas au nom d'un parti, mais au nom de l'humanité, que Charlotte se leva; son poignard vengea une seule cause, la cause de l'humanité, dont Marat violait tous les droits. Un jeune républicain d'Allemagne, Adam Lux, avait vu l'héroïne au tribunal et sur la charrette, et lui avait voué une tendre et ardente admiration; il osa publier son apologie, et paya de sa tête ce téméraire enthousiasme.

Pendant que Charlotte rencontrait l'échafaud, et que des regards immondes interrogeaient ses restes pour y chercher un démenti contre sa vertu, le cadavre embaumé de Marat, exposé dans l'église des Cordeliers, recevait les solennels hommages de toutes les sections de Paris; on apportait des fleurs et des couronnes d'immortelles. La Convention décréta qu'elle assisterait en corps aux funérailles de l'*ami du peuple,* dont le peintre David fut l'ordonnateur. On ensevelit les dépouilles de Marat dans la cour des Cordeliers, en attendant qu'on leur ouvrît les portes du Panthéon. L'apothéose de ce misérable est un des plus incroyables souvenirs de la Révolution; on est saisi de tristesse et de pitié à la vue de tant de démence. Le tombeau de Marat devint un autel; son image, un objet pieux qu'on retrouvait partout. Dans un abominable délire, un orateur des Cordeliers compara le *cœur de Marat* au *cœur de Jésus*, et ce n'est pas le cœur de Jésus qui obtint les préférences: *Non hunc, sed Barabbam.* Des places, des rues, des noms de cités et de ports de mer reçurent le nom de Marat; on imposa ce nom à des fleuves et à des montagnes; Montmartre fut appelé *Mont-Marat;* Dieu, chassé du ciel et de la terre, était remplacé par Marat; la France ne retentissait que d'hymnes en l'honneur de Marat; sur tous les points du pays on lui élevait des tombeaux et on célébrait des fêtes à sa gloire. Nous avons sous les yeux un *Récit* de la *fête civique en mémoire de Marat,* de l'*inauguration de son buste* et de *celui de Lepelletier, à la société des sans-culottes à Bourg-Régénéré* (Boug-en-Bresse), fait par le maire de la ville le 20 brumaire an II de la république *une, indivisible et démocratique.* La foule des hommes, des femmes,

des enfants et des jeunes filles, marchait au son de la musette et au bruit du canon *avec cet ordre que dicte la simple nature;* les plus étranges emblèmes ornaient le cortége; on prononça des discours en faveur des maratistes, *amis de la nature première, des peuples opprimés et esclaves;* on chanta des couplets sur l'*ami Marat;* chacun avait porté son dîner; on dîna dans l'église de Brou[1]. Cette fête, que nous indiquons à peine, nous donne une idée de toutes celles qui se célébrèrent dans des milliers de communes de France. Notre pays, en déifiant le prédicateur du meurtre en masse, devait effrayer l'univers. Hébert fit accepter à la Convention l'idée que Marat *avait plus de droits dans le ciel que tous les saints qu'elle en avait bannis pour jamais.* Le ciel chrétien détruit et le ciel de Marat mis à sa place, quelle épouvantable démence[2]!

[1] « Le citoyen D*** a proposé un toast en mémoire de Marat, et l'a porté ainsi :

Attention.
Préparez les urnes.
Versez et comblez les urnes.
Alignez les urnes.
Laissez fumer l'encens en mémoire de Marat.
Serrez les urnes,
Élevez-les à la grande voûte,
Reportez-les au chœur.
Approchez de la tombe,
Versez des larmes,
Épuisez vos pleurs.
Alignement.

« Reposez l'urne sur le catafalque avec unité et indivisibilité, en trois temps égaux. Recueillez-vous, sans-culottes, et applaudissez : Marat est heureux; Marat, notre ami, est mort pour la patrie. »

[2] Un journal n'a pas craint, en 1847, d'admettre dans les colonnes de son feuilleton un roman inédit de Marat: c'étaient des fleurs qui avaient poussé dans le sang.

Le 31 mai avait rendu muette la tribune de la Convention; Octave avait proscrit Cicéron; on ne parlait plus à la Convention; on y gouvernait. Attaquée au dehors et au dedans, environnée d'ennemis de toutes parts, haïe et maudite, la Convention ne pouvait plus se soutenir que par un moyen, la dictature; mais, pour le malheur de notre patrie, ce fut la dictature de l'iniquité et de la terreur. Le comité de salut public sans président devint toute la Convention, tout le gouvernement. Ses membres étaient : Robespierre, Saint-Just, Barrère, Couthon, Hérault de Séchelles, Thuriot, Robert Lindet, Jean-Bon-Saint-André, Carnot, Prieur (de la Côte-d'Or), Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes. Danton n'y figure point; il s'isolait alors, et, confiant dans sa force, il attendait que l'empire allât le chercher. Chacun des membres du comité de salut public avait ses attributions particulières : à Robespierre, l'inspection générale; à Couthon, la police; à Robert Lindet, l'administration des subsistances; à Carnot, la guerre; à Prieur, l'administration militaire; à Hérault de Séchelles, les affaires étrangères; à Jean-Bon-Saint-André, la marine. Les autres membres tenaient la plume pour les rapports du comité, ou pour entretenir dans les provinces le feu des opinions.

L'anniversaire de la prise des Tuileries parut une occasion heureuse pour réchauffer l'esprit public. On voulait aussi proclamer l'acceptation, la durée immortelle de la constitution de 1793, ce code de démocratie irréalisable qui ne devait pas même être essayé. Il y eut donc une fédération le 10 août 1793; la commune et les jacobins firent le meilleur accueil aux quatre-vingt-six envoyés des assemblées primaires, et se

mirent en frais pour gagner les départements dans leurs personnes. La fête du 10 août 1793 ne fut pas une des moins mémorables de la Révolution. Une statue colossale de la Nature s'élevait autour des débris de la Bastille; de ses mamelles s'échappaient des eaux limpides; Hérault de Séchelles offrit à la Nature l'*expression de l'amour éternel des Français pour ses lois,* prit de l'eau dans une coupe, l'approcha de ses lèvres, et la fit passer ensuite aux mains des fédérés et des vieillards. Le cortége se rendit à la place de la Révolution, où des sceptres, des couronnes et des écussons furent brûlés au pied de la statue de la Liberté. Une grande image du peuple français, placée devant les Invalides, arrêta la multitude, qui s'en alla achever la fête au Champ-de-Mars, en face de l'autel de la Patrie.

Le peuple, qu'on repaissait ainsi des images de sa force, était la proie de la misère. L'absurde et désastreuse loi du *maximum* avait détruit dans sa source l'activité commerciale. Ce prix qu'on ne pouvait dépasser dans la vente du pain, du vin, de la viande, du sel, des grains, de la farine, des fruits, des légumes, du beurre, du bois, du charbon, du chanvre, du lin, du cuir, des salaisons, des draps, de la laine, du coton, condamnait les marchands à la ruine et aggravait la situation générale. Le décret contre les *accapareurs* atteignait en réalité tout possesseur de denrées de première nécessité, et le livrait aux fantaisies violentes des visites domiciliaires. La pauvreté et le désespoir naquirent de la loi du *maximum*. On mourait de faim à l'intérieur, on se battait aux frontières. Le 23 août, quand la Convention déclara tous les Français en réquisition permanente pour le service

des armées, la difficulté de vivre accepta le décret autant que le patriotisme. La Convention avait frappé le riches d'un emprunt forcé d'un milliard; il ne rentra que par la terreur. Cambon, l'habile financier de la république, créa le *grand-livre de la dette publique;* les titres des créanciers de l'État ne reposaient plus que là; la Montagne attachait de la sorte les intérêts à son triomphe. Cambon se flattait de dépayser par sa mesure *monseigneur le despotisme.*

Mais ce plan ne donnait pas du pain à ceux qui en manquaient; la multitude poussait le gouvernement à la violence à mesure qu'elle avait faim; tout homme qui mangeait était un traître; le procureur général de la commune, Chaumette, demanda l'organisation d'une armée révolutionnaire, chargée de parcourir tous les départements avec un tribunal et la guillotine. Plusieurs députations des jacobins appuyèrent cette adresse, qu'on soumit à un prompt examen du comité de salut public. La terreur fut mise à l'ordre du jour. La loi des suspects, du 17 septembre, œuvre de Merlin (de Douai), conception savamment impitoyable, suspendit la menace sur toutes les têtes et mit l'existence de chaque homme à la merci du premier délateur. On arma de la loi des suspects le comité de sûreté générale, chargé de la surveillance, à côté du comité de salut public, chargé du gouvernement. L'exécution de cette loi donna lieu à l'établissement de plus de cinquante mille comités révolutionnaires, dont chaque membre recevait trois francs par jour et pouvait marquer un nom du signe de la proscription. Quel phénomène d'horreur! plus de cinq cent mille misérables chargés de dénoncer! Une portion considérable de la France passa sous les verrous; Merlin (de Douai) se

trouva un grand pourvoyeur d'échafauds. Le tribunal révolutionnaire à Paris fut composé de manière à ne pas laisser de repos aux bourreaux; Hermann (du Pas-de-Calais) en eut la présidence ; Dumas (du Jura), la vice-présidence ; Fouquier-Tinville demeurait chargé des fonctions d'accusateur public. Topino-Lebrun, Antonelle, Payan (de la Drôme), le cordonnier Servière étaient au nombre des jurés. Que d'arrêts de mort sortiront de leur bouche !

Le 10 octobre, après soixante-trois jours d'un siége mémorable, Lyon, capitulant avec la famine, reçut les commissaires de la Convention, Couthon, Maignet et Laporte; la Révolution était entrée peu avant dans l'esprit des Lyonnais; Couthon écrivait à son ami Saint-Just : « Il a fallu remonter avec lui (le peuple de « Lyon) à l'alphabet. » Le crime du 21 janvier avait indigné l'honnête et religieuse ville; les jacobins et l'atroce fanatisme de Chalier l'avaient poussée à bout; après la défaite du parti jacobin, le 29 mai, Chalier, disciple sombre et convulsif de Marat, était tombé sous la hache vengeresse. La guerre éclata entre Lyon et la Convention; huit mille Lyonnais, commandés par l'intrépide Précy, résistèrent à soixante-dix mille hommes; Kellermann, chargé d'abord du commandement de l'armée républicaine, trouva le moyen de tourner le dos à des exécutions terribles; le général Doppet, Gauthier (de l'Ain), et surtout le conventionnel Dubois-Crancé, poussèrent le siége avec une affreuse violence; près de vingt-huit mille bombes et de douze mille boulets, plus de huit cent mille cartouches à fusil, trois cent milliers de poudre, telle fut la tempête meurtrière qui frappa l'opulente ville et incendia les manufactures, orgueil de la France et

jalousie de l'Angleterre. Sous Louis XIV, la Grande-Bretagne, dans une guerre avec la France, avait offert dix millions pour détruire le commerce de Lyon; la Convention rendait gratuitement ce service à l'Angleterre: et d'ailleurs Hébert pensait que *les arts et le commerce étaient les ennemis-nés de la liberté.*

On a présenté Couthon comme le destructeur de Lyon; ce député du Puy-de-Dôme a laissé une renommée qui semble autoriser les plus graves accusations; cependant l'histoire doit justice à tous; la lecture des pièces émanées de Couthon et le rapprochement des dates démontrent ses efforts pour résister aux clubistes qui accusaient l'inaction de la *commission de justice populaire,* et pour retarder l'exécution du terrible décret de la Convention contre Lyon[1]. La grande ville était condamnée à la destruction, et sur ses débris devait s'élever un monument avec ces mots : « Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus. » La faction de Danton, complice des vues jalouses de l'Angleterre, voulait la ruine de cette ville; la faction de Robespierre ne la voulait pas; or Couthon était robespierriste. Sur la place Bellecour il frappa d'un petit marteau la pierre d'un hôtel en disant: « Au nom de « la loi, je te condamne à être démoli. » Couthon consentait à de moindres maux, espérant que de plus grands malheurs ne s'accompliraient pas. Les exterminateurs de Lyon furent Collot-d'Herbois et Fouché, nommés à la place de Couthon et de Maignet. L'apothéose de Chalier, dont on fit un *dieu sauveur* à la façon

[1] La vérité sur Couthon, depuis son entrée à Lyon jusqu'à son départ de cette ville, est très-impartialement exposée dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Lyon pendant la Révolution*, par l'abbé Guillon de Montléon, chap. XVI.

de Marat, ouvrit cette phase nouvelle d'abominations; on brûla un crucifix et un évangile en sa mémoire; on annonça que le sang des gens de bien serait l'eau lustrale qui apaiserait ses mânes irrités. Un âne chargé d'ornements pontificaux et portant une mitre sur la tête figurait à cette cérémonie impie; on lui donna à boire dans un calice qui avait servi aux mystères chrétiens: les Gaules étaient revenues aux temps barbares. Lyon ne s'appelait plus que *Ville-Affranchie*, c'était la ville du malheur.

Le comité de *démolition*[1], le comité des *séquestres* et la *commission révolutionnaire* représentaient la situation dans son infernal caractère. Vingt mille individus, les uns, ouvriers de Lyon accoutumés à produire de leurs savantes mains des tissus renommés, et réduits à démolir pour vivre, les autres, ramas de bandits accourus de divers points, étaient occupés à multiplier les ruines, aidés de la mine et du canon; le beau château de Pierre-Scise, qui dominait les rives de la Saône, les riches hôtels de Bellecour et du quai Saint-Clair tombèrent; quatre cent mille livres par décades étaient consacrées à l'œuvre des démolitions; ce qui fit quinze millions en six mois. La spoliation frappait les biens des fugitifs et des victimes. L'apparence même des formes parut un embarras pour le nouveau tribunal qu'instituèrent les féroces proconsuls; il fut convenu qu'on jugerait *sommairement*. Ronsin, arrivé à Lyon avec son armée révolutionnaire, servit à protéger les boucheries. On imagina des *septembrisades* légalisées par des arrêtés. Les membres

[1] Un Anglais était parvenu à s'introduire dans le comité de démolition de Lyon.

de la *commission temporaire*, écrivant au comité de Moulins, parlaient du *jeu mesquin et insuffisant* de la guillotine; il fallait le *feu de la foudre*. Le député Javogues avait dit que la république ne pourrait s'établir que *sur le cadavre du dernier des honnêtes gens*[1]; Collot-d'Herbois et Fouché se précipitaient dans cette voie. Ils se donnèrent d'autres spectacles que les monotones lenteurs de la guillotine sur la place des Terreaux. On fusilla et on canonna les victimes par troupes, soit à la descente du Pont-Morand, soit à la prairie qui s'étend le long du chemin de la grange de la Part-Dieu[2]. Fouché jouissait parfois du spectacle avec une longue-vue, et parfois aussi il choisissait l'heure de ces immolations pour réunir joyeusement à sa table des jacobins et des prostituées[3]. Pendant ce temps, le Panthéon s'ouvrait aux restes de Chalier, et l'État accordait à celle qui avait été la compagne[4] du nouveau dieu une pension égale à la pension de la veuve de Rousseau. L'auteur d'*Émile* n'eût pas été flatté de voir sa mémoire assimilée à celle d'un apôtre du brigandage.

Les désastres de Lyon, où nous trouvons plus de trente et une mille victimes, retentiront dans les siècles comme une malédiction contre la Convention, et resteront éternellement l'opprobre des noms de Collot-d'Herbois et de Fouché. Le vaillant Précy, sorti de

1 Discours prononcé à la société populaire de Bourg-en-Bresse.

2 *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Lyon pendant la Révolution*, par l'abbé Guillon de Montléon, ch. XVIII. — Voyez aussi le *Tableau des prisons de Lyon*, par M. Delandine.

3 *Ibid.*

4 Cette femme, qui foula aux pieds Charlotte Corday après le coup de couteau, se faisait appeler Albertine Marat, quoiqu'elle ne fût pas mariée à l'Ami du Peuple. Elle est morte à paris en 1824.

Lyon, le 9 octobre 1793, à la tête de sept cents hommes dont la destinée fut misérable, échappa à la mort, demeura caché neuf mois dans un souterrain des montagnes du Forez, quitta la France après le 9 thermidor, reçut un bon accueil à la cour de Turin, et les embrassements de Louis XVIII à Vérone. On a faussement accusé la Restauration de l'avoir oublié. En 1814, Louis XVIII le nomma lieutenant général, le décora du cordon rouge, et lui donna le commandement de la garde nationale de Lyon. Précy mourut à Marcigny-sur-Loire en 1820, âgé de soixante-dix-huit ans. Son nom revit à Lyon, à la fois dans la mémoire des habitants, dans l'église expiatoire en l'honneur des victimes du siége, où reposent ses restes, et dans le monument en marbre de Carrare dont on a fait un ossuaire des braves défenseurs de Lyon.

Le jugement de la reine suivit de près la chute de la ville qui avait courageusement lutté contre la tyrannie de la Montagne. Depuis le 2 août, Marie-Antoinette était enfermée à la Conciergerie dans un étroit cachot où n'arrivait qu'une mourante lumière; la reine de la plus puissante monarchie du monde était réduite à un espace de quelques pieds, couchée sur un lit de sangles sans rideaux, manquant de robes, de bas et de chemises, ne trouvant autour d'elle qu'une petite table et deux chaises de paille, gardée nuit et jour par deux gendarmes. Des cœurs attendris s'étaient rencontrés parmi les geôliers du Temple, et le jeune Toulan expia sur l'échafaud sa courageuse sensibilité. La Conciergerie eut aussi sa pitié; le concierge Richard[1] et surtout sa femme ont mérité que l'histoire

[1] Richard allait au marché pour le dîner de la reine, le préparait lui-même, et le soir faisait avec l'auguste prisonnière une partie de piquet.

rende hommage à leurs soins touchants qui pouvaient les conduire à la guillotine. Mme Richard, femme pieuse, s'était ménagé des complices de sa compassion; elle donnait au Temple des nouvelles de la reine, et à la reine des nouvelles de ses enfants et de sa sœur. Des fidélités vigilantes préparèrent un complot d'évasion que n'accepta point la royale captive, dans la crainte d'aggraver le sort de sa famille. Michonis, membre de la commune, administrateur des prisons, et le royaliste Rougeville furent les deux principaux coupables de ce plan généreux : Michonis paya de la tête son dévouement; Rougeville se sauva.

Marie-Antoinette subit un interrogatoire le 12 octobre à dix heures du soir, entendit le 13 son acte d'accusation, et parut le 14 devant le tribunal révolutionnaire. La brillante souveraine de Trianon et de Versailles, vêtue d'une robe de deuil, portait l'indigence dans sa personne; son beau visage laissait voir les traces des douleurs, des larmes et des privations; on sentait une pauvre prisonnière; mais on retrouvait la reine à la noble fierté de sa tête, à la dignité suprême de son maintien. Au nombre des juges devant lesquels comparaissait l'auguste fille de Marie-Thérèse, figuraient un tailleur, un perruquier et le menuisier Duplay, l'hôte et l'ami de Robespierre. Le tribunal nomma d'office Chauveau-Lagarde et Tronçon-Ducoudray défenseurs de Marie-Antoinette; peut-être avaient-ils sollicité cet honneur. Ces jeunes avocats entendaient la gloire, et ne parlaient pas à Hermann ni à Fouquier-Tinville, mais aux âges futurs. Les débats furent longs; la reine, qui daigna descendre à se justifier, renversa l'amas d'accusations élevées contre elle; pas un des griefs n'était soutenable : les injures,

les absurdités, les imputations vagues formaient l'acte d'accusation; Hébert, cité comme témoin, y joignit d'infâmes horreurs auxquelles la reine ne répondit point; un juré ayant insisté sur cette accusation abominable où se mêlait le nom du royal enfant du Temple : « Si je n'ai pas répondu, dit Marie-Antoinette, c'est que « la nature se refuse à une pareille accusation faite à « une mère; » puis se retournant vers les femmes ou plutôt les Furies de l'auditoire : « J'en appelle à toutes « les mères, » ajouta-t-elle d'une voix forte; cette belle inspiration souleva contre Hébert des murmures d'indignation, et arracha des larmes à plusieurs femmes. La reine souffrait, et demanda pendant les débats un verre d'eau; personne n'osait le lui donner; elle le demanda une seconde fois, et l'obtint d'un officier de gendarmerie, qui perdit sa place. N'oublions pas que Bailly, la Tour-du-Pin-Gouvernet et Manuel, interrogés comme témoins, parlèrent de la reine avec un respect qui fut en ce moment de l'intrépidité : la Révolution ne leur pardonna point. Marie-Antoinette entendit son arrêt de mort le 16 octobre, à quatre heures du matin; elle l'entendit dans un tranquille silence, sans geste ni mouvement, et ce silence fut encore de la majesté.

Rentrée dans la prison, l'auguste condamnée adressa à Madame Élisabeth une lettre digne de paraître à côté du testament du roi-martyr : il a fallu une grande âme pour écrire une semblable lettre entre l'arrêt de mort et l'échafaud. Madame Élisabeth ne reçut point cette dernière pensée de la reine. La lettre, remise aux bourreaux, portée à Robespierre, découverte par Courtois dans les papiers du chef de la Montagne après le 9 thermidor, retrouvée en 1815 par le préfet

de la Meuse dans les papiers de Courtois, resta vingt-deux ans inconnue.

A chaque condamnation à mort, Fouquier-Tinville envoyait à Gobel ou à son premier vicaire la liste des victimes; des prêtres étaient avertis; mais c'étaient des prêtres assermentés, et presque toujours les condamnés n'acceptaient pas leur ministère. Deux prêtres que le serment séparait de la communion catholique, l'abbé Girard, ancien curé de Saint-Landry, et le jeune abbé Lambert, grand vicaire de Gobel, aumônier du bataillon du district de Saint-Séverin, se présentèrent à la reine. « J'aimerais mieux, « leur dit-elle, me confesser au mur de la prison qu'à « vous; je me confesserai à Dieu. » Marie-Antoinette ne fut donc fortifiée dans ses dernières heures par aucun prêtre catholique; mais, peu de temps auparavant, un dévouement admirable lui avait ménagé des consolations religieuses; un prêtre fidèle, M. l'abbé Magnin, confessa la reine et lui donna la communion dans les premiers jours d'octobre; un pieux prêtre vendéen, M. Chaudet, donna aussi la communion à Marie-Antoinette dans la nuit du 12 au 13 du même mois. Les ministres de Jésus-Christ, dans ces jours affreux, avaient de très-petits calices qui se démontaient, des missels petit in-18, des pierres d'autel portatives, un peu plus longues que le pied d'un petit calice[1]. Un ecclésiastique qui, durant la Terreur, fut la providence des condamnés, et dont le nom a pris rang parmi les noms les plus illustres de l'Église de

[1] Nous trouvons ces détails dans la déclaration concernant la communion de la reine Marie-Antoinette à la Conciergerie, écrite et signée de la main de M. l'abbé Magnin, présentée à Charles X en 1825.

France, M. Émery, usant de pieuses industries, avait donné, une nuit, rendez-vous à la reine à la porte de son cachot; les soupirs de Marie-Antoinette annoncèrent à M. Émery que l'auguste prisonnière était là, les mains jointes, agenouillée, attendant l'absolution : le prêtre sulpicien la lui donna. La religion, avec ses espérances éternelles, était donc venue en aide à la reine à la Conciergerie; lorsque, dans sa lettre à Madame Élisabeth, elle dit qu'elle n'a « aucune consolation spirituelle à attendre », ce regret n'est applicable qu'à sa situation du 16 octobre, à sa situation de condamnée à mort.

Marie-Antoinette, après avoir congédié les deux visiteurs assermentés, se mit en prière, puis se coucha et dormit. Elle n'avait que deux robes, l'une noire, et l'autre blanche; à son réveil, elle quitta la robe noire qu'elle portait depuis la mort du roi, et prit la blanche pour mourir elle-même. A dix heures, la reine se livra aux bourreaux, qui lui coupèrent les cheveux et lui lièrent les mains. On avait accordé une voiture à Louis XVI; on infligea à Marie-Antoinette l'ignominie de la charrette; la Révolution ne se respectait pas dans sa haute victime. Le trajet dura une heure et demie au milieu de vociférations insultantes. L'abbé Girard[1] accompagna, malgré elle, l'auguste condamnée; il était placé derrière la reine. Marie-Antoinette, ayant levé les yeux vers une maison, se recueillit, baissa le front, et fit le signe de la croix sur sa poitrine par trois mouvements de tête, ne pouvant le faire autrement, ayant les mains liées : c'était une dernière absolution qui descendait sur sa tête de

[1] L'abbé Girard fit plus tard pénitence publique.

la main de l'abbé du Puget. La reine avait été secrètement avertie de la rue, du numéro et de l'étage de la maison. L'imagination ne se représente rien de plus touchant qu'une telle scène. Arrivée au pied de l'échafaud, la reine fit une courte prière, tourna ses regards vers la tour du Temple pour adresser à ses enfants un dernier adieu, et franchit noblement les degrés de la guillotine; elle marcha par mégarde sur le pied de l'exécuteur, qui jeta un cri : « Pardonnez-« moi, » dit-elle doucement au bourreau. Un moment après, Marie-Antoinette était montée aux demeures éternelles. Le valet du bourreau montra la tête de la reine à la multitude, qui répondit par les cris de *Vive la République!* Les restes de la victime furent portés au cimetière de la Madeleine, et déposés dans une fosse, à peu de distance de celle du roi-martyr; ses dépouilles, comme les dépouilles de Louis XVI, furent couvertes d'un double lit de chaux et de terre battue. Pendant ce temps, un ami, un chien qui n'avait pas quitté Marie-Antoinette au Temple, et l'avait suivie à la Conciergerie sans pouvoir y entrer, restait à la porte de la prison d'où sa maîtresse était partie pour l'échafaud. Le chien fidèle demeura à la porte de la Conciergerie jusqu'en 1795; il ne s'éloignait du poste que pour aller chercher sa nourriture; tout le quartier le connaissait et l'appelait le *chien de la reine.*

Le crime du 21 janvier s'était accompli au milieu d'une stupeur muette; le crime du 16 octobre trouva une masse d'hommes pour applaudir. Paris était en progrès de barbarie. Disons aussi que quatorze mois de captivité n'avaient point diminué l'impopularité produite par de longs mensonges, et que la reine

était toujours la *Messaline*, la *Médicis*, l'*Autrichienne*, la *conseillère perfide des tyrans*, l'*ennemie du peuple*. Marie-Antoinette avait les goûts simples de son pays; cette simplicité, qui se plaisait dans la solitude et fuyait les pompeuses contraintes de la cour, fut prise pour de la perversité. Marie-Antoinette était belle et un peu frivole : quelle riche pâture pour la calomnie! Elle était reine, et voulut sauver la royauté quand elle vit Louis XVI flottant dans les pensées incertaines; elle devint le point de mire de la Révolution. Elle s'occupa des affaires à son corps défendant, et son bonheur finit le jour où commença son crédit politique. Elle avait le coup d'œil plus pénétrant, le caractère plus résolu que Louis XVI. Le respect pour le roi l'enchaîna plus d'une fois dans ses élans; elle n'osait pas se montrer dans sa force, de peur de mettre trop à découvert la faiblesse du malheureux roi. Il n'était pas vrai que Marie-Antoinette fût restée Autrichienne dans son cœur et dans ses vœux; elle avait pris une âme éminemment française. Forcée de compter sur les promesses des rois, elle attendit d'eux d'abord sa délivrance; mais son patriotisme de reine de France n'en était pas atteint.

Elle racontait un jour à M[me] Campan qu'à l'époque du couronnement de l'empereur François II, ce prince, faisant admirer la belle tenue de ses troupes à un officier général francais, alors émigré, lui dit : « Voilà de quoi bien battre vos sans-culottes! — C'est « ce qu'il faudra voir, Sire, » lui répondit à l'instant l'officier. La reine ajouta : « Je ne sais pas le nom de « ce brave Français, mais je m'en informerai; le roi « ne doit pas l'ignorer[1]. » Courageuse en face des

[1] Mémoires de M[me] Campan, ch. XXI.

piques et des fusils, digne et toujours reine dans la captivité, admirable et plus grande sur l'échafaud que sur le trône aux jours les plus heureux, Marie-Antoinette a pris place parmi les glorieuses figures de l'histoire [1]. Le meurtre de la jeune et royale femme, de la mère de deux orphelins, de la reine désarmée, tombée et pauvre, paraîtra exécrable à tous les temps et attendrira les cœurs de la plus lointaine postérité. La république dépensa *sept francs pour la bière de la veuve Capet;* elle se fit représenter par un fossoyeur aux funérailles de la reine, et la bière de sept francs remplaça les tombeaux de Saint-Denis.

Ils croulaient sous les marteaux des barbares du club des Cordeliers, ces sépulcres où reposaient les dépouilles des rois de France; la majesté de notre histoire était violée dans ses plus illustres morts; à défaut de personnes vivantes, le régicide s'exerçait sur les augustes trépassés; la Révolution interrompait le sommeil des caveaux de Saint-Denis et vidait les royales sépultures, comme pour anéantir jusqu'aux derniers vestiges de la monarchie. Elle jeta au vent mille ans de royauté. Henri IV apparut tout entier; son fier visage semblait menacer les profanateurs. On le mit debout sur une pierre; une femme s'avança, le condamna comme coupable d'avoir porté le sceptre, le souffleta et le fit tomber par terre. Ainsi que le vainqueur d'Ivry, Louis XIII gardait ses moustaches; la conservation de sa figure aurait pu permettre de tracer son portrait. La peau du corps de

1 Les lettres de Marie-Antoinette, publiées par M. Feuillet de Conches et par M. le comte d'Hunolstein, n'ont fait qu'ajouter à la gloire de la reine; tout n'est pas d'une authenticité incontestable dans ces recueils, mais l'ensemble n'en garde pas moins une haute et précieuse valeur.

Louis XIV était d'un noir de fer. Louis XV, le dernier roi enseveli, enveloppé de langes et de bandelettes, placé à l'entrée de la funèbre demeure, attendait dans son cercueil de plomb son petit-fils Louis XVI, qui ne vint pas le relever. Du Guesclin ne fut pas plus épargné que Charles V, qui voulut l'avoir pour voisin dans l'asile des tombeaux. Le corps de Turenne échappa aux dévastateurs[1]; mais il ne faut pas croire que Turenne mort ait su se protéger par sa gloire. On a flatté les barbares lorsqu'on les a présentés saisis de respect à la vue de ce grand homme ; les dépouilles de Turenne furent sauvées par l'observation d'un savant qui, frappé de l'étonnante conservation du corps, le demanda et l'obtint pour le cabinet d'histoire naturelle ; ce corps, qui fut debout sur tant de champs de bataille et qu'atteignit un boulet tiré au hasard, demeura exposé à la curiosité publique avec les animaux rares jusqu'en 1796, où le conseil législatif le fit passer au *musée des monuments ;* les restes de Turenne n'y figuraient guère plus noblement qu'au jardin des Plantes. En 1800, le premier consul trouva la place qui convenait aux dépouilles du capitaine du grand siècle ; il ordonna leur translation sous le dôme des Invalides, où lui-même devait dormir après avoir été longtemps bercé par les murmures de l'Océan.

Le fédéralisme, qui n'était pas, comme on l'a dit, le morcellement de la France, mais l'insurrection des départements contre la tyrannie de Paris, avait donné du souci à la Convention nationale. Nous avons dit comment les insurgés de Normandie s'enfuirent à

[1] Camille Desmoulins coupa au corps de Turenne le petit doigt de la main droite.

Pacy-sur-Eure; Bordeaux et Toulouse ne persistèrent pas dans leurs projets de résistance; Marseille, indignée contre un gouvernement qui ne lui amenait que la ruine, servait de centre à tous les mouvements de l'insurrection provençale; elle se débarrassa des autorités républicaines, et marcha sur Paris. Les Marseillais forcèrent le passage de la Durance, où le jeune républicain Agricole Viala fit admirer son courage; mais Carteaux, détaché de l'armée des Alpes par Kellermann, les mit en déroute à Orange, frappa d'autres coups à Cadenet, à Salon, à Septème, où dix-sept pièces de canon défendaient la route de Marseille, et entra victorieusement dans ville révoltée, le 25 août 1793. Le soulèvement de Toulon attira dans ses murs Barras et Fréron, chargés de venger la Convention méconnue; la cité de nos grands intérêts maritimes, mise hors la loi, se livra au désespoir, nous voulons dire aux Anglais, qui se représentaient comme les soutiens de la cause de Louis XVII.

L'île de Corse, dont Paoli excitait l'élan, protestait par la révolte contre l'assassinat de Louis XVI et contre l'Assemblée qui semblait se jouer de ses destinées. La chute des girondins avait produit quelques-uns de ces mouvements; mais Toulon, Marseille, la Corse s'intéressaient peu à la Gironde régicide. En temps de crise, les passions ne traduisent toute chose que par des noms propres. La responsabilité des insurrections de la France pesa sur les proscrits du 31 mai, et quoiqu'ils eussent du sang de Louis XVI sur le front, on les accusa de royalisme et de complicité avec Lafayette et Dumouriez. Ce furent les principaux griefs dont s'arma, au nom du comité de sûreté générale, le député Amar, le dénonciateur de Kellermann, le cruel com-

missaire dans les départements de l'Isère et de l'Ain. Décrétés d'accusation sur le rapport d'Amar, Vergniaud, Brissot, Valazé, Gensonné et leurs collègues, au nombre de vingt-deux, parurent le 26 octobre 1793 devant le tribunal révolutionnaire. Depuis leur chute, ils avaient été enfermés tour à tour à l'Abbaye, au Luxembourg, aux Carmes, à la Conciergerie. On s'attendait à des tonnerres d'éloquence de la part de tels accusés; leur contenance devant les juges manqua de fierté et de grandeur. Le tribunal les condamna à mort dans la soirée du 30 octobre. A peine l'arrêt venait-il d'être prononcé, que Valazé, pâlissant, tomba de son banc. « Tu faiblis, Valazé ! » lui dit son voisin Brissot : « Non, je meurs, » répondit le condamné ; Valazé s'était percé le cœur d'un poignard.

Les girondins regagnèrent leur cachot au chant de *la Marseillaise;* ils occupaient deux pièces séparées et voisines; la moins étroite renfermait quatorze de ces victimes. La dernière nuit de ces quatorze condamnés se passa sans sommeil. Assis autour d'une table sur laquelle étaient posés le pain et l'eau de la prison, ils s'entretinrent ensemble de leur commune destinée; c'est ce que des inventeurs en histoire ont appelé le dernier banquet des girondins. Le 31 octobre, avant le lever du jour, il se passa dans le cachot des quatorze une belle et touchante scène que nul historien n'a exactement racontée. A quatre heures du matin, un prêtre assermenté se présente; c'était le jeune abbé Lambert, homme capable et généreux, qui depuis se repentit d'un serment contraire aux lois de l'Église. L'abbé Lambert était particulièrement lié avec Brissot; celui-ci, en le voyant, se jette dans ses bras; le jeune prêtre lui témoigne la peine qu'il éprouve en le

rencontrant sur le chemin de l'échafaud, et lui propose les consolations chrétiennes. Brissot avait une mise recherchée et des bottes vernies; lui et Robespierre se soignaient beaucoup dans leurs costumes, et se séparaient ainsi des sans-culottes. Brissot, entouré de ses compagnons, répond à l'abbé Lambert *qu'il ne croit pas à toutes ces choses, et qu'il ne se confesse pas.* « Eh bien, reprend le prêtre, je ne viens point te « faire violence, je suis un ministre de paix, que la « paix de Dieu soit avec toi ! » Le député Lasource, ministre de la religion protestante, était là; et s'adressant à Brissot : « Comment ! Brissot, lui dit-il, tu re- « fuses les secours religieux ! Tu ne crois donc pas « qu'il y ait un Dieu et que notre âme soit immortelle? « — Si, répond Brissot. — Eh bien, ajoute Lasource, « puisque tu crois en Dieu et à l'immortalité de l'âme, « pourquoi ne te confesses-tu pas? Près de paraître « devant Dieu, n'as-tu aucune faute à te reprocher? « Ne dois-tu pas être heureux de pouvoir purifier ton « âme à l'approche du moment suprême. Quant à « moi, ministre protestant, je trouve le prêtre catho- « lique d'une grandeur incomparable quand il vient « fortifier et consoler les mourants. »

« Et moi, je me confesse, » dit une voix; c'était celle de Gensonné; il s'approche de l'abbé Lambert, qui le mène par le bras à un coin du cachot; Gensonné, après sa confession, coupa une mèche de ses grands cheveux, et dit au prêtre : « Mon père, vous « venez de me rendre un immense service; je vous « demande encore une grâce, c'est de porter de ma « part cette mèche de cheveux à ma femme; vous « aurez son adresse par Mme Brissot, qui est à Ver- « sailles, et vous direz à ma femme tout ce qu'on peut

« dire dans une aussi terrible situation. » L'abbé Lambert promit, et s'acquitta de la commission douloureuse. Les condamnés, excepté Brissot et le protestant Lasource, se confessèrent. L'abbé Lambert, aujourd'hui[1] vieillard de quatre-vingt-six ans, curé d'un pauvre village de la vallée de Montmorency, conteur ferme, animé, intéressant de la Révolution française, disait à celui qui écrit ces lignes : « Les « douze girondins se confessèrent à moi comme des « enfants qui vont faire leur première communion ; « l'humilité de ces génies m'étonnait et m'édifiait ; « j'étais, malgré moi, honteux de m'entendre appeler « du nom de père. » Ces derniers mots sont de l'homme plus que du ministre de Dieu. Les bourreaux entrèrent avec des mains pleines de cordes et armés de ciseaux. Les condamnés se laissèrent lier comme des agneaux. « Les bourreaux sautèrent sur les vic- « times, nous disait l'abbé Lambert, et le cœur me « manqua lorsque je vis déshabiller ces malheu- « reux pour l'échafaud, et leur déchirer la chemise « avec des ciseaux. » Le prêtre bénit les condamnés une dernière fois. Ceux-ci, réunis aux sept autres girondins qui occupaient la pièce voisine, partirent pour la mort sur cinq charrettes avec le cadavre de Valazé, et entonnèrent *la Marseillaise;* ils accentuaient avec une particulière énergie ces deux vers :

Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.

Sillery monta le premier sur l'échafaud ; il était revenu à des pensées religieuses. Fauchet l'avait con-

[1] Depuis la première édition de cet ouvrage, l'abbé Lambert est mort dans son humble cure de Bessancourt.

fessé, Fauchet l'évêque assermenté du Calvados, revenu lui-même à la foi catholique en présence de la mort. Les têtes des girondins tombaient au chant de *la Marseillaise;* à chaque coup de hache le chant diminuait. Vergniaud franchit le dernier les marches de la guillotine; il ne restait plus de voix pour chanter; la voix seule de Vergniaud dénonçait *l'étendard sanglant de la tyrannie;* la hache tomba pour la vingt-deuxième fois : *la Marseillaise* s'était évanouie dans le panier des têtes coupées. Nous avons jugé précédemment les girondins; devant cet échafaud où le sang ruisselle, nous ne sentons plus en nous que les attendrissements de la pitié.

Une protestation contre les délibérations du 15 mai et du 2 juin avait été trouvée dans la poche d'un député détenu; elle était signée de soixante-treize conventionnels. L'Assemblée, sur le rapport d'Amar, les mit tous en arrestation. Nous ne raconterons pas en détail la destinée des girondins fugitifs; plusieurs d'entre eux périrent misérablement après une vie errante et d'amères vicissitudes. Guadet et Salles moururent à Bordeaux sous la hache. Barbaroux s'était tiré un coup de pistolet, non loin du village de Castillon, aux environs de Saint-Émilion; la guillotine l'acheva. Buzot et Pétion furent mangés par des loups, dans un champ de blé, sur la lisière d'une forêt de la Gironde. Ils avaient appris dans leur fuite le sort de Mme Roland, guillotinée le 10 novembre. Elle étonna par sa fière énergie les captifs de la Conciergerie, alla au supplice vêtue de blanc, et s'inclinant devant la statue de la Liberté [1] auprès de l'écha-

[1] Cette statue de la Liberté avait été peinte en blanc, et la peinture

faud : « O Liberté! dit-elle, que de crimes on commet « en ton nom! » Roland, réfugié à Rouen, ne voulut pas survivre à sa femme; s'appuyant contre un arbre du chemin, à peu de distance de Bourg-Baudouin, il s'enfonça une épée dans la poitrine. Une femme dont le nom resta cher aux proscrits, Mme Vernet, qui habitait la rue des Fossoyeurs (aujourd'hui rue Servandoni), protégea quelques mois la destinée de Condorcet. Il fut arrêté dans un cabaret de Clamart, pendant que, sous les airs de l'indigence, il mangeait tristement une omelette; conduit en prison au Bourg-la-Reine, il n'échappa à l'échafaud que par le poison. A l'époque où des régénérateurs étourdis enseignaient la vertu comme on enseigne l'arithmétique, et pensaient que si les hommes ne s'entendaient point, c'était faute d'avoir lu Condillac, on vit le marquis de Condorcet annoncer un âge d'or à l'aide du progrès illimité des sciences. Grâce aux découvertes médicales et chimiques, aux fluides électriques et magnétiques, Condorcet étendait les bornes de la longévité humaine et allait jusqu'au grand secret qui assurerait aux hommes l'immortalité sur la terre. Ceux qui l'écoutaient disaient en soupirant : « Quel dommage que « nous ne soyons pas notre postérité! » La Révolution, dont Condorcet avait été l'apôtre, le frappa au milieu des promesses de félicité qu'il adressait au genre humain.

Notons encore les têtes qui tombent : le duc d'Orléans, ce grand coupable d'un si pauvre caractère, qui

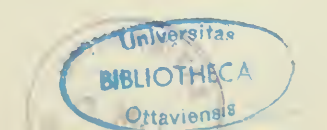
s'était éraillée. On ne désignait plus la statue que sous le nom de *la galeuse*. Pour dire : aller mourir sur l'échafaud, on disait : aller mourir *aux pieds de la galeuse.*

reçut en furieux son arrêt de mort, repoussa les consolations chrétiennes offertes aux condamnés, et ne fit acte de religion qu'en apercevant la guillotine[1]; Bailly, à qui le bourreau reprochait de trembler, et qui ne tremblait que de froid sous une pluie de novembre; Duport-Dutertre, ancien ministre de la justice; Barnave, condamné pour son repentir monarchique; Mme du Barry, la seule femme dans la Révolution qui n'ait pas su mourir; elle dit au bourreau : « Monsieur « le bourreau, encore un moment. » Le duc du Châtelet, fils de la célèbre marquise du Châtelet, ancien colonel des gardes françaises, ancien ambassadeur en Autriche et en Angleterre, ancien député aux états généraux, proscrit par les nouveaux maîtres de la France et arrêté en Picardie, avait été envoyé au tribunal révolutionnaire; conduit à la Conciergerie, il ne s'était pas trouvé un lit pour lui, tant les prisonniers étaient nombreux; il n'obtint qu'un peu de paille au coin d'un cachot infect parmi des voleurs. Un condamné aux galères que le concierge employait aux occupations les plus immondes de la prison était chargé d'appeler le duc du Châtelet : « Hé ! Châtelet,

1 Philippe-Égalité fut accompagné à l'échafaud par l'abbé Lothringer, un des vicaires généraux de Gobel et qui se rétracta plus tard; cet ecclésiastique était peu moral sous des dehors sévères, et manquait d'esprit et de tact; Lothringer reçut de Mme la duchesse d'Orléans une pension en récompense des soins religieux qu'il avait donnés à son mari, et se retira avec cette pension dans l'Alsace, sa patrie, où il mourut. Ce qu'on a dit sur l'édifiante confession d'Égalité à la Conciergerie n'est pas exact. Rentré dans sa prison après son arrêt de mort, il laissa éclater sa rage contre ceux à qui il avait donné inutilement *tout ce qu'ils demandaient* : il refusa d'entendre l'abbé Lothringer et même l'abbé Lambert, plus doux et plus intelligent que le prêtre alsacien. Égalité ne s'ouvrit au prêtre qu'à la vue de l'échafaud, après avoir dépassé un peu la rue Saint-Florentin. Nous avons recueilli ces détails de la bouche de l'abbé Lambert lui-même.

lui cria-t-il, *aboule* (viens ici), hé! Châtelet!... » Condamné à mort par le tribunal, le prisonnier, à qui manquait la résignation chrétienne, fit tout ce qu'il put pour échapper à la main du bourreau; à défaut d'armes, il se frappa la tête contre les murs, brisa un carreau de vitre et se déchira les flancs avec les débris : il ne put trouver le trépas de ses propres mains. On le porta vivant encore sur l'échafaud le 13 décembre 1793. Cette affreuse année de 1793 s'acheva dans une mer de sang; l'échafaud est l'autel des holocaustes, et le feu brûle toujours ; la guillotine est le seul gouvernement de la France.

On représentait le dieu des Scythes sous la forme d'un glaive; le glaive du bourreau fut le dieu de la Révolution : on l'appelait quelquefois la *sainte guillotine.* La loi avait prescrit un mode uniforme pour la construction de ces instruments de mort. Un entrepreneur nommé Schmid obtint d'abord d'en fournir à tous les départements de la France : une lettre de Clavières, ministre des contributions publiques, donna à Schmid le nom d'*artiste.* Plus tard, quand la sanglante besogne devint une situation permanente, chaque ville fabriqua des guillotines sur le modèle officiel; il y eut concurrence parmi les charpentiers. Nous avons lu une lettre d'un charpentier qui demandait la préférence, vu le bon marché qu'il proposait; il garantissait son œuvre, quoique moins haute que les autres machines, et assurait que *l'effet n'en serait pas moins suptile.* A Lille, les archives du département nous ont offert une curiosité saisissante, c'est un amas de papiers avec cette étiquette. *Machine à décapiter. Pièces diverses pour assurer son service accéléré. Ans* 1792 *jusques et compris l'an VI.* Il y a là les



comptes et les mémoires des bourreaux et des ouvriers à Douai, Cambrai, Lille, Dunkerque : on se trouve en face de ces travailleurs de l'échafaud qui demandent le prix de leur temps, et l'on croit voir du sang sur ces écritures de la guillotine.

CHAPITRE XX

Ce qu'il faut penser du prétendu caractère chrétien de la Révolution française. — Amour de la Révolution pour l'antiquité païenne. — L'évêque Gobel et son clergé à la barre de la Convention. — Notre-Dame de Paris devient le temple de la Raison. — Désolation de l'Église de France. — Le calendrier républicain. — Situation de la société française. — Robespierre et la faction d'Hébert. — Rapport de Robespierre sur l'état de l'Europe. — La coalition, nos généraux, les représentants du peuple. — Le siége de Toulon et Bonaparte. — Massacres. — Procès de Danton. Camille Desmoulins, Hérault de Séchelles.

1793-1794

Au commencement de cet ouvrage, en exposant les causes de la Révolution française, nous avons montré les doctrines de liberté, de fraternité, d'égalité apportées au monde par l'Évangile, et recevant une lente et successive application à mesure que la marche des siècles le permet. Les célèbres cahiers des états généraux en 1789, monument des progrès politiques et de l'intelligence de la France, ne pouvaient naître qu'au sein d'un peuple fait à l'image du génie chrétien. L'idée première de la transformation de notre société en 1789 fut chrétienne; les hommes de ce grand mouvement national ne songeaient guère à l'Évangile; ils ne se rendaient pas compte de leur œuvre, parce que

l'esprit religieux disparaissait des mœurs du temps; mais il n'en est pas moins vrai qu'à leur insu ces hommes travaillaient à faire passer dans les faits et dans les institutions les enseignements divins qui touchent à la dignité humaine. Voilà ce qu'on peut dire sur le caractère *chrétien* de la Révolution française; tout le reste, selon nous, n'est qu'inexactitude et paradoxe. La Révolution n'eut de chrétien que certaines idées empruntées à Rousseau, lequel les avait tirées de l'Évangile; les doctrines de liberté et de fraternité ne tardèrent pas à se changer, sous son souffle, en doctrines d'oppressions sanglantes.

Ce qui caractérise la Révolution française, c'est un soudain et ardent retour aux mœurs de l'antiquité païenne, accompagné d'une guerre sauvage à la religion de Jésus-Christ. Aux moments les moins mauvais, dans les jours qui suivirent la prise de la Bastille, si l'on excepte le *Te Deum* proposé par l'archevêque de Paris et chanté à Notre-Dame, les cérémonies chrétiennes en mémoire du 14 juillet n'ont l'air de s'accomplir qu'à la faveur d'une certaine ressemblance avec les souvenirs de la Grèce. Une procession de jeunes filles, précédée de fifres, de tambours et de timbales, s'avance vers l'église Sainte-Geneviève, et les chefs nous disent: « Sont-ce des Grecques ras- « semblées pour aller à Délos? » Les églises de Paris retentissent d'oraisons funèbres en l'honneur des combattants du 14 juillet, et, dans la pensée des contemporains, ces églises deviennent des *céramiques*. La société française, reculant de vingt siècles, se plonge tout à coup dans les âges grecs et romains; on demande à ces époques lointaines des noms pour désigner tout ce qu'on admire. Les vainqueurs de la

Bastille, c'est le *bataillon sacré* des Thébains, ou la *troupe des amis* à la bataille de Chéronée; ce qu'on demande pour eux c'est la *couronne murale*. Les députés de l'Assemblée constituante sont les *pères de la patrie*. Bailly est Aristide, Lafayette est Scipion l'Américain. L'image de Brutus est à la Convention. Il n'est pas de nom plus glorieux à porter que ceux de Manlius et de Scévola. Chaumette, procureur de la commune, change ses prénoms de Pierre-Gaspard contre le nom d'Anaxagoras. Les ordonnateurs des fêtes de la république française s'inspirent des souvenirs de Rome et d'Athènes. Quand on veut faire un dieu de Marat ou de Chalier, on s'y prend comme la nation des bords du Tibre dans l'apothéose de ses empereurs. Tombant ensuite plus bas que les civilisations antiques, la république française, pour se donner plus de séve, plus de jeunesse et d'indépendance, se prosterne devant la statue de la Nature: la fabuleuse vie primitive dans les forêts semble surtout lui sourire. La Révolution ne se souvient du christianisme que pour le frapper dans ses prêtres, son culte, sa loi, ses monuments.

Le ministère chrétien, même assermenté, déplaisait à la commune de Paris, puissance stupidement atroce qui n'aimait que les ruines. Le sacerdoce assermenté rappelait trop ce qu'elle voulait détruire. On disait encore la messe[1], on priait encore dans les églises:

[1] Vers le milieu de l'année 1793, le président de la section du Pont-Neuf se présenta à Notre-Dame pour tenir un nouveau-né sur les fonts baptismaux; l'abbé Lothringer devait baptiser l'enfant. Il demande au parrain quels noms il veut lui donner. « Alexandre-*Pont-Neuf*, » répond le président de la section. Le prêtre fait observer que *Pont-Neuf* n'est pas le nom d'un saint. « C'est possible, » reprend le parrain; « mais ce

ces vestiges de la *superstition* mettaient en péril les *grandes destinées* de la république. Chaumette et son substitut Hébert, les deux chefs de la faction la plus abominable de ces temps de malheur, entreprirent d'effacer jusqu'aux dernières traces religieuses de l'empire de saint Louis, jusqu'à Dieu lui-même. Dans la nuit du 6 au 7 novembre, une députation des sections de Paris se présenta chez Gobel, évêque assermenté de Paris, nommé par voie d'élection populaire, avec soixante-quinze mille francs de traitement; elle l'invita à renoncer aux fonctions ecclésiastiques. Gobel, dès le matin, assembla son conseil; seize membres le composaient; l'évêque ne put en réunir que neuf[1]. Ils se regardèrent quelque temps en silence. L'abbé Lambert, le membre le plus jeune de ce conseil, prit résolûment la parole, et dit au *citoyen évêque* que le vœu populaire l'avait placé à la tête du diocèse de Paris; que le vœu populaire repoussant tout ministère catholique, il n'avait qu'à se démettre purement et simplement de ses fonctions. Un membre plus grave, l'abbé Tournier, supérieur du grand séminaire de Saint-Magloire, rue Saint-Jacques, où demeurent aujourd'hui les Sourds-Muets[2], trouva que cette opinion sentait la jeunesse de celui qui l'exprimait, et rappela à l'évêque ces paroles du livre divin:

« nom me convient mieux qu'un autre : je veux que l'enfant se nomme « Alexandre-*Pont-Neuf*. » L'abbé refusa et fut conduit en prison. L'intervention de l'abbé Lambert lui fit rendre la liberté le lendemain.

[1] L'abbé Daunou, grand vicaire de Paris, vicaire directeur de Saint-Magloire, membre du conseil de l'évêque, n'assista point à la réunion, parce qu'il était alors en prison comme député signataire de la protestation contre le 31 mai.

[2] L'abbé Tournier est mort aux Sourds-Muets, dans son ancien logement, qu'on lui avait conservé.

Bonus pastor ponit vitam suam pro ovibus (le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis). Gobel, argumentant ce texte, fit une distinction qui laissait voir plus de goût pour le syllogisme que pour le martyre; il reconnut que le devoir du bon pasteur est de donner sa vie pour ses brebis; mais il observa qu'étant dans la position d'un pasteur sans brebis, il n'avait pas à sacrifier sa vie. Le conseil fut d'avis de la démission.

L'évêque rédigea une déclaration qu'on trouve dans *le Moniteur* et qu'il lut à la barre de la Convention le même jour (7 novembre 1793). « Aujourd'hui, disait-« il dans ce discours, aujourd'hui qu'il ne doit plus « y avoir d'autre culte que celui de la liberté et de la « sainte égalité, puisque le souverain le veut ainsi; « conséquent à mes principes, je me soumets à sa « volonté, et je viens vous déclarer ici hautement que « dès aujourd'hui je renonce à exercer mes fonctions « de ministre du culte catholique. » L'abbé Lambert, appelé à dire son avis sur la rédaction du discours, fit ajouter au mot *culte* ces mots : *public et national*. Par là le prêtre se réservait de dire la messe dans sa chambre. Gobel parut à la barre de la Convention avec ses vicaires. Il n'est pas vrai que l'évêque et ses prêtres fussent coiffés du bonnet rouge. Lorsque l'évêque eut achevé son discours, il remit sa croix et son anneau pastoral. Momoro, hébertiste violent, avait félicité Gobel et ses vicaires d'être venus *se dépouiller du caractère que leur avait imprimé la superstition.* « Mais non, mais non, ce n'est pas cela..., » s'écria dans un courageux mouvement l'abbé Lambert, qui voulait protester contre une fausse interprétation de la démarche du clergé de Paris; tout à coup un confrère, l'abbé Genet, le prenant par l'habit, l'engage

à se taire, à ne pas s'exposer à la guillotine, et l'abbé Lambert se tait. Le soir les colporteurs criaient dans les rues de Paris : « Voilà la grande abjuration de l'é« vêque Gobel et de son état-major ! » Gobel fit venir l'abbé Lambert, s'indigna de ce qu'on eût dénaturé le sens de sa démarche, et témoigna le désir de réclamer. « Gardons-nous-en bien, lui répondit l'abbé « Lambert; nous serions perdus... Je vous engage à « fuir, ajouta le jeune vicaire; si vous restez à Paris, « vous y passerez... Quant à moi, je vais me faire « donner une mission pour me dérober à ces force« nés. » Et l'abbé partit avec une mission en Vendée. Voilà comment les choses se passèrent le 7 novembre 1793. Il y eut faiblesse déplorable; mais il n'y eut pas abjuration. Grégoire, évêque constitutionnel de Blois, montra moins de défaillance, et l'abbé Sieyès une plus coupable lâcheté. L'affaire du 7 novembre fut une surprise, un coup monté par la commune; l'abbé Lambert nous affirmait que si l'on avait eu le temps de prévenir Robespierre, rien de pareil ne serait arrivé [1]. On accusa Gobel d'avoir reçu de l'argent pour sa démarche du 7 novembre. On lui donna quittance sur l'échafaud. Gobel fut guillotiné cinq mois après, et mourut repentant. L'entraînement de l'époque en fit un révolutionnaire; la peur l'égara dans ses devoirs de prêtre; il se releva par la prière en face du bourreau. L'abbé Lothringer, son compatriote, à qui Gobel avait envoyé sa confession de la Conciergerie, lui donna l'absolution du haut d'une fenêtre en le voyant passer sur la charrette de la mort.

La faction de Chaumette et d'Hébert exploita à sa

[1] L'exacte vérité sur cette journée n'avait pas été connue jusqu'ici.

guise l'acte du 7 novembre; elle en fit le commencement d'une série d'outrages contre la foi, et préluda aux fêtes de l'athéisme. La métropole de Paris, chargée de siècles et de souvenirs religieux, s'étonna, dans sa majesté, d'être livrée à des profanations inouïes. Une danseuse de l'Opéra, à demi vêtue d'une tunique blanche et d'un manteau bleu, représentant tour à tour la Liberté et la Raison, et malheureuse, dit-on, de son rôle impie, s'établit *au lieu et place de la ci-devant sainte Vierge,* entourée de jeunes femmes tirées des repaires de la débauche: elle reçut les hommages insensés de la multitude. Elle parut ensuite à la barre de la Convention, présentée par Chaumette, qui fléchit le genou devant l'idole nouvelle, *chef-d'œuvre de la Nature;* elle était assise sur un palanquin orné de guirlandes de chêne, portait le bonnet rouge et s'appuyait sur une pique. Chaumette demanda que la ci-devant église Notre-Dame fût consacrée au culte de la Raison, et qu'il n'y eût plus d'*autres dieux que les dieux de la Nature.* Le président de la Convention, Lequinio, salua le triomphe de la raison sur *la superstition et le fanatisme;* l'Assemblée décréta que la vénérable métropole serait le temple de la Raison. La déesse (Mlle Maillard) prit place à côté du président, et reçut son accolade. La salle retentissait d'acclamations; les clubistes, qui avaient suivi le cortége au son de la musique, trépignaient de joie et lançaient leurs chapeaux en l'air; beaucoup de membres de la Convention se mêlèrent dans les rangs populaires; l'ardente et joyeuse agitation devint du délire; législateurs, clubistes et courtisanes dansèrent le *Ça ira* et la *Carmagnole.* L'orgie éclatait dans l'Assemblée nationale; la folie inaugurait le culte de la Raison. Robes-

pierre, Saint-Just et Danton furent de ceux qui méprisèrent par leur attitude ces ignominieuses saturnales. La journée se termina par une répétition des profanations du matin sous les voûtes de l'antique basilique; la présence de la Convention leur donna un plus triste caractère de solennité nationale. L'Assemblée avait déjà chargé le comité d'instruction publique de *lui proposer le plan d'un culte raisonnable destiné à remplacer la religion chrétienne.*

Le patriotisme religieux ne rencontre nulle part dans notre histoire de plus grands sujets d'affliction; on baisse la tête comme sous le coup d'une humiliation mystérieuse; ce nom de Français, qu'il est si beau de porter, n'est plus qu'un opprobre. Dieu est défié dans son temple; on le nie parce qu'il ne frappe pas. Des cris de joie accueillent chaque apostasie. La croix tombe du haut des monuments d'où elle bénissait le monde. Les crucifix en métaux, les vases sacrés, les crosses épiscopales sont convertis en monnaie; on insulte aux reliques des apôtres et des martyrs; les clochers sont muets; l'airain pieux devient le bronze des batailles; la flamme ou le fer détruisent les tableaux religieux où respirait le génie des arts; un ouragan passe sur l'architecture catholique, sur ces sculptures délicates et savantes où la grâce naïve exprime la naïveté de la vieille foi; les statues de la Vierge et des saints sont précipitées de leurs piédestaux ou de leurs niches; ce ciel de pierre, peuplé d'anges et de personnages révérés au portail des basiliques, disparaît sous le marteau ou laisse voir des mutilations sauvages; les mystères sacrés sont tournés en dérision, les ornements d'église servent à des mascarades; les chansons obscènes remplacent les chants

catholiques et le son de l'orgue, dont les graves harmonies, imposant silence aux pensées frivoles, aident l'âme à se recueillir dans la contemplation de l'infini. Les presbytères, d'où se répandait l'aumône, d'où les malheureux sortaient consolés, étaient des *biens à vendre*. Les cachettes sous la garde de la piété, la fuite, la prison ou l'échafaud se partagent les prêtres fidèles, et ce nombre fut heureusement très-grand. Tandis que la Convention esclave rappelait le sénat romain sous Tibère, le christianisme, placé entre les catacombes et l'échafaud, pouvait se croire aux jours de Dioclétien et de Néron. Un homme trouvé en prière était condamné comme un criminel d'État; un signe de croix était trahison; on vous dénonçait pour un regard surpris vers le ciel; Dieu était suspect; la république le proscrivait, parce que son éternel empire était encore une royauté. La vie future sourit peu aux méchants; on appela la tombe le lit où l'on s'endort pour ne plus s'éveiller; l'image du Sommeil remplaça la croix sur le suaire des morts; sa statue s'éleva dans les cimetières comme le signe d'une nuit sans aurore. Les tyrans auraient bien voulu traiter l'âme de l'homme comme son corps, et lui couper les ailes pour l'empêcher de remonter à Dieu. Au signal de Paris et sous l'inspiration de proconsuls tels que Fouché, Laignelot, Lequinio, André Dumont, la portion impure de chaque cité, de chaque village, s'acharna contre toute représentation, tout signe des croyances chrétiennes. La France, par un bouleversement qui n'eut jamais son pareil chez aucune nation, devint un pays sans Dieu, sans passé, sans immortalité, sans espérance. Quel deuil autour des églises abandonnées! quel deuil dans ces autels dépouillés ou brisés.

dans ces murs nus et outragés, sur ce pavé où nul genou ne fléchissait plus, dans ces clochers vides et ces fenêtres ouvertes où sifflait le vent d'hiver ! Quand les beaux vitraux échappaient à la dévastation, les figures peintes sur ces éclatantes pages du vieux temps gardaient dans le temple désert les mêmes airs qu'au milieu des magnificences catholiques : ce contraste des mêmes physionomies et des lieux silencieux et dévastés ajoutait à l'effet saisissant de l'église délaissée.

Il n'y avait plus de dimanche dans la semaine ; la semaine elle-même n'existait plus. Le calendrier républicain avait partagé le mois en trois décades ; le jour du repos était le dixième de la décade[1]. Les douze mois de l'année étaient de trente jours; les cinq jours qui restaient furent appelés *sans-culottides,* et réservés à des solennités publiques. Ce n'est plus de l'ère chrétienne, mais de l'ère républicaine qu'on date désormais ; l'ère nouvelle commença au 22 septembre 1792, jour de l'établissement du gouvernement républicain. Les saisons perdirent leurs désignations anciennes. *Vendémiaire, brumaire* et *frimaire* furent les mois de septembre, octobre et novembre; *nivôse, pluviôse* et *ventôse,* les mois de décembre, janvier et février; *germinal, floréal, prairial,* les mois de mars, avril, mai; *messidor, thermidor, fructidor,* les mois de juin, juillet, août. Les jours de la décade s'appelèrent dans leur ordre *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, sep-*

[1] Rœderer avait annoncé la durée immortelle du décadi, et disait que *le décadi mangerait le dimanche.* Le jeune journaliste Dussault plaida la cause du dimanche dans une *Lettre au citoyen Rœderer* qui fit du bruit.

tidi, octidi, nonidi, decadi. Les saints de l'année firent place à des noms de fruits et de légumes, d'animaux et d'outils. Les noms de lieux et de quartiers qui rappelaient le christianisme ou la royauté avaient disparu. Saint-Denis s'appelait *Franciade;* Bourg-la-Reine, *Bourg-Libre.* On ne se reconnaissait plus dans la dénomination de la plupart des rues ou des boulevards de Paris; c'était la rue *Martin*, la rue *Denis,* la rue *Lazare,* la rue *Dominique,* la rue *Jacques.* Il y avait péril à se nommer *Leroi, Lecomte, Leduc.* La loi révolutionnaire atteignait les personnes et les choses sous tous les aspects, et l'on vit un jour le bonnet rouge remplacer les fleurs de lis sur les bornes de nos grandes routes. Tout était nouveau, tout était refait; il fallait désapprendre et changer sa langue, ses habitudes, sa vie. Il n'y avait pas eu d'exemple d'un grand empire changé à vue comme une décoration d'opéra. Mais les réformateurs comptaient sans les mœurs, les vieilles coutumes, le cœur humain; une nation ne se dépouille pas de ce qui fait le fond de sa vie comme on quitte un vêtement. Le peuple est rebelle aux réformes extravagantes; il a déjà bien de la peine à accepter les réformes utiles. C'est ainsi que l'unité de poids et de mesures, décrétée d'abord par l'Assemblée constituante, fut lente à s'établir. La science, répondant à l'appel de la Convention, trouva le *mètre,* unité fondamentale des nouvelles mesures.

Quel étrange spectacle que celui de la société française à cette époque! Le luxe et l'élégance en étaient bannis; l'or ne se montrait plus; les assignats demeuraient discrédités, malgré la peine de mort portée contre celui qui ne les prendrait pas au pair; on sor-

tait muni d'une carte civique, et l'on ne pouvait plus vivre sans certificats. On s'habillait salement et pauvrement, pour échapper aux soupçons. Le nom des habitants de chaque demeure était inscrit sur la porte; l'inquisition républicaine se nommait *Liberté et Fraternité.* Chacun devait s'arranger pour vivre avec trois onces de mauvais pain par jour, qu'on allait prendre à la section. Les robes de laine ou de coton remplaçaient les riches étoffes de femmes; la cocarde, attachée au bonnet des *citoyennes,* servait à les protéger. La guillotine, devenue un objet de mode, était entrée dans les jeux et les parures. Il y avait de petites guillotines pour jouets d'enfants, il y en avait en boucles d'oreilles et pour être suspendues au cou des femmes et des jeunes filles; nous avons entendu dire à des contemporains qu'on voyait dans les festins républicains des guillotines pour découper : l'instrument de mort avait pénétré dans la vie domestique et faisait partie des petits meubles de la maison. On croit raconter un songe en reproduisant de pareils détails. Les rapports de société n'étaient plus les mêmes; il fallait se garder de la politesse et se la permettre tout au plus avec les domestiques, qu'on appelait les *officieux.* On se tutoyait; l'autorité paternelle existait à peine; le divorce bouleversait la famille; les filles mères étaient récompensées. Pendant ce temps il y avait des bals publics où la foule s'amusait, des spectacles où l'on poursuivait les *tyrans* et la *superstition,* où les petits vers et la petite prose des opéras comiques peignaient le charme de la vie pastorale et du sentiment naïf.

Robespierre, qui était la froide et persévérante image du fanatisme philosophique dans la Révolution,

regardait la hache de la guillotine comme l'instrument nécessaire de ses idées; mais il avait des prétentions sérieuses de législateur et d'organisateur. Il dénonça aux jacobins les *farces éternellement ridicules* des hébertistes, proclama la liberté des cultes, et se plaignit qu'on empêchât les prêtres de dire la messe. « Celui qui veut les empêcher, dit-il, est plus « *fanatique* que celui qui dit la messe. » Robespierre ne voulait pas que, sous prétexte de détruire la *superstition*, on fît une religion de l'athéisme; il permettait à tout philosophe, à tout individu, d'adopter là-dessus l'opinion qui lui plairait; mais il trouvait un pareil système insensé pour l'homme public, pour le législateur, et rappelait qu'il avait soutenu contre le girondin Guadet l'existence de la Providence. Cette sortie contrista la faction d'Hébert sans l'arrêter; elle s'appuyait sur la commune de Paris et les cordeliers, sur l'armée de bandits qui avait Ronsin à sa tête, et sur les immondes et terribles éléments des faubourgs. La faction d'Hébert espérait venir à bout du comité de salut public : elle-même succombera. Danton, l'homme du 2 septembre, s'est fait le chef du parti des *indulgents;* Robespierre, aidé de Danton et de Camille Desmoulins, devenu l'apôtre de la modération dans le *Vieux Cordelier,* terrassa les hébertistes. Placé entre le parti d'Hébert et celui de Danton, le comité de salut public avait des difficultés à vaincre : avec les anarchistes et les barbares de la commune, on achevait de déshonorer la Révolution, on se précipitait dans des abîmes d'où il n'était plus possible de remonter; avec la modération dantonienne, le comité de salut public reconnaissait ses propres violences, se condamnait, se désarmait, et

craignait, de pitié en pitié, de retomber dans la monarchie. Le prodigieux succès du *Vieux Cordelier*, qui vouait les tyrans à la haine et à la malédiction, préoccupait Robespierre. Il l'avait approuvé d'abord, dans l'espoir que les hébertistes seuls seraient reconnus à ces hideux portraits; mais les coups portaient plus haut. Les *modérés* étaient pour Robespierre des auxiliaires importuns; il se promettait bien de se débarrasser d'eux quand il aurait vaincu les hébertistes. Cette dernière espèce de factieux ne montrait aucun génie : c'étaient de féroces imbéciles dont toute la puissance consistait dans l'effroi qu'ils inspiraient. Ils ne tinrent pas devant les manœuvres habiles de Robespierre. Le rapport de Saint-Just les enveloppa dans une proscription qui aboutissait à l'échafaud; leur procès ne fut qu'une forme donnée à leur condamnation. Hébert, Ronsin, Momoro, Vincent, l'exécrable secrétaire général du ministre de la guerre Bouchotte, Anacharsis Clootz, et quelques autres fous ou scélérats périrent le 24 mars 1794. Chaumette ne mourut que vingt jours après; Gobel fut un de ses compagnons d'échafaud.

Robespierre, en livrant au supplice l'athée Clootz, ce baron prussien d'extravagante mémoire, songeait à se rendre agréable à la Prusse, qu'on espérait toujours détacher de la coalition. Déjà, le 17 novembre 1793, il avait présenté à la Convention, au nom du comité de salut public, un rapport célèbre sur l'état de l'Europe à l'égard de la république française. C'était une langue politique toute nouvelle, qui frappa l'Europe et lui fit croire à des plans réparateurs. Il ne s'agissait plus de porter au loin le feu de la propagande et de jeter à bas tous les trônes de la terre;

Robespierre, il est vrai, parlait des *fripons décorés du nom de roi, d'empereur, de ministre, de politique;* mais son rapport annonçait des principes réguliers, une connaissance des intérêts européens, indiquait les Suisses et les républicains comme les alliés de la république française, et peignait énergiquement à la fois la grandeur de la France et la nécessité de son existence pour les intérêts généraux du monde politique. Le décret par lequel la république déclara qu'elle se montrerait *terrible envers ses ennemis, généreuse envers ses alliés, juste envers tous les peuples,* donnait au comité de salut public l'allure d'un pouvoir régulateur. Tout en continuant fortement la guerre, il essaie de discipliner les idées révolutionnaires. Robespierre n'était pas belliqueux ; son aversion pour les batailles explique avec quelle facilité les généraux des armées républicaines passent des camps à l'échafaud. Il semble ne les supporter qu'à la condition de continuelles victoires, et la victoire elle-même ne les protége point contre la foudre du comité de salut public. Les généraux Custine, Brunet, Houchard, Biron, Beauharnais, Lamarlière, Chancel, reçurent du tribunal révolutionnaire la mort qu'ils avaient bravée dans vingt combats.

On se demande toujours comment les armées coalisées ne s'ouvraient point un chemin vers Paris. Ah ! ce qui sauvait la France, c'était l'égoïsme de ses ennemis, c'étaient leurs divisions. Nulle pensée commune n'unissait les forces européennes. Le duc d'York se laisse exclusivement préoccuper par Dunkerque, le prince de Cobourg par Maubeuge ; le duc de Brunswick et le maréchal Wurmser se paralysent l'un l'autre en Alsace, et pressent inutilement Landau.

Houchard, secondé de Hoche, le jeune sous-officier aux gardes françaises, battit le duc d'York à Hondschoote et le força de lever le siége de Dunkerque, dont la possession eût été une si grande joie pour l'Angleterre; la guillotine, sans tenir compte de ce triomphe, punit Houchard de n'avoir pas vaincu les Autrichiens à la suite de la bataille d'Hondschoote. La bataille de Wattignies, qui dura deux journées, débloqua Maubeuge et atteignit vigoureusement la coalition. Quelles journées pour Jourdan! avec quel enthousiasme ces jeunes troupes françaises bravaient la mitraille au chant de *la Marseillaise!* Une troisième place, Landau, restait à délivrer; les républicains avaient été battus à Wesseimbourg par les intrépides émigrés, triste choc où des Français attaquaient des Français. Leur position sur la frontière d'Alsace se trouvait ébranlée; la délivrance de Landau devenait difficile. Pichegru, ancien élève des minimes d'Arbois, ancien répétiteur de Bonaparte à l'école de Brienne, le jeune Hoche, tout radieux de ses succès à Dunkerque, marchent à la tête des armées du Rhin et de la Moselle; le duc de Brunswick et Wurmser battent en retraite au delà du Rhin, peu occupés de se soutenir l'un l'autre, et ne cherchant qu'à se dérober aux deux jeunes généraux; les portes de Landau s'ouvrent aux Français. L'enthousiasme et l'inexpérience de nos soldats avaient donné à Carnot l'idée d'une tactique nouvelle; les ardentes armées républicaines devaient attaquer, toujours attaquer, et se précipiter en masse sur l'ennemi. Les représentants du peuple attachés aux armées ne contribuaient pas peu aux coups décisifs: les soldats les respectaient avec leur chapeau aux larges plumes,

leur écharpe tricolore ; ces députés, exécuteurs de la pensée guerrière du comité de salut public, revêtus de la toute-puissance, payaient de leur personne, ne connaissaient pas l'impossible, ne comptaient pour rien la perte des hommes, faisaient souvent violence aux généraux, et, quand la victoire n'arrivait pas, ils l'arrachaient. Ce fut la défiance qui inspira l'envoi de commissaires dans les armées; la Convention n'aurait pas confié à un général illustre l'exécution d'horribles lois. Il y a dans le génie militaire une générosité qui repousse les mesures atroces; aussi, quand le comité de salut public ordonna qu'on ne ferait plus de prisonniers, nos généraux n'en tinrent pas compte : c'était bien assez pour eux de supporter le spectacle de la guillotine dans les camps français, et de voir autour d'eux la victoire marcher avec le cortége de la terreur !

La prise de Toulon, livré aux Anglais par Trogoff, compléta nos triomphes sur la frontière. La résistance des Toulonnais s'inspirait de la crainte d'être traités comme les Marseillais, jetés dans les prisons, ruinés ou guillotinés depuis leur soumission. Carteaux avait eu bon marché de Marseille ; il espérait le même succès à Toulon. Général en chef au premier temps du siége, ce personnage incapable et vantard s'était mis dans l'esprit d'enlever à l'arme blanche tous les forts, toutes les positions de Toulon ; il restait bien inférieur à son subordonné Lapoype, en qui il ne voulait voir qu'un *ci-devant*, un *général de toilette.* Carteaux eut pour successeur sous les murs de Toulon un général brave et respecté, Dugommier. Autour de ce général en cheveux blancs, apparut une jeune tête qui onze ans plus tard devait porter la

couronne impériale; le jeune Bonaparte avait dit que « les révolutions sont un bon temps pour les mili-« taires qui ont de l'esprit et du courage ». Capitaine d'artillerie, il fut remarqué par le représentant Barras à sa manière d'élever une batterie; nommé chef de bataillon et chargé du commandement de l'artillerie, il fit adopter un plan d'attaque par lequel on devait s'emparer de Toulon sans foudroyer la ville : il fallait emporter le *petit Gibraltar*. La prise de la redoute anglaise fut un beau fait d'armes. Les colonnes républicaines, formées en silence en avant du village de la Seyne, s'ébranlèrent à une heure du matin au milieu d'une nuit froide et pluvieuse, reçurent la décharge de quarante bouches à feu, s'avancèrent en serrant leurs rangs, et gravirent sous la mitraille la hauteur de la redoute au chant de *la Marseillaise*. Victor et Brulé s'avancèrent des premiers dans la redoute. Lorsque les Anglais virent la partie perdue, ils mirent le feu à nos vaisseaux et à l'arsenal : l'incendie de la belle marine de Louis XVI était pour eux un assez beau triomphe; le plus cher de leurs vœux s'accomplissait. La vengeance de la Convention livra Toulon à d'épouvantables violences; les représentants Barras, Fréron, Salicetti, Augustin Robespierre et Ricord se chargèrent de l'exécution des décrets exterminateurs. Les escadres combinées recueillirent dix à douze mille habitants; le reste de la population tomba sous les fusillades. La ville perdit son nom pour prendre celui de *Port de la Montagne*, et ses murailles n'enfermèrent plus que des décombres, grâce au travail destructeur de douze mille maçons requis par les proconsuls. Cette rade magnifique où se balance aujourd'hui la majesté de nos vaisseaux,

cet arsenal qui laisse voir au visiteur ses imposantes merveilles, n'offrit plus que des débris. La Convention nationale ne savait pas triompher sans être barbare.

Un certain retour à des sentiments de moralité avait préparé et accompagné le renversement des hébertistes. L'empire d'Hébert, ancien donneur de contremarques à la porte d'un petit théâtre, puis magistrat avec cent vingt mille francs de traitement, apôtre d'athéisme, professeur de perversité, avait quelque chose de fangeux et de contre nature dont on aimait à se débarrasser. Danton n'était pas plus croyant; mais le bon sens lui révélait qu'un législateur sans religion est un être monstrueusement absurde; il s'était ligué contre la faction d'Hébert par des raisons politiques, et la ruine de ce parti grandissait le sien. Le comité de salut public s'en inquiéta; la réaction modérée de Danton ne convenait pas à Robespierre; celui-ci croyait avoir encore besoin de la terreur, il avait grand peur de l'*indulgence;* il ne voulait pas rompre avec le bourreau. De plus, le trône de la dictature n'était pas assez large pour deux; Robespierre voyait avant tout un rival dans l'ancien dominateur des multitudes; il lui fallait la chute de Danton. Il trouvait un utile auxiliaire dans Saint-Just, qui avait le froid et le tranchant de l'acier. Saint-Just détestait Camille Desmoulins, l'admirateur de Danton, l'impétueux rédacteur du *Vieux Cordelier,* qui blessait Robespierre en comparant les décrets de la Convention à ceux de Tibère; Camille, se moquant du jeune ami de Robespierre, avait dit *qu'il portait la tête comme un saint sacrement.* « Et moi, avait dit Saint-
« Just, je lui ferai porter la sienne comme saint Denis. »

Le duel entre les deux partis était inévitable. Les longues immoralités de Danton, les témoignages de sa corruption, ses concussions pendant son ministère, ses pillages en Belgique, ses rapports avec l'étranger auraient pu largement fournir matière à un acte d'accusation; Mirabeau venait d'être arraché au Panthéon, parce qu'*il n'est point de grand homme sans vertus*, et ces airs de moralité sévère que prenait la république ne tournaient pas au profit de Danton. Que de fois on lui annonça les projets menaçants de Robespierre! Tranquille dans sa retraite de Sèvres et comptant sur sa force, il dédaignait de parer les coups. Révolutionnaire, non point par principes, mais par ambition et par cupidité, il avait perdu son activité énergique depuis que ses appétits étaient satisfaits. Il menait une douce vie avec l'or qu'il avait reçu de toutes mains, avec la jeune femme dont l'honnête influence lui inspirait des pensées meilleures : le bonheur le rendait indolent. « Il n'oserait, » répondait-il quelquefois à ceux qui l'avertissaient d'une tempête prochaine. Ensuite il se résignait, et, sous l'empire de ses sentiments nouveaux, il disait : « J'aime mieux être guillotiné que guillotineur. » On lui conseilla de fuir : « Emporte-t-on la patrie à la « semelle de ses souliers? » s'écria-t-il avec un accent patriotique. Danton était encore un colosse, mais un colosse privé de ses points d'appui. Il fut arrêté dans son lit, la nuit du 31 mars 1794. La même nuit, on arrêta son ami Lacroix, et ensuite Camille Desmoulins, Hérault de Séchelles, Westermann et Philipeaux. La prison du Luxembourg s'ouvrit à ces nouveaux vaincus, à ces étranges coupables qui représentaient le génie même de la Révolution. Le-



SIÈGE DE TOULON.

gendre essaya de défendre l'homme qui en 1791 avait soufflé sur la France le feu du patriotisme pour le précipiter à la frontière ; un grand prestige s'attachait au nom de Danton ; la Convention était émue. Robespierre parla ; l'image de la Terreur passa toute vivante devant l'Assemblée ; Saint-Just lut son rapport contre Danton et ses amis ; le décret d'accusation fut rendu à l'unanimité : on livrait pour se sauver.

Quand le président du tribunal révolutionnaire demanda à Danton son nom, son âge, son domicile : « Je « suis Danton, assez connu dans la Révolution, ré- « pondit l'accusé ; j'ai trente-cinq ans ; mon individu « va tomber dans le néant, et mon nom vivra dans « le panthéon de l'histoire. — J'ai trente-trois ans « dit Camille Desmoulins, l'âge du *sans-culotte* Jésus, « âge fatal aux révolutionnaires. — Je m'appelle « Marie-Jean, dit à son tour Hérault de Séchelles ; « Marie-Jean, noms peu saillants, même parmi les « saints. » L'audace et le cynisme prenaient chacun leur rôle. Danton ne trouva pour sa défense que les rugissements du lion troublé à la vue du péril. Il défendait sa vie de cette même voix qui avait armé les masses contre la royauté au 10 août. Un moment, la multitude se prit encore d'amour pour son ancienne idole ; mais une lutte définitive était engagée entre Robespierre et Danton ; l'un des deux devait succomber ; *l'homme à principes, l'homme inflexible, l'incorruptible,* resta maître du champ de bataille. Danton périt victime du tribunal révolutionnaire dont il avait été l'inventeur ; il demanda pardon de cette invention à Dieu et aux hommes. Danton avait beaucoup parlé à travers les barreaux de son cachot, moins pour être entendu de Westermann, son voisin,

que de la foule des prisonniers. On lui trouvait un air honteux d'avoir été *escamoté* par Robespierre. Les bois, les champs, les souvenirs de la nature revenaient vivement à la pensée du captif. Son dégoût politique se traduisait par ces mots : « Il vaut mieux « être un pauvre pêcheur que de gouverner les hom- « mes. » Son expérience de tribun lui inspira cette parole : « Dans les révolutions, l'autorité reste aux « plus scélérats[1]. » Le souvenir de sa femme l'émut un instant au pied de l'échafaud; puis, comme honteux de cet attendrissement passager : « Allons, « Danton, point de faiblesse, » ajouta-t-il à haute voix; et il s'approcha de la hache en recommandant au bourreau de montrer au peuple sa tête, qui *en valait bien la peine.* Avec lui périrent, le 5 avril 1794, Camille Desmoulins, le premier excitateur populaire de 1789, ardent et spirituel étourdi qui ne voulait pas mourir, et dont le sort excita de l'intérêt; Hérault de Séchelles, le rédacteur de la constitution de 1793, le président de la fête de la Nature, intelligence au-dessous de ses rôles, révolutionnaire aimable qui semait la terreur avec enjouement; Westermann, le vigoureux assaillant du 10 août, infatigable tueur d'hommes, boucher des Vendéens; Lacroix, député violent à l'Assemblée législative et défenseur des assassins d'Avignon, dilapidateur en Belgique, complice de Danton dans la création du tribunal révolutionnaire; Philipeaux, dont le républicanisme ne se plaisait pas dans la désorganisation, et que touchèrent les malheurs de l'Ouest. Danton eut d'autres compagnons sur la charrette : l'ancien capucin Chabot, ma-

1 Mémoires de Riouffe.

rié à la sœur de deux banquiers allemands, accusé de falsification du décret relatif à l'ancienne compagnie des Indes, jacobin crasseux et débraillé qui aurait voulu, non pas, comme Platon, chasser de la république les poëtes, maïs chasser tous ceux qui n'avaient point les mains calleuses : Fabre d'Églantine[1], pauvre avant le 2 septembre et qui eut ensuite un train de prince, condamné avec Delaunay (d'Angers) comme voleur; Bazire, accusé de modération par les cordeliers et mêlé aux tripotages de Chabot.

Ces lugubres charretées des chefs populaires mettent dans une lumière formidable le jeu des révolutions. Il n'est pas de plus éloquent discours sur les tempêtes publiques que Danton sur l'échafaud. Qu'ajouterons-nous aux diverses couleurs çà et là jetées dans nos pages pour peindre cette figure capitale de la révolution française? Danton est le type célèbre des destructeurs politiques; il comprit toute la puissance de l'audace, et l'audace fut tout son génie. Nul homme ne fut jamais plus capable d'enflammer les masses et de les lancer vers un but marqué. Il trouva dans les révolutions un moyen de rassasier son âme dévorée de besoins, et s'y jeta avec l'impétuosité de la flamme; lorsqu'il n'y eut plus rien à renverser, Danton marcha d'un pas douteux et faible. Il avait des idées et des instincts d'homme d'État; mais il s'exagérait beaucoup à lui-même sa propre force; nous ne sommes pas de ceux qui lui accordent une haute valeur politique, et qui le font l'égal de Mirabeau. Nous ne dé-

[1] Dans sa prison, Fabre d'Églantine, malade et faible, n'était occupé que d'une comédie en cinq actes, qu'il disait avoir laissée entre les mains du comité de salut public, et de la crainte que Billaud-Varennes ne la lui volât. (Mémoires de Riouffe.)

couvrons dans ses œuvres rien qui révèle une grande capacité de législateur et d'organisateur. Sa vie politique se noya dans le sang de septembre ; chargé de ce poids abominable, il ne lui fut pas possible d'accomplir rien de grand. La proscription du 31 mai, qu'il appuya, donna le signal des mutilations, des déchirements de la Convention. Il abolit l'inviolabilité des représentants. Sa loi du *maximum* ne produisit que la famine. La création du tribunal et de l'armée révolutionnaires organisa les égorgements. L'indemnité de quarante sous par jour, accordée à tout citoyen qui fréquenterait les sections de Paris, arrachait à l'atelier la classe ouvrière, et enfantait des majorités au service des motions les plus monstrueuses. De tels décrets n'attestent pas un grand génie. Selon nous, Danton ne fit jamais rien de conviction ; or la conviction, la croyance à quelque chose, est le secret des hommes qui veulent gouverner. Hors de là il peut y avoir de l'éclat, du bruit, de la fascination, une certaine puissance de remuer ; mais il n'y a pas l'autorité de l'homme d'État. Danton, près de disparaître, souhaitait, pour la durée de la république, *sa vigueur à Robespierre* et *ses jambes à Couthon;* un vaincu n'a pas le droit de parler autant de sa force. Après le renversement de la monarchie, Danton suivit le mouvement plus qu'il ne l'imprima; passionné, mobile, parfois endormi, il se laissa porter sur les vagues du temps : une de ces vagues l'engloutit. Ce qui est digne de remarque dans l'histoire de ces époques extraordinaires, c'est que la *modération* et la *pitié* furent les principaux griefs sous lesquels succomba le terrible Danton !

—

CHAPITRE XXI

Les crimes de la Révolution. — Carrier. — Joseph Lebon. — La vie des prisons. — Le tribunal révolutionnaire. — Les agents de la Terreur. — Il faut déplacer l'échafaud. — Il était devenu un rendez-vous d'honneur. — Comment on mourait. — Madame Élisabeth. — Ladmiral et Cécile Renaud. — Fête en l'honneur de l'*Être suprême*. — La loi du 22 prairial.

1794

Avec Hébert et Chaumette disparaissait l'importunité oppressive de la commune; avec Danton, une puissante rivalité qui inclinait à la modération. Le club des Cordeliers était dompté, celui des Jacobins docile. La suppression de la bande de Ronsin et des comités révolutionnaires des sections de Paris et des communes de France concentrait le pouvoir sous la main des chefs de la Convention. Le comité de salut public, ou plutôt Robespierre, régnait seul : la Terreur était à son aise.

Il nous en coûte de nous arrêter sur les scènes atroces qui épouvantaient alors notre pays. Ce sang qui coule comme l'eau au nom de la fraternité humaine, ces exterminations régulières au nom de la justice et du progrès, ces sauvages inventions pour

multiplier la mort, toute cette froide organisation du meurtre qui ne distingue rien, qui n'épargne rien, ne permet plus de comprendre si c'est réellement de la société française qu'il est question. On ne sait plus dans quel temps ni en quel coin de terre on se trouve. On a voulu quelquefois traiter de fable les horreurs de Néron, de Tibère et de Caligula; notre âge républicain fait toucher à leur réalité et les dépasse. Tacite, le grand flétrisseur des tyrans, reculerait devant nos tueurs et nos barbares; le pinceau lui tomberait des mains; il s'étonnerait de tant de crimes, lui qui croyait avoir peint le dernier mot de la férocité humaine. Chaque peuple a d'horribles époques; mais outre que les forfaits d'un grand pays en pleine civilisation nous saisissent d'une stupeur particulière, les crimes de la Révolution française, par leur nombre, leur continuité, leur caractère, ont l'affreux privilége d'amasser contre eux les plus vives exécrations de l'histoire.

Les massacres et la guillotine ont déjà trop souvent assombri notre récit, et notre tâche n'est pas finie. Le nom du conventionnel Carrier, ce nom qui exhale au loin une odeur de sang, ne s'est point encore rencontré sous notre plume. Beaucoup de personnages cruels se sont abattus sur la ville de Nantes; Carrier les a tous fait oublier. Dès le mois d'octobre, il fut envoyé à Nantes, dont les prisons renfermaient, surtout après la déroute de Savenay, des milliers de Vendéens et d'autres victimes soupçonnées de religion ou de royalisme. On guillotinait, on fusillait, mais c'était après jugement; ces formes judiciaires, quelque rapides qu'elles fussent, n'allaient pas à l'impatience de Carrier. En voyant les prisons pleines, il pensa

qu'un tribunal n'en viendrait jamais à bout. Le meurtre en masse et sans jugement lui parut plus digne de la république. Il chargea de l'exécution de ses volontés une compagnie de bandits qu'il appela *compagnie de Marat,* et trouva dans Fouquet et Lamberty d'impitoyables auxiliaires. Carrier fit de la Loire un *torrent révolutionnaire.* Des bateaux à soupapes chargés de malheureux étaient conduits en plein fleuve ; on ouvrait les soupapes, et les prisonniers disparaissaient dans les profondeurs de la Loire. On fusillait ceux qui tentaient de se sauver à la nage, on écartait à coups de sabre ceux qui, remontés sur les flots, se cramponnaient aux barques. Ces bateaux homicides étaient de longues bières où l'on était enseveli plein de vie. Les noyades, que Carrier appelait tour à tour *baignades* et *déportations verticales,* commencèrent par quatre-vingt-quatorze prêtres. Le proconsul finit par trouver que les barques à soupapes prenaient trop de temps ; des prisonniers, hommes, femmes, enfants, vieillards, liés deux à deux, étaient précipités dans la Loire à coups de baïonnette ; parfois, dit-on, les bourreaux, liaient un jeune homme avec une jeune fille, un prêtre et une religieuse, puis les lançaient dans les eaux profondes : c'est ce qu'on appelait des *mariages républicains!* Ces nocturnes et effroyables expéditions vidèrent en peu de temps le vaste *entrepôt* où les bourreaux de Nantes entassaient leurs victimes. On évalue à trente-deux mille le nombre des malheureux, femmes, enfants, prêtres, artisans et nobles, qui périrent sous les coups de la mission meurtrière de Carrier. Les cadavres embarrassèrent le cours de la Loire : ils s'amoncelèrent sur les deux rives, corrompirent les eaux du fleuve, et de leurs exhalaisons naquirent

des maladies contagieuses. L'immolation des gens de bien, des hommes fidèles aux croyances, prit à Nantes mille formes de la plus hideuse variété. La Convention laissa faire et applaudit. Il est vrai qu'à la fin Robespierre demanda le rappel de Carrier ; mais ce rappel ne fut pas une condamnation, puisque l'exécrable proconsul siégea paisiblement à la Convention et se fit gloire de ses œuvres.

Carrier eut dans Joseph Lebon un rival de cruauté. Lebon, oratorien comme Fouché, ancien curé constitutionnel de Neuville, maire d'Arras, sa ville natale, procureur syndic du département du Pas-de-Calais, et puis membre de la Convention après le procès de Louis XVI, avait rempli dans son département les fonctions de commissaire avec une modération qui lui attira les admonitions sévères du comité de salut public. Il promit de mieux faire, et tint horriblement parole. Cambrai, Béthune, Saint-Omer, Saint-Pol furent visités par sa barbarie ; il avait pour compagne la guillotine, pour convive le bourreau. Les têtes coupées et le désespoir des familles marquaient son passage. Arras fut le témoin particulier, la victime la plus éprouvée du délire de Lebon. On le voyait marcher avec des pistolets à la ceinture, un sabre traînant à terre, une veste et le bonnet rouge ; les membres de son tribunal révolutionnaire portaient leur chemise décolletée, un long sabre, et ressemblaient moins à des juges qu'à des exécuteurs. Lebon et la furie qui était sa femme se rendaient aux séances du tribunal pour exciter l'énergie de cette justice étrange, et se plaçaient dans un orchestre à quelques pas de l'échafaud pour goûter, à la façon des tigres, la volupté du sang. Un jour, le monstre, voulant prolonger une

agonie, ordonna qu'un condamné, attaché sous la hache de la guillotine, entendît la lecture d'un bulletin des armées républicaines. La victime était, selon les uns, un émigré; selon les autres, un bourgeois d'Arras possesseur d'un perroquet qui passait pour avoir appris à dire : *Vive le roi !* Lebon, dénoncé à la Convention, fut soutenu par le comité de salut public. Le rapporteur Barrère ne trouva dans l'abominable conduite de Lebon que des *formes un peu acerbes.* « Mais ces formes, ajouta-t-il, ont détruit les piéges « de l'aristocratie... D'ailleurs, que n'est-il pas permis « à la haine d'un républicain contre l'aristocratie ?... « La liberté est une vierge dont il est coupable de « soulever le voile. » Le comité de salut public invita Lebon à continuer; il continua jusqu'à la chute de Robespierre.

Ce n'était pas seulement sur quelques départements que tombaient d'épouvantables violences. Les décrets exterminateurs n'épargnaient aucun point de la France; toutes les cités, tous les villages avaient leurs tyrans. Quelles scènes de mort nous aurions à décrire, si nous interrogions sur leurs souvenirs révolutionnaires Bordeaux, où l'on guillotinait pour crime de *négociantisme,* Orléans, Reims, Avranches, Nancy, Rennes, Brest, le Puy, Brives, Cahors! Des mains inconnues ayant coupé l'arbre de la liberté à Bédouin, dans le département de Vaucluse, le représentant du peuple Maignet déploya d'infernales fureurs contre ce malheureux village ; il jeta sous la hache les principaux habitants, et fit de Bédouin un amas de cendres.

Strasbourg fut livré aux fantaisies d'un des plus grands scélérats de cette époque ; cet homme de sang

se nommait Dièche, et commandait la place et la citadelle. Il avait le grade de général. Voici dans quels termes, le 30 mars 1794, il fit connaître ses états de service au général Michaud, qui commandait l'armée du Rhin :

« Agé de quarante-un ans, né à Rhodez ; est entré « dans les gendarmes le 1er janvier 1768 (style es- « clave) ; a passé de ce corps dans le 3e régiment d'in- « fanterie ci-devant Piémont ; y est resté jusqu'au « 18 août 1792 (style esclave) ; nommé alors chef de « bataillon du 27e régiment ; le 14 août 1793, général « de brigade et commandant la place de Strasbourg ; « le 18 du même mois, général de division ; en 1788 « (style esclave) a assisté à tous les conciliabules et « comités secrets de citoyens de la commune de Tu- « lius (Dauphiné), qui commençaient alors à établir « les bases du gouvernement républicain à l'époque « de la coalition des ci-devant parlements de Gre- « noble et de Bretagne. Il a professé à Besançon des « principes révolutionnaires. A l'heureuse nouvelle « que la Bastille était prise, il a quitté le 3e régiment « d'infanterie pour organiser à Metz la garde natio- « nale, à laquelle on ne songeait seulement pas ; en a « été nommé chef, a refusé, et fait son service comme « volontaire. Il a fondé la société des jacobins de « Metz ; il a été député par la société des jacobins de « Brisach, pour aller dans le Haut-Rhin, à la tête « d'une propagande. Il a été envoyé à la ci-devant « abbaye de Valdgosse pour y faire recevoir de force « le curé constitutionnel, y mettre les moines à la « raison, et faire descendre les cloches : il a parfaite- « ment réussi dans sa mission. »

Appuyé sur de pareils titres, Dièche devait se croire

des mieux recommandés. A la date du 30 mars 1794, il aurait pu inscrire sur sa note d'autres services ; car depuis cinq mois il était la terreur des honnêtes gens de Strasbourg. Le ministre de la guerre savait à quoi s'en tenir sur ce personnage ; celui-ci, le 8 novembre 1793, l'avait informé des mesures prises pour « raré- « fier l'air aristocratique de cette ville. La guillotine,» lui disait Dièche, « est ici en permanence et pro- « duit bon effet. » Le 9 novembre, il lui écrivait encore : « Depuis que la guillotine est en permanence, « les assignats vont au pair. Nous travaillons ici en « vrais sans-culottes, et les projets liberticides vien- « dront *en eau de boudin.* » Le ministre de la guerre stimulait son zèle de bourreau ; nous avons sous les yeux quelques fragments de cette correspondance où le sang ruisselle : « De la fermeté, pas de pardon pour « la moindre teinte d'aristocratie, » écrivait à Dièche le ministre ; « et comme tu le dis fort bien, à l'aide de « la guillotine le tout ira bien. — « On a beaucoup « fait, » écrivait de son côté le commandant de Strasbourg le 5 décembre ; « mais il reste beaucoup à faire, « surtout la guillotine à faire jouer. » Le 4 avril 1794, il disait dans une lettre : « Je manque de plomb. J'ai « proposé au représentant Lacoste de prendre celui « qui est sur les ci-devant châteaux, et il y en a en « abondance ; de prendre les cercueils qui sont dans « les ci-devant églises, les canaux des jets d'eau... et « autres objets de caprices des ci-devant. » Ce pourvoyeur d'échafauds garda son poste à Strasbourg, même après le 9 thermidor : on finit par le mettre à la retraite, parce que sa persistance à parler de la guillotine embarrassait les nouveaux desseins.

Il n'y avait pas une ville dans notre malheureuse

patrie qui ne sentît l'étreinte de la sanglante dictature. Un demi-million de Français se trouvaient sous les verrous. On comptait en France plus de dix mille prisons regorgeant de captifs. A Paris, la Force, les Carmes, les Madelonnettes, Saint-Lazare, le Luxembourg, Sainte-Pélagie, l'hôtel de ville, le collége du Plessis, Picpus, la maison d'arrêt de la rue de Sèvres (aujourd'hui la maison des Oiseaux), Port-Libre (la Bourbe), ne suffisaient pas au nombre des suspects qu'on y entassait. On n'était pas à demeure à la Conciergerie; on y faisait halte avant de marcher à la mort : la Conciergerie touchait au tribunal révolutionnaire. Une même prison réunissait les natures, les positions, les caractères les plus divers. Il y avait égalité de malheur; personne n'était plus maître, chacun était son propre serviteur; mais le langage et les manières établissaient encore une distinction.

Dans un temps où la loi proscrivait toutes les dénominations respectueuses et tous les titres, les prisons formaient comme un monde à part où revivaient la politesse, le ton et les usages de la bonne compagnie. A cette époque, Paris n'avait d'autres salons que les cachots; et, chose étrange! on y riait encore, on y faisait de l'esprit; de petits vers naissaient en face de ces lucarnes qui ne laissaient entrer qu'une pâle lumière; jusqu'au jour de la comparution devant le tribunal révolutionnaire, on espérait sans espoir, on s'étourdissait, on trompait le temps par de la gaieté et de l'imagination. Quelquefois même des liaisons fugitives et coupables enchantaient des heures qu'il eût fallu donner à de graves pensées : la légèreté des mœurs résistait aux plus formidables ébranlements. Mais à côté d'une frivolité opiniâtre, que de belles

scènes et de caractères touchants ! La jeune fille et la jeune femme devenaient tout à coup grandes comme le dévouement, sublimes comme le martyre ; et le vieillard regrettait de n'avoir à donner qu'un reste de vie en témoignage de sa foi. Il y avait une heure d'angoisse, l'heure du soir, où le messager de la justice révolutionnaire arrivait pour désigner les prisonniers qui le lendemain devaient paraître devant le tribunal ; les parents et les amis se prenaient la main, et, par un instinct de conservation, s'appuyaient les uns contre les autres. Le cœur se déchirait aux adieux ; on n'ignorait pas que le jugement était la mort. Ni lettres ni journaux ne passaient le seuil des prisons ; les captifs entendaient les bruits de la vie, les bruits du monde, et ne savaient rien. Souvent ils demeuraient de longs mois sans rien apprendre des destinées qui leur étaient le plus chères, et c'est par les crieurs publics que leur venait le deuil.

Les prisonniers qu'on charriait à Paris de tous les coins de la France remplissaient la Conciergerie ; l'échafaud la vidait. Ces prisonniers de la province se laissaient prendre aux formes hypocrites dont s'entourait le tribunal révolutionnaire ; un acte d'accusation, des jurés, des témoins, des défenseurs, c'étaient là des raisons d'espérance pour des gens qui n'avaient rien à se reprocher. Les formes menteuses finirent elles-mêmes par disparaître ; elles ralentissaient les exécutions. On supprima les interrogatoires et les défenseurs ; le rideau levé ne laissa voir qu'un tribunal d'assassins. Un garçon de bureau prenait les noms, puis on dressait les listes homicides. Les méprises abondaient, les ressemblances de noms étaient meurtrières ; on vous frappait pour des relations avec des

personnes que vous ne connaissiez pas; de jeunes hommes non mariés étaient condamnés comme pères d'émigrés; on ne tenait pas compte des invraisemblances, des impossibilités; on voulait tuer, on tuait. La vie des citoyens, la fleur de la France se trouvait à la merci d'un ramas d'anciens recors. Un témoin[1] a vu présenter à une femme un acte d'accusation ne portant que ces mots: «Tête à guillotiner sans rémission.» Et comme si le génie de la langue française se fût refusé à se prêter à de tels crimes, les actes d'accusation se construisaient en phrases barbares. Trois lignes rédigées par un goujat renversaient de nobles existences, ouvraient d'intarissables sources de larmes. L'acte d'accusation de la duchesse de Biron fut écrit par son ancien homme d'affaires : il se vengeait ainsi d'avoir été son serviteur.

Le comité de salut public, pour l'exécution de son vaste système de meurtre, fut obligé de descendre dans les bas-fonds de la société[2]; il n'avait pas le choix de ses agents; il acceptait tous les scélérats qui se présentaient. Toutes les passions, les haines, les vengeances, les rivalités de profession se couvraient du voile révolutionnaire et frappaient indistinctement. On tenait à se débarrasser de tout ce qui offusquait, gênait ou blessait. C'est ce qui explique la quantité de *patriotes* et de *sans-culottes* qui périrent dans les derniers mois de l'année 1793 : les contemporains purent remarquer une anarchie d'un genre nouveau,

[1] Riouffe.

[2] Pour donner une idée des hommes qui dressaient les funèbres listes au temps de la Terreur, il suffirait de dire qu'un musicien de l'Opéra appelé Joly, prisonnier à Saint-Lazare, se fit rayer de la liste de mort pour une bouteille d'eau-de-vie.

l'anarchie dans l'assassinat. L'intervention directe du gouvernement dans les listes de mort se montra beaucoup plus durant les mois qui précédèrent le 9 thermidor. Une affreuse invention que nous ne devons pas oublier, ce fut la *conspiration des prisons ;* d'infâmes délateurs, accoutumés aux mensonges, prêtaient aux captifs des plans d'évasion pour aller frapper Robespierre ; des commissaires arrivaient ; ils interrogeaient les détenus, et la première question qu'ils leur adressaient était celle-ci : « Que penses-tu « de Robespierre? » Des misérables chargés d'iniquités dressaient alors des listes selon leurs caprices, et le bruit des longs chariots à la porte des prisons annonçait aux détenus leur dernière heure. La place de la Révolution, où si longtemps *on battit monnaie,* comme disait Barrère en parlant de la spoliation des condamnés, avait reçu tant de sang que l'air en était infecté ; les tyrans craignaient aussi que ces convois de chaque jour vers l'échafaud à travers les grands quartiers de Paris n'éveillassent des sentiments hostiles à leur puissance. Ils transportèrent l'instrument *libérateur de la république* à la barrière du Trône. Un aqueduc par où le sang devait s'écouler fut creusé à la place Saint-Antoine : détail horrible, mais devant lequel l'histoire ne recule point! Tous les jours le sang humain se puisait par seaux, et quatre hommes étaient occupés, au moment de l'exécution, à les vider dans cet aqueduc[1]. *Citoyens, citoyennes! à vos fenêtres! la guillotine!* criaient les conducteurs des charretées de victimes. Malheur à qui en ce moment aurait fermé sa fenêtre! il fallait avoir l'air de jouir du spectacle.

[1] Mémoires de Riouffe, p. 84. (Collect. de MM. Barrière et Berville.)

L'échafaud était devenu un rendez-vous d'honneur. Oh ! que de beaux noms se presseraient sous notre plume, si nous voulions raconter une à une ces immolations ! Ce n'est plus dans les camps ou dans le sanctuaire des lois qu'éclatent les grands noms de l'ancienne France ; ils éclatent sous le fer assassin. La main du bourreau joue avec toutes ces gloires. Que d'illustres femmes nous voyons gravir les marches de la plate-forme rouge : les maréchales de Levis, de Noailles, d'Armentières, la jeune et belle princesse de Monaco, la duchesse de Saint-Aignan, la princesse de Chimay, la comtesse de Boisgelin, la comtesse de Narbonne ! La pieuse maréchale de Mouchy meurt avec son mari, dont la vieillesse intrépide protégea les jours de Louis XVI au 20 juin 1792. Les Molé, les Nicolaï, les Maillé, les Guiche défilent dans cette voie qui mène à l'échafaud. Quarante-cinq magistrats du parlement de Paris, trente-trois du parlement de Toulouse vont à la mort avec la majesté des jours solennels de la justice. Trente fermiers généraux ont péri ; Lavoisier, le célèbre inventeur de la nouvelle théorie chimique, a demandé en vain quelques jours pour terminer de savantes expériences. Les vingt-cinq premiers fabricants de Sedan succombent, en plaignant dix mille ouvriers qu'ils laissent sans travail et sans pain. Les quatorze jeunes filles de Verdun, coupables d'avoir offert des fleurs aux vainqueurs passagers de leur ville en 1792, vont au supplice en robes blanches et chantant des cantiques : le monde semble perdre en elles son printemps ; la vie, ses plus pures visions.

Mme de Montmorency-Laval, l'abbesse vénérable de Montmartre, aveugle, sourde et octogénaire, avait

trop de piété et un trop grand nom pour échapper à la hache. Seize carmélites de Royal-Lieu, près Compiègne, se sont acheminées vers le bourreau, chantant le *Salve, regina*. Combien leurs voix devaient être touchantes lorsqu'elles disaient : *Eia ergo, advocata nostra!* L'angélique concert continua jusqu'au pied de l'échafaud, et ne cessa tout à fait qu'au dernier coup de hache. Le bon et vertueux Malesherbes, l'aimable vieillard, l'homme *simplement simple,* comme l'appelait Mme Geoffrin, périt avec sa sœur, sa fille et son gendre, avec la fille et le gendre de sa fille : trois générations à la fois! Le gendre de Malesherbes était le président de Rosambo ; le gendre de sa fille était M. de Chateaubriand, frère aîné de l'écrivain qui devait jeter tant d'éclat sur ce nom. Dans l'acte d'accusation remis à Malesherbes furent compris Thouret, Chapelier et ce d'Espréménil, dévoré de remords pour ses agitations de 1787.

Vingt paysannes du Poitou s'avançaient vers la mort ; l'une d'elles allaitait son enfant : elle aurait voulu lui donner toute la vie qu'elle allait perdre ; lorsqu'elle arriva au pied de l'échafaud, on lui arracha son enfant du sein ! Une jeune fille fit deux cents lieues à pied derrière la charrette qui conduisait son père à la Conciergerie ; dans chaque lieu où s'arrêtait la charrette, la pauvre fille allait mendier un peu de pain, une couverture et de la paille pour son père ; à Paris, elle ne put le suivre à la Conciergerie, mais ne quitta point la porte de la prison. Conduit au tribunal, l'infortuné fit observer qu'on le prenait pour un autre ; l'horrible président Dumas lui imposa silence. L'arrêt de mort est prononcé ; on entend un cri de douleur : c'était la jeune fille, dont le cœur

se brisait à la sentence qui lui enlevait son père.

Hébert, Camille Desmoulins, Mme Dubarry et quelques autres ne surent pas mourir ; mais on peut dire que la résignation après l'arrêt de mort fut le caractère général des condamnés de la Révolution. Le duc de Villeroy et l'ancien ministre comte de Brienne, qui, tremblants de peur, s'agenouillaient devant un bonnet rouge et refusaient de jouer une partie de piquet avec des cartes non républicaines, devinrent d'autres hommes après leur condamnation ; ils marchèrent à la mort d'un pas ferme. Bien des gens du peuple acceptèrent le sacrifice avec une tranquillité courageuse ; mais il n'était pas rare d'entendre les victimes des classes inférieures (nous ne parlons pas ici des prêtres) se lamenter en allant à l'échafaud, et prendre le ciel et la terre à témoin de leur innocence. Les gens du monde, au contraire, gardaient sur la charrette un noble silence, et le *savoir-mourir* était une suite du savoir-vivre. Il y avait une certaine attitude en face de l'échafaud que l'éducation seule pouvait donner ; le rang des victimes se reconnaissait à leurs manières avec la mort.

Au milieu de ce funèbre tableau, une victime nous intéresse entre toutes par la grandeur du nom et la sainteté de la vie : c'est Madame Élisabeth. Depuis la mort de la reine, la captivité de la sœur et de la fille de Louis XVI avait été plus rigoureuse et plus amère. Quant à l'enfant-roi, séparé de sa sœur et de sa tante, livré à des gardiens chargés de flétrir son âme et son corps, il se consumait d'ennui, de frayeur et de besoin. Le 9 mai 1794, au moment où les deux captives allaient se mettre au lit, les verrous s'ouvrirent, on frappa à la porte ; malgré les coups répétés, Madame Élisabeth

n'ouvrit qu'après s'être habillée. On lui dit : « Ci-« toyenne, veux-tu bien descendre? — Et ma nièce? « — On s'en occupera après. » La sœur de Louis XVI embrassa sa nièce, la rassura et lui promit de remonter bientôt. « Non, citoyenne, tu ne remonteras pas, lui « dit-on ; prends ton bonnet et descends. » Madame Élisabeth, sans prendre garde aux grossièretés et aux injures des municipaux, embrasse de nouveau la royale enfant qui pleurait, l'exhorte au courage, lui parle de Dieu et sort. On demanda ses poches pour les fouiller ; il n'y avait rien. La royale prisonnière monta dans un fiacre avec l'huissier du tribunal, et arriva à la Conciergerie à une heure avancée de la nuit. Le lendemain, elle parut devant le tribunal ; ses réponses tombaient de haut, ne laissaient aucune prise à la justice insultante de la Révolution, et révélaient une âme depuis longtemps préparée à la mort.

D'anciens serviteurs de la royauté, des femmes qui avaient connu les fêtes de Versailles, furent placés dans la charrette de Madame Élisabeth. La pieuse et irréprochable princesse remplaçait le prêtre auprès de ses compagnons de supplice ; touchante image de la religion, elle leur inspirait le repentir, la résignation, l'espérance ; elle était la prière tour à tour recueillie dans sa paix et réchauffant les âmes qui allaient sortir de cette vie. Sa présence bénissait les condamnés de cette journée ; Madame Élisabeth fut l'ange de leur dernière heure. Ses compagnes eurent la consolation de l'embrasser ; chaque condamné, descendu de la charrette, salua respectueusement la princesse avant de monter à l'échafaud. Nous ne connaissons pas de scène d'une grandeur plus attendrissante. Madame Élisabeth périt la dernière. Elle avait trente

ans. Sa vie, d'une pureté que le souffle du monde n'atteignit jamais, avait été comme une apparition du ciel. En livrant au bourreau cette princesse sans tache, la république annonçait solennellement à l'univers qu'elle rompait avec toute vertu.

La hache, perpétuellement suspendue sur toutes les têtes, semblait avoir éteint le goût de la vie dans les âmes. Ce temps de la Terreur était comme ces temps de fléau où la maladie meurtrière entasse les victimes, où chaque jour on rencontre de longues funérailles; on laisse passer la mort, et l'on attend son tour. Mais l'homme se résigne au fléau parce qu'il est impuissant à l'empêcher; pourquoi un grand pays se résigne-t-il à l'extermination lorsqu'un élan énergique suffirait pour l'arrêter? Quel étrange phénomène que celui d'un vaste empire soumis à une poignée de scélérats! La facile résignation des gens de bien n'est pas un des moindres malheurs d'un État dans les révolutions. Nous ne croyons pas à l'efficacité politique des assassinats : un crime sera toujours un mauvais libérateur. Nous ne dirons pas seulement que Charlotte Corday choisit mal sa victime ; en choisissant mieux, elle n'eût pas délivré son pays. L'assassinat réagit en faveur des idées de celui qu'on frappe. Un homme d'en bas que poussaient des rancunes sans grandeur et que nulle conviction ne recommandait, Ladmiral vint à Paris avec la pensée de tuer Robespierre; Collot-d'Herbois se trouva sous sa main; il lui paraissait assez exécrable; Ladmiral tira deux coups de pistolet sur Collot-d'Herbois, qui ne fut point atteint. La jeune Cécile Renaud fut curieuse de voir *comment était fait un tyran;* elle se présenta chez Robespierre, portant à la main un petit panier qui

renfermait du linge et deux petits couteaux. On l'arrêta comme une autre Charlotte Corday ; on ne voulut pas reconnaître que sa démarche n'était qu'une fantaisie d'enfant. Ladmiral et Cécile Renaud fournirent la matière d'une grande conspiration *de l'étranger;* soixante accusés, qui pour la plupart ne s'étaient jamais vus, figurèrent dans un complot chimérique, et subirent la mort. Collot-d'Herbois prit à la Convention les proportions d'un martyr politique, et l'on ne refusa point à Robespierre l'honneur de le croire en butte aux poignards. Toutefois des pressentiments sombres entrèrent dans le cœur des deux tyrans.

Le 8 juin avait été fixé pour la fête en l'honneur de l'*Être suprême*. Deux jours auparavant, Robespierre, conviant la poésie à la solennité, fit demander un hymne à Delille, l'homme si habile dans l'art des vers. Le chantre des *Jardins* et de l'*Imagination* eut le courage de ne pas lui obéir. Le président d'un comité révolutionnaire ayant renouvelé avec instance cette demande, Delille composa sur l'*Immortalité de l'âme* un hymne à la fois beau de poésie et d'intrépidité. S'il fut parfois pusillanime dans sa vie, il ne le fut pas en 1794. Voyez ces strophes écrites en pleine Terreur :

O vous qui, de l'Olympe usurpant le tonnerre,
Des éternelles lois renversez les autels,
Lâches oppresseurs de la terre,
Tremblez, vous êtes immortels !

Et vous, vous du malheur victimes passagères,
Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels,
Voyageurs d'un moment aux terres étrangères,
Consolez-vous, vous êtes immortels !

Robespierre prépara la journée du 8 juin par un

discours où il se parait de dangers qu'il n'avait point courus et dénonçait les poignards de la *tyrannie;* il se proclamait défenseur de l'*humanité,* vantait sa *soif de la justice,* attaquait les *scélérats qui conspiraient contre le genre humain;* il se félicitait *d'avoir vu une Assemblée, investie de toute la puissance de la nation française, marcher d'un pas rapide et ferme vers le bonheur public.* Il montra de l'habileté et plus d'éloquence que de coutume; mais quand on n'est pas sous le coup de la dictature de cet homme, quand on n'est pas obligé de voter l'impression de ce discours sous peine de compromettre sa tête, peut-on admirer des paroles qui ne sont qu'une solennelle dérision? La Convention nomma à l'unanimité Robespierre à la présidence, pour qu'il fût comme le pontife de la fête. Le discours par lequel il ouvrit cette séance du 8 juin, où il se fit attendre, n'est qu'une déclamation dont la lecture se soutient à peine: il s'avança, à la tête de la Convention, au jardin des Tuileries, où s'élevait un vaste amphithéâtre. Chaque membre de l'Assemblée, vêtu de l'habit bleu à revers rouges, portait un bouquet à la main. Robespierre se détachait de ses collègues par des airs dominateurs, et semblait le César d'une époque nouvelle. Après avoir harangué le peuple immense qui l'entourait, il prit un flambeau et mit le feu aux figures de l'Athéisme, du Néant, de l'Ambition, de la Discorde, sculptées d'après David: le groupe consumé laissa voir une statue de la Sagesse. L'Assemblée et le peuple se dirigèrent ensuite vers le Champ-de-Mars, où une montagne remplaçait l'autel de la Patrie. Robespierre, assis au sommet de la montagne, proclama l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. La Convention était revenue aux Tui-

leries; le président prit de nouveau la parole et parla beaucoup de justice, de Dieu, et des rois, qui, *armés des poignards du fanatisme et des poisons de l'athéisme, conspirent toujours pour assassiner l'humanité.*

Telle fut cette fête du 20 prairial. Elle émut le peuple. On lui restituait Dieu, on lui permettait de prononcer le mot de Providence; quelque chose comme une grande espérance semblait naître. Le bourreau demeura les bras croisés ce jour-là; chacun, en rentrant chez soi, crut à des temps meilleurs. L'illusion se prolongea tout juste jusqu'au surlendemain, et les moins clairvoyants purent reconnaître que la fête en l'honneur de l'Être suprême ne représentait ni une *grande idée* ni un *grand dessein,* mais n'était qu'une parade hypocrite de Robespierre. Deux jours après qu'il avait parlé d'humanité et de justice avec tant de pompe, Robespierre fit proposer par Couthon une loi, la plus monstrueuse des lois révolutionnaires, qui livrait au tribunal, sous le nom d'*ennemis du peuple,* tous les hommes, quels qu'ils fussent, dont les sentiments, les pensées, les actions pouvaient déplaire à Robespierre, à Couthon, à Saint-Just et à leurs agents. La preuve pour condamner était *toute espèce de documents, soit matérielle, soit morale, soit verbale, soit écrite.* La peine portée contre tous les délits était la mort. « Si l'on adoptait ce décret sans « l'ajournement, s'écria Ruamps de sa place, je me « brûlerais la cervelle. » Lecointre (de Versailles) appuya l'ajournement, et fut soutenu par la masse de l'Assemblée. Barrère demanda que l'ajournement ne passât pas trois jours. Robespierre prit la parole, fit remarquer que depuis longtemps la Convention na-

tionale discutait et décrétait sur-le-champ, et que les lenteurs n'étaient pas permises à qui était *bien pénétré des dangers de la patrie.* Il demanda que le projet de loi fût discuté séance tenante. L'Assemblée, tremblante sous la main de Robespierre, applaudit comme les tricoteuses des tribunes, et la loi du 22 prairial, dont l'application parut exorbitante à Fouquier-Tinville lui-même, sortit de la Convention comme le signal d'un nouveau redoublement d'horreurs.

Robespierre aurait voulu particulièrement diriger cette arme du 22 prairial contre tout ce qui lui portait ombrage dans la Convention; l'Assemblée, provoquée par Bourdon (de l'Oise), interpréta le décret de manière à préserver ses membres des arrestations arbitraires; le chef du comité de salut public se trouva presque dépossédé du glaive dont il se proposait de frapper plus d'une tête de la Montagne. Il laissa la loi du 22 prairial exterminer des milliers d'innocentes victimes, tout en cherchant à cacher sa main derrière la hache, et à mettre sur d'autres la responsabilité de ces assassinats en permanence. Ce fut à cette époque qu'on institua à Orange une commission composée de cinq juges sans jurés; le comité de salut public, dans ses instructions, leur disait qu'ils *exerçaient le plus utile et le plus respectable ministère.* Le tribunal d'Orange, chargé de juger les *suspects* du Midi, et dont les gens de la Provence ne parlent encore qu'avec frisson, égala en férocité le tribunal de Paris; le souvenir des nombreuses victimes qu'il envoya à la mort a donné à ce nom d'Orange quelque chose de sinistre et de sombre dont un demi-siècle n'a pu le dépouiller.

—

CHAPITRE XXII

Situation de nos armées. — Dernières violences de la Terreur. — La révolution du 9 thermidor, ses causes, son caractère, ses suites; mort de Robespierre, Couthon, Saint-Just. — Jugement sur Robespierre.

1794

Notre regard se détourne volontiers du spectacle des prisons et des échafauds pour chercher sur la frontière des tableaux dignes de la France. Comme on aime à retrouver ces jeunes armées républicaines manquant de souliers et de vêtements, et multipliant les prodiges de courage et de patriotisme! Le Rhin et les Pyrénées, les Alpes et les bords de l'Océan ont leurs glorieux spectacles. Nous avons peu parlé de l'armée des Alpes, successivement commandée par Montesquiou et Kellermann. Montesquiou, que ses services ne protégeaient point contre les foudres de la Convention, a pris le parti d'émigrer. Kellermann est emprisonné. Le général Dumas marche à la tête de l'armée des Alpes; il a battu les Austro-Sardes au Petit-Saint-Bernard, au mont Valaisan, au mont Cenis. Dans ce dernier combat, des émigrés royalistes

se rencontraient du côté de l'ennemi; vaincus, ils ont repoussé l'image de l'échafaud, et ces Français intrépides, brisant leurs armes, s'embrassant une dernière fois, se sont lancés au fond des abîmes; ils ont préféré au bourreau les profondeurs meurtrières des précipices. L'armée d'Italie, établie entre les Basses-Alpes et la mer, sourit au génie de Masséna et de Bonaparte; elle se maintient victorieusement dans le comté de Nice. Les armées des Pyrénées-Occidentales et des Pyrénées-Orientales tiennent tête aux Espagnols, et gagnent rapidement du terrain sur eux malgré des forces inférieures; le *camp des sans-culottes*, du côté de Saint-Jean-de-Luz, a été bravement défendu, et le camp espagnol du Boulou n'a point résisté à l'élan de nos troupes.

On se souvient de la belle et rapide campagne qui avait débloqué Dunkerque, Maubeuge et Landau; elle frappa de découragement la coalition du Nord. Le duc de Brunswick, dans sa retraite, ne fit rien pour protéger Wurmser, et l'Europe put croire qu'il s'entendait encore avec le comité de salut public. Des murmures le poussèrent à offrir sa démission; il espérait qu'elle ne serait pas acceptée; on l'accepta. Moellendorf fut nommé à sa place. L'ennemi s'imagina que la prise de Landrecies lui ouvrirait le chemin de la France; c'était un point peu important, quoiqu'il eût autrefois arrêté Charles-Quint; le prince de Cobourg s'y porta en masse avec cent cinquante pièces de canon. Landrecies capitula après un long bombardement, et ne rendit aux Autrichiens que des débris. Le général Souham à Castel, le général Moreau à Moescroen et à Menin, compensèrent le sanglant échec de la colonne du général Chappuis à Troisville.

L'habileté courageuse du général autrichien Clairfayt ne le sauva point d'une défaite à Courtrai. Les victoires de Turcoing et de Pontachin, la prise d'Ypres, les vaillants et opiniâtres efforts de l'armée de Jourdan, qui passa six fois la Sambre par les ordres inflexibles de Saint-Just, et parvint à s'emparer de Charleroi, l'élan terrible de cette célèbre armée de Sambre-et-Meuse, l'irrésistible ardeur de nos demi-brigades, étonnèrent l'ennemi. Le prince de Cobourg et le duc d'York étaient des hommes médiocres; mais Clairfayt et le jeune archiduc Charles connaissaient l'art de vaincre. L'éparpillement des forces ennemies accuse l'impéritie du général en chef; les Prussiens boudaient la coalition; on s'aperçut de leur inaction; Moellendorf demeurait paisiblement sur la défensive aux bords du Rhin et de la Moselle; il prétendait veiller sur la Belgique, mais la Belgique importait peu aux Prussiens. Le monde a retenti de la bataille de Fleurus, livrée le 26 juin 1794. Le prince de Cobourg ignorait-il réellement la prise de Charleroi, et engagea-t-il le combat pour sauver la place? ou bien voulut-il couvrir d'un semblant belliqueux son abandon de la Belgique? C'est une question qui demeure pour nous incertaine. Il y eut des heures d'une vive bataille; Jourdan avait sous ses ordres des hommes comme Marceau, Kléber, Lefebvre, Championnet; mais le prince de Cobourg battit en retraite précisément au moment où la victoire paraissait se déclarer pour lui; il tourna le dos aux Français en apercevant le drapeau tricolore flotter sur la citadelle de Charleroi. Cette façon de plier ressemble plus à une désertion qu'à une défaite, et ne diminue pas peu la gloire des vainqueurs. Le comité de salut public avait besoin

qu'on lui arrangeât une grande victoire; le fabuleux rapport de Barrère y pourvut, et le nom de Jourdan s'en trouva bien. Heureusement pour sa gloire, Jourdan eut de plus sérieuses journées.

Les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse ne furent pas les seules à se battre noblement; celles du Rhin et de la Moselle pénétrèrent dans le Palatinat, et obtinrent d'importants avantages sur les Prussiens. Partout nos troupes, ou plutôt notre nation armée triomphait; partout, excepté sur l'Océan, où, le 1er juin 1794, les débris de notre marine, commandée par Villaret-Joyeuse, ne purent soutenir la lutte contre les vaisseaux britanniques, supérieurs en nombre. L'amiral français, chargé de protéger un convoi de grains attendu d'Amérique, voulait éviter le combat; c'étaient ses instructions. Le représentant du peuple Jean-Bon-Saint-André ne résista point à l'élan patriotique de la flotte française, et ordonna la bataille. Il s'enferma prudemment dans une batterie, tandis que grondait la tempête de feu. Villaret-Joyeuse fut admirable sur son vaisseau *le Montagnard*. L'intrépidité du vaisseau *le Vengeur,* qui finit par disparaître en débris sous les flots aux cris de *Vive la France! Vive la république!* est restée comme une belle page d'histoire [1].

La Terreur était à son comble. Tous les bruits effrayaient, tous les pas semblaient être les pas des bourreaux. On n'osait plus regarder ni parler; on vivait en retenant son haleine; on redoutait même

[1] Ce fut Jacques Bizeul, devenu plus tard commerçant à la Roche-Bernard (Morbihan), qui, au moment suprême, cloua le pavillon du *Vengeur* sur le tronçon du grand mât.

que la crainte ne fît passer pour coupable : *Id ipsum paventes quod timuissent,* dit Tacite. Des cachettes pratiquées dans les murs, un étroit espace ménagé dans les profondeurs des caves, un coin dans une caverne au fond des forêts, des trous de rochers disputés aux bêtes, les déguisements et les ombres de la nuit, les plans mystérieux, les inventions, les ruses, les mille combinaisons du dévouement ou de l'amour de la vie protégeaient quelque temps les *suspects,* et puis les précautions les mieux calculées venaient échouer devant les animosités perfides, les délations cruelles. Les fleurs, la verdure, les bois n'avaient plus de charmes; on redoutait un ennemi derrière les objets les plus riants; des oiseaux qui s'envolaient paraissaient annoncer un menaçant voisinage. Plus de beaux jours; car l'aube la plus belle commençait la plus horrible journée; durant la nuit, les cieux avaient trop d'étoiles; leurs magnifiques clartés importunaient les fugitifs; ils souhaitaient l'épaisseur des ténèbres pour se dérober aux chercheurs impitoyables. Oh! que d'inquiétudes, d'angoisses, de douleurs dans ce printemps et ces premiers mois d'été de l'année 1794! Sous le coup de la dernière violence de la Terreur, tout le monde était mourant, car tout le monde était condamné! Chaque jour tombaient à Paris cinquante à soixante têtes, et les commissions révolutionnaires des départements ne restaient pas en arrière. Au nombre des victimes enchaînées le 7 thermidor (25 juillet) sur la charrette ou plutôt le corbillard de l'échafaud, nous voyons Créquy de Montmorency, Bessejouls de Roquelaure, Montalembert, Roucher, le chantre des *Mois,* qui charmait sa captivité par des lettres à sa fille très-digne de lui ré-

pondre[1], et ce jeune André Chénier, poëte neuf, aux formes antiques, dont le bourreau interrompit les chants. Durant ses tristes heures de Saint-Lazare, André Chénier avait fait parler à une *jeune captive* (Mlle de Coigny) un beau et touchant langage qui retentira dans les siècles comme la plaintive harmonie de la prison. Parmi les condamnés du 9 termidor, on remarque les deux frères Trudaine, conseillers au parlement de Paris, le vicomte de Beausset, le constituant Défossé, et ce père au dévouement immortel, ce Loizerolles qui se substitua à son fils sous la hache de la guillotine.

Il n'y avait plus ni justice, ni abri, ni civilisation; c'était la fin de la France, la fin du monde social peut-être. Quel remède à des maux pareils? d'où viendra le salut? Nous rencontrons sur les bancs de la Convention des hommes énergiques qui ne valent pas mieux que Robespierre, mais qui se sentent menacés et sont résolus à ne pas mourir. Ces hommes sont Tallien, Bourdon (de l'Oise), Billaud-Varennes, Lecointre, Legendre et quelques autres. Ils ne peuvent éviter leur perte que par celle de Robespierre. Le

[1] Le 6 thermidor, Roucher, prisonnier à Saint-Lazare, ayant appris que son nom venait d'être inscrit sur la funèbre liste, fit faire son portrait par son compagnon d'infortune Leroy, élève de Suvée; et le poëte écrivit au bas du portrait les vers suivants adressés à sa femme et à ses enfants:

Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage;
Quand un crayon savant dessinait cette image,
J'attendais l'échafaud, et je pensais à vous.

Ce portrait existe encore, et nous l'avons vu avec émotion; il est pieusement conservé par l'honorable fils de Roucher, aujourd'hui directeur de la manufacture des tabacs à Lille, dont les souvenirs d'enfance datent de la prison de Saint-Lazare. (*Note écrite en* 1847.)

succès de leur plan dépend tout entier de l'appui du côté droit de l'Assemblée, de cette grande fraction jusque-là muette, mais qui donne la majorité. Robespierre avait besoin du côté droit; il l'avait toujours ménagé. Les chefs du complot envoient sonder le terrain ; on s'ouvre d'abord à Palasne-Champeaux, à Boissy-d'Anglas et à Durand de Maillane ; leur exemple doit entraîner les autres. On leur fait entendre que la responsabilité du système exterminateur de Robespierre pèse sur eux, et qu'un refus de concours serait un crime ; on les conjure à trois reprises ; ils cèdent la troisième fois, et dès lors le renversement de Robespierre est décidé. Chacun se rappelait les tyranniques allures de Robespierre depuis un an, ses efforts pour asseoir sa domination absolue sur les débris de la représentation nationale, son éloignement volontaire du comité de salut public durant quarante jours, éloignement mis à profit pour sa dictature souveraine. Le comité de sûreté générale avait déjà entamé Robespierre par le ridicule, dans le rapport de Vadier, au sujet d'une vieille folle de la rue Contrescarpe, Catherine Théos, la *nouvelle Ève promise au genre humain*, et qui, saluant Robespierre comme un prophète, le proclamait *verbe, rédempteur* et *messie*. Au milieu du trouble inséparable d'un coup décisif, des pressentiments de victoire animaient les agresseurs.

Le 8 thermidor (26 juillet), Robespierre, rompant un long silence, parut à la tribune de la Convention avec les airs d'un prophète et d'un martyr : c'était un événement ; une attention mêlée de terreur donnait à la physionomie de l'Assemblée quelque chose de solennel. L'orateur déploya gravement un manuscrit,

lut un discours préparé de longue main, et chercha l'effet et l'autorité par son maintien et ses inflexions de voix. Tous les discours de Robespierre ne sont que ses propres panégyriques; celui du 8 thermidor, le plus remarquable qu'il ait jamais prononcé, récapitulait les accusations dirigées contre sa personne et les renversait habilement et fortement. Il se posait comme l'homme de la morale et de la justice, comme le pur et irréprochable soutien de la Révolution, s'indignait qu'on mêlât son nom aux souffrances et aux atrocités de l'époque, et se défendait de la pensée d'aspirer à la dictature; en même temps ses insinuations désignaient à la proscription plus d'un député qui l'écoutait. Il demandait l'épuration des deux comités et une plus énergique concentration de pouvoir. Un moment d'incertitude pleine d'émotion succéda au discours; les cœurs battaient, mais les bouches étaient muettes. Robespierre avait parlé du sacrifice de sa vie et s'était résigné à périr; quoique ces mots ne fussent que de l'éloquence, ils révélaient pourtant une certaine mélancolie d'esprit, un certain découragement qui trahissait la faiblesse d'une situation. Lecointre demanda l'impression du discours; Bourdon (de l'Oise), déjà menacé et jugeant toute prudence inutile, eut le courage de s'y opposer; l'impression du discours, d'abord obtenue par Barrère, fut rejetée par la Convention. Le prestige de Robespierre était détruit; le discours du 8 thermidor était son oraison funèbre. Le soir, il le relut aux jacobins; des transports l'accueillirent. Ces témoignages d'enthousiasme ne lui firent point illusion sur sa défaite prochaine. Toutefois il invoqua les souvenirs du 31 mai et du 21 juin pour ressaisir la victoire qui lui échappait, et comme Henriot



CONVENTION NATIONALE.

(Séance du 9 Thermidor, an II)

battait des mains, il l'invita à *sauver encore la liberté.* Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois furent expulsés de la salle des Jacobins. Des violences se méditaient contre la Convention nationale.

Le 9 thermidor, quelques moments avant la célèbre séance à la Convention, Bourdon (de l'Oise) rencontra Durand de Maillane dans la galerie, et lui touchant la main : « Oh ! les braves gens que les gens « du côté droit ! » lui dit-il. Durand de Maillane monte à la salle de la Liberté, et s'y promène un instant avec Rovère ; il est abordé par Tallien, qui, voyant Saint-Just à la tribune, le quitte aussitôt en lui disant : « Voilà Saint-Just à la tribune, il faut en finir. » Le jeune sectaire, d'un air plus sinistre et plus sombre que de coutume, annonçait qu'il combattrait toutes les factions. « Le cours des choses, ajouta-t-il, a « voulu que cette tribune fût peut-être la roche Tar- « péienne pour celui qui viendrait vous dire que le « gouvernement avait quitté la sagesse. » Une motion d'ordre interrompit Saint-Just ; Tallien, commençant à l'attaquer, demanda que *le rideau fût entièrement levé.* « Il le faut ! il le faut ! s'écria-t-on de toutes « parts ; que la vérité brille enfin, et que les traîtres « soient connus. » Billaud-Varennes parla fortement ; il représenta l'Assemblée *entre deux égorgements.* « Non, non, nous ne périrons pas ! » crient tous les membres en se levant tous ensemble. Lebas, menaçant du geste ceux qui l'entourent, se précipite à la tribune, continue ses véhémences malgré un rappel à l'ordre, et ne se tait qu'en entendant les cris : *A l'Abbaye !* Billaud-Varennes, reprenant la parole, frappe Robespierre à coups redoublés ; ces cris répétés : *Périssent les tyrans !* le soutiennent à la tri-

bune ; tous les membres de l'Assemblée sont debout.

Robespierre, la rage au cœur, s'élance à la tribune ; le ton impérieux qui tant de fois lui valut des triomphes, ne peut lui obtenir la grâce d'être écouté ; il demeure atterré par les cris : *A bas le tyran !* et baisse la tête. Tallien est à la tribune ; il dit ce qu'il a vu la veille aux Jacobins, et parle de l'armée du *nouveau Cromwell;* il s'est armé d'un poignard pour lui percer le sein, si la Convention n'a pas le courage de le décréter d'accusation ; et de nombreux applaudissements annoncent à Robespierre que son dernier jour est venu. Tallien dénonce Henriot, le chef de la force armée de Paris ; la Convention décrète au milieu des acclamations l'arrestation de ce commandant et de son état-major, dévoués au maître qu'elle veut abattre. L'Assemblée s'était déclarée en permanence. Vadier, membre du comité de sûreté générale, reprocha à Robespierre cette affreuse loi du 22 prairial qu'il voulut contre tout le monde, montra dans Catherine Théos un auxiliaire, un instrument des prétentions usurpatrices de Robespierre, et insista sur l'espionnage organisé au sein de la Convention.

Tallien ne voulait pas laisser s'égarer la discussion ; il en précise les termes, rappelle que Robespierre s'était caché au 10 août, que pendant quatre décades il a déserté son poste au comité de salut public et qu'il a calomnié les comités. Un membre s'écrie que Robespierre a été dominateur ; un autre qu'il a accusé le comité d'avoir fait disparaître *tous les monuments consacrés à l'Être suprême,* et qu'ils n'ont disparu que par l'ordre de Couthon. Vingt fois Robespierre a demandé la parole, et toujours en vain. Les députés du côté droit qu'il implore demeurent dans une silen-

cieuse immobilité ; les cris : *A bas le tyran !* partent des bancs de la Montagne ; on lui jette à la face le sang de Danton. Robespierre s'agite, menace, apostrophe l'Assemblée en termes injurieux, parcourt les divers points de la salle, monte et descend les degrés de la tribune, et ce dominateur de la veille tombe haletant sur un siége où l'indignation générale l'enchaîne. Les plus vifs et les plus nombreux applaudissements accompagnent le décret d'arrestation contre Robespierre et son frère, contre Saint-Just, Couthon et Lebas. Ils sont entraînés à la barre et emmenés par les gendarmes aux acclamations de tous les citoyens. Un discours de Collot-d'Herbois contre les projets tyranniques du triumvirat termina la séance. Il était cinq heures et demie ; la séance fut suspendue jusqu'à sept heures. On la reprit au bruit du tocsin et de l'appel général.

Robespierre avait été refusé au Luxembourg ; on l'avait conduit à l'hôtel de ville, où ses amis se remuaient pour le sauver. La commune de Paris se révoltait ; Henriot, rendu à la liberté par Coffinhal, parut le soir, à la tête de ses troupes, avec du canon, à la porte de l'Assemblée. La Convention le mit hors la loi, lui, le maire de Paris et tous les membres du conseil général de la commune. Henriot, à qui dès ce moment nul ne voulut obéir, se retira. La force de ce qu'on appelait alors la loi, dans des crises pareilles, est digne de remarque ; c'est devant cette force de la loi qu'avaient succombé des hommes comme Danton : elle gardait une grande puissance au milieu du désordre universel.

Le député Barras fut nommé commandant général de la force armée de Paris. La Convention désigna

douze commissaires pour instruire les sections de Paris de ses résolutions contre Robespierre. Elles vinrent lui jurer soumission et dévouement. La Convention mit hors la loi les deux Robespierre, Couthon, Saint-Just et Lebas, parce qu'ils s'étaient soustraits au décret d'arrestation. Une foule immense de citoyens défila devant l'Assemblée, applaudissant aux mesures contre les *dominateurs*. Les espérances de Robespierre s'évanouirent devant la ferme attitude de la Convention, les rapides préparatifs de Barras et les manifestations publiques qui rendaient inutile la résistance de la municipalité. La *mise hors la loi* fut comme un pouvoir magique qui désarma les insurgés accourus à la voix de Henriot et de Payan, l'agent de la commune. Robespierre se tira un coup de pistolet, et se fracassa seulement la mâchoire. Lebas s'était déjà brûlé la cervelle. Coffinhal reprocha à Henriot sa lâcheté, et le lança par une fenêtre de l'hôtel de ville; Henriot tomba sur du fumier, et ne mourut pas du coup. Augustin Robespierre se précipita par une fenêtre, et se cassa une jambe. Saint-Just attendit son sort. Couthon avait roulé sous la table autour de laquelle ses amis s'étaient réunis dans la salle de l'*Égalité*.

Robespierre, le visage enveloppé d'un appareil[1], fut porté sur un brancard et conduit dans la salle d'attente de la Convention. L'Assemblée ne permit pas que *ce corps couvert de tous les crimes* parût dans la salle de ses séances. Misérablement étendu sur

[1] Le rapport du chirurgien qui pansa la blessure de Robespierre prouva que le coup de pistolet ne fut pas tiré par un gendarme, comme on l'a dit, mais que Robespierre lui-même voulut se tuer en se tirant le coup dans la bouche.

une table, essuyant de temps en temps le sang qui coulait de sa bouche, l'homme si puissant la vieille n'était plus qu'un objet de dégoût, de mépris et d'horreur; cadavre respirant encore, il entendait les outrages et les huées de la multitude qui passait et repassait, et son effroyable humiliation s'accroissait du voisinage de cette enceinte où sa parole avait été souveraine, où son regard accordait la vie ou donnait la mort. Robespierre était là comme attaché au carcan ; et jamais condamné, avant de subir la mort, ne dévora plus d'amertumes et d'ignominies. La Providence, qui le châtiait dans cette journée du 10 thermidor, semblait multiplier ses angoisses comme pour les proportionner à la grandeur des maux qu'il avait produits. La mise hors la loi de Robespierre et de son frère, de Couthon, de Saint-Just, Lebas, Henriot, dispensait de tout jugement; il n'y avait que l'identité à constater; Fouquier-Tinville s'acquitta de son office, étonné de voir comparaître de telles victimes, et intimidé sans doute par des noms pareils.

A cinq heures du soir, le 10 thermidor, Robespierre et une vingtaine de ses amis partirent de la Conciergerie pour l'échafaud ; une immense foule se pressait sur le passage des charrettes; et comme chacun chargeait d'imprécations et voulait voir l'homme qui avait personnifié la Terreur, les gendarmes le montraient avec la pointe de leurs sabres. Lorsque Robespierre fut monté sur l'échafaud, le bourreau lui arracha vivement l'appareil mis sur sa plaie, et le malheureux poussa un cri de douleur qu'on entendit au loin. La tête de Robespierre tomba au bruit d'un tonnerre d'applaudissements ; ce coup de hache vengeait l'humanité, et rendait la vie à la France, qui ne respirait

plus. Le lendemain, des membres de la commune et du tribunal révolutionnaire au nombre de soixante-dix, mis hors la loi comme Robespierre, subirent aussi le dernier supplice. L'échafaud de ces journées expiatoires fit justice d'un des hommes les plus hideux de ce temps, le cordonnier Simon, le gardien sauvage, le bourreau immonde du royal orphelin du Temple, personnage de boue et de sang qui porta quelquefois, comme enseigne de ses goûts, des têtes de mort en guise de galons sur les manches de son uniforme de municipal.

Telle fut la révolution de thermidor, telle fut la fin de Robespierre. Il succomba tout à coup sous l'attaque de ceux qu'il songeait à proscrire, et fut précipité sous la hache qu'il tenait levée. Tallien fut le moteur principal de ce coup de main contre le tyran de la Convention; il mit fin aux hésitations inquiètes, inspira les menaces décisives, et l'audace de Barras lui vint en aide. Tallien n'obéissait pas seulement à cet instinct conservateur qui nous porte à repousser à tout prix le péril; il obéissait à l'ascendant d'une femme qu'il avait connue à Bordeaux, et qui, prisonnière à Paris, sentait le glaive suspendu sur ses jours [1]. On s'est quelquefois abusé sur le caractère de l'agression qui renversa Robespierre. Les chefs de ce mouvement ne pensaient pas à rendre à la France des jours meilleurs, mais tout simplement à se débarrasser d'un maître dangereux.

[1] Cette femme, fille du banquier espagnol Cabarrus, était Mme de Fontenai; elle fut ensuite Mme Tallien, et puis Mme de Caraman, princesse de Chimay. Elle eut de son mariage avec Tallien une fille qui reçut le prénom de *Thermidor*. Mme de Fontenai sauva beaucoup de victimes à Bordeaux pendant la mission de Tallien.

Les noms de ces chefs ne pouvaient pas être un bon présage ; Tallien, septembriseur, spoliateur des victimes et payeur des égorgeurs, proconsul couvert du sang des Bordelais ; Collot-d'Herbois, l'abominable bourreau de Lyon ; plus féroce peut-être que Robespierre ; Billaud-Varennes, le substitut du procureur de la commune qui, avec Danton, médita et ordonna les massacres de septembre, l'atroce commissaire dans le département du Nord et dans celui du Pas-de-Calais, le provocateur des plus horribles décrets ; quels hommes pour inaugurer une ère de justice et de réparation ! Ceux qui osèrent prendre la parole contre Robespierre le 9 thermidor, ne lui reprochèrent point les prisons et les échafauds dont la France était couverte ; ils l'accusèrent de projets contre la représentation nationale, de faveurs accordées à des hommes suspects aux vrais républicains, de l'arrestation des membres du comité de la section de l'Indivisibilité ; et, comme preuve définitive des mauvais desseins de Robespierre, on cita le cachet qui avait servi, la veille, à la commune pour sceller des arrêtés : ce cachet, tout neuf, portait l'empreinte d'une fleur de lis surmontée d'une couronne d'étoiles, *signe manifeste de la scélératesse et du projet des conjurés de rétablir la royauté*[1]. A cet égard, on peut dire avec Cambacérès que le procès de Robespierre fut *jugé, et non plaidé.*

Mais il y a autre chose à considérer dans la chute de Robespierre. A côté des montagnards qui l'attaquèrent, et qui, aussi coupables que lui, n'avaient pas le droit de lui reprocher le régime de la guillotine, on

1 Voir le procès-verbal des séances des 9 et 10 thermidor, rédigé par Charles Duval.

voyait une masse d'hommes dont le front s'était tristement courbé sous la main du maître, en attendant l'heure de l'explosion et de l'équité. Ces hommes, tels que Boissy-d'Anglas et Durand de Maillane, en votant contre Robespierre, ne votaient pas contre l'*ennemi de la république;* mais leur adhésion entendait frapper le gouvernement de la Terreur; et ce fut dans ce dernier sens que leur parlèrent les envoyés de Tallien, de Billaud-Varennes et de Bourdon (de l'Oise), quand ils eurent mission d'obtenir leur assentiment. Tallien eut beau dire à la tribune : « Nous ne sommes pas des modérés, » le côté droit donna au 9 thermidor plus de portée que n'en soupçonnaient les chefs de cette journée, et l'opinion publique, longtemps comprimée, qui éclata tout à coup avec une grande force, acheva d'entraîner la Convention nationale dans une réaction d'humanité. Pour se convaincre de la vérité de nos idées, il suffit de se rappeler que, le jour même de l'exécution de Robespierre, un courrier extraordinaire, sur la proposition de Durand de Maillane, fut envoyé à Orange au nom du comité de salut public, et qu'il sauva seize condamnés près de monter sur l'échafaud. Quant à l'opinion publique, elle essaya de se faire jour le 9 thermidor ; à l'heure où l'on venait d'apprendre le décret d'arrestation prononcé contre Robespierre, des gens de bien voulurent arrêter un convoi de quatre-vingts condamnés ; la commune résistait encore, Henriot fut assez fort pour obliger les charrettes à reprendre leur marche vers la place du supplice.

Sous ce rapport, le procès de Robespierre n'avait pas besoin d'être *plaidé;* les échafauds étaient l'acte d'accusation, les bourreaux les témoins, et le sang

des victimes criait vengeance et commandait l'arrêt.

Nous ne disons pas que Robespierre ait fait tout le mal ; nous disons que la Terreur fut le produit de la pensée de Robespierre. Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth périrent parce qu'il le voulut. Les têtes des Biron, des Custine, des Beauharnais, des Houchard, tombèrent parce que ces généraux déplaisaient à son ambition. La ruine des girondins fut une combinaison de haine jalouse au profit de son pouvoir. Il fit mourir Danton et Camille Desmoulins pour se débarrasser d'un parti qui commençait à parler de *clémence*. La Terreur fut un système de Robespierre pour asseoir victorieusement ses doctrines démocratiques sur d'immenses débris ; frapper, trancher, effacer de la terre, voilà sa politique. L'établissement de la guillotine d'un bout de la France à l'autre était comme un mécanisme adapté à la consolidation de ses plans régénérateurs. Les proconsuls qu'il envoya dans les départements, les nombreux agents de sa politique de destruction commirent parfois trop d'horreurs à son gré ; mais lorsque l'on donne carte blanche à des commissaires dont on connaît la féroce perversité, et que l'on gourmande la modération de ceux qui, comme Lebon, hésitent d'abord dans la carrière des atrocités, a-t-on le droit de se plaindre ensuite des excès ? Le gouvernement avait ouvert la voie sanglante ; les méchants s'y précipitaient ; il n'était plus permis au maître de dire : Celui-ci ou celui-là va trop loin.

N'oublions pas d'ailleurs que, pendant les dix-huit mois de sa puissance, Robespierre ne condamna pas ouvertement un seul meurtre, un seul crime commis au nom de la Révolution : il se contentait de vouloir

paraître meilleur que les buveurs de sang ; il se cachait derrière sa *vertu*, pendant que les agents du régime révolutionnaire ne faisaient que mettre en pratique sa politique. Son costume soigné au milieu de ses amis les sans-culottes représentait assez bien sa tactique d'*innocence* au milieu des crimes qui s'accomplissaient autour de lui, et dont il s'attachait à rejeter sur d'autres la hideuse responsabilité. Il espérait faire croire qu'il n'était pas bourreau, parce que son habit bleu, ses culottes de nankin ou de peau de daim jaune et ses bottes à revers le distinguaient des débraillés de la guillotine. Durant les semaines où Robespierre se tint éloigné des comités, les exécutions, loin de se ralentir, se multiplièrent ; on a cru pouvoir en conclure que sa présence dans les comités diminuait les violences. Cela prouve une seule chose : c'est qu'en l'absence de Robespierre les comités, ou plutôt Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Barrère, Vadier, continuaient sans peine le mouvement imprimé par le dominateur, et qu'ils cherchaient à faire le mieux possible dans le sens de la Terreur pour ne pas démériter du maître et encourir le reproche de *modérantisme*. Ils jugèrent qu'il ne fallait pas moins de *douze cent quatre-vingt-cinq victimes en quarante-cinq jours* pour rester irréprochable.

On a dit de Robespierre qu'il *eut le malheur suprême de mourir le même jour que finit la Terreur,* et que *sa mort fut la date et non la cause de la détente de la Terreur*. Cette assertion est contraire à tous les sentiments des contemporains, aux faits irrécusables de l'histoire. Lorsque éclata le 9 thermidor, la Terreur ne déclinait point, la hache ne se reposait pas ; on n'était point sur la pente de la miséricorde ; le système

de l'extermination demeurait horriblement tendu. Robespierre succombe, et la France respire ; Paris, le Paris honnête, tressaille d'une joyeuse ivresse, l'espérance rentre dans les prisons, les charrettes des condamnés rebroussent chemin. On sentait, et c'était vrai, que la pensée révolutionnaire, la pensée de mort appliquée au triomphe des idées démocratiques, disparaissait avec Robespierre, et que les échafauds tombaient avec ce pontife de l'extermination. Robespierre était l'idée, les autres étaient les bras ; ôtez l'idée, les bras s'arrêtent.

La réhabilitation de Robespierre serait une entreprise de dérision pour laquelle il faudrait supprimer d'abord le *Moniteur;* actes et discours s'y opposent. Le nombre des victimes forme comme une montagne sous laquelle demeure éternellement écrasé cet Encelade de la Révolution. Il vivait simplement, n'avait pas les ardents appétits de Danton, et nous croyons à l'austère désintéressement de l'hôte du menuisier Duplay. Quant au génie de Robespierre, nous le mettons en doute. Cet avocat de trente ans qui arrive aux états généraux avec sa petite taille et sa mesquine figure, son teint plombé, sa voix criarde et son regard faux, ne semblait pas destiné à la puissance. Il se montra fort ordinaire à la Constituante, et ne chercha qu'à jeter des mots et des motions conformes aux passions populaires. Nommé accusateur public près le tribunal du département de la Seine, il ne déploya aucun talent, et se borna à favoriser les fripons et les bandits, pourvu qu'ils se donnassent pour *bons patriotes*[1]. Cauteleux et sans courage, il avait eu peur

[1] Mémoires de Meillan.

le 29 juin 1791 et n'eut garde de se mêler au 10 août ; la tribune des Jacobins le consola de ne pouvoir paraître à la tribune de l'Assemblée législative, mais il ne grandit qu'à la Convention. Là, par un persévérant travail, par les principes d'un fanatisme opiniâtre, le jeu d'une hypocrite habileté et l'appui du peuple, qu'il enivrait aux séances des Jacobins, Robespierre conquit la plus haute influence.

Son air froid, solennel et convaincu, lui donnait une grande autorité. Les doctrines républicaines prenaient dans sa bouche l'inflexibilité d'une croyance. Un peu de sens commun suffisait pour comprendre le discrédit immense que l'athéisme jetait sur le gouvernement; Robespierre invoqua le nom de Dieu pour mieux recommander sa politique. Avec infiniment moins d'intelligence et de force que le prophète des musulmans, Robespierre fut le Mahomet de la démocratie, armé de la hache de la guillotine au lieu du glaive des batailles. Il n'inventa rien, ne proclama aucune idée nouvelle, aucune bonne maxime qui ne fût connue. Il prit quelques idées de Rousseau, idées tirées du génie chrétien, et entreprit de les réaliser à l'aide de la guillotine. Il tomba à la première attaque, comme un homme peu propre à la défense. Ce n'était pas d'ailleurs une intelligence prime-sautière ; il manquait de soudaineté, d'inspiration ; homme patient, il ne produisait qu'à force de labeur.

Voilà ce que fut Robespierre[1], voilà son rôle. Il

[1] La famille de Robespierre était originaire de Carvin, aux environs de Lille. Nous avons vu dans la très-curieuse collection de M. Gentil, à Lille, des actes de notaire des XVIIe et XVIIIe siècles, signés *Robespierre, de Robespierre*, ou même *Roberspierre*. Cette famille alla s'établir à Arras dans la dernière moitié du XVIIIe siècle, et c'est là que naquit le trop célèbre chef du comité de salut public. Il y a encore des Robespierre à Carvin.

avait, dit-on, le projet de mettre un terme à la Terreur; nous sommes tout disposé à le croire. Il est évident que Robespierre ne pouvait pas vouloir éterniser le régime des échafauds; il méditait certainement de s'arrêter plus tard; cette sorte d'*épuration* ne peut avoir qu'un temps; mais cela ne justifie pas dix-huit mois d'assassinats juridiques, et nous rendons grâces à la Providence de n'avoir pas permis qu'un homme comme Robespierre inaugurât le retour de la justice, l'empire de l'ordre. Non, la Providence n'a pas voulu que ce fanatique à idée fixe, ce tyran roide, froid et sombre, reçût les bénédictions des peuples; elle l'a laissé sous le coup de l'affreux total des victimes de la Terreur!

CHAPITRE XXIII

Les thermidoriens. — Premiers résultats de la réaction. — La jeunesse dorée. — Elle assiége le club des Jacobins. — Condamnation de Carrier. — Les soixante-treize députés sont mis en liberté. — Restitution des biens des condamnés. — Abolition du *maximum*. — Les émeutes de mars 1795. — L'insurrection du 12 germinal. — Les terroristes et le côté droit. — L'insurrection de prairial. — Mort de Louis XVII. — La fille de Louis XVI. — Les atrocités de Quiberon furent une protestation contre les idées royalistes. — Nos armées; conquêtes de la Hollande par Pichegru. — Les traités de Bâle. — Caractère de Pichegru; ses négociations avec le prince de Condé. — Les réactions dans le Midi. — La constitution de 1795. — Les décrets des 5 et 13 fructidor. — La journée du 13 vendémiaire. — Fin de la Convention; jugement sur cette assemblée.

1794-1795

Le 8 thermidor, la femme Semé, qui présidait au réfectoire de la maison de Saint-Lazare, où sept cent quatre-vingts prisonniers attendaient leur dernière heure, leur disait au repas du matin : « Mes chers enfants, mes amis, mangez, mangez; les chariots ne « viendront pas aujourd'hui ni demain, et la maison, « avant quinze jours, sera vide et à louer[1]. » Cette femme, soit par pressentiment, soit par suite d'un

[1] *Tableau historique de la maison Lazare*, par un détenu.

secret avis, annonçait la vérité; les lugubres chariots ne vinrent plus, et cette demeure, qui n'était que le vestibule de la mort, cette demeure dont les murs se chargeaient d'adieux à la vie, fut tout à coup témoin d'un mouvement semblable à une résurrection. Les profondes émotions de la maison de Saint-Lazare, le lendemain du 9 thermidor, se retrouvèrent également dans toutes les prisons de Paris; le roulement des tambours dans la soirée du 9 avait d'abord fait craindre aux captifs un nouveau 2 septembre; et voilà qu'ils apprenaient la chute de Robespierre et de la commune! Avec quelle rapidité la bonne nouvelle vola dans les départements! Elle s'en alla chasser le désespoir de ce nombre immense de prisons qui couvraient la France. La Terreur est le temps le plus malheureux qui se soit jamais rencontré dans l'histoire du genre humain; la défaite de Robespierre y mettait un terme : jamais la chute d'un homme n'amena autant de bien dans le monde.

Il ne faut pas oublier que la plupart des chefs du 9 thermidor ne voulaient pas arrêter la Révolution, mais voulaient seulement se délivrer d'un maître. La Montagne n'est pas moins souillée de sang que Robespierre; elle repousse les *comités de clémence,* dont Camille Desmoulins avait jeté l'idée à grand bruit et avec grand succès; elle demande la continuation du régime violent, et les Billaud-Varennes, les Barrère et les Collot-d'Herbois prennent tout franchement le nom de *terroristes.* Ils méconnaissaient la puissance de l'opinion publique, trop longtemps comprimée, mais à laquelle le renversement de Robespierre vient de rendre sa liberté. Les hommes de l'opinion publique et qui s'appuient sur le côté droit de la Conven-

tion ont pris le nom de *thermidoriens;* ce sont les Bourdon (de l'Oise), Fréron, Legendre, Merlin (de Thionville), et ce Tallien poussé, inspiré vivement par une femme que la reconnaissance des proscrits appelle *Notre-Dame de Thermidor.* Les décrets d'arrestation contre Fouquier-Tinville [1] et Joseph Lebon, l'adoucissement du tribunal révolutionnaire dans sa réorganisation, des choix meilleurs pour les comités de sûreté générale de salut public, la suppression des commissions révolutionnaires et de la solde qui attirait dans les sections de Paris une multitude de gens sans aveu, la réforme des comités, bornés désormais aux chefs-lieux de district et aux villes de plus de huit mille habitants; des lois en faveur des détenus et des prévenus d'émigration : tels furent à la Convention les premiers résultats de la réaction thermidorienne. La création de seize comités avec des pouvoirs égaux enleva au comité de salut public cette

[1] Nous avons sous les yeux des vers bien mauvais, mais bien curieux, de l'exécrable Fouquier-Tinville; il les avait envoyés à l'abbé Aubert en le priant de les insérer dans les *Petites-Affiches,* dont le bon fabuliste rédigeait la partie littéraire; l'abbé Aubert, ne jugeant pas les vers dignes de l'impression, les jeta dans son carton de rebut qu'il appelait le *cimetière des Innocents.* Mais en 1793 il exhuma la petite pièce de Fouquier-Tinville, et la portait toujours avec lui comme une carte de sûreté. La pièce n'est rien moins qu'un tendre hommage à Louis XVI; la voici:

D'une profonde paix nous goûtions les douceurs,
Même au milieu des fureurs de la guerre :
Louis sut en tout temps la donner à nos cœurs.
En l'accordant à la fière Angleterre.
Louis admet ses ennemis
Au rang de ses enfants chéris.
Sous l'autorité paternelle
De ce prince, ami de la paix,
La France a pris une splendeur nouvelle.
Et notre amour égale ses bienfaits.

puissance terrible dont il avait bien usé pour la défense des frontières, mais cruellement pour la vie et la fortune des citoyens. Le gouvernement de la Montagne remplaça le gouvernement absolu de Robespierre; pendant plus d'un mois, elle écarta des comités les membres du côté droit; mais ce côté, qui représentait dans l'Assemblée les idées de justice et d'humanité, étant parvenu à mieux combiner ses forces, prit peu à peu de l'empire et fit ensuite la loi aux montagnards. Le terrorisme cherchait à regagner aux Jacobins et aux Cordeliers le terrain qu'il perdait à la Convention. Il fut assez fort pour obtenir la translation au Panthéon des restes de Marat le 21 septembre, de ces restes qui, peu de temps après, devaient passer du culte de la multitude aux ignominies de l'égout. Les jacobins exploitèrent la désastreuse explosion de la poudrière de Grenelle (14 fructidor), qui donna la mort à près de quinze cents personnes; ils en accusèrent les royalistes, qui leur renvoyèrent l'accusation. Triste manœuvre des partis: les calomnies sont leurs armes, les calamités leurs auxiliaires!

Un homme qui s'était conduit en barbare dans ses missions à Marseille et à Toulon, et qui aurait voulu le *rasement* de ces deux villes; le proconsul qui, après la fusillade du Champ-de-Mars à Toulon, trompa si cruellement les victimes échappées à la foudre; Fréron, ramené depuis le 9 thermidor à des idées d'équité, se plaça par son journal et ses motions à la tête du mouvement anti-jacobin. Ce journal, l'*Orateur du peuple,* réduit à la plume de Fréron, n'aurait pas produit grand effet; mais les articles éloquents du jeune Dussault donnèrent à l'*Orateur du peuple* beau-

coup d'influence. Les thermidoriens mirent à profit la renaissante liberté de la presse, et l'opinion récompensa Fréron de son zèle réparateur en le soutenant contre les attaques de ceux qui lui rappelaient ses sanglants excès dans le Midi. Alors apparut une brillante jeunesse dont l'*Orateur du peuple* avait provoqué le courage; la recherche de sa mise lui fit donner le nom de *jeunesse dorée.* La cynique malpropreté des costumes avait accompagné le règne de la Terreur; la réaction s'annonça par l'exagération de la parure. La Terreur avait eu le *Ça ira* et la *Carmagnole;* la réaction eut le *Réveil du peuple.* La jeunesse dorée tenait ses séances au Palais-Royal, se montrait au Palais-National (les Tuileries), exerçait dans la vie de Paris une sorte de souveraineté, et presque tous les soirs, aux divers théâtres, elle livrait les jacobins aux risées du public. Elle les battait tour à tour à coups de plume et à coups de canne.

Dans les rangs de ces jeunes phalanges thermidoriennes figuraient des hommes comme M. Hyde de Neuville, et des journalistes courageux, Michaud, Fiévée, Lacretelle, Martainville, Bertin. Cette association, pleine d'élan et de courage, d'esprit et de verve, appuyait la Convention dans ses projets contre les sociétés populaires. Les décrets du 16 octobre 1794, auxquels Merlin (de Thionville) prit une grande part, désarmèrent les clubs du droit de pétition, leur interdirent tout rapport, toute correspondance entre eux, et commencèrent la ruine de cette formidable puissance. Le 9 novembre, la jeunesse dorée assiégea les jacobins dans leur club, ou plutôt dans leur caverne, où si longtemps la Révolution avait piétiné au milieu du sang; Fréron et Tallien lui-même l'excitaient au

combat. C'était un curieux spectacle que celui de ces jeunes gens aux prises avec les jacobins terribles, les traquant dans leur repaire, démolissant leur empire à coups de bâton. La lutte se termina par l'évacuation du club au nom de la Convention ; les députés, intervenus avec la force armée, emportèrent les clefs de la salle. Le jacobinisme mourant fit entendre son dernier rugissement à la Convention par l'organe de Duhem et de Duroy ; Rewbell acheva de le foudroyer. Le décret du 22 brumaire, prononcé sur le rapport des quatre comités de la Convention, suspendit les séances des jacobins. Ces maîtres quelquefois sincères, toujours violents, de la Révolution, ces inspirateurs de tous les attentats essaieront, mais en vain, de relever encore la tête. Les jacobins étaient le piédestal de la divinité appelée Robespierre ; une fois le dieu tombé, le piédestal n'avait plus qu'à rouler dans la poussière.

Au mois de novembre 1793, quatre-vingt-quatorze Nantais, destinés d'abord à être fusillés à Ancenis, puis à être noyés à Angers, mais épargnés par la pitié des chefs chargés de l'exécution de ces ordres, avaient été conduits à Paris. Le tribunal révolutionnaire, après le 9 thermidor, jugeait et n'égorgeait point. L'affaire des quatre-vingt-quatorze Nantais fut un vrai procès ; victimes et témoins purent parler, et les accusés devinrent des accusateurs. Le tribunal les acquitta ; l'opinon publique demanda la tête de Carrier. On manquait de pièces signées de la main de l'exécrable proconsul ; le secrétaire du comité de sûreté générale rapporta deux ordres, signés de Carrier, pour faire mourir les hommes sans jugement. La Convention livra l'exterminateur au tribunal. Car-

rier n'eut rien de mieux à dire pour sa défense, sinon qu'il avait obéi au comité de salut public, et que la Convention avait approuvé ses œuvres à Nantes. Chose curieuse ! la Convention voulant échapper à cette affreuse solidarité, Carrier ne fut pas condamné pour ses noyades et ses fusillades, mais pour les *intentions contre-révolutionnaires* que trahissait l'arbitraire de ses exécutions. Le bourreau de Nantes périt le 16 décembre 1794, en invoquant les noms de Socrate, de Cicéron et de Caton.

Cependant soixante-treize députés languissaient toujours dans la prison du Luxembourg ; la Terreur avait passé sur eux sans les atteindre ; des temps meilleurs commençaient : pourquoi ne participeraient-ils pas aux bienfaits de thermidor ? Lorsque chaque jour des prisonniers recouvraient la liberté, pourquoi ne pas la donner aux députés signataires de la protestation contre les violences du 2 juin 1793 ? Cette pensée de réparation naquit sur les bancs du côté droit de l'Assemblée. La Montagne la repoussait : elle voyait dans les amis des girondins un appui considérable pour ce côté droit dont l'influence grandissait. Et puis Tallien et Legendre avaient de bonnes raisons pour ne pas aimer à se retrouver en présence du fantôme de la Gironde. Une longue insistance put seule vaincre le mauvais vouloir des montagnards. Le côté droit finit par déclarer qu'on n'accorderait plus la liberté à personne, ou qu'on la rendrait aux soixante-treize avant tous les autres[1]. Comme on accusait les journées du 31 mai et du 2 juin, on entendit Bentabole s'écrier : « Vous voulez donc faire le procès à quatre-

[1] Durand de Maillane.

« vingt mille Parisiens ? » Des députés répondirent à Bentabole que sur ces quatre-vingt mille Parisiens, à peine cent se doutaient du coup qu'on voulait frapper. Les soixante-treize furent élargis le 18 frimaire, quatre mois environ après la chute de Robespierre. Quant aux girondins mis hors la loi, ils ne purent reprendre leur place à l'Assemblée que trois mois plus tard, le 20 ventôse (10 mars 1795). Le souvenir de Vergniaud, de Condorcet, de Rabaud-Saint-Étienne et de leurs compagnons de malheur inspira d'éloquentes paroles à Marie Chénier. Une fête funèbre en l'honneur des girondins marqua l'anniversaire du rapport d'Amar ; la Convention réhabilitait leur mémoire. Ainsi l'Assemblée était amenée à condamner ce qu'elle avait adoré, à glorifier ce qu'elle avait poursuivi. Mais, dans sa persévérance républicaine, elle ne trouvait pas importun le souvenir de la royale tête tombée ; en janvier 1795, elle fit célébrer par des réjouissances publiques l'anniversaire du régicide.

Parmi les écrits que produisait alors le travail réparateur des intelligences, un surtout retentissait beaucoup en Europe et frappait vivement l'opinion en France : c'était le *Cri des familles*. L'abbé Morellet, esprit juste et convaincu, cœur honnête, raison élevée, prit la défense des orphelins et des veuves des victimes, et demanda la restitution des biens des condamnés. Interprète du sentiment public, il donna au vœu général une énergie nouvelle ; la Convention céda à ce mouvement d'humanité en ordonnant la restitution des biens des victimes immolées depuis le 10 mars 1793 ; elle prononça ce décret, malgré les réclamations de Cambon et des terroristes de l'As-

semblée, préoccupés du sort des assignats, dont la valeur reposait sur les biens confisqués. Elle leva le séquestre mis sur les propriétés étrangères, et s'occupa de venir en aide aux parents des émigrés; mais les émigrés demeurèrent sous le coup de la confiscation, et cette confiscation atteignit même les fils des proscrits. La loi du 22 germinal de l'an III établit une distinction entre les émigrés volontaires et les émigrés forcés, et permit à ceux-ci de revenir dans leur patrie. Durand de Maillane conseilla cette mesure au comité de législation pour rouvrir les portes de la France aux fugitifs de Toulon et de Marseille. La révolution de thermidor ne changea rien au sort des prêtres détenus; un décret du 26 frimaire prescrivit la continuation de leur captivité. La Convention, composée de déistes et d'athées, ne sentait pas un grand penchant pour les ministres de la religion; mais au moins elle aurait pu voir dans les prêtres des hommes et des citoyens.

Chaque séance de la Convention emportait quelque chose du système révolutionnaire; l'édifice de la Terreur tombait pièce à pièce. Le *maximum* était aboli. L'or et l'argent circulaient librement; les assignats en recevaient une dépréciation nouvelle. Mais ce qui discréditait surtout le papier-monnaie, c'était l'incertitude des possessions dites nationales. On jouait avec ces biens; on n'osait pas les garder. Une cherté générale avait été le premier et inévitable résultat de la liberté rendue aux transactions commerciales. La misère était grande à Paris; les multitudes affamées se pressaient à la porte des boulangers; elles ne bénissaient pas le 9 thermidor, et Boissy-d'Anglas, président du comité de subsistances, n'était appelé

que *Boissy-Famine.* L'hiver de 1795 fut difficile à passer. Les jacobins vaincus entretenaient les masses de Paris dans l'idée que tout le mal venait des thermidoriens ; ils usaient largement de la liberté de la presse, et Babeuf, ancien laquais, ancien faussaire, enflammait les faubourgs avec son *Tribun du peuple.* Le décret d'arrestation contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Vadier et Barrère, blessa au cœur ce qui restait de la faction jacobine ; elle demandait vengeance aux faubourgs. Les émeutes du mois de mars 1795 ne nous offrent pas de grands tableaux ; les sans-culottes et la jeunesse dorée se battent à coups de poing ou à coups de bâton, et ces combats politiques ne sont plus que des scènes de barrière. La Convention, pour se débarrasser des attroupements, prononça des peines graves contre toute rébellion à l'autorité, contre toute insulte à la majesté de ses délibérations. Elle décréta qu'en cas d'oppression elle serait remplacée à Châlons-sur-Marne par une Assemblée nationale formée des députés suppléants.

Les règlements de police n'empêchèrent pas l'insurrection du 12 germinal (1er avril 1795). Une bande d'hommes, de femmes et d'enfants, qui rappelait les plus mauvais jours de la Révolution, se présenta au Palais-National avec une bannière portant ces mots : *Du pain et la constitution de* 1793 ! C'était horrible à voir, non pas seulement à cause des haillons et des piques, mais à cause des pâles visages de ces légions affamées. Les hordes envahirent les Tuileries comme au 20 juin ; elles forcèrent la salle des séances. André Dumont occupait le fauteuil de la présidence. L'émeute s'établit en souveraine dans l'enceinte des lois. Un homme de la troupe, montant à la barre, invoqua

la *Montagne sainte* qui avait tant combattu pour la république, et demanda la mise en liberté des patriotes arrêtés depuis la chute de Robespierre. Les cris *du pain! du pain!* partaient de la bouche des femmes. La multitude, entendant le bruit du tocsin[1] qui appelait au secours de la Convention, n'osa pas risquer une lutte avec la force armée, et prit le parti de se retirer. La Convention ne mit pas en doute que ce mouvement populaire n'eût été provoqué par Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Barrère et Vadier; Saladin, rapporteur du comité de législation, avait déclaré qu'il y avait lieu à *examen* contre eux. La défense des accusés à la tribune ne leur servit de rien ; ils furent envoyés devant le tribunal criminel de la Charente-Inférieure. Au moment de l'insurrection du 12 germinal, ils n'étaient pas encore jugés; l'Assemblée crut utile de frapper un coup énergique et prompt; elle se débarrassa de Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère et Vadier, par la déportation à Cayenne.

Billaud-Varennes, après vingt et un ans d'exil à Sinamary, où son passe-temps le plus doux fut d'élever des perroquets, se sauva vers Saint-Domingue, et finit ses jours en 1819 au Port-au-Prince. Collot-d'Herbois, enfermé au fort de Sinamary, avala une bouteille d'eau-de-vie dans un accès de fièvre chaude, et mourut au milieu d'atroces douleurs, le 8 janvier 1796. Barrère, l'ancien complaisant de Robespierre, l'homme qui préparait les phrases pour aiguiser la hache du bourreau, le terroriste aimable que Michaud

[1] La cloche du tocsin de la commune avait été transportée au pavillon de l'Horloge aux Tuileries.

appelait l'*Anacréon de la guillotine,* était malade et ne quitta pas Rochefort ; Vadier avait échappé au décret par la fuite. L'inquiet et sombre Billaud-Varennes tomba, moins par ses crimes que par la vengeance des montagnards, qui ne lui pardonnaient pas d'avoir le plus contribué à la chute de Danton. Les grands terroristes qui, pour se soustraire à Robespierre, conspirèrent sa ruine, ne comprirent point qu'à moins de concessions étendues au mouvement de réaction, le 9 thermidor devait les emporter eux-mêmes. Les députés condamnés à la déportation n'avaient pas été les seuls chefs de l'insurrection du 12 germinal ; Cambon, Amar, Lecointre (de Versailles), Maignet, Ruamps et une dizaine d'autres montagnards favorisèrent ce soulèvement contre la Convention qui entrait dans des voies nouvelles ; l'Assemblée les décréta d'arrestation, et leur assigna pour prison le château de Ham ; quelques-uns se dérobèrent à la captivité.

La main d'une Providence vengeresse se montre à chaque coup qui atteint les plus célèbres coupables de la Convention ; mais il est difficile de ne pas convenir avec eux qu'il n'appartient pas à la Convention de les frapper, et que sa complicité devrait la réduire au silence. Les députés du côté droit s'indignaient que les montagnards les appelassent des *êtres faibles;* mais n'y avait-il pas eu faiblesse, et faiblesse criminelle de leur part, à tout laisser faire pour sauver leur tête ? L'improbation dont ils se sont vantés nous importe peu, puisqu'elle n'empêchait aucun décret insensé ou meurtrier. La longue immobilité du côté droit ne l'élève guère aux yeux de l'histoire au-dessus du *ventre* qui le séparait de la Montagne. Plus d'un homme

vertueux se rencontrait parmi les collègues de Durand de Maillane et de Boissy-d'Anglas; toutefois un parti ne se juge pas individuellement; c'est son attitude qui fait son caractère; or l'attitude résignée du côté droit à l'Assemblée établissait entre lui et la Montagne une déplorable solidarité. Une minorité tyrannique peut condamner un peuple à l'oppression; mais l'oppression, lorsqu'elle est acceptée par une masse de législateurs, représentants d'un grand pays, s'appelle lâcheté. Cette question de la solidarité entre la Convention et les plus exécrables terroristes se présenta plus d'une fois depuis le 9 thermidor, et fit toute la défense de Fouquier-Tinville et de Joseph Lebon dans leur procès. L'abominable accusateur du tribunal révolutionnaire put dire avec une certaine vérité qu'il n'avait été que la hache; et Lebon dit au bourreau qui apportait la chemise rouge : « Cette chemise ne doit pas être pour moi; il faut l'envoyer à « la Convention nationale. » Fouquier-Tinville périt le 7 mai 1795, et Lebon, traduit au tribunal criminel du département de la Somme, périra le 5 octobre suivant.

Le mouvement du 12 germinal, que nous appellerons l'émeute de la faim, porta la Convention à prendre d'efficaces mesures pour l'approvisionnement de Paris; mais il n'était pas au pouvoir de l'Assemblée d'amener l'abondance. Les multitudes n'avaient pas tous les jours du pain; les anciens chefs de la Terreur, ligués avec la faim, voulaient recommencer le 12 germinal, et attaquer avec de plus énergiques combinaisons la Convention nationale. Trente à quarante mille hommes des faubourgs, armés contre les pensées du 9 thermidor, parurent le 1er prairial (20 mai). Les

débris des jacobins essayaient de ressaisir un pouvoir perdu. Les hordes marchaient dans un *désordre fraternel,* demandant du pain et la constitution de 1793, demandant la délivrance des prisonniers de germinal. Elles ne comprenaient pas comment elles avaient maintenant pour ennemis ces mêmes hommes qui tant de fois firent appel à leur audace et proclamèrent à la face du monde leur patriotisme héroïque. Ces hordes n'avaient point changé ; c'était la Convention qui n'était plus la même. Quelle bizarrerie que le spectacle de bandes parisiennes insurgées contre la modération de Legendre ou de Fréron, de Tallien ou de Barras !

La Révolution française n'offre pas de plus terrible tableau que celui de la séance du 1er prairial. L'invasion de l'enceinte législative laisse voir les passions populaires dans toute leur frénésie, les caractères de la place publique dans leur grandeur sauvage, et le courage politique dans sa majesté. La Montagne, renversée par la secousse de thermidor, s'élançait du milieu de ses ruines et donnait la main aux révoltés, qu'elle appelait ses amis et ses libérateurs. La majorité de l'Assemblée s'épuisait en efforts inutiles pour faire entendre raison à la populace. Les bataillons des faubourgs luttaient avec la force armée et la jeunesse dorée : la victoire flottait incertaine entre l'émeute et la Convention. Le jeune député des Hautes-Pyrénées, Féraud, membre du comité des subsistances, fut jugé responsable de la disette. Un serrurier le tua d'un coup de pistolet ; des mains sanglantes présentèrent la tête de Féraud au président de l'Assemblée. Le président était Boissy-d'Anglas ; il salua noblement la tête du collègue qu'on venait d'assassiner. L'intré-

pidité de Boissy-d'Anglas dans cette séance de prairial a reçu l'immortalité de l'histoire. Les fusils dirigés contre sa poitrine, les sabres levés sur sa tête n'ébranlèrent point sa fermeté. Boissy-d'Anglas montra un front d'acier; les menaces des bandits tombèrent devant son courage.

Le 2 prairial, la multitude, que le commandant Raffet avait repoussée la veille, reparut avec ses piques et du canon. La Convention consentit à recevoir une députation des révoltés, et son président Vernier donna l'accolade à l'orateur de la députation jacobine. L'émeute se dispersa aux promesses de la Convention. Elle se ranima pour arracher à l'échafaud Jean Quinet, un des hommes qui avaient porté au bout d'une pique la tête de Féraud. Une vigoureuse démonstration du général Menou, commandant de la place de Paris, amena le désarmement du faubourg Saint-Antoine. La Convention annula les décrets prononcés sous le coup de la violence brutale, livra au tribunal d'Eure-et-Loir Pache, Bouchotte, Hassenfratz, Hentz, Xavier Audoin, décréta d'arrestation plusieurs députés montagnards instigateurs de l'insurrection de prairial, et fit juger par une commission militaire Romme, Goujon, Duquesnoi, Duroi, Soubrani, Bourbotte, Forestier et Payssard. Ce dernier fut condamné à la déportation; Forestier fut acquitté; les six autres, après avoir entendu leur arrêt de mort, se percèrent le cœur. Les armes cachées sous leurs vêtements étaient une vieille paire de ciseaux et deux couteaux. Les condamnés se passaient le fer tout fumant de sang à mesure qu'ils le retiraient de leur poitrine. Les Catons se déchirant les entrailles n'ont pas manqué à ces temps dont nous retraçons les souvenirs. Bourbotte,

Soubrani et Duroy n'étaient pas tout à fait morts; l'échafaud les acheva.

Tandis que la Révolution se dévorait elle-même, le royal orphelin du Temple, lentement conduit à la mort, exhalait son dernier souffle de vie le 8 juin 1795. Pendant un an, le fils des rois, retenu dans une petite chambre dont la fenêtre ne s'ouvrait jamais, gardant toujours le même linge, rongé de vermine, fut un spectacle inouï de misère. Il avait une sonnette, mais ne s'en servait point; cette sonnette ne pouvait appeler que des figures qui inspiraient l'épouvante au pauvre petit prisonnier. Durant la nuit, d'horribles voix l'arrachaient tout à coup au sommeil sur un grabat qui resta plus de six mois sans être remué. « Capet, « où es-tu? dors-tu? » Et l'enfant, tout tremblant, accourait à la voix des bourreaux. « Va te coucher, « louveteau, » lui disaient-ils ensuite. Oui, il était là dans ses immondices et ses ténèbres, l'héritier de la plus illustre race, le lis de la monarchie française flétri, foulé, brisé; il était là plongé vivant dans la pourriture du cercueil, cet enfant-roi que sa naissance appelait au plus beau trône de la terre. Une somme de cent mille écus fut offerte à un apothicaire de Paris pour obtenir un poison lentement mortel. Chabot avait dit : « C'est à l'apothicaire à délivrer la France « du fils de Capet. » Les traitements moins inhumains depuis le 9 thermidor ne purent réparer les ravages de tant de tortures. Ce ne fut pas de poison, mais d'épuisement, d'ennui et d'effroi, que mourut Louis XVII [1].

[1] Le livre de M. de Beauchêne est un bien triste et bien curieux récit de la longue agonie de Louis XVII.

Après le 9 thermidor, le député Brival s'étonnait *qu'on eût épargné les restes d'une race proscrite;* il pensait qu'après en avoir coupé l'arbre *il fallait en extirper les racines.* Brival aspirait par ces mots à la célébrité du crime. On pourrait citer plus d'un mot heureux du jeune Louis XVII; il en est un bien touchant et digne du fils de Louis XVI. « Qu'est-ce que « tu me ferais si tu montais sur le trône? » lui demanda un jour Simon, son bourreau. « Je vous par« donnerais, » lui répondit l'enfant. Les restes de Louis XVII furent portés dans la fosse commune du cimetière de Sainte-Marguerite. L'histoire n'a pas à s'occuper des fous et des imposteurs qui, à diverses époques et aujourd'hui même, se sont dits fils du roi-martyr. Les médecins Dusault, Pelletan et Dumangin ont vu Louis XVII peu de temps avant sa mort et annoncé l'impuissance de l'art à le guérir; lorsque la Convention apprit le trépas du royal enfant, elle nomma des commissaires qui constatèrent l'événement. Mais la certitude d'un fait n'a jamais arrêté les imaginations ignorantes; il n'y a pas une rêverie, pas une invention qui ne puisse rencontrer dans le monde un certain nombre de gens pour y croire.

La fille de Louis XVI restait prisonnière au Temple. Dix jours après la mort de Louis XVII, une députation d'Orléans sollicita à la barre de la Convention la délivrance de la jeune et royale captive. Les tortures et la mort de l'enfant-roi animaient le sentiment public. Des plumes royalistes firent appel à la pitié. Le jeune Michaud, le plus spirituel des journalistes monarchiques, donnait à sa voix une gravité solennelle pour attendrir la Convention en faveur de l'illustre orpheline. Ce fut seulement le 18 septembre 1795 que

Marie-Thérèse-Charlotte[1] recouvra la liberté : elle fut échangée avec le général Beurnonville et les commissaires arrêtés par Dumouriez et enfermés dans les prisons de l'Autriche. L'enfance de la princesse s'est passée à verser des pleurs ; il lui reste d'autres malheurs dans l'avenir, mais il ne lui reste plus de larmes.

La Convention, qui se frappait, se mutilait et changeait sa politique, semblait souvent oublier la Révolution, et les suites de thermidor profitaient aux idées royalistes. De toutes parts se produisaient des vœux monarchiques ; les classes moyennes, peu satisfaites des essais républicains, ne gardant nulle rancune contre des priviléges qu'avait expiés l'échafaud, portées à regretter le règne des rois en le comparant au règne des nouveaux maîtres de la France, lasses de trembler et de se voir ruinées au nom de la liberté, s'associaient à ce mouvement. La Convention pouvait bien obéir à un élan de l'opinion publique, sauf à se contredire ; mais elle ne pouvait pas, sans abdiquer et sans se tuer, subir la réaction royaliste. L'affaire de Quiberon, dont nous avons parlé en devançant les dates, fit tout à coup rentrer la Révolution en ses cruelles voies. Tallien le thermidorien redevint tout à coup terroriste. Il tourna le dos à une capitulation dont la violation est une flétrissure de plus à sa mémoire et une tache pour le nom de Hoche, qui ne pouvait pas ignorer la promesse faite à Sombreuil.

[1] Rien de plus intéressant que le récit d'une visite faite par Harmand (de la Meuse), au nom du comité de sûreté générale, à Louis XVII et à Madame; ce récit se trouve dans un écrit intitulé : *Anecdotes relatives à quelques personnes et à plusieurs événements remarquables de la Révolution.*

« Prêt à paraître devant Dieu, dit Sombreuil à la der-
« nière heure, je jure qu'il y a eu une capitulation. » Quoi de plus solennel que cette parole! Huit cents prisonniers français, parmi lesquels se rencontraient les plus beaux noms de la noblesse, furent livrés à la mort. Depuis que la coalition européenne s'affaiblissait par les revers, par la désunion des cabinets et surtout par la défection de la Prusse, l'Angleterre songeait à tirer parti de la *chouannerie,* cette guerre meurtrière des paysans bas-bretons, qui avaient à leur tête, entre autres chefs, le fameux Georges Cadoudal. Nous avons dit combien peu de génie présida à l'entreprise de Quiberon, qui, bien concertée, eût été capable de créer contre le général Hoche d'invincibles embarras. Pitt, rendant compte au parlement des malheurs de Quiberon, fit entendre ces mots : « Du moins le sang anglais n'a pas coulé. » Il y a dans cette consolation que se donnait le ministre de la Grande-Bretagne matière à plus d'une accusation grave; toutefois l'histoire hésite à accepter le mot célèbre de Sheridan en réponse à Pitt : « Oui, mais
« l'honneur anglais a coulé par tous les pores. »

Le 9 thermidor n'avait point éteint l'élan de nos jeunes armées républicaines; leur courage était dans leur âme, et non point dans les décrets de la Terreur. Les soldats de la France, pour être les premiers soldats du monde, ont seulement besoin de savoir qu'ils combattent les ennemis de leur pays. La Prusse, comme nous l'avons dit, trompait les vœux de l'Angleterre; elle recevait les subsides britanniques, et négociait avec le comité de salut public. L'intérêt de la Prusse l'appelait beaucoup plus sur la Vistule que sur le Rhin. Les quatorze armées de la Convention

n'existaient qu'au bout de la plume de Carnot, l'*organisateur de la victoire*, comme on l'appelait; mais nos forces n'en étaient pas moins formidables. Il n'y eut jamais de plus terrible armée que celle de Sambre-et-Meuse. Et quels hommes la commandaient! Devant elle s'était abaissé le drapeau autrichien qui flottait encore sur Valenciennes, Condé, le Quesnoy et Landrecies. La bataille d'Aldenhoven, bataille bien sanglante, lui livra Juliers le 11 vendémiaire 1794, et par suite la Belgique. Cologne, Bonn, Coblentz, Maestricht sont en notre pouvoir.

Pichegru est chargé de la conquête de la Hollande; il s'agissait de renverser la maison d'Orange, de réchauffer le parti révolutionnaire de ce pays pour ressusciter la république batave et en faire une alliée de la France nouvelle. La saison mauvaise, les nombreux canaux dont on pouvait rompre les écluses, défendaient la Hollande mieux que les trente-cinq mille hommes du duc d'York et les quinze mille Autrichiens du général Alvinzy, mieux que des forteresses. Carnot poussait à l'invasion. L'extrême misère de nos armées, leur dénûment dans un pays ruiné, d'infranchissables marais, de vastes inondations, rien ne devait arrêter l'armée du Nord. L'hiver, sur lequel on comptait pour repousser nos troupes, affermit les eaux sous leurs pas, et jeta devant elles comme un immense pont de glace; l'hiver s'entendait avec le génie de Pichegru pour nous donner la victoire. L'armée manœuvra sur la glace; le vieil esprit batave ouvrit les portes des villes, les troupes anglaises ne résistèrent point, et Amsterdam battit des mains à l'entrée de Pichegru victorieux. La Hollande, en laissant tomber la maison d'Orange, oubliait ses services,

son dévouement et son esprit libéral. On vit dans cette campagne des escadrons de hussards, lancés à travers les glaces, s'emparer de vaisseaux de guerre hollandais, et l'Europe s'étonna de ces prodiges. Les victoires de la république française atteignaient le merveilleux. En Espagne, un boulet de canon tua le vieux général Dugommier au milieu du triomphe de nos deux armées des Pyrénées.

Les rois de l'Europe s'étaient mal défendus contre la Révolution française, parce que la Pologne occupait leur convoitise. La grande proie fut dépecée le 3 janvier 1795, et partagée entre l'Autriche, la Russie et la Prusse. Cette dernière puissance se montra peu satisfaite de sa part; elle en prit occasion pour achever de se détacher d'une coalition qui ne promettait rien à ses intérêts. La comtesse de Lichtenau, favorite du roi de Prusse, vit alors à ses pieds les négociateurs du comité de salut public et les négociateurs de l'Angleterre, les mains pleines de joyaux. On se disputait avec des perles et des rubis les bonnes grâces de celle qui pouvait tout auprès de Frédéric-Guillaume. La France l'emporta. Des traités entre la Prusse et la république, préparés à Bâle par l'habile patriotisme de notre ambassadeur Barthélemy, furent signés le 15 avril 1795. La république se faisait ainsi reconnaître et dans de grandes conditions. Quelques semaines auparavant, la Toscane avait traité avec la France, et donné le premier exemple d'une convention diplomatique avec la Révolution. La Hollande, tributaire de la république française, lui donnait des millions, lui offrait des vaisseaux, et s'unissait avec elle contre l'Angleterre. La belle marine de Louis XVI, presque anéantie par la Grande-Bretagne, avait be-

soin de ce renfort de la flotte batave. L'Amérique, la Suisse, la Suède et le Danemark continuaient leur neutralité. Venise ajoutait son nom à cette liste d'États pacifiques, et bientôt le roi d'Espagne lui-même, l'arrière-petit-fils de Louis XIV, conseillé par Godoï, fit la paix avec la Convention. Des ambassadeurs américains, suisses, suédois et danois avaient donc assisté aux hécatombes humaines de la Terreur : le sang des victimes aurait pu jaillir sur leurs écussons et leurs bannières.

Jourdan, Moreau, Hoche, Kléber étaient de grands généraux ; mais Pichegru les dépassait en génie, en savoir, en gravité ; l'ancien répétiteur de Bonaparte au collége de Brienne, passant de la présidence du club de Besançon à la tête des volontaires nationaux du Gard, s'était révélé tout à coup comme officier hors ligne ; il avait rapidement conquis les grades de général et de commandant en chef de l'armée du Rhin. Pichegru créa le système des agressions rapides et incessantes, rétablit la discipline militaire, aguerrit les jeunes armées, et, vainqueur modeste et désintéressé, il offrait quelque chose d'antique dans ses allures et ses goûts. La Convention proclama Pichegru le *sauveur de la patrie* lorsqu'il eut triomphé des hordes des faubourgs dans la journée de prairial : l'Europe, après la conquête merveilleuse de la Hollande, tenait les regards attachés sur le commandant en chef de l'armée du Nord. Pichegru, dont les préventions jalouses et les animosités ont dénaturé la physionomie historique, avait l'âme républicaine ; sa démocratie était haute et pure, comme sa vertu. En voyant de près en 1795 les divers personnages de la république française, il fut frappé de tout ce qui leur manquait pour

l'affermissement d'un gouvernement républicain ; son patriotisme s'affligea de rencontrer des désordres, des vices et des crimes, au lieu des mœurs honnêtes et fortes sans lesquelles le règne de la liberté n'est qu'une dangereuse illusion. Les tristes mécomptes de Pichegru se changèrent en regrets monarchiques; il devint royaliste par désespoir. Le rôle de Monk lui apparut vaguement comme la seule ambition digne de lui. Son âme fut surprise en cet état par des ouvertures faites au nom du prince de Condé, le chef militaire des émigrés.

Un homme actif, capable et dévoué, né dans une république, Fauche-Borel, imprimeur à Neuchâtel, dont la maison hospitalière s'était ouverte à plus d'un émigré, se chargea courageusement de la mission, et se présenta, le 14 août 1795, devant Pichegru, à son quartier général d'Altkirch; il arriva auprès du général comme pour lui offrir la dédicace d'une œuvre inédite de Jean-Jacques Rousseau, et l'intrépide messager, qui jouait sa vie, entama la délicate et grande matière. Ces propositions allaient aux pensées présentes de Pichegru; il les écouta. Les offres étaient magnifiques : le bâton de maréchal de France, le gouvernement de la province d'Alsace, la jouissance du château et du parc de Chambord, une pension annuelle de deux cent mille livres, un hôtel à Paris, un million en espèces, quels appâts! Mais de telles séductions n'arrivaient pas jusqu'au cœur de Pichegru; il avait prouvé combien peu il tenait à l'or en refusant une pension de dix mille florins après la conquête de la Hollande; et quand la proscription du 18 fructidor le frappera, le vainqueur de la maison d'Orange vendra, pour avoir quelques pièces, son épée et son uni-

forme. La promesse de Pichegru de servir la cause de Monsieur, qui, depuis la mort de l'orphelin du Temple, prenait le nom de Louis XVIII, ne fut point un calcul de cupidité ni d'ambition, mais un vif désir de servir ce qu'il croyait être l'intérêt le plus vrai de son pays. La Convention ne donnait pas assez de bonheur pour qu'il ne fût point permis de chercher en dehors d'elle de meilleures combinaisons politiques; seulement Pichegru se trompa dans son espoir de faire accepter la cocarde blanche à de jeunes armées enivrées de leurs triomphes républicains. Le général avait déclaré qu'il ne ferait rien d'incomplet, et qu'il ne voulait pas être « le troisième tome de Lafayette et « de Dumouriez ». Il demandait à procéder prudemment et avec certitude. La coopération des Autrichiens lui manqua; le cabinet de Vienne se souciait peu de restauration. Le secret des plans de Pichegru et du prince de Condé parvint à la Convention; elle destitua le général, et lui offrit l'ambassade de Suède. Pichegru la refusa, se fit solitaire dans l'abbaye de Bellevaux, devenue son domaine, et ne quittera sa retraite qu'au mois de mars 1797, pour entrer au conseil des Cinq-Cents.

Toutes les âmes ne sont pas faites pour oublier les outrages, les persécutions, les sanglantes injustices; quand le jour arrive où la parole est rendue aux opprimés, il faut une haute vertu pour rester calme et miséricordieux en présence des bourreaux. La vengeance est au fond du cœur humain. La réaction thermidorienne amena des représailles dans le Midi, au milieu de ces populations vives et ardentes où la passion veille toujours. Ceux que la Terreur avait dépouillés et rendus orphelins, les fils des proscrits et

des victimes s'étonnaient que le châtiment n'eût point encore atteint les misérables emprisonnés depuis le 9 thermidor ; comme la justice arrivait lentement, ils finirent par croire qu'elle n'arriverait pas ; ils se souvenaient que leurs pères, leurs parents, leurs amis n'avaient point été jugés, et s'indignaient de voir les bourreaux jugés avec tous les avantages d'un jury. Leur colère éclata. Les insultes des anciens égorgeurs les poussèrent à bout dans cette ville de Lyon longtemps livrée à la dévastation et aux immolations barbares : « Nous n'avons eu du sang que jusqu'à la che-« ville, disaient les anciens massacreurs de Lyon ; « mais désormais nous en verserons tant, que nous « ne serons pas obligés de nous baisser pour en « boire. » Le massacre des prisonniers de Roanne fut le signal des représailles. Ce terrible exemple fut imité à Aix, à Marseille, et surtout à Tarascon. Dans cette dernière ville, on précipitait les prisonniers du haut de la tour du château bâtie sur le roc au bord du Rhône ; en été le fleuve laisse le rocher à découvert, et les malheureux tombaient tout vivants sur ces pointes aiguës. L'intervention de Durand de Maillane mit un terme aux horribles scènes de Tarascon. Les députés Cadroy et Isnard s'associèrent aux passions vengeresses du Midi contre les jacobins et les *robespierristes ;* ils arrachèrent Toulon aux hommes de la Terreur. Isnard, répondant aux jeunes gens qui se plaignaient de manquer d'armes pour combattre les jacobins, leur disait : « Eh bien ! déterrez vos amis, « vos parents égorgés, et vous en prendrez les osse-« ments pour assommer les bourreaux. » Les meurtres du Midi à cette époque s'expliquent, mais ne se justifient pas. Quelques écrivains ont prodigieusement

exagéré le nombre des jacobins victimes des représailles royalistes ; ce nombre ne dépasse pas six à sept cents ; on ne peut pas, sans manquer à la bonne foi, comparer un seul instant le malheur de la réaction thermidorienne aux malheurs immenses de la Terreur.

Depuis 1789, on avait accoutumé les esprits à chercher le salut dans une constitution. L'histoire nous montre les constitutions sortant lentement du travail des siècles ; la Révolution en donna trois à la France dans l'espace de cinq ans. La constitution de 1791, écrite dans une pensée hostile à l'autorité, désarmait, annulait le roi, et creusa des abîmes. Celle de 1793, dont il fallait proclamer l'éternité sous peine de mort, et qui ne fut pas même essayée, établissait la domination exclusive de la multitude et soumettait le gouvernement aux fantaisies de la place publique. Celle de 1795, connue sous le nom de Constitution de l'an III, présentée par la commission des Onze[1] et discutée durant trois mois, portait une certaine empreinte de l'expérience des révolutions, et attestait le désir d'introduire un peu de raison et de sagesse dans la réorganisation de l'État. Mais la nouvelle machine gouvernementale était bien compliquée et composée d'éléments qui se nuisaient et se combattaient. Les assemblées primaires nommaient les électeurs ; les assemblées électorales nommaient les membres du corps législatif ; le corps législatif se composait de deux assemblées, le conseil des Cinq-Cents et le con-

[1] Boissy-d'Anglas, Daunou, Lesage, Louvet, Berlier, Creuzé-Latouche, Thibaudeau, la Reveillière-Lepaux, Lanjuinais, Baudin (des Ardennes) et Durand de Maillane.

seil des Anciens; le premier préparait et proposait les lois ; le second sanctionnait ou rejetait ; là se bornait sa mission. Ses membres, agés de quarante ans au moins, étaient au nombre de deux cent cinquante; on pouvait à trente ans faire partie du conseil des Cinq-Cents. Le pouvoir exécutif fut confié à un *Directoire* composé de cinq membres nommés par le corps législatif. La Convention, frappée du retour des opinions et craignant d'ouvrir la porte à une présidence ou à la royauté, restreignait le pouvoir des cinq directeurs, leur interdisait toute initiative législative, tout commandement militaire, les chargeait de la promulgation et de l'exécution des lois, et les rendait responsables. Au Directoire appartenait le soin de nommer les ministres, les chefs des armées, et de pourvoir à quelques emplois de l'administration. Les assemblées électorales et les assemblées primaires se partageaient les autres nominations administratives et judiciaires, dans les divers degrés du service public. Depuis six ans, la France ne retentissait que des droits de l'homme et du citoyen; les législateurs de la constitution nouvelle parlèrent des devoirs ; ils rappelèrent les obligations des hommes entre eux, et ces principes dont la mise en pratique serait la félicité des empires : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne « voudriez pas qu'on vous fît; faites constamment « aux autres tout le bien que vous voudriez en rece- « voir. »

Au point où en étaient les esprits en France, la Convention se défiait de la liberté ; elle ne se souciait pas de la donner aux assemblées électorales : une restauration pouvait sortir du scrutin si on le laissait libre. Que fit la Convention? Elle décréta que les deux

tiers de ses membres entreraient nécessairement dans le conseil des Cinq-Cents et dans le conseil des Anciens. Cette façon de s'imposer au pays souleva une tempête d'opposition; les quarante-huit sections de Paris, excepté celle des Quinze-Vingts, se déclarèrent contre les décrets des 5 et 15 fructidor. Les départements, consultés sur ces décrets, ne montrèrent que de l'indifférence. Cinq millions de citoyens avaient le droit de voter; deux cent soixante-trois mille seulement se rangèrent autour du scrutin; quatre-vingt-quinze mille repoussèrent les décrets : le reste des votants les accepta. Il est hors de doute que si chaque citoyen avait usé de son droit, les décrets auraient été rejetés. Quant à la constitution, neuf cent cinquante-huit mille citoyens l'acceptèrent. Les armées, admises à voter sur le champ de bataille, se déclarèrent pour la constitution; la Convention connaissait leur esprit républicain, et leur accorda pour cette fois le droit de délibérer. La plus grande portion de ce qu'on appelle aujourd'hui le pays légal avait dédaigné de se prononcer sur le nouveau code fondamental. Les royalistes ne votèrent pas; ils comptaient sur un autre moyen de renverser l'œuvre de la Convention nationale, l'insurrection. La section Lepelletier devint le quartier général de la résistance aux décrets. Les cris : *A bas les deux tiers!* servirent de ralliement.

La Convention avait fixé le 20 vendémiaire pour la formation des assemblées électorales de second degré; les électeurs de Paris, dont le plus grand nombre appartenait aux opinions monarchiques, se réunirent à l'Odéon avant l'époque légale, le 11 vendémiaire (3 octobre), sous la présidence du duc de Nivernois.

La garde nationale, toute royaliste, protégeait ce coup hardi de l'assemblée électorale. Les insurgés de vendémiaire, secondés de quelques chefs de chouans, se mettaient peu en peine de la légalité constitutionnelle. Delalot, le journaliste Richer-Serisy dirigeaient la résistance. La Convention prit ses mesures pour triompher de ses ennemis ; par une des grandes contradictions de ce temps, elle appela à son aide les jacobins et les hordes des faubourgs, contre lesquels elle invoquait naguère la force armée. La Convention mit d'abord sa destinée aux mains du général Menou ; la molle contenance de ce général aurait pu laisser la victoire aux insurgés, si les sections avaient montré plus d'audace. On ne trouvait pas d'officiers qui voulussent agir vigoureusement contre la bourgeoisie et la jeunesse de Paris. Un décret remplaça Menou par le député Barras, le vainqueur du 9 thermidor ; Barras choisit pour son second un jeune officier jacobin que cette victoire de thermidor avait arrêté dans sa fortune ; ce jeune officier désœuvré, qui brûlait de se faire jour à travers le monde, était Bonaparte. Il commença par charger le chef d'escadron Murat d'amener du camp des Sablons le parc d'artillerie. Les bataillons des sections, composés de la bourgeoisie de Paris, six fois plus nombreux que les combattants de la Convention, manquaient de canons et de chefs habiles ; le comte de Maulevrier et le jeune émigré Lafond auraient dû ordonner des barricades. Le général Danican perdit un temps précieux en négociations inutiles. Les cinq mille soldats de la Convention, mille à quinze cents bandits de la Terreur, sous le nom de patriotes de 89, n'eussent pas longtemps soutenu le choc de ces intrépides et épaisses colonnes

parisiennes ; mais le feu terrible de l'artillerie de Bonaparte sur les marches de Saint-Roch, dans les rues Saint-Honoré et du Dauphin, sur le quai Voltaire et le Pont-Royal, autour du Louvre, du Carrousel et du Palais-Royal, changea ces bataillons courageux en amas de cadavres. Le jeune Corse trouvait sa fortune politique en foudroyant Paris, et la Convention, obéissant à sa nature, était redevenue violente au moment de se dissoudre. La Convention, qui avait tant parlé de souveraineté populaire, fit mitrailler Paris pour lui imposer la continuité de son influence et la violation de la liberté électorale. Si elle ne voulait pas imiter le désintéressement impolitique de la Constituante, elle n'avait qu'à déclarer ses membres inadmissibles au nouveau corps législatif, et ensuite courir les chances du scrutin.

Telle fut la journée du 13 vendémiaire. Les vainqueurs se contentèrent de leur triomphe, et les commissions militaires ne frappèrent que des contumaces; l'opinion publique ne souffrait plus les cruautés. Tallien, dont le jacobinisme s'était rallumé à Quiberon, voulait redevenir terroriste après le 13 vendémiaire ; il demandait l'annulation des choix des assemblées électorales et la suspension du régime constitutionnel. Deux partis se trouvèrent en présence, celui de Tallien et celui de Thibaudeau ; la modération et la loi l'emportèrent avec Thibaudeau. Mais le parti de la Montagne se vengea par la proscription politique des royalistes, des émigrés, des parents d'émigrés, et par la rigoureuse exécution des lois contre les prêtres. Dans sa dernière séance, le 26 octobre 1795, la Convention prononça l'abolition de la peine de mort à compter de la paix générale, amnistia tous les cou-

pables de la Révolution, et laissa la colère et la vengeance suspendues sur la tête des prêtres fidèles et des royalistes.

Ainsi finit la Convention, après une durée de trois ans un mois et quatre jours. C'est l'Assemblée la plus terrible qui se soit rencontrée dans l'histoire. Elle tua un roi vertueux, une reine à qui on ne pouvait reprocher que son origine et la grandeur de son nom, une jeune princesse, la plus sainte femme de son temps; laissa mourir de misère au fond d'un cachot un enfant-roi resté sans défense; emprisonna cinq cent mille personnes, livra aux bourreaux plus de cent mille victimes, provoqua par ses excès une guerre civile où périrent un million de Français, proscrivit et dépouilla tout ce qui lui portait ombrage, ruina la France et lui ravit sa religion, puis se frappa et se déchira elle-même. Aidée des éléments les plus pervers de la nation, elle exerça l'ascendant de l'épouvante. Il n'y a pas d'exemple d'une puissance égale à celle du comité de salut public. Jamais potentat ne fut mieux obéi qu'un représentant du peuple en mission. La France se tut devant la tyrannie de la Convention, et se laissa conduire à la boucherie comme un agneau. En donnant l'échafaud pour piédestal à la liberté, la Convention la rendit suspecte aux honnêtes gens; le retentissement de ses leçons entretiendra pendant bien longtemps le désordre des esprits irréfléchis, malades ou corrompus. En présence de tant de crimes, qui ne cessèrent que par les haines jalouses des tyrans et leurs propres terreurs, nous prononcerions sur la célèbre Assemblée anathème et malédiction sans réserve aucune, si elle n'avait pas fait bonne contenance contre l'invasion européenne. Toutefois ce serait lui



JOURNÉE DU 13 VENDÉMIAIRE AN IV.

décerner une gloire imméritée que de lui attribuer la préservation du territoire français ; nos armées n'avaient pas besoin de la Convention et de ses échafauds pour vaincre l'ennemi. La Convention a attaché son nom à la création de l'Institut, de l'École polytechnique, du Conservatoire des arts et métiers. Elle laissa le territoire français plus vaste qu'elle ne l'avait pris ; nos limites furent reculées vers le Rhin et les Alpes ; mais ces agrandissements, œuvre des tempêtes, devaient être passagers comme elles : nos rois s'y prenaient autrement pour gagner des provinces et garder leurs conquêtes.

L'ébranlement immense produit par la Convention lui a donné dans l'imagination des peuples des proportions colossales ; vus de près, les hommes de ce sénat révolutionnaire perdent beaucoup de leur taille. Quelques-uns d'entre eux furent éloquents, et parfois on vit passer à cette tribune des clartés politiques. Mais combien les hommes de la Convention demeurent inférieurs aux hommes de la Constituante ! Et quelle différence aussi dans le niveau des deux Assemblées ! Nous trouvons à la Convention des natures brillantes, des caractères arrêtés, des hommes exécrables, des fanatiques, des utopistes, des gens faibles ; mais nulle supériorité intellectuelle, nul véritable homme d'État. Les influences s'y montrent moins comme le prix du talent et du savoir que comme celui de la passion, de l'audace ou de l'obstination froide et rusée. Le génie de la Convention est une énergie persévérante pour détruire. La puissance de l'Assemblée n'est qu'un immense déploiement de force brutale ; elle a pour règles et pour inspirations les formidables volontés des clubs et des faubourgs. Du moment que

la Convention essaie de les combattre, elle s'affaiblit et chancelle; sa dictature ne pouvait s'appuyer que sur la place publique. Les renommées de cette époque ne nous paraissent hautes que parce qu'elle sont portées sur les flots bondissants de la Révolution; elles s'amoindrissent à mesure que les flots s'apaisent et que nous laissons derrière nous les années des sanglants orages. La grandeur des ruines ne fait pas la grandeur de l'intelligence; faute d'avoir bien compris cela, on a élevé les célébrités politiques de la Convention nationale à une hauteur où l'histoire ne les laisse point.

CHAPITRE XXIV

Le Directoire. — Carnot, Rewbell, la Revellière-Lepeaux, Letourneur, Barras. — L'administration des assignats, les persécutions, la police. — La loi du 3 brumaire. — La société française sous le Directoire, les salons de Barras. — La presse. — La conspiration de Babeuf. — La conspiration de Grenelle et le complot royaliste. — Le culte des théophilanthropes.

1795-1797

L'esprit du Directoire c'est l'esprit de la Convention, moins la vigueur, moins la passion, moins l'audace du crime. Le canon du 13 vendémiaire a imposé à la France des hommes qu'elle repoussait; les vainqueurs de cette journée n'ont pas triomphé d'une *faction*, d'un amas d'*intrigants* et d'*insolents*, mais de l'opinion publique, du sentiment général du pays. Nous dirons avec Lanjuinais que la victoire de vendémiaire fut un *massacre*, et nous regrettons que le jeune Bonaparte, le futur réparateur des maux de la Révolution, ait prêté ses combinaisons pour l'extermination des gens de bien.

La France en 1795 ne fut pas libre de former le corps législatif à l'image de ses vœux, de ses pensées et de ses besoins; la Convention lui enleva la faculté

de choisir. Sur les listes imposées les électeurs prirent des girondins tant qu'ils purent, et les idées de modération et d'ordre ne se firent jour que par la nomination du nouveau tiers ; elles se personnifièrent dans Portalis, Pastoret, Siméon, Barbé-Marbois, Vaublanc, Dumas, Tronçon-Ducoudray, Tronchet, Dupont (de Nemours). Le conseil des Cinq-Cents se réunit au Manége, à l'ancienne salle de la Constituante ; le conseil des Anciens, à l'ancienne salle de la Convention, aux Tuileries. Les scrutins pour la présidence attestèrent la majorité républicaine à laquelle on s'attendait ; Daunou fut nommé président des Cinq-Cents, la Revellière-Lepaux président des Anciens. L'élection des cinq directeurs était la grande affaire ; on ne cherchait pas de capacités, mais des garanties pour la Révolution ; on voulait des régicides à la tête du gouvernement. Les meneurs n'auraient eu garde d'arrêter leur choix sur des renommées militaires ; chaque général faisait craindre un dictateur.

Les élus furent Rewbell, la Revellière-Lepaux, Letourneur, Barras et Sieyès. Celui-ci refusa ; on mit à sa place Carnot, le créateur des forces militaires de la Révolution, le directeur habile de la belle campagne de 1794, homme instruit et probe, laborieux et tenace, mais dont la mémoire demeure inséparable des abominables violences de Robespierre, Couthon, Saint-Just, Barrère, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois. Si l'on excepte l'ancien ordonnateur de la guerre sous la Convention, les membres du Directoire exécutif étaient des hommes sans talent. Rewbell, médiocre avocat de Colmar, violent sans éclat à l'Assemblée constituante, instigateur de la violation du secret des lettres, le représentant du peuple qui s'étonnait

que *Louis Capet vécût encore*, conquit de l'influence après le 9 thermidor; il avait eu pour clients quelques princes d'Allemagne possessionnés en France, et l'obligation de s'occuper de leurs intérêts lui avait donné une certaine habitude des affaires. Il fut le travailleur du Directoire, le persécuteur constant des émigrés [1]; son caractère brutal et tranchant le rendait peu propre aux relations étrangères, dont il crut pouvoir se charger.

La Revellière-Lepaux était un petit homme contrefait, de manières fort douces, républicain sincère avec peu d'idées, enveloppant son aversion pour les prêtres des dehors de la tolérance et d'élans fraternels en faveur du genre humain; lorsqu'il tomba des hauteurs où l'avait placé le hasard des révolutions, il vécut en philosophe chez sa fille unique, au village de Domont sur le bord de la forêt de Montmorency; et là Daunou et quelques autres amis, fidèles à la pensée républicaine, venaient repasser auprès de la Revellière les espérances évanouies, les bizarreries du sort, les mécomptes des révolutions. La Revellière partagea le fardeau de l'instruction publique et de l'intérieur avec Letourneur, personnage timide, passablement versé dans les sciences mathématiques, mais qui avait tout au plus l'étoffe d'un bon commis de bureau. Le comte de Barras, chargé du personnel, descendait d'une famille qu'un proverbe méridional disait aussi ancienne que les rochers de Provence; il s'était pris pour un foudre de guerre depuis les journées de ther-

[1] L'abbé Lambert me disait que, pendant qu'il était chef de la radiation des émigrés, il avait fréquemment éprouvé le mauvais vouloir de Rewbell.

midor et de vendémiaire. Jusqu'en 1791 il se montra flottant, irrésolu, ne sachant quel drapeau suivre pour arriver à la fortune ; quand l'empire échut au jacobinisme, Barras alla s'asseoir sur la cime de la Montagne, et se montra féroce toutes les fois qu'il y trouva son intérêt. Le soin de sa vie fut l'inspirateur unique de sa conduite politique. Le goût du plaisir et la soif de la domination lui tinrent lieu de génie ; pour satisfaire ses penchants, il lui fallait la richesse, le gouvernement ; sa fougueuse énergie fit sa force, ses besoins effrénés nourrissaient son ambition. Une fois l'âge des plaisirs passé, Barras n'aurait pu jouer un grand rôle politique ; nous ne voyons pas en lui une intelligence, mais des passions fugitives. Barras vieillard devait être un homme très-ordinaire. Rien de sérieux n'était entré dans son esprit ; nulle étude ne l'avait préparé au gouvernement des hommes ; aucune éloquence naturelle ne relevait ses discours. Un coup d'œil assez sûr, un certain art de pénétrer les pensées d'autrui, quelque chose de facile et d'entraînant qui coupait court aux embarras les plus graves, de l'audace et de la violence dans les délibérations, une cynique indifférence pour le bien et le mal, voilà le secret de l'influence de Barras[1]. Il dut à ses vices, à ses prodigalités, à son train de roi, une popularité qui, à la honte des nouvelles mœurs françaises, ne manquera jamais d'environner tout homme roulant sur l'or et se sauvant du mépris par la pompe de son opulence. Le Luxembourg, l'ancien palais de Marie de Médicis, ré-

1 Carnot, réfugié en Allemagne après le 18 fructidor, traçait avec une vérité sévère, dans sa *Réponse au rapport de Bailleul*, les portraits de Rewbell, la Revellière et Barras.

sidence du comte de Provence avant son émigration. prison de la Terreur, devint la demeure du Directoire.

Les ministres du nouveau gouvernement n'étaient pas appelés à laisser de brillants témoignages de leur passage; on donna l'intérieur à Bézenech, d'abord propriétaire des *Petites Affiches de Paris*, puis chef de la commission des armes; la guerre, à Aubert-Dubayet, qui commandait l'armée des côtes de Cherbourg; les finances, à Faypoult, ancien secrétaire général au ministère de l'intérieur sous Roland; les relations extérieures, à Charles Lacroix, dont les formes dures présageaient peu de succès en diplomatie; la justice, à Merlin (de Douai), ce révolutionnaire qui se joua si cruellement de la liberté des hommes. Grâce à sa majorité dans les deux conseils, le Directoire, se mettant à la place des assemblées électorales, nomma aux fonctions pour lesquelles la constitution leur donnait droit d'élection. Le canon de vendémiaire avait fait sortir de dessous terre les jacobins vaincus depuis le 9 thermidor; tous les débris vivants des clubs se précipitèrent au-devant du pouvoir nouveau pour obtenir des places; les personnages des mauvais jours envahirent chaque partie de l'administration. Le gouvernement, dans son étendue et ses plus minces détails, se trouva en complet désaccord avec le pays; la France aspirait à la justice, à la réparation, et rencontrait sur son chemin un monde officiel armé contre l'équité et l'ordre. Il arrive ainsi des temps où une nation et son gouvernement ne marchent point dans la même voie, sont séparés d'intérêts, de desseins et de volonté : ces gouvernements-là n'ont pas de racine, et le premier coup de vent les renverse.

Au moment de l'établissement du Directoire, les finances de la France offraient la plus désastreuse situation. La planche des assignats ne coûtait pas de grands efforts d'esprit; les richesses sur le papier coulaient avec une abondance prodigieuse qui eût défié la baguette des vieux contes; plus de trente milliards avaient été jetés dans la circulation en cinq ans : masse énorme, chiffre inouï. Malheureusement ces trésors n'étaient plus qu'une triste fiction; l'assignat n'avait pas gardé la cent cinquantième partie de sa valeur; un louis d'or valait huit mille francs en assignats; avec un peu de numéraire on achetait les plus splendides hôtels, les plus beaux domaines. La misère n'épargnait aucun rang; mais elle pesait principalement sur les fonctionnaires et les rentiers, qu'on payait en assignats et qui mouraient de faim. Nos armées se débandaient faute d'argent; les vainqueurs de l'Europe désertaient, parce que leur solde n'arrivait pas : le gouvernement faisait banqueroute à la gloire. Le premier acte du Directoire avait été une demande de fonds; on émit trois milliards d'assignats pour produire une vingtaine de millions. La réduction des assignats [1] à leur valeur réelle occupa le conseil des Cinq-Cents; le conseil des Anciens rejeta des projets qui ne remédiaient à rien. Le gouvernement s'arrêta à l'idée d'un emprunt forcé de six cent millions en numéraire ou en assignats au cours; c'é-

[1] Il y eut pendant la Révolution un genre d'assignats dont les historiens n'ont point parlé : c'étaient des billets de commune, depuis deux liards jusqu'à cinq livres, émis par chaque commune de France. Nous avons vu quelques-uns de ces billets, devenus aujourd'hui fort rares, et qui s'appelaient tour à tour *billets de confiance*, *billets patriotiques*, *mandats*, *bons*.

tait un retour aux formes du comité de salut public; mais il fallait bien pourvoir aux divers services de l'État; il fallait surtout arrêter la désertion du drapeau. Cet emprunt forcé ne rentra que lentement et d'une facon incomplète. Les jacobins s'indignaient qu'on n'eût pas recours aux bons et infaillibles moyens de 1793; ils accusaient la mollesse du Directoire, qui ne coupait pas des têtes pour avoir de l'or; les patriotes du 13 vendémiaire, enrégimentés sous le nom de *légion de police,* murmuraient contre tant de modération. La queue de Robespierre s'agitait et cherchait à ressaisir une puissance perdue; elle essaya ses forces dans un club au Panthéon. Bonaparte, placé à la tête de l'armée de l'intérieur, et la garde constitutionnelle protégeaient le Directoire; mais sur le champ de bataille des opinions le gouvernement trouvait peu de défenseurs; les restes du jacobinisme avaient une presse qui le harcelait; le royalisme renaissant, expression ardente et passionnée d'une société lasse de l'iniquité, lançait contre le Directoire un déluge de traits aux grands applaudissements du public.

Dans les deux derniers mois de l'année 1795, nos armées, qui manquaient de souliers, se présentaient à la frontière avec un sort inégal; faibles sur le Rhin, elles étaient belles sur les Alpes avec Schérer, Masséna, Augereau, Sérurier: la victoire de Loano nous avait ouvert les chemins de l'Italie. Les affaires dans l'Ouest tournaient à l'avantage de la république. Les lenteurs du comte d'Artois à l'Ile-Dieu avaient donné à Hoche le temps de se préparer; l'éloignement du prince et de l'escadre anglaise laissait Charette dans une lutte sans espérance, et Georges Cadoudal, Puisaye, Scepeaux, Sapinaud, Stofflet, dans les situations

les plus difficiles et les désunions plus funestes que les armes de l'ennemi.

La planche des assignats fut brisée le 19 février 1796. Les propriétés de l'Église de France, les biens des condamnés et des émigrés, les vieux patrimoines de la charité, les revenus des malades et des pauvres avaient été dévorés. Quatre-vingt-dix millions de *rescriptions*, payables au trésor, furent rapidement épuisés. Ce qui restait de tant de spoliations servit à l'opération financière des *mandats territoriaux*, creés le 16 mars 1796. Ces mandats, qui ne pouvaient pas valoir l'argent, n'étaient point destinés à un long succès ; ils tombèrent. L'histoire financière des États n'offre rien de comparable à la catastrophe des assignats; la dépréciation des actions de Law[1], ce célèbre faux-monnayeur en papier, se rapproche seul de ce désastre. Quel spectacle que ces milliards d'assignats devenus tout à coup des chiffons inutiles, semblables à des monceaux d'or qui se seraient changés en poussière! L'assignat fut pour la Révolution un grand instrument de puissance; la Terreur le soutenait, les idées de justice lui portèrent un coup mortel,

Le Directoire aurait bien voulu ne pas être un gouvernement révolutionnaire; mais, malgré tout son désir de poursuivre les *anarchistes*, il n'en subissait pas moins lui-même la loi du désordre. Quand le président du tribunal criminel de Paris s'était pré-

[1] Nous avons en main un volume in-folio rare et fort curieux sur Law, intitulé : *Grand Tableau représentant la folie de l'agiotage du commerce, du vent et des bulles; son origine, ses progrès et sa chute en France, en Angleterre et en Hollande.* L'ouvrage, imprimé à Amsterdam, est écrit en hollandais. Il renferme soixante-quatorze caricatures pleines d'esprit et de verve.

senté à la barre du conseil des Cinq-Cents pour demander ce qu'il fallait faire à l'égard des prévenus des massacres de septembre, le conseil avait décrété l'ajournement! Le *Réveil du peuple* ne se chantait plus; la *Marseillaise* seule devait retentir dans les lieux publics; à combien de scènes, quelquefois sanglantes, ne donna-t-elle pas lieu au théâtre! Le Directoire, s'armant des décrets contre les prêtres orthodoxes, qu'il appelait les *mauvais prêtres* ou les *réfractaires,* recommanda à ses agents de *désoler leur patience,* les exila, les entassa dans les prisons, accabla de sa froide colère quinze à vingt mille vieillards qui s'estimaient heureux de souffrir pour la foi; à la fin il les rendit à la liberté, parce qu'il ne pouvait plus les nourrir : ce fut une mesure d'économie, et non point un acte d'humanité. Le serment de haine à la royauté, quoique tempéré par celui de haine à l'anarchie, faisait croire à des passions que le Directoire n'avait pas; ce fut une tyrannie des consciences que d'imposer ce serment aux membres des deux conseils; la célébration de l'anniversaire régicide touchait froidement à des souvenirs terribles. Le 21 janvier 1796, le corps législatif et le Directoire se rendirent solennellement dans l'église Notre-Dame [1] pour y recommencer en quelque sorte le supplice du roi-martyr; dans cette même église la France avait rendu grâces à Dieu de la naissance de Louis XVI. Les cinq rois du Luxembourg ne renonçaient pas à la violence; le paiement des rentiers en assignats, les lois sur la réquisition, la levée des chevaux de luxe et du trentième cheval de labour et de roulage, ne témoignèrent pas d'un grand

[1] Une femme d'esprit disait que Dieu n'y serait point ce jour-là.

respect pour l'intérêt et la liberté des citoyens.

La police est la principale ressource des pouvoirs faibles et contestés ; le Directoire créa un ministère spécial de la police, qui enveloppa chacun d'un réseau de surveillance et mit la délation au rang des beaux services. On confia ce ministère à Cochon de Lapparent. Les secrets surpris eurent leur tarif ; on spécula sur l'indiscrétion, la confiance, les épanchements de l'amitié, les plaintes de l'infortune ; tous les partis eurent leurs dénonciateurs ; les troupes furent dressées à se mêler aux complots pour les déjouer ; le gouvernement encouragea l'art de tromper comme on encourage la vertu. Le caractère national s'en trouva profondément atteint. La Convention avait tué, le Directoire corrompait ; les bourreaux valent encore mieux pour les nations que les corrupteurs.

Nous avons parlé de la loi du 3 brumaire, qui dépouillait de leurs droits politiques tant d'honorables citoyens, et créait des classes de suspects. Tous les hommes généreux du conseil des Cinq-Cents demandèrent son abolition. Cette loi avait amené une réaction terroriste dans les départements ; elle rencontra des orateurs pour la foudroyer. Riou, fougueux déclamateur républicain, s'était chargé du rapport pour la défense des principes de la loi du 3 brumaire ; Jard-Panvilliers les combattit avec bon sens, logique et chaleur. Un membre du nouveau tiers, Boucheron (de l'Ardèche), prononça un beau discours ; il montra tous les principes constitutionnels en opposition avec la loi du 3 brumaire, versa des flots d'éloquence et d'ironie, écrasa Riou de sa supériorité spirituelle ; les sophismes, les contradictions, l'inanité du rapport de Riou lui faisaient comparer cet orateur à un général

qui, n'ayant point de troupes à opposer à un ennemi nombreux, tracerait un camp très-étendu, et, pour cacher sa faiblesse, dresserait des tentes vides. La loi violant la liberté des élections populaires lui parut semblable à cet étranger qui, surpris au milieu des délibérations du peuple athénien, était condamné à perdre la vie. Boucheron demanda au corps législatif de déclarer que le décret du 3 brumaire n'avait jamais pu être loi de l'État. Thibaudeau, auquel son opposition avait mérité le nom de *Barre de fer,* anathématisa la loi du 3 brumaire ; il l'appela le testament *ab irato* de la Convention nationale ; il traça un tableau vigoureux des derniers moments de cette Assemblée célèbre. Thibaudeau rappela que la loi du 3 brumaire fut votée sous le fer des tribunes ; que la majorité de la Convention, hostile à ce décret, ne l'avait accepté que pour éviter d'affreux déchirements. Trouilhe demanda que la loi fût rapportée ; il dit qu'il fallait sauver la patrie, mais par la modération et l'équité, par le respect de la justice et de la constitution. Les défenseurs de la loi, au nombre desquels figura Lecointre, brillèrent peu à la tribune. Quant on vota sur la question de priorité entre le projet révolutionnaire de la commission et le projet réparateur de Jard-Panvilliers, la première épreuve fut déclarée douteuse. A l'appel nominal, le projet de la commission obtint quarante-quatre voix de majorité. Dans la séance du 12 brumaire, le conseil des Cinq-Cents prononça le maintien de la loi appliquée aux émigrés, aux parents d'émigrés et aux chefs de chouans amnistiés. Le 14 frimaire, le conseil des Anciens approuva cette résolution. L'énergique parole de Tronçon-Ducoudray ne put vaincre une majorité qui avait son parti pris.

La société française à cette époque est un des plus curieux et des plus tristes spectacles de l'histoire. Le malheur donne du sérieux à l'esprit; l'homme auprès de qui vient de tomber la foudre s'arrête et pense; il n'en fut pas de même de la nation française, qui sortait pauvre, mutilée, toute sanglante du régime de la Terreur. Le bonheur de respirer librement et de rentrer dans la vie fit oublier les ruines et les tombeaux; on oublia même d'adorer le doigt de Dieu, qui avait fait passer la France par le creuset des grandes douleurs et l'invitait à relever ses débris. Nul ne regardait en haut; tous se précipitaient sur la terre et lui demandaient avec délire les joies qu'elle peut donner. Le Directoire avait autant de bals que la Terreur avait eu de prisons; les orgies consolaient du souvenir des échafauds. Les danseuses, mêlant à leurs amusements les souvenirs du deuil, se coiffaient *à la victime.* La France, encore toute meurtrie, dansait comme une folle bacchante sur les tombeaux récents de deux millions d'hommes. La Société se trouvait comme atteinte d'une fièvre qui la poussait au plaisir; on voulait jouir de ce corps échappé à la hache, de cette nature que pendant longtemps on n'avait aperçue que par l'étroite lucarne du cachot; on s'élançait dans la vie et la lumière avec la félicité ardente du condamné arraché à la mort. Et comme l'éducation du XVIIIe siècle faisait encore tout le fond de la société, la dépravation des mœurs ne connaissait plus de bornes. On réservait son enthousiasme pour tout ce qui charmait les sens : la musique et le chant excitaient des transports frénétiques.

L'insolente opulence des parvenus de la spoliation s'étalait sur les boulevards, au Palais-Royal, au

théâtre, dans les jardins publics ; tous les scandales se réunissaient dans un même tableau. Mme Tallien et les autres reines du jour, prenant pour modèle de leurs vêtements les draperies des Athéniennes, outrageaient la pudeur sous prétexte de rendre hommage au génie de la Grèce. Les femmes du monde ne tardèrent pas à les imiter. Elles se montraient avec le linon léger, la gaze transparente, les châles en écharpe, les ceintures d'or ou de soie, sans bas et sans chaussure, avec une semelle attachée en brodequin et des bagues de prix aux doigts des pieds. C'est surtout dans les salons de Barras, cette cour du Directoire, que se rencontraient les toilettes indécentes et le luxe prodigieux des parures. Ces joyaux qui scintillaient aux feux de mille flambeaux, s'ils avaient pu parler, auraient nommé les victimes auxquelles ils appartenaient trois à quatre ans auparavant : il y avait du sang sur les parures des femmes aux fêtes du Directoire. Les femmes des fournisseurs de la république connaissaient peu de rivales pour la magnificence des toilettes. Leurs maris s'étaient improvisés millionnaires par de honteux marchés ; ils possédaient des richesses aux dépens de nos armées héroïques ; ces perles et ces diamants étaient la faim, la soif, les souffrances des soldats du Rhin, des Alpes et de l'Océan.

A défaut de génie et de vertus pour obtenir le respect du peuple, les cinq directeurs cherchaient dans l'hermine, dans le chapeau à plumes et le brillant manteau, le prestige et la dignité. Les membres des deux conseils, enveloppés de la toge, essayaient de prendre un air de noblesse. Mais que d'extravagance dans le costume des hommes du monde ! Passe pour

les culottes courtes, les petites bottes, les bas de soie chinés, les habits à collet montant, les larges cravates blanches roulées. Mais que dire de ces énormes cannes, de ces lorgnons prodigieux, de ces cinq ou six chaînes, de cette demi-douzaine de montres, de ces cadenettes et de ces oreilles de chien, qui complétaient la toilette d'un *muscadin,* d'un *incoyable*[1]? Le luxe joyeux des salons du Directoire contraste avec l'épuisement des approvisionnements, la désorganisation de tous les services, la morne immobilité de nos bâtiments de commerce pourrissant dans nos ports, le dénûment des hôpitaux, forcés de refuser des soins au soldat malade, la tristesse de plus d'un grand nom réduit à l'indigence, le dépeuplement des campagnes, envahies par les loups, et les assassinats commis chaque jour sur les grandes routes : on entend des brigands ou *chauffeurs,* en présence même de la hache qui va les plonger dans l'éternité, s'écrier : *Vivent les brigands! Vivent les voleurs!* « Voyez la « France sur le Rhin, » disait un journal de 1796, « c'est un colosse de bronze; voyez-la dans nos fau- « bourg, c'est un fantôme couvert de haillons; voyez- « la dans nos salons, c'est un spectre doré. »

Barras, qui, regardant l'âme humaine à travers la sienne, croyait peu à la vertu, ne trouvait pas dans son salon de quoi lui donner une meilleure idée des hommes. Quel monde autour de ce soleil qui avait remplacé le soleil de Versailles : des femmes galantes, des fournisseurs enrichis, des révolutionnaires repus, certains émigrés vendus ou à vendre, des escrocs, des

[1] Les élégants du Directoire ne prononçaient pas les *r;* ils disaient : « Ma paole d'honneu. »

espions, l'effronterie des fortunes nouvelles, l'élégance du vice, des aventuriers, l'intrigue sous ses aspects les plus divers! C'était de la boue dorée que ce monde du Directoire. Nous excepterons quelques beaux noms de l'ancienne France qu'on eût mieux aimé ne pas y renconter. Barras, l'Agamemnon du Directoire, le grand-maître de la corruption et de la police, avait dans son palais, comme Denys le Tyran, une voûte où venaient aboutir toutes les conversations. Ses meilleurs jours d'opulence datèrent de l'arrivée de son ami Ramel au ministère des finances. Il obtint alors des richesses moins imaginaires que les assignats et les mandats : des hôtels à Paris, le château de Ruel, et ce domaine de Gros-Bois où ses chiens et ses chevaux annonçaient un état de prince, où toutes les joies se donnaient rendez-vous, où se succédaient les splendides fêtes.

La presse était libre en 1796 et 1797. Un vaste champ s'offrait au courage, à l'indignation, à la pitié. Soixante-dix journaux se publiaient à Paris. Les feuilles royalistes, malgré les formes âpres et l'extrême vivacité de leur polémique, remplissaient le plus beau rôle, la plus magnifique des missions. Au premier rang se montrait la *Quotidienne*, dont le format égalait à peine la dimension d'un in-quarto, et dont la rédaction, tour à tour légère, enjouée, éloquente, ravissait des milliers de lecteurs de toutes les conditions. On n'a point assez réfléchi aux grands services que rendit alors la presse honnête. De quelque côté que se portassent les yeux, on ne rencontrait que ruines, iniquités, proscriptions; le monde moral était écroulé; la ville sainte, couchée dans la poussière, attendait des Néhémies pour la relever.

Les écrivains associés à l'œuvre de réparation attaquaient à la fois le côté pervers et funeste des doctrines du XVIIIe siècle, les monstrueuses injustices du régime révolutionnaire, les vices et les scandales triomphants; nulle infamie, nul acte arbitraire, nul trait honteux n'échappait à la vigilance de leurs regards; leur bouche de fer ne savait pas se taire en présence d'une injustice; ils flétrissaient les richesses ramassées dans le sang, les mœurs qui ne connaissaient plus la honte; leur main traçait les caractères vengeurs dans la salle de festin des Balthasars de ce temps; ils renvoyaient au milieu des fêtes des puissants du jour les soupirs et les gémissements des captifs et des exilés. Ce n'était ni l'esprit ni une généreuse audace qui donnaient tant de force à ces petites feuilles écrites presque toutes par des jeunes gens; c'était l'opinion publique : l'immense majorité de la France voulait sortir du mal et du chaos. Pour qu'un journal réussisse, il faut qu'il soit écrit sous la dictée du public; le prodigieux succès des journaux honnêtes sous le Directoire tenait à la réalité des sentiments et des besoins dont ils étaient l'expression. Ces jeunes lutteurs, gens de bien, s'appuyaient sur deux choses immortelles pour enfanter des temps meilleurs : ces deux choses étaient la religion et la liberté. Avec la religion, le monde moral se replaçait sur ses bases; avec la liberté, le monde politique retrouvait son équilibre, la friponnerie et le mensonge perdaient leur inviolabilité.

Mais le Directoire n'était pas de force à vivre en face de la liberté de la presse; ce n'est pas franchement qu'il voulait le bien. Il lui fallait parfois recourir aux jacobins, et il ne les aimait pas; lorsqu'il

se faisait révolutionnaire, c'était par nécessité ; chaque pas qui l'eût éloigné de la Révolution l'eût rapproché d'un rétablissement monarchique. Sous peine de mourir, il ne pouvait pas laisser aller les opinions. Les hommes politiques de cette époque avaient peu de confiance dans l'avenir de la république ; les paroles prononcées et les sentiments secrets ne se ressemblaient point; les gens clairvoyants se préoccupaient d'un retour à la royauté. Plus d'un candidat au trône se présentait aux discrètes espérances des partis. Les uns voulaient le duc de Chartres, les autres un infant d'Espagne, ceux-ci le duc de Brunswick, ceux-là un prince de Prusse : la majorité des vœux se réunissait autour de la pensée de Louis XVIII. Le Directoire, ainsi placée entre la haine des royalistes et des jacobins et l'indifférence des partis politiques des deux conseils, flottait en l'air comme je ne sais quel édifice chimérique : sa débile nature ne pouvait résister au feu roulant de la presse. Les délits déférés aux tribunaux restaient impunis. Il songea à enclouer cette formidable artillerie qui grondait à toute heure, à restreindre cette liberté d'écrire dont l'usage paraissait peu compatible avec son repos et sa durée. Michaud[1] disait aux cinq rois du Luxembourg : « Si vous fermez nos journaux, on ouvrira « Tacite et Pétrone, qui ont fait votre histoire il y a « dix-huit cents ans. » La question de la presse fut portée aux conseils ; il y eut des rapports et de longs débats. La liberté de la presse rencontra de nom-

[1] *Quotidienne, ou feuille du jour,* 3 novembre 1796. Le journal avait pour épigraphe ces mots tirés du livre de Job : *Expectabo donec veniat immutatio mea.*

breux défenseurs; elle échappa aux serres du vautour directorial; on lui laissa la vie jusqu'au 18 fructidor.

Tandis qu'une portion de la presse travaillait à reconstruire la société, une autre portion s'efforçait de jeter à bas ce qui subsistait encore. Les feuilles d'opposition révolutionnaire hurlaient des doctrines qui rappelaient les sanglantes folies de Marat. Le rédacteur du *Tribun du peuple,* Babeuf, fanatique sans talent, était le chef de file de cette sombre troupe de démolisseurs. Pour établir le *bonheur commun,* l'âge d'or, le *règne de la justice,* il voulait prouver que toute propriété est un vol, que chacun a un droit égal au partage des biens de la terre : il reconnaissait la nécessité d'une vaste tuerie au profit de ses plans régénérateurs. Le gouvernement avait fait fermer le club du Panthéon. Le parti de Babeuf, fortifié par l'appui de plusieurs membres de la Convention, tels que Ricord, Drouet, Vadier, Amar, eut des réunions secrètes. On résolut d'abattre le Directoire et de s'asseoir victorieusement sur ses ruines. Babeuf, Drouet, Ricord, Buonarotti, Didier, Darthe, Charles Germain, Rossignol, Fion, Laignelot, Robert Lindet se mirent à la tête d'une conspiration sourdement préparée. Il s'agissait de proclamer la constitution de 93, de former une nouvelle Convention, d'égorger les cinq directeurs, le corps législatif, toutes les autorités constituées. Des riches en grand nombre furent portés sur des listes homicides; à côté du nom de chaque citoyen voué à la mort, se trouvait le chiffre de sa fortune; les châteaux voisins de Paris étaient promis aux flammes; l'espoir du pillage animait les conjurés. Les ordres partaient d'un comité insurrecteur de sa-

lut public; les moyens d'agression se préparaient dans un comité militaire. Les chefs se concertaient tantôt chez Babeuf, rue de la Grande-Truanderie, tantôt chez Ricord, rue Saint-Florentin; les assemblées plus nombreuses de tenaient rue Papillon. Le café des Bains-Chinois, que les initiés nommaient le *temple de la Raison*, était un de leurs rendez-vous particuliers; ils y préludaient au complot par l'orgie. Les conjurés avaient fait des recrues dans la légion de police; ils voulaient entraîner le camp de Grenelle. Grisel, officier de l'École militaire, sur lequel ils jetèrent les yeux, révéla tout le complot au Directoire. Le 9 mai 1796, on arrêta Babeuf et la plupart de ses complices. Barras, soit pour mieux perdre les jacobins, soit pour se mettre en mesure de profiter au besoin de leur victoire, semblait s'associer mystérieusement à leurs desseins. L'échec de Babeuf ne les intimidait point. Quatre mois après, ils se présentèrent, au nombre de sept à huit cents, au camp de Grenelle, dont on leur faisait espérer bon accueil. Il avaient choisi les heures de la nuit pour fraterniser avec la troupe ; plusieurs d'entre eux furent sabrés ou percés de coups de baïonnette, d'autres arrêtés, d'autres noyés dans la Seine en fuyant à travers les ténèbres. Telle fut la *conspiration du camp de Grenelle*. Une commission militaire siégeant au Temple jugea les cinquante ou soixante détenus accusés de complicité. Les uns furent fusillés, les autres déportés , d'autres rendus à la liberté. La ville de Lyon illumina en apprenant la nouvelle que Bertrand, son ancien maire, et le cruel Javogues avaient subi la mort.

Quant à Babeuf et à ses quarante-cinq coaccusés,

le gouvernement ne pressa pas leur jugement. Traduits devant une haute cour nationale, instituée à Vendôme pour punir les crimes politiques, ils ne comparurent qu'au bout d'un an. Drouet, un des détenus, appartenait au conseil des Cinq-Cents; on favorisa son évasion. Les coupables embarrassaient le Directoire ; il se prêta de son mieux aux lenteurs de la procédure, et négligea longtemps d'envoyer l'argent nécessaire à la construction de la salle des débats. La prison n'avait point amorti l'exaltation ni l'audace des accusés : « Qu'on nous ramène aux car- « rières ! » s'écriaient-ils parfois en des accès de rage ; « qu'on nous égorge ! Vive la démocratie ! » Ils espéraient produire quelque effet sur le peuple de Vendôme. Un de leurs camarades, appelé Pillé, avait fait des aveux ; les prisonniers lui ordonnèrent de se pendre lui-même s'il ne voulait pas être pendu, et lui indiquèrent le lieu, le jour et le moyen ; le pauvre diable n'échappa qu'à grand'peine à cet ordre. Les compagnons de Babeuf célébrèrent par une orgie l'anniversaire du 21 janvier; ils illuminèrent leurs fenêtres; Babeuf plaça à sa croisée douze chandelles : c'était la plus riche illumination de la fête régicide.

Les hauts jurés mettaient peu d'empressement à se rendre à leur poste ; ils redoutaient les vengeances de l'anarchie. Les coupables auraient bien voulu les récuser tous pour atteindre le mois de germinal et en appeler aux assemblées primaires : « Alors, » disaient-ils, « les hauts jurés seront renouvelés de droit, et « nous aurons six mois de carrière pour conspirer, « égorger et dominer. » La prolongation de l'affaire était la grande préoccupation des accusés ; ils multi-

pliaient tous les incidents qui pouvaient ralentir la marche du procès. Babeuf demandait qu'on fît venir d'Alger, de Constantinople et des îles d'Amérique des témoins utiles à sa cause. Parmi les milliers de pièces du procès, l'une avait pour titre : *Tuer les cinq*. Le paraphe de Babeuf couvrait adroitement ces trois mots. Les séances des débats devant la haute cour de Vendôme offrirent des tableaux d'énergie, de cynisme et d'extravagance. Babeuf, qui d'abord s'était proposé de ne pas répondre, finit par parler très-longuement : il n'y avait que de la folie niaise dans sa tête. Un accusé nommé Fossard, de Cherbourg, courte masse difforme, craignait devant le tribunal la *fantaisie des aristocrates de prendre la peinture de sa figure pour la vendre en image sur le boulevard aux chouans et aux satellites des despotes coalisés*. La haute cour acquitta Antonelle, de l'Assemblée législative, les ex-conventionnels Vadier, Ricord, Laignelot et quelques autres ; elle condamna sept accusés à la déportation, et envoya à la mort Babeuf et Darthé, qui essayèrent d'échapper à l'échafaud par le poignard. Ils furent exécutés le 25 mai 1797. Le conventionnel Amar, qui poussait la violence jusqu'à l'imbécillité, fut renvoyé devant le tribunal de la Seine ; ce qui n'empêcha point l'ancien député de l'Isère de vivre tranquillement à Paris.

Sur la liste des condamnés à la déportation, nous voyons le seul homme sérieux et fort de la conspiration de Babeuf; cet homme était le Toscan Buonarotti. Il fit entendre au tribunal de Vendôme des paroles graves, réfléchies, éloquentes; la dignité des intelligences convaincues ne l'abandonna point. Il se déroba par la fuite à l'arrêt d'exil, et abrita sa vie dans

les montagnes helvétiques. Buonarotti fut l'instituteur politique des radicaux de la Suisse ; les sociétés secrètes s'y sont multipliées par son inspiration. Son ouvrage intitulé : *la Conspiration pour l'égalité, dite de Babeuf,* publié à Bruxelles en 1823, est le manuel le plus hardi du radicalisme. Il dit du fameux et sanglant comité de salut public, que *l'humanité faillit lui devoir une rédemption complète.* Buonarotti est mort le 10 octobre 1837, le même jour que Fourier, le fondateur de l'école sociétaire.

Les anarchistes sous le Directoire ne formaient plus qu'une secte composée d'utopistes, de fous et de bandits. La masse de la nation française aspirait au rétablissement de la monarchie. Le parti de Louis XVIII conspirait, mais en plein soleil et avec l'opinion publique. Il s'appuyait sur la portion la plus saine du pays, et travaillait par la voie des élections au triomphe de son principe : il voulait renverser, mais avec la France pour complice. Le complot royaliste (septembre 1797) de la Ville-Heurnois, Brottier, Poli, dupes du chef d'escadron Malo, ancien moine, ne fut que l'acte insensé de gens crédules et maladroits. Cette tentative, où nous rencontrons un homme indigne, Duverne de Presle, ne nous laisse voir que des conspirateurs bien candides, et le caractère militaire descendu à de basses manœuvres.

En l'absence du christianisme proscrit, la Révolution avait donné nos églises à la déesse Raison, et Robespierre s'était déclaré le champion de l'Être suprême. Le Directoire eut ses entreprises de religion, mais des entreprises inoffensives. En 1795, un homme qui vivait dans la retraite fut pris du désir de voir s'établir un culte parfaitement conforme à la religion

naturelle ; il publia un petit livre pour soumettre aux familles un plan religieux ; ce livre portait le titre de *Manuel des théoanthropophiles* (ceux qui aiment Dieu et les hommes). L'auteur comptait se borner à ce plan, et laisser à d'autres le soin de la prédication ; l'enthousiasme de quelques lecteurs trompa ses vues modestes ; on le pressa de former une première association ; il ne put se dérober à ces vœux, qui peut-être chatouillaient secrètement son orgueil. Une maison lui fut libéralement offerte. On établit un comité de direction du culte de la religion naturelle. Le mot *théoanthropophile* semblait peu fait pour devenir populaire ; on le changea en *théophilanthrope*. Le comité adopta le *manuel*, décida que les exercices publics du culte auraient lieu chaque jour de repos, que toute lecture serait préalablement soumise à un conseil de pères de famille, que la société des théophilanthropes éviterait ce qui pourrait les faire ressembler à une secte, que ses exercices religieux excluraient tout sacerdoce, et que ses dogmes et ses principes ne dépasseraient pas la croyance universelle des nations ; les théophilanthropes se réunirent pour la première fois en assemblée au mois de janvier 1797. Deux ou trois maisons particulières ne suffisant plus à la foule, le culte de la religion naturelle prit possession d'abord de deux églises, puis de la plupart des églises de Paris. A mesure que le cercle religieux s'agrandissait, de nouveaux comités ou conseils s'établirent. La théophilanthropie se répandit dans beaucoup de communes de France ; on ne prenait pas la peine de correspondre avec le comité central ; la simplicité des exercices les mettait à la portée du premier venu.

Rien de nouveau dans cette doctrine; c'était le christianisme moins les mystères et les sacrements, moins les traditions et les cérémonies chrétiennes. L'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, l'amour du prochain, voilà toute la théophilanthropie. Les exercices consistaient uniquement en lectures, discours et chants religieux; un chef de famille présidait toujours à la fête. Point d'ornement à l'autel des théophilantropes; ils se contentaient d'y déposer des fleurs ou des fruits, selon les saisons. Des offrandes volontaires payaient les modiques frais du culte. Les nouveau-nés étaient apportés dans l'assemblée religieuse ; le père ou un proche parent déclarait les noms de l'enfant inscrit dans l'acte civil et le tenait élevé vers le ciel ; il n'y avait pas de baptême. Le père promettait d'enseigner à son enfant les devoirs envers Dieu, envers le prochain et la patrie. S'il se présentait un parrain et une marraine, ils promettaient devant Dieu et devant les hommes de tenir lieu, au besoin, de père et de mère à l'enfant. Puis le chef de famille faisait un discours sur les obligations des parents. Les mariages avaient leurs fêtes; les deux époux, après toutes les formalités civiles, se rendaient au temple et se plaçaient près de l'autel, entrelacés de rubans et de fleurs : les anciens des deux familles tenaient les deux bouts de la guirlande ou du ruban. Interrogés par le chef de famille, l'époux et l'épouse répondaient qu'ils étaient unis. Un discours sur les devoirs du mariage suivait la présentation de l'anneau et de la médaille d'union. La théophilanthropie s'occupait aussi des morts, non point pour leur donner des prières, mais pour honorer leur souvenir. On plaçait dans le temple un tableau avec ces mots : « La mort est le passage à

« l'immortalité. » Une urne ombragée de feuillage était posée devant l'autel. Le chef de famille disait du trépassé : « Conservons le souvenir de ses vertus, et « oublions ses fautes. Que cet événement, ajoutait-il, « soit pour nous un avis d'être toujours prêts à pa- « raître devant Dieu, le juge suprême de nos actions.» On ne se permettait l'éloge funèbre qu'à l'égard d'un personnage important. Les exercices des théophilanthropes attiraient la multitude par la beauté de leurs chants; il y avait des hymnes pour la présentation des enfants, les mariages et la commémoration des décès, des hymnes pour le printemps, l'été, l'automne et l'hiver; le retour de chaque saison se célébrait; de plus, les théophilanthropes se réunissaient solennellement pour toutes les fêtes nationales : les fêtes de la *Fondation de la République,* de la *Souveraineté du peuple*, des *Époux,* de la *Renaissance,* de l'*Agriculture,* de la *Liberté*, des *Vieillards.* Il est un hymne à l'Être suprême qu'on chantait dans les saisons d'automne et d'hiver, et qui ravissait toujours les assistants par sa poésie et sa musique; il commence par ce vers :

Père de l'univers, suprême intelligence, etc.

Cet hymne n'est pas de Marie-Joseph Chénier, comme on l'a dit, mais de Théodore Desorgues, poëte républicain, né à Aix en Provence, et mort en 1808 à l'hospice de Charenton, où l'avait conduit une chanson sur Napoléon. L'hymne à l'Être suprême fut mis en musique par Gossec.

Voilà en peu de pages l'histoire des théophilanthropes, dont on a toujours inexactement parlé. La

Revellière-Lepaux les favorisa, assista souvent à leurs exercices, mais ne se mêla point à la fondation du culte. Le fondateur de la théophilanthropie est J.-B. Chemin, honnête père de famille, qui ne chercha d'abord ni le bruit ni les innovations. Il composa le *Manuel des adorateurs de Dieu et amis des hommes,* et publia successivement, à l'usage des théophilanthropes, l'*Instruction élémentaire sur la morale religieuse par demandes et par réponses*, le *Rituel*, la *Morale des sages de tous les pays et de tous les siècles*. Nous avons sous les yeux la collection de ces divers écrits, sous le titre de *Code de religion et de morale naturelles*. Chemin fournissait aussi les discours qu'on devait prononcer selon les saisons et dans les diverses solennités de la vie humaine, et les lectures prescrites pour chaque assemblée religieuse. Ces lectures étaient un choix de maximes de morale tirées de la Bible, du Coran et du Véda, de Zoroastre et de Confucius, des sages de la Chine et de la Grèce, de Cicéron, Sénèque, Épictète, Marc-Aurèle, Saadi, la Bruyère, Fénelon, Voltaire et Rousseau. L'Évangile n'avait pas été oublié; Jésus-Christ nous apparaît dans cette compilation entre Plutarque et Sénèque. On n'a pas le courage d'en vouloir au bonhomme fondateur de la théophilanthropie, parce que ses intentions et ses enseignements ne respirent que l'amour du bien; nous voyons même dans ces assemblées religieuses une sorte de transition entre les fêtes insensées de la Révolution et le retour des croyances chrétiennes. Le peuple, pendant si longtemps nourri d'horribles doctrines, refaisait connaissance avec les dogmes de Dieu et de l'immortalité de l'âme, avec les idées de charité et de dévouement, et à son insu se

préparait aux belles et complètes doctrines de la religion révélée. Toutefois l'organisation du culte des théophilanthropes ne présentait rien de très-grave ni de très-imposant; nous doutons qu'il eût eu le moindre succès sans le vif attrait de la musique. L'âme du peuple s'ouvre toujours à l'harmonie; ses plus grossiers instincts s'effacent au bruit du chant; l'inspiration musicale le saisit et l'enlève; et quand cette inspiration est religieuse, l'impression en devient profonde et fait germer le goût des bonnes choses. Les gouvernements pourraient tirer un grand parti de la musique pour combattre les mauvais penchants des multitudes, adoucir la rudesse de leurs mœurs et leur donner des sentiments plus purs, plus élevés. Le culte des théophilanthropes n'était qu'un spectacle; le public finit par s'en lasser. Lorsqu'un arrêté consulaire du 22 vendémiaire an X interdit aux théophilanthropes de s'assembler dans les édifices nationaux, il y avait longtemps que les flèches du ridicule les avaient blessés à mort. Aujourd'hui les institutions religieuses de J.-B. Chemin ne sont plus qu'une curiosité à l'usage des bibliophiles, et l'Église catholique, dont le bonhomme croyait à jamais prendre la place, remplit l'univers de ses bienfaits et de sa gloire.

CHAPITRE XXV

Campagnes de Bonaparte en Italie. — L'armée d'Italie. — Victoires contre l'armée austro-sarde. — Armistice avec le Piémont. — Les Français à Milan. — Conditions faites au duc de Modène. — Insurrection. — Le Directoire veut partager le commandement de l'armée d'Italie; mais il cède à Bonaparte. — Les Français à Vérone. — Habileté diplomatique du général en chef. — La cour de Naples. — Pie VI. — Armistice avec Rome. — La Toscane. — Gènes et Venise. — Une nouvelle armée autrichienne. — Les batailles de Lonato et de Castiglione, de Roveredo et de Bassano. — Les échecs de Jourdan en Allemagne, et la belle retraite de Moreau.

1796

La France du Directoire est pauvre, pitoyable, immonde à l'intérieur; allons au dehors pour y rafraîchir nos âmes sous le vent de la gloire. Les campagnes du jeune Bonaparte en Italie sollicitent d'abord notre attention.

Bonaparte était presque un enfant quand Paoli lui disait : « Tu es un homme de Plutarque, un homme « des temps antiques. *Tu sei un uomo di Plutarco,* « *un uomo dei tempi antichi.* » Paoli avait deviné l'aiglon. Jusqu'au commencement de 1796, Bonaparte ne se présente à l'histoire que comme un jacobin doué d'une précoce supériorité militaire. Il a reçu

pour femme des mains de Barras la veuve du général Beauharnais; il a obtenu les bonnes grâces de Barras et de Carnot, et leur fait accepter un plan pour la conquête de l'Italie. On reproche à Schérer d'avoir mal profité de la victoire de Loano; on lui ôte son commandement pour le donner à Bonaparte. Jourdan reste à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse. Moreau est commandant en chef des armées de Rhin-et-Moselle; les trois armées de Cherbourg, des côtes de Brest et de l'Ouest, sont réunies sous les ordres de Hoche, qui s'applique avec intelligence à désarmer, à pacifier la Bretagne et la Vendée.

Le jeune général en chef de l'armée d'Italie, petit, maigre et pâle, sentit s'allumer en son âme un feu sublime, et ses yeux vifs et profonds lancèrent plus d'éclairs lorsqu'il vit enfin s'ouvrir devant lui la carrière des grandes choses. Le 26 mars 1796, il arrivait à Nice, emportant pour tout trésor deux mille louis et un million en traites de valeur incertaine; mais il avait avec lui ce que se réservait le fils de Philippe : l'espérance. L'armée qui allait obéir à Bonaparte, composée de trente mille hommes appartenant en grande partie au Midi, s'était aguerrie dans les Alpes et les Pyrénées; rien n'égalait l'énergie formidable de ces soldats, leur indomptable bravoure; quelque chose de sauvage se mêlait à leur caractère. Le *Chant du départ,* ce clairon de la guerre républicaine, prenait dans leur bouche une plus terrible beauté[1]. En les voyant, on disait qu'on pouvait avec eux tout entreprendre. Ils avaient des chefs dignes de marcher à

[1] Le *Chant du départ* avait été composé par Marie-Joseph Chénier et mis en musique par Méhul.

leur tête : Masséna, fils d'un marchand de vin de Nice, remarqué en 1792 par les généraux Anselme et Biron, vainqueur en 1794 à Ponte-di-Novo et Saorgio, et qui décida en 1795 le beau triomphe de Loano; Augereau, fils d'un pauvre ouvrier maçon de la rue Mouffetard, qui s'était signalé dans la Vendée, les Pyrénées et les Alpes; le Corse Cervoni, élevé à Pise dans l'étude des lettres, fait chef de brigade au siége de Toulon, puis général de brigade, républicain probe et bienveillant, poëte de talent et officier courageux; Sérurier, dont les services dataient de l'ancien régime, et qui, général de division dans l'armée des Alpes, avait fait estimer son épée sous Kellermann et Schérer. Bonaparte emmenait Murat, Lannes et Berthier. Une division de l'armée d'Italie était formée de réfugiés polonais, italiens et suisses; Laharpe la commandait. Bonaparte, avec son armée de trente mille hommes, devait tenir tête à vingt-deux mille Piémontais commandés par un très-bon officier, le baron de Colli, beau-frère du poëte Alfieri, et à environ trente mille Autrichiens, commandés par le très-capable baron de Beaulieu. Pour triompher de ces forces, il fallait les diviser; c'était le plan du Directoire; il n'y avait rien de mieux à faire. Bonaparte exécuta le plan, d'autant moins difficile que les Piémontais et les Autrichiens ne s'entendaient pas.

La bataille de Montenotte, premier pas de Bonaparte dans la route des triomphes, mit en déroute les Autrichiens; l'héroïque résistance de Rampon à Montelegino assura le succès des opérations du général en chef. L'intrépidité de Masséna contribua beaucoup à cette victoire. Beaulieu, préoccupé de couvrir Gênes, donna trop d'étendue à sa ligne. Les gorges de Mille-

simo furent témoins de la défaite des Piémontais. Augereau émerveillait l'armée par l'élan de sa bravoure. Le général piémontais Provera, avec quinze cents hommes, fit une glorieuse défense dans les vieux murs de Cossaria. Les combats de Dego, où Lannes se révéla noblement, achevèrent d'épouvanter l'ennemi. Beaulieu ne s'occupa plus que de couvrir le chemin de Milan; Colli se replia vers Mondovi. Bonaparte avait parlé à son armée des richesses du pays qu'on allait conquérir; cette armée, qui longtemps vécut au jour le jour, se réjouissait à l'avance de l'opulente contrée promise à ses exploits; il y eut des cris de joie lorsqu'elle aperçut du haut de Monte-Zemoto les plaines de l'Italie. Une nouvelle victoire, celle de Mondovi, décidée par Sérurier, mit le roi de Sardaigne à la discrétion de la France. Le 28 avril 1796, un armistice fut signé à Cherasco. Bonaparte écrivait au Directoire le 29 avril : « C'est un roi qui se « met absolument à ma discrétion en me donnant « trois de ses plus fortes places (Ceva, Coni, Alexan« drie ou Tortone) et la moitié la plus riche de ses « États. Si vous n'acceptez pas la paix, si votre projet « est de détrôner le roi de Sardaigne, il faut que vous « l'amusiez quelques semaines et que vous me pré« veniez tout de suite : je m'empare de Tortone, et « je marche sur Turin. » Bonaparte estimait les soldats piémontais; il jugeait utile de séparer le roi de Sardaigne de l'Autriche, et d'en faire l'alliée de la France. Les journées de Millesimo et de Mondovi furent cruelles au cœur du roi Victor-Amédée. En un moment l'illustre maison de Savoie avait été ébranlée par des coups aussi prompts que la foudre.

Murat et Junot reçurent du général en chef la mis-

sion d'annoncer au Directoire la nouvelle de ces rapides triomphes, et de lui porter vingt-un drapeaux. Bonaparte, dans une proclamation à ses soldats, se faisait l'historien de leurs marches brillantes ; ils avaient remporté en quinze jours six victoires, pris vingt-un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon et plusieurs places fortes, fait quinze cents prisonniers, blessé ou tué plus de dix mille hommes; Bonaparte comparait leurs services à ceux des armées de la Hollande et du Rhin. Il les félicitait des batailles gagnées sans canon, des rivières passées sans ponts, des marches forcées sans souliers, des bivouacs sans eau-de-vie et souvent sans pain. Deux armées fuyaient devant eux. « Soldats, » leur disait-il en finissant, « vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste « à faire. » Des pillages horribles avaient souillé nos drapeaux; Bonaparte prescrivit la répression de ces pillages comme une condition de la conquête de l'Italie. Il disait aux nations italiennes que l'armée française venait rompre leurs chaînes; il promettait de respecter les propriétés et la religion, et s'annonçait comme un ennemi généreux. Ces promesses ne seront point tenues. Les bulletins des vainqueurs de Montenotte, de Millesimo, de Dego et de Mondovi excitèrent l'enthousiasme à Paris; le gouvernement directorial n'était pas fâché de couvrir ses misères d'un peu de gloire; le jeune général eut tort d'enfler les bulletins: la vérité était assez belle pour frapper les esprits. Bonaparte se montre sceptique et jacobin dans ses campagnes d'Italie, à la façon de son compatriote le régicide Salicetti, commissaire du gouvernement; à mesure qu'il creusera plus profondément les choses humaines, et quand il s'occupera d'organisation so-

ciale, il deviendra l'homme de l'autorité et de la religion.

Beaulieu, protégeant la Lombardie, attendait Bonaparte à Valence pour lui disputer le passage du Pô ; les troupes françaises franchirent le fleuve à Plaisance. Des méprises de nuit firent tomber le général Laharpe sous les balles de ses propres soldats. Les Français battent près de Sombio le détachement autrichien chargé de les arrêter. La victoire de Lodi (10 mai 1796) leur donne la Lombardie. La rivière de l'Adda n'avait qu'un passage, le pont de Lodi, défendu par une effrayante artillerie. Avec quelle furie héroïque nos grenadiers s'élancent vers ce pont, sur les pas de Masséna, Berthier, Lannes, Cervoni, Dallemagne, au milieu du tonnerre de la mitraille! Ce magnifique mépris de la mort frappe de stupeur l'ennemi; il ne sait plus s'il n'a affaire qu'à des hommes. L'entrée de Bonaparte à Milan fut celle d'un triomphateur; de joyeuses acclamations retentirent sur son passage; les signes de la puissance autrichienne avaient fait place aux images de la république. La déesse Raison eut ses fêtes, et les mystères chrétiens furent profanés sur le théâtre. Ces outrages à la religion, que Bonaparte n'aurait pas dû souffrir, blessèrent le cœur du peuple de Milan. La contribution de vingt millions et surtout le pillage des églises changèrent en secrets désirs de vengeance les premiers élans des Milanais autour de notre armée victorieuse. Les *libérateurs* du pays le pressuraient plus que n'avaient jamais fait les *tyrans* de l'Autriche. Bonaparte s'était établi dans le palais de l'archiduc; il organisa une administration nouvelle et des gardes nationaux. Il mit une portion de l'autorité

dans les mains des hommes favorables à notre révolution.

Tous les motifs paraissaient bons pour remplir la caisse de l'armée. Bonaparte reprocha au duc de Parme de n'avoir pas imité son parent le roi d'Espagne dans sa conversion pacifique à notre gouvernement, et lui fit payer cher son armistice : deux millions, du blé, de l'avoine, seize cents chevaux, faculté de traverser le duché de Parme, installation d'hôpitaux aux frais du duc, vingt tableaux au choix destinés à Paris. Le général en chef, envoyant au Directoire un *saint Jérôme* du Corrège, lui écrivit dans un langage peu digne d'un si grave esprit : « Je suis fâché que ce saint « prenne si mal son temps pour voyager; mais j'es« père que vous lui accorderez les honneurs du Mu« séum. » Le duc de Modène, prince de la maison d'Est, dont la fille unique était mariée à l'archiduc de Milan, passait pour avare et subit de rudes conditions : dix millions, des vivres, des chevaux, des tableaux. Ils étaient devenus riches, ces affamés des Alpes; ces soldats longtemps dénués de tout menaient bonne vie dans la grasse Lombardie. Les sujets d'affliction ne manquaient pas aux vaincus; mais ce peuple, qui aime les arts comme il aime la religion, voyait surtout avec douleur partir tant de chefs-d'œuvre admirés, adorés. En Italie, pays d'intelligence, de sentiment et de poésie, tout homme est artiste par l'instinct et le jugement; à côté de ces Italiens si richement doués, nos soldats n'étaient que des barbares; une *Cène* de Paul Véronèse servit de cible dans une caserne; les Français de 1796 en Lombardie rappelaient les Latins de 1204 à Byzance. Lorsque nos commissaires enlevèrent à Parme et à

Modène les pages de Rubens, de Raphaël, du Corrège, du Calabrais, de l'Espagnolet, du Titien, du Guerchin, il y eut des larmes, comme il y en a eu dans notre siècle, à Athènes, à la vue des spoliations du Parthénon.

Ce n'était pas la première fois que nous mettions le pied en Italie: sans remonter à Charlemagne, qui ajouta l'Italie à son empire, nous avions promené nos drapeaux au delà des monts avec Louis XI, Charles VIII, François Ier, et enfin sous Louis XIV et sous Louis XV; l'Italie nous détestait comme elle déteste l'étranger, mais elle ne nous trouva jamais aussi barbares qu'en 1796. Les spoliations et les insultes aux croyances soulevèrent une portion du pays; la révolte agitait Pavie et beaucoup de villages voisins: Bonaparte se précipita vers les lieux insurgés: dans l'espoir d'une soumission plus facile, il se fit accompagner de l'archevêque de Milan, livré naguère aux injures du théâtre. L'énergique obstination des révoltés irrite le général en chef; Binasco est brûlé, et Pavie, dont on enfonce les portes, voit tomber sur elle d'horribles malheurs. On l'abandonne à la brutale cupidité du soldat; on fusille les gens du pays qui se sont le plus vivement mêlés à l'insurrection.

Le roi Victor-Amédée fit sa paix avec la république le 15 mai. Il y avait plus de peur que d'héroïsme dans cette soumission; plusieurs forteresses restaient encore au roi de Sardaigne; il pouvait et devait résister, ne fût-ce que pour prolonger une lutte dont les chances ne reposaient que sur des hasards. La paix du côté des Alpes accroissait les forces de Bonaparte, assurait ses derrières, et plaçait Victor-Amédée sous la dépendance de la république française. L'Autriche

se voyait traitée par le Piémont comme elle l'avait été par la Prusse; tout le poids de la coalition portait sur son opiniâtreté courageuse.

Le Directoire vivait des dépouilles de l'Italie; il recevait des millions, et tout lui semblait beau. Pourtant cette subite puissance du jeune Bonaparte l'inquiéta; il songea à la diminuer. Carnot annonça au jeune vainqueur que Kellermann commanderait l'armée du Milanais, et que lui, Bonaparte, marcherait avec le reste des troupes contre Rome et Naples. Le général en chef donna sa démission et la motiva. Plus tard, quand du fond de son exil Napoléon repassait les souvenirs de sa grande vie, il disait que cette lettre de Carnot lui donna une mauvaise idée de la capacité du Directoire; le gouvernement ne comprenait ni les difficultés de l'armée française, ni les ressources de l'Autriche et ses efforts pour se maintenir aux bords de l'Adige et de l'Adda. Le morcellement de notre armée la ruinait, et nous faisait perdre l'Italie. Bonaparte se sentit en ce moment supérieur au gouvernement en matière de guerre, et entrevit sa haute destinée. Il reçut la lettre du Directoire à Lodi, dans une chambre, à la chute du jour. Ce grand homme voulut revoir, depuis, la chambre où son beau destin lui était apparu; il ne put la retrouver; il se souvenait d'une cheminée à l'angle de cette pièce. Bonaparte aimait à laisser aller ses pensées à l'heure où le jour n'est plus, où la nuit n'est pas encore; et, ce jour-là, le sentiment de sa force et de son avenir se révéla dans ses rêveries du soir.

Il connaissait trop l'impéritie du Directoire pour espérer que ses bonnes raisons toutes seules fissent reculer les cinq petits rois: il mit son aide de camp

Murat en mesure de le servir à Paris; la somme d'un million appuya sa cause auprès de Barras, et les instances de Joséphine triomphèrent de Carnot. On écrivit au général en chef qu'on n'acceptait pas sa démission, qu'il resterait le maître en Italie, et que Kellermann ne quitterait point Chambéry. Carnot disait à Bonaparte que le Directoire s'était décidé par la confiance qu'il avait dans ses talents et *son zèle républicain.*

Le général en chef n'avait pas suspendu ses opérations militaires en attendant la réponse du gouvernement. Il voulait détruire Beaulieu, prendre Mantoue, dicter des lois à Venise. L'ancienne reine de l'Adriatique, malgré sa population immense, ses troupes, ses régiments d'Esclavons, n'était plus une force redoutable; le génie et la vigueur lui manquaient. Bercée au souvenir de ses temps de gloire comme au bruit de ses vagues, elle vivait du passé, aimant assez la gloire pour être fière de la sienne, pas assez pour ajouter de nobles pages à son histoire. Le goût des grandes choses avait passé de son cœur. Venise était semblable à ces vaisseaux de haut bord qui, après avoir longtemps dominé sur les océans, rentrent enfin au port pour ne plus le quitter, demeurent attachés au rivage comme des vieillards en retraite, n'entendent plus que les pas des curieux ou des oisifs, les propos des gardiens et les chansons tristes ou joyeuses. Les jeunes membres du sénat montrèrent quelques velléités belliqueuses; la majorité crut que le salut sortirait de la neutralité. Venise avait laissé les Autrichiens occuper Peschiera, au lieu de leur résister; Bonaparte livra le combat de Borghetto pour franchir le Mincio et prendre Peschiera; il y perdit

beaucoup de monde. Louis XVIII avait trouvé un asile à Vérone, qui appartenait à la république vénitienne: cette hospitalité, pardonnée par le gouvernement de Robespierre, ne le fut point par Bonaparte; il déclara au provéditeur Foscarelli que Venise, « en osant don-« ner asile dans ses États au comte de Lille, au pré-« tendant à la couronne de France, s'était déclarée « l'ennemie de la république française. Je ne sais, « ajoutait-il, à quoi tient que je ne brûle de fond en « comble Vérone, ville assez téméraire pour s'être « crue la capitale de l'empire français. » Masséna devait, sous quarante-huit heures, incendier et détruire Vérone, à moins que la ville ne lui ouvrît ses portes. Le 3 juin 1796, le général en chef entra dans la cité, d'où Louis XVIII était sorti. Le royal proscrit, avant de quitter Vérone, avait demandé l'épée dont son aïeul Henri IV fit présent à la république de Venise, et le *livre d'or* pour y rayer le nom de sa famille. L'ordre de quitter les terres de la république était un outrage pour le chef de la race des Bourbons; le sénat vénitien acheva de se déshonorer par une indécente réponse à la belle lettre de l'illustre exilé. La dureté du jeune vainqueur de l'Italie envers un prince malheureux est un fâcheux souvenir pour sa renommée : il appartient surtout aux hommes d'un grand destin de respecter l'adversité; la foudre frappe dans ses hauteurs où quelques élus nous apparaissent, et Bonaparte tombera un jour de ce ciel de la fortune.

Deux Vénitiens envoyés auprès du général en chef à Vérone pressentirent la grandeur future de ce jeune homme. Dans cette campagne d'Italie, Bonaparte déployait une capacité politique égale à sa capacité militaire, et peut-être oserons-nous dire que la ruse eut

trop de part à sa manière de conduire les négociations et les affaires. Il y a toujours quelque chose de faible et de petit dans la ruse; la franchise est un des caractères de la force; on voudrait la voir inséparable du génie. Quoi qu'il en soit, les deux Vénitiens Battaglia et Nicolas Erizzo, frappés de la finesse des observations du général Bonaparte, de l'étendue de ses vues et de sa manière de les développer, de ses aperçus sur les intérêts de sa nation et sur les intérêts des autres peuples, pensèrent que cet homme *devait avoir un jour une grande influence sur son pays.*

Voici quelques lignes où Bonaparte se montre dans son allure de diplomate: « Si votre projet est de tirer « cinq à six millions de Venise, écrit-il au Directoire « le 7 juin, je vous ai ménagé exprès cette espèce de « rupture. Vous pourriez les demander en indemnité « du combat de Borghetto, que j'ai été obligé de « livrer pour prendre Peschiera. Si vous avez des « intentions plus prononcées, je crois qu'il faudrait « continuer ce sujet de brouillerie, m'instruire de ce « que vous voulez faire, et attendre le moment favo- « rable, que je saisirai suivant les circonstances; car « il ne faut pas avoir affaire à tout le monde à la fois. »

Bonaparte tire grand parti de chaque coup qu'il frappe avec l'épée; il exploite avec un art merveilleux la terreur produite par ses victoires. Ses proclamations, ses manifestes, ses lettres, ses conférences lui servent à troubler l'ennemi, à le convaincre de sa force à trancher mille difficultés que les batailles seules sembleraient pouvoir résoudre. La promptitude de tous ses desseins déconcerte les États qu'il veut combattre; les propositions d'armistice ou de paix arrivent à ses pieds de toutes parts.

Ferdinand IV, ou plutôt Caroline, sœur de Marie-Antoinette, régnait toujours à Naples ; car ce fils de Charles III n'avait ni savoir, ni esprit, ni volonté. Caroline n'aimait pas la France, même quand sa sœur en était la souveraine ; dévouée aux idées et aux intérêts de l'Autriche, elle avait détesté plus vivement la France depuis ses crimes et depuis la grande lutte du cabinet de Vienne contre le gouvernement de la Révolution. Un parti démocratique s'agitait à Naples ; la division navale de Latouche-Tréville, qui parut en 1792, comptait sur un soulèvement ; elle n'avait obtenu que de vagues assurances de neutralité, et ses menaces avaient irrité le cœur de Caroline. La part qu'elle prit à la seconde coalition témoigna de ses rancunes. La découverte d'une vaste conspiration napolitaine en faveur de la Révolution française, et l'inutilité des efforts pour rétablir la vérité des accusations, commencèrent les tristesses politiques de la reine ; l'esprit et l'activité intrigante de son favori Acton, premier ministre de Naples, renvoyé mais non sacrifié en 1795, ne purent protéger Caroline contre l'invasion française qui s'avançait comme la tempête. Le prince Belmonte-Pignatelli accourut à Milan, et conclut, le 5 juin, un armistice avec Bonaparte. Le général en chef écrivait au Directoire au sujet de cet armistice : « Nous ôtons deux mille quatre cents « hommes de cavalerie à l'armée autrichienne ; nous « ôtons aux Anglais cinq vaisseaux de guerre et plu- « sieurs frégates ; nous continuons à mettre les coa- « litions en déroute. Moyennant cet armistice avec « Naples, nous sommes à même de dicter à Rome « toutes les conditions qu'il nous plaira ; par la con- « versation que j'ai eue ce matin avec M. d'Azara,

« ministre d'Espagne, envoyé par le pape, il a paru « qu'il avait ordre de nous offrir des contributions. « Voulez-vous que j'accepte, pour accorder un armis- « tice au pape, vingt-cinq millions de contributions « en argent en cinq millions en denrées ? »

Quel était donc ce pape dont le Directoire avait demandé la ruine dès le commencement de la campagne ? Pie VI, le vieillard vénéré qui depuis vingt et un ans gouvernait glorieusement l'Église. Le cardinal de Bernis, notre ambassadeur à Rome, avait dit de Pie VI en 1775 : « Il a le cœur tout français. » De belles créations ou réparations, le dessèchement des marais Pontins, le dégagement de la voie Appienne, des établissements de charité, d'utiles réformes dans l'administration avaient mérité à Pie VI l'affection reconnaissante de ses États ; sa piété d'ange, son zèle religieux, son caractère doux et conciliant, son vaste savoir le recommandaient au respect de l'univers ; la beauté de ses traits, sa haute taille, la suave majesté de son maintien ravissaient les multitudes ; plus d'une fois on entendit la foule s'écrier : *Quanto è bello! quanto è bello!* (qu'il est beau! qu'il est beau!) ou bien encore : *Tanto è bello quanto è santo* (il est aussi beau que saint). Le successeur de Clément XIV gouverna la barque de Pierre dans les temps les plus difficiles de l'histoire ; la passion des nouveautés, l'ardent amour de l'inconnu emportaient la société européenne ; d'indispensables et profondes réformes politiques se présentaient avec le cortége de l'extravagance et de la corruption, et les rois étaient plus coupables que les peuples. Toute pensée, tout effort minait cette puissance ecclésiastique qui avait pour chef un pontife ami du bien, ferme ennemi des abus.

La Révolution française devint tout à coup la grande douleur de Pie VI ; la spoliation de l'Église de France, la constitution civile du clergé, la suppression des ordres monastiques, le divorce, le mariage des prêtres, les persécutions contre le sacerdoce catholique, partagé entre l'exil, les prisons et les échafauds, furent pour ce doux pontife un immense sujet de deuil. La Révolution lui présenta le calice de Gethsémani ; il y boira jusqu'à la mort. La peur n'enchaîna point la parole de Pie VI ; il avertit, protesta, condamna au nom des lois religieuses dont la Providence lui avait confié le dépôt. Son bref doctrinal restera dans l'histoire de l'Église. L'assassinat de Bassville, dont la république française voulut rendre le pape responsable, ne fut qu'une vengeance de Transtévérins excités par d'imprudentes manifestations. Le saint-siége, sous le coup des menaces de la France, mettait son espoir dans les forces autrichiennes et napolitaines ; qui pouvait lui en faire un crime ? Devait-il se jeter dans les bras du gouvernement qui s'annonçait comme le destructeur de l'Église catholique ? Pie VI, voyant d'un côté les Autrichiens battus par Bonaparte, de l'autre l'armistice conclu avec la cour de Naples, désira signer un armistice à son tour. Le ministre d'Azara défendit mal les intérêts de Rome. Bologne, la cité révolutionnaire qu'Augereau avait occupée sans peine, Ferrare, Ancône furent à nous ; le pape eut à payer vingt millions, et à livrer cent tableaux ou statues au choix des commissaires du gouvernement. Une partie de l'artillerie de Bologne et de Ferrare servit à renforcer le blocus de Mantoue commandé par Sérurier. Cinquante chefs-d'œuvre d'art que les Bolonais conservaient avec or-

gueil prirent le chemin de Paris. Le Directoire aurait voulu n'accorder l'armistice au pape qu'à la condition de désavouer et d'annuler tous les écrits, brefs ou bulles contraires aux actes de la Révolution ; Bonaparte connaissait l'inflexibilité de Pie VI sur ce point, et n'insista pas.

La Toscane, le pays le mieux gouverné et le plus heureux de l'Italie, eut à son tour la visite du vainqueur. Les Anglais dominaient à Livourne, ce riche entrepôt où se rencontrent toutes les nations. L'archiduc Ferdinand III, grand-duc de Toscane, frère de l'empereur François Ier, le premier prince qui eût reconnu la république française, s'était maintenu dans sa neutralité jusqu'au mois d'octobre 1793, où une escadre anglaise l'obligea de renvoyer le ministre de France Laflotte et d'expulser les Français ; il n'avait cédé qu'à la force, et sortit, au commencement de 1795, de cette coalition où l'Angleterre l'emprisonnait. Le rétablissement de la neutralité fut négocié par le comte Carletti, le même que le Directoire chassa du territoire français pour avoir osé demander à offrir ses hommages à la fille de Louis XVI, cousine de son souverain, encore au Temple, mais dont on venait de stipuler la délivrance. La neutralité de la Toscane ne suffisait pas à Bonaparte ; il lui importait de ne pas laisser Livourne sous la main des Anglais. Il va de Bologne à Pistoie vers la fin de juin, trompe deux envoyés du grand-duc auquel il laisse croire qu'il occupera seulement Pise, arrive à Livourne et confisque pour vingt-cinq millions de marchandises autrichiennes, anglaises et russes ; les Anglais avaient eu le temps de faire partir beaucoup de navires chargés. La division Murat s'établit à Livourne. Le général

en chef se rendit à Florence, où l'attendait l'accueil le plus magnifique; Ferdinand III le reçut avec tous les honneurs dont on environne un vainqueur qu'on redoute. Il l'accompagna lui-même dans la galerie où les voyageurs ont coutume d'admirer tant de merveilles du génie des arts, et ne se doutait pas que Bonaparte allait marquer les chefs-d'œuvre qu'il lui plairait d'expédier à Paris. A dîner, le général en chef ouvrit une dépêche : « Eh ! » dit-il en s'adressant à l'archiduc, « c'est la reddition de la citadelle de Milan; c'était, « avec Mantoue, la seule place que votre frère eût en« core en Lombardie[1]. » L'hôte de Ferdinand aurait pu être plus délicatement inspiré.

Quelques jours après[2], Bonaparte écrivait au Directoire : « Toutes mes affaires diplomatiques en Italie, « hormis Gênes et Venise, sont terminées. Pour Ve« nise, le moment n'est pas favorable, il faut aupara« vant prendre Mantoue et bien battre Wurmser. « Quant à Gênes, le juste moment est arrivé; je vais « y commencer les opérations par les dix millions. « Je pense, d'ailleurs, comme le ministre Faypoult, « qu'il faudrait chasser du gouvernement de Gênes « une vingtaine de familles et obliger le sénat de rap« porter le décret qui a frappé de bannissement huit « à dix familles attachées à la France, et qui ont em« pêché, il y a trois ans, la république de Gênes de se « coaliser. » Les dix millions dont il s'agit ici étaient une réparation de l'attentat commis sur la frégate *la Modeste*. Le général en chef envoya à Gênes son aide de camp Murat avec une lettre énergique. Il voulut

[1] *Biographie universelle*, suppl., t. LXIV, art. FERDINAND III.

[2] Le 6 juillet 1796.

que le sénat génois prît des mesures pour disperser les bandes qui attaquaient nos convois et nos hommes isolés. Venise armait; Bonaparte envoya un courrier à notre ministre auprès de cette république pour lui dire d'enjoindre au sénat de cesser ses armements. « Venise nous a déjà fourni trois millions pour la « nourriture de l'armée, » écrivait le général en chef au Directoire le 20 juillet; « pour en tirer davan- « tage, je suis forcé de me fâcher contre le provédi- « teur, d'exagérer les assassinats qui se commettent « contre nos troupes, de me plaindre amèrement « de l'armement, et par là je les oblige à nous four- « nir, pour m'apaiser, tout ce qu'on voudra. Voilà « comment il faut traiter avec ces gens-ci. Il n'y a « pas au monde de gouvernement plus traître et plus « lâche. »

Une nouvelle armée commandée par Wurmser s'avançait; le général autrichien conduisait trente mille hommes enlevés au Rhin, et ses forces s'accroissaient de plusieurs bataillons de l'intérieur de l'Autriche et des débris de Beaulieu vaincu et disgracié; soixante mille soldats allaient nous disputer l'Italie; les bords de l'Adige étaient le champ de bataille. Bonaparte, avec son renfort des Alpes, pouvait opposer trente mille Français à soixante mille Autrichiens. Nos ennemis d'Italie, et ils étaient nombreux, pensaient se voir bientôt délivrés du poids de notre domination; la supériorité numérique de Wurmser les enivrait d'espérances. Ils ne savent pas encore tout ce que peut le génie militaire de Bonaparte. Nos postes surpris, Sauret repoussé de Salo, Masséna de Corona, Vérone en péril, tous ces premiers succès de la marche des Autrichiens jettent l'épouvante dans

notre armée, et Bonaparte lui-même est effrayé; l'ennemi a forcé la ligne de l'Adige, tourné celle du Mincio et du lac de Garda : un désastre est prochain. Bonaparte, qui d'ordinaire ne consultait personne, prend l'avis de ses généraux dans un conseil de guerre; tous, excepté Augereau, n'imaginent d'autre moyen de salut que la retraite. Le général en chef écoute et ne dit rien. Une combinaison libératrice a traversé son esprit. Wurmser avec quarante mille hommes, Quasdanovich avec vingt mille, s'avançaient par deux routes différentes à la pointe du lac de Garda pour tomber ensemble sur les trente mille Français; il fallait que les deux corps ne pussent se réunir, et qu'en se concentrant à la pointe du lac les forces françaises triomphassent successivement de l'un et de l'autre. Mantoue ne tenait presque plus; n'importe, Sérurier, qui bloque la place, reçoit l'ordre d'accourir : la possession de l'Italie va se décider ici. Augereau quitte Legnago, et vient prêter sa force pour des coups décisifs. Que d'activité et de génie déployés par Bonaparte dans ces premiers jours du mois d'août 1796! Augereau, en gagnant la bataille de Lonato, changea la face des événements. La terrible bataille de Castiglione, le 5 août, nous rendit l'Italie et força Wurmser à se réfugier dans le Tyrol. L'effroi gagne Rome et Naples; les populations italiennes s'étonnent et admirent. Bonaparte ne pouvait pas laisser Wurmser dans le Tyrol avec quarante mille hommes; son irrésistible promptitude déconcerte l'ennemi; que de succès dans ces difficiles et périlleux passages au sein des montagnes! quelles journées que celles de Roveredo et de Bassano! Wurmser ne sait plus à quel plan s'arrêter; Bonaparte le confond, il s'attache à ses

pas avec une indomptable audace : poursuivi dans les gorges de la Brenta, traqué, vaincu, Wurmser gagne la plaine et court s'enfermer dans Mantoue : il lui restait à peine quinze mille hommes.

Pendant que les forces autrichiennes se fondaient devant le génie de Bonaparte et l'intrépidité des Français, que faisaient nos armées en Allemagne ?

Moreau, commandant en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle, ouvrit dès les premiers jours de juin cette campagne qui l'a élevé au rang des grands capitaines. Il avait vigoureusement attaqué Wurmser dans son camp retranché de Manheim, passé le Rhin entre Strasbourg et Kehl, battu le général Latour et pénéré à Kuppenheim, repoussé à Radstadt l'archiduc Charles, et gagné contre ce prince, le 11 août, la bataille de Neresheim, qui dura dix-sept heures. Les États germaniques tremblaient devant Moreau, et l'inquiétude agitait Vienne. De son côté, Jourdan, à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, s'était fait jour à travers l'Allemagne par des combats importants. Bonaparte écrivait le 15 août au Directoire : « Si l'armée de Sambre-et-Meuse arrive au Danube, « et que celle du Rhin puisse être en force à Inspruck, je marcherai sur Vienne par le chemin de « Trieste ; je ferai sauter son pont et saccager la ville, « d'où nous aurons le temps de retirer d'immenses « ressources : le premier projet peut s'exécuter tout « de suite ; pour le second, il faudrait une bonne « bataille qui éparpillât le prince Charles comme « j'ai éparpillé Wurmser, et tout de suite marcher « sur Vienne. » Cette idée de s'élancer de l'Italie pour aller frapper au cœur l'empire autrichien occupait Bonaparte depuis son entrée en campagne ; ce

qui n'avait été d'abord qu'un rêve audacieux pouvait devenir d'une exécution facile sans les revers de Jourdan.

La bataille de Neresheim avait forcé l'archiduc de s'éloigner, mais ne l'avait point vaincu; il gardait sa force. La nécessité de délivrer l'Allemagne lui inspira une de ces combinaisons brillantes qui révèlent le génie. Les deux armées françaises opéraient séparément par suite d'un mauvais plan du Directoire. L'archiduc médite une attaque soudaine contre Jourdan, pour priver Moreau de son appui en Bavière. Il bat en chemin le général Bernadotte à Neumark, et se précipite de tout son poids sur l'armée de Sambre-et-Meuse. Jourdan, surpris, se replie sur le Mein, puis sur la Lahn, et ensuite sur le Rhin. Il perd le jeune général Marceau, atteint d'une balle par un chasseur tyrolien caché derrière une haie[1]. Moreau essaya d'attirer l'archiduc vers lui en passant le Danube; mais le prince continua sa vive poursuite. Le 9 septembre, Moreau écrivait à Bonaparte : « J'étais prêt à tenter « l'attaque des gorges du Tyrol; le Leck et l'Iser « étaient forcés, ce qui nous donnait d'excellents dé« bouchés sur Inspruck; mais l'armée de Sambre-et« Meuse, près d'arriver à Ratisbonne, a été poussée « successivement jusqu'à Bamberg, on dit même jus« qu'à Wurtzbourg, ce qui me force à changer de « direction. » Deux jours après cette lettre, le commandant en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle, connaissant toute l'étendue de la déroute de Jourdan,

[1] La ville de Chartres, patrie de Marceau, vient de placer dans son musée le sabre que portait le jeune général le jour où il fut tué à Altenkirchen, près de Coblentz.

commença cette retraite tant admirée. Il fit cent lieues à travers des contrées ennemies, marquant chaque journée, chaque heure par des combats, triomphant des difficultés toujours renaissantes, remportant à Biberach une belle victoire sur le général Latour, soutenant des combats avec avantage à Buchan, Emmedingen, Schleingen, et repassant enfin le Rhin à Huningue, le 26 octobre, sous les yeux d'un ennemi nombreux, non pas avec la contenance d'un fugitif, mais avec la tranquille majesté d'un conquérant. Les généraux de la Révolution n'ont jamais témoigné grand scrupule à l'égard des pays neutres, surtout lorsqu'il s'est agi d'échapper à l'ennemi; Moreau, dans cette mémorable retraite, ajouta à sa gloire par le respect de la neutralité suisse. Les chemins de l'Helvétie eussent simplifié et facilité sa marche; il aima mieux braver les périls des défilés de la forêt Noire, envahis par les Impériaux.

Moreau, le Fabius de la guerre, l'habile et prudent génie qui suffisait froidement à tout, sauva ainsi son armée compromise et cernée. Le beau plan de l'archiduc et les échecs de Jourdan préservèrent alors l'Allemagne et l'empire d'Autriche lui-même. Le bruit de la reculade de nos armées eut un fâcheux retentissement en Italie; la gloire de Bonaparte en fut attristée.

CHAPITRE XXVI

Les idées révolutionnaires à l'appui de nos armes en Italie. — Traité de paix avec Naples. — Mort du roi de Sardaigne. — Dispositions du Directoire à l'égard de Rome. — Efforts et angoisses de Pitt; lord Malmesbury à Paris. — L'armée d'Alvinzi et la bataille d'Arcole. — Tristesses de Bonaparte. — Nouvelles troupes autrichiennes. — Les batailles de Rivoli, de Saint-Georges et de la Favorite. — Capitulation de Mantoue; Bonaparte honore le courage du vieux général Wurmser. — Les Français marchent sur Rome. — Pillage de Notre-Dame de Lorette. — Traité de Tolentino. — Bonaparte marche sur Vienne. — Les préliminaires de paix de Léoben. — Chute de la république de Venise.

1796-1797

Une poignée de Français demeure maîtresse de l'Italie ; la suprématie de notre armée et l'éclat de nos victoires ne suffiraient point pour expliquer ce prodige. Il ne faut pas oublier que les révolutionnaires du pays, revêtus par nous de l'autorité, entretenaient une sorte de terreur favorable à notre domination. Il se rencontrait de nobles esprits, des cœurs généreux dans ce qu'on appelait les *patriotes* de l'Italie ; mais le plus grand nombre n'était poussé que par le goût du désordre et le désir d'en profiter. Que de gens pervers parmi ceux qui dansaient autour de l'arbre de la liberté à Bologne ou à Milan, et qui applaudissaient à

l'abolition de la noblesse italienne! La république *Cispadane*, composée de la réunion des villes de Bologne et de Ferrare, de Modène et de Reggio, et la république *Transpadane*, formée des pays lombards, n'étaient pas destinées à enfoncer profondément leurs racines dans le sol politique.

Wurmser était toujours bloqué dans Mantoue; à défaut d'artillerie de siége, les Français attaquaient la place par la famine. A chaque sortie l'ennemi essuyait des pertes. Il était réduit à manger ses chevaux; les hòpitaux de Mantoue se remplissaient de malades. Les généraux Vaubois, Masséna, Augereau, Guieux, Lanusse, soutenaient des combàts contre les Autrichiens sur la Piave et la Branta; le courage de nos soldats ne se lassait pas plus que la persévérance des Impériaux. L'armistice de Naples, changé en traité de paix le 10 octobre 1796, délivrait Bonaparte de toute crainte d'agression de la part de l'État le plus puissant de l'Italie. Gênes nous payait deux millions d'indemnité pour la frégate *la Modeste*, et nous prètait deux autres millions. La cour de Turin n'agissait que sous notre bon plaisir: Victor-Amédée était mort; Charles-Emmanuel annonçait, le 16 octobre 1796, aux membres du Directoire exécutif qu'*il avait plu à Dieu d'appeler à sa gloire* son seigneur et son père: il les appelait ses *grands et chers amis*. C'est le beau-frère de Louis XVI qui donnait ce nom aux régicides du gouvernement directorial! La Corse fut arrachée aux Anglais; le conseil des Cinq-Cents répondit par des applaudissements au message du Directoire qui annonçait l'expulsion du drapeau britannique. « Le « commerce est libre enfin, » disait le gouvernement par l'organe de son président la Revellière-Lepaux,

« et le commerce français va reprendre sa splen-
« deur. »

Rome avait suspendu les conditions de l'armistice; il se trouvait rompu; Pie VI voulait des conditions meilleures; ou bien il était décidé à faire appel à ses États et à tous les princes catholiques pour soutenir la tiare menacée. Il savait les intentions du Directoire à son égard, et n'attendait du gouvernement français qu'outrage et malheur. Le Directoire avait dit à Bonaparte que « la religion romaine serait toujours l'en-
« nemie irréconciliable de la république, d'abord par
« son essence, en second lieu parce que ses sectateurs
« et ses ministres ne lui pardonneraient jamais les
« coups qu'elle avait portés à la fortune et au crédit
« des premiers, aux préjugés et aux habitudes des
« autres. Le Directoire exécutif, » ajoutait la lettre confidentielle, « vous invite donc à faire tout ce qui
« vous sera possible POUR DÉTRUIRE L'AUTORITÉ DU
« PAPE ET RENDRE MÉPRISABLE ET ODIEUX LE GOUVER-
« NEMENT DES PRÊTRES; agissez de manière que le
« pape et le sacré collége ne puissent concevoir l'es-
« poir de jamais siéger à Rome, et aillent chercher
« un asile en quelque lieu que ce soit, ou au moins
« qu'il n'y ait plus de puissance temporelle. » Les Attila du Luxembourg, dans ces grands plans de destruction, ne laissent voir que la petitesse de leur génie. Oh! les pierres grossières qui se briseront contre le diamant! Le cardinal Mattei, le négociateur de la cour romaine, dans ses belles lettres à Bonaparte, lui disait : « La mort dont vous voudriez nous
« effrayer, monsieur le général, commence le bon-
« heur de la vie éternelle des gens de bien; elle est
« aussi le terme des prospérités apparentes des mé-

« chants et le commencement de leur supplice, si les « remords déjà ne l'ont commencé. » Bonaparte, plus éclairé et plus politique que le Directoire, parlait d'humanité et de paix dans ses dépêches adressées au cardinal, et disait à Cacault, notre ministre à Rome, qui s'était montré contraire au traité proposé au pape, contraire surtout à la manière de négocier, qu'il ambitionnait bien plus d'être le sauveur que le destructeur du saint-siége. Bonaparte avait pourtant cédé aux passions du gouvernement lorsqu'il écrivit : « Je n'attends que le moment pour m'élancer sur « Rome et y venger l'honneur national. »

Pendant ce temps un ambassadeur d'Angleterre, envoyé à Paris pour traiter de la paix, éveillait la curiosité et fournissait aux conversations de tout un peuple. La Grande-Bretagne s'était enrichie au dehors à la faveur des troubles européens ; le léopard avait posé sa griffe sur les colonies françaises et hollandaises, dans l'Inde, à Ceylan, au cap de Bonne-Espérance ; le commerce anglais s'ouvrait en Russie d'immenses débouchés ; mais la Révolution étendait en Europe la domination française. L'alliance espagnole renforçait notre marine ; les flots de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, à leur embouchure, coulaient sous nos lois ; le port d'Anvers était à nous : nous fermions à l'Angleterre les côtes de l'Océan jusqu'au Texel, et nous la menacions elle-même. Pitt, le grand ministre, qui haïssait la France d'une haine si vigoureuse, s'épuisait en efforts pour soulever tout le continent contre nous, et les événements trompaient ses espérances ; la Hollande nous était soumise ; la Prusse, le Piémont, Naples, manquaient au faisceau de la coalition ; la Russie ne donnait que des promesses ; l'Au-

triche supportait seule le poids de la lutte, et partout ailleurs en Europe l'or du cabinet britannique ne pouvait créer des soldats. Chaque victoire des Français apportait à Pitt des angoisses; notre gloire militaire était son affliction; le destin semblait se jouer de l'opiniâtreté de ses desseins. Que de tristes heures pour le persévérant ministre! Comment répondre à l'opposition lorsqu'on n'a que des revers? L'opposition demandait la paix; l'intérêt anglais exigeait la guerre. Pitt feignit de se rendre aux vœux de ses adversaires; ne pouvant atteindre aux réalités de la paix, il consentit à en jouer la comédie. Lord Malmesbury arriva à Paris le 23 octobre 1796. L'opinion publique en France aspirait au terme de la guerre. L'apparition du négociateur anglais fut comme un grand espoir pour le pays. Tous les regards le cherchaient, on s'attroupait sous ses fenêtres; tous ses pas dans Paris étaient des événements. Les journalistes détaillaient les traits de son visage; ils parlaient de ses yeux étincelants, de ses sourcils noirs, de son front sévère, de ses cheveux blancs qui adoucissaient l'âpreté de sa figure. Les lettres de créance de James Malmesbury, écrites en latin, louaient *sa probité, son génie, sa finesse et ses manières conciliantes.* Le Directoire n'était pas nommé dans ces lettres; il n'était question que de la république française, et d'une manière vague. Ces façons diplomatiques rappelaient une lettre du général espagnol Ricardos, qui écrivait: *A qui que ce soit qui commande l'armée française.* Lord Malmesbury parlait peu, cachait son dernier mot, et les négociations traînèrent beaucoup en longueur. A la fin, il fallut s'expliquer sur les conditions de la paix: l'envoyé anglais demanda au Directoire la restitution

des Pays-Bas, et fut prié de reprendre le chemin de Londres. Malmesbury avait joué son rôle, et Pitt avait obtenu du parlement des ressources nouvelles.

Les événements d'Allemagne laissaient la petite armée d'Italie dans un périlleux isolement. L'Autriche, qui ne pouvait se résoudre à la perte de la riche péninsule, s'apprètait à lancer encore une armée sur les bords de l'Adige. Bonaparte n'était pas en mesure de résister ; il écrivait au Directoire le 14 novembre 1796 : « Toute l'armée est excédée de fatigue et sans « souliers ; je l'ai conduite à Vérone, où elle vient « d'arriver. Peut-être sommes-nous à la veille de « perdre l'Italie. Aucun des secours attendus n'est « arrivé... Je fais mon devoir, l'armée fait le sien ; « mon âme est déchirée, mais ma conscience est en « repos. Des secours ! envoyez-moi des secours ! » Les populations italiennes frémissaient, et attendaient la moindre défaite de notre armée pour se soulever contre nous. Le feld-maréchal Alvinzi, général en chef de la nouvelle armée autrichienne, débouche du Frioul avec quarante mille soldats ; quinze mille hommes des divisions Masséna et Augereau composaient toute notre force ; les malades étaient sortis des hôpitaux pour combattre. Nos braves murmuraient contre le gouvernement, qui les abandonnait ; il y avait de la tristesse dans les rangs de nos soldats ; l'infériorité numérique donnait à leur courage tout le caractère d'une grande immolation. Si parfois un éclair d'espérance traversait leurs sérieuses pensées, c'était en songeant à ce jeune général qu'ils pouvaient prendre pour le génie même de la victoire.

L'ennemi emporta Bassano et les deux rives de la

Brenta, Trente, et puis Vicence, dont les alentours furent témoins d'une horrible lutte de deux jours. Le quartier général d'Alvinzi était à Caldiero. Le feld-maréchal s'approchait de Vérone pour opérer sa jonction avec les divisions de son armée qui se trouvaient dans le Tyrol. Bonaparte fila le long de l'Adige avec les divisions d'Augereau et de Masséna, fit jeter pendant la nuit un pont de bateaux à Ronco, et y passa l'Adige. Un régiment de Croates et quelques régiments de Hongrois occupaient le village d'Arcole, très-fort par sa position au milieu des marais et des canaux. Ce village arrêta l'avant-garde de notre armée pendant toute une journée ; tous les généraux se précipitaient avec leurs colonnes sur le petit pont d'Arcole; on ne le passait point; les généraux Verdier, Bon, Verne, Lannes furent mis hors de combat; Augereau saisit un drapeau, le porte jusqu'à l'extrémité du pont, et reste là plusieurs minutes sans produire aucun effet. Il fallait pourtant franchir ce pont, ou faire un détour de plusieurs lieues, qui aurait compromis toute l'opération. Bonaparte s'y porta lui-même, et mettant pied à terre, un drapeau à la main, s'élança vers le pont au milieu des balles et de la mitraille, suivi de beaucoup de soldats électrisés par l'exemple du général. Le jeune Muiron tombe mort aux pieds de Bonaparte qu'il a couvert de son corps. Le beau mouvement du général en chef ne suffit pas pour forcer le passage. Bonaparte, précipité dans un marais, est sauvé par le dévouement de ses braves, et remonte à cheval. On renonce à attaquer le village de front. On attend que la colonne du général Guieux arrive par Alboredo et s'empare du village. Guieux ne vint qu'à la nuit, se rendit maître d'Arcole, de

quatre pièces de canon, et fit quelques centaines de prisonniers. De son côté, Masséna attaqua une division dirigée sur la gauche des Français, et la mit en pleine déroute.

Le lendemain, à la pointe du jour, toutes les forces ennemies manœuvrèrent contre la petite armée française. Alors commencèrent des combats que nous ne décrirons point en détail, parce que le lecteur pourrait difficilement nous suivre. L'heureuse idée d'avoir transporté le champ de bataille sur les chaussées de Ranco égalisait les chances de la lutte, et promettait la victoire à la tactique et au courage. Ces espaces étroits, entourés de canaux et de marais profonds, rendaient les masses inutiles. Les généraux Masséna, Augereau, Robert, l'adjudant général Vial sont admirables. La 32e demi-brigade, placée en embuscade dans des bois avec le général Gardanne, prend l'ennemi en flanc et l'écrase. L'officier des guides Hercule, qui avec vingt-cinq hommes de son escadron longe l'Adige une demi-lieue, tourne tous les marais qui appuyaient la gauche des ennemis, et tombe ensuite, au grand galop, sur le dos des Autrichiens, en faisant sonner plusieurs trompettes, exécute une manœuvre habile. La bataille d'Arcole nous coûta peu de monde; mais ceux qui tombèrent étaient intrépides et brillants. Quatre mille morts, autant de blessés, quatre à cinq mille prisonniers, quatre drapeaux, dix-huit pièces de canon, telles furent les pertes des Autrichiens. Bonaparte, à la première ligne de son rapport au Directoire, écrit du quartier général de Vérone, se déclare *harassé de fatigue;* Berthier, chef de l'état-major, écrivant au général Baraguay-d'Hilliers commandant la Lombardie, lui

dit qu'ils sont restés *huit jours sans se débotter.*

Nous avons cité Muiron tombé au pont d'Arcole, victime de son dévouement au général en chef. « Comme j'avançais sur Arcole, disait plus tard Bona-« parte, un obus venant sur moi, Muiron me couvrit « de son corps, et tomba à mes pieds; son sang me « jaillit sur le visage. » Il donna de vifs regrets à ce jeune et brave officier. Une autre jeune victime de ces grands combats mérita ses éloges, Elliot, neveu du général Clarke. Le surlendemain de la bataille d'Arcole, Bonaparte voulut annoncer lui-même à ce général que le jeune officier était mort avec gloire, en face de l'ennemi. Puis il ajoutait : « Quel est l'homme « raisonnable qui n'envierait pas une telle mort? Quel « est celui qui, dans les vicissitudes de la vie, ne « s'abonnerait pas pour sortir de cette manière d'un « monde si souvent méprisable? Quel est celui d'entre « nous qui n'a pas regretté cent fois de ne pas être « ainsi soustrait aux effets puissants de la calomnie, « de l'envie et de toutes les passions haineuses qui « semblent presque exclusivement diriger la conduite « des hommes? » La mélancolie de ces lignes écrites du quartier général de Vérone nous révèle l'état de l'âme de Bonaparte à cette époque. Tout ce qui venait de Paris n'était pas joie pour lui; le gouvernement et les partis l'attristaient par des jalousies et des injustices. Cette subite et grande puissance d'un jeune homme de vingt-six ans importunait plus d'une ambition; on se montrait avare des moyens de maintenir les forces françaises au delà des Alpes. Barras et Carnot, protecteurs de Bonaparte, avaient été comme le nuage d'où sort la foudre; ce soleil levant déplaisait au ciel blafard du Directoire. Le vainqueur de l'Italie

n'était pas insensible à l'attitude de cette grande fraction de la presse trop lasse de désordres et d'ébranlements pour applaudir à des batailles républicaines. Le parti qui désirait une reconstruction sociale repoussait la guerre; la préoccupation de la paix le rendait froid aux victoires de l'Adige, du Mincio ou de la Brenta, et parfois égara son patriotisme.

La bataille d'Arcole ne termina point la lutte entre Bonaparte et Alvinzi. Les Autrichiens se battaient bravement. Nous occupions cette belle ligne de l'Adige si admirablement choisie par le général en chef, et nos forces se déployaient à Vérone, à Montebaldo, à Corona, à Rivoli. L'ennemi s'étendait sur la Brenta et dans le Tyrol; il attaquait souvent nos postes. Les Tyroliens faisaient preuve de courage et de fidélité à la cause impériale; des médailles furent distribuées aux plus intrépides; elles portaient d'un côté l'effigie de l'empereur et de l'autre cette inscription religieuse et nationale : *Pro fide, principe et patria* (pour la foi, le prince et la patrie); et sur le contour : *Anno 1796, Tirolis ab hoste gallo undique petita* (année 1796, le Tyrol attaqué de tous côtés par les Français). La supériorité de notre tactique et l'élan prodigieux de nos soldats devaient déconcerter les espérances autrichiennes et rendre inutiles tant de sacrifices. Des flancs inépuisables de l'empire sortaient toujours de nouveaux combattants; on cherchait, par un dernier effort, à ressaisir l'Italie; la noble résistance du vieux Wurmser dans Mantoue remuait les âmes en Autriche; l'enthousiasme se mêla à ce mouvement vers l'Italie, et les *volontaires de Vienne* marchant avec des drapeaux brodés des mains de l'impératrice inspiraient une ardeur sacrée aux troupes impériales. Le

comte de Montecuculli, qui portait un nom illustre dans les annales de la guerre, faisait partie du corps des volontaires en qualité de simple caporal[1]. Alvinzi, que secondaient Quasdanovich, Davidovich et Provera, vit soixante-cinq mille soldats réunis sous ses ordres. Bonaparte avait reçu des renforts; il pouvait mettre en ligne près de quarante mille hommes; notre armée demeurait fort inférieure en nombre, mais nos soldats n'étaient pas accoutumés à se battre à nombre égal.

Secourir Mantoue, dégager cette importante place qui se trouvait réduite à la dernière extrémité, tel était le grand but des opérations d'Alvinzi. Vains efforts! la bataille de Rivoli, le 14 janvier 1797, brisa les forces autrichiennes. Alvinzi ne se sauva lui-même qu'à grand'peine. L'ennemi, battu ensuite à Anguiari par Augereau, l'ennemi, dont les ponts sur l'Adige avaient été brûlés, défila droit sur Mantoue à la faveur de la nuit. Arrivé à une portée de canon de cette place, il attaqua le faubourg Saint-Georges, fortement retranché. Bonaparte se présenta la nuit avec des renforts, et gagna la bataille de la Favorite, dont le fruit fut immense. Wurmser voulut sortir de Mantoue pour aider ses amis; mais il rentra bien vite. Vingt-trois mille prisonniers, six mille hommes tués ou blessés, soixante pièces de canon et vingt-quatre drapeaux tombés en notre pouvoir attestaient le plus complet triomphe de nos armes. Masséna fut d'une incomparable grandeur à Rivoli. Avec quelle fureur Joubert

[1] Après le désastre de l'armée impériale sous les murs de Mantoue, Bonaparte adressa de bienveillantes paroles au comte de Montecuculli, et lui dit qu'il faisait grand cas des mémoires du maréchal de ce nom.

et ses grenadiers s'emparèrent de ce plateau, d'où un feu meurtrier écrasait notre armée ! Nos demi-brigades s'étonnèrent elles-mêmes de leur force invincible ; la 57e reçut le nom de *la Terrible.* Wurmser capitula le 2 février [1]. Notre drapeau flotta sur les murs de Mantoue. L'Italie était conquise. Bonaparte s'honora par la manière dont il traita Wurmser autant que par ses victoires ; dans sa lettre au Directoire, il parla noblement de ce général de soixante-dix ans *envers qui la fortune avait été très-cruelle, mais qui n'avait pas cessé de montrer une contenance et un courage que l'histoire remarquerait.* « Ce grand « nombre d'hommes qui s'attachent toujours à calom- « nier le malheur, » ajoutait le jeune vainqueur, « ne « manqueront pas de chercher à persécuter Wurm- « ser. » Alvinzi disparut de la scène des événements ; ce n'était pas un homme de guerre supérieur, il ne valait pas Wurmser ; mais il eût certainement soutenu plus longtemps la lutte contre les Français si l'on n'eût pas livré ses plans à Bonaparte : les preuves de cette félonie abondent.

La cour de Rome s'était résignée à la guerre plutôt que de subir d'humiliantes conditions. La résistance de Pie VI fut comme le faible effort du vieux Priam, *telum imbelle.* Le peuple se leva, et les grands des États romains ne reculèrent devant aucun sacrifice ;

1 On fit courir en Italie et en France une pièce curieuse, intitulée : *Testamento di Mantova* (Testament de Mantoue) ; en voici les dernières lignes : « Je laisse ma langue (les marais du Mincio) pour le tombeau des « Français ; mon nom, je le laisse pour l'épouvante des ennemis de la « cité mère de l'Italie ; mon portrait, à tous les princes italiens, pour « qu'ils apprennent à vivre avec courage, à terminer glorieusement sous « les armes une vie qui fait le déshonneur du siècle présent et qui fera « la risée de l'avenir. »

les cardinaux, les prélats, les princes, les riches des bords du Tibre offrirent à la congrégation de la guerre leurs chevaux de trait; ce qui ajouta plus de deux mille chevaux pour le transport de l'artillerie et des bagages. Le général piémontais Colli, commandant en chef des troupes pontificales, n'arrêta point l'invasion. En neuf jours, Bonaparte, vainqueur de l'armée papale au pont de Senio, s'empara de Faenza, Forli, Césène, Rimini, Pesaro, Sinigaglia, Lorette, Macerata, Tolentino. Le passage des Français à Lorette fut digne des barbares des vieux siècles. L'église de la *Santa-Casa*, où l'on retrouve le génie de Michel-Ange, de Bramante, de San-Gallo et de Bandinelli; cet ancien sanctuaire où la piété italienne vénère la maison et une image de la Vierge transportées, selon la tradition, de Palestine en Dalmatie et puis à Lorette, est un des plus célèbres pèlerinages. La foi des peuples de l'autre côté des Alpes a fait de Notre-Dame de Lorette le meilleur asile de la prière, et comme une station miraculeuse sur le chemin du ciel. Chaque pèlerin apporte son offrande ou son *ex-voto*, ce qui forme le trésor de la Vierge. Ce trésor présentait un amas de richesses à l'époque où nos soldats républicains passèrent à Lorette. La Vierge et le divin enfant avaient des robes et des couronnes du plus grand prix; vingt lampes d'or brûlaient jour et nuit dans l'église; rien n'égalait la magnificence des vases sacrés et des ornements destinés aux saintes cérémonies; les objets d'orfévrerie les plus riches et les plus variés éblouissaient les regards; les deux plus splendides couronnes de la madone et de l'enfant Jésus, celles où l'or se mêlait aux plus beaux diamants, étaient un *ex-voto* de Louis XIII demandant le fils

qui devait prendre rang parmi les plus grands rois de l'histoire; un ange en argent présentait à la Vierge Louis XIV venant au monde; le royal enfant était d'or et du même poids qu'il eut à sa naissance. Au nombre des magnificences du trésor de la Vierge, on remarquait encore une grande étoile d'or avec trente-cinq grosses perles, huit diamants, dix rubis, seize opales, et, au milieu, une grosse émeraude taillée en cœur, entourée de six rubis et de neuf diamants, offerte par la pieuse Louise de Lorraine, femme de Henri III, roi de France, en 1588; le collier de la Toison d'or de Philippe IV, roi d'Espagne; la citadelle du Havre, en argent, donnée par le grand Condé; un cordon de chapeau du duc de Bavière, formé de deux cent vingt-cinq gros diamants. Les Français s'emparèrent de ces richesses accumulées depuis six siècles, et de l'image vénérée [1]. La statue de la Madone, envoyée à Paris comme curiosité, était en bois et fut rendue plus tard; mais on ne rendit point les trésors sur lesquels s'était élancée une frénétique cupidité. Le pillage de Lorette indigna les populations italiennes, et leur dévotion s'étonnait que la Vierge n'eût pas appelé la foudre sur les spoliateurs irréligieux.

Bonaparte, écrivant de Vérone au cardinal Mattei, à la date du 20 janvier 1797, le priait d'assurer le pape qu'il pouvait rester à Rome sans inquiétude, que le pape et l'Église seraient protégés, que les habitants de Rome trouveraient des amis dans les Français, et que *son soin particulier serait de ne pas souf-*

[1] Bonaparte, dans sa lettre au Directoire datée du quartier général de Macerata, disait que le trésor de Lorette contenait pour trois millions de livres tournois, et qu'on n'avait laissé que la valeur d'un million; il ajouta : « Je vous envoie la madone avec toutes les reliques. »

frir qu'on apportât aucun changement à la religion de nos pères. Mais le pape ne croyait point à ces promesses; le pillage de Lorette n'était pas d'accord avec le langage protecteur des lettres officielles. Les Romains regardaient Bonaparte comme un Attila ou un autre connétable de Bourbon, et non pas comme un Alexandre prêt à se prosterner devant le grand prêtre de Jérusalem. Même après le combat de Senio, on se flattait que les Français seraient arrêtés en route comme les Espagnols en 1744, et l'on comptait sur la belliqueuse Ombrie. La rapide conquête de la marche d'Ancône, de la Romagne et du duché d'Urbin avait dissipé bien des illusions. Bonaparte ne voulait pas prendre Rome; il désirait seulement tirer du pape vingt à trente millions. Il écrivit, du quartier général d'Ancône, au cardinal Mattei pour inspirer au souverain pontife *plus de confiance dans la générosité de la république française,* et l'engager à *se livrer tout entier et promptement à des négociations pacifiques;* le général en chef voulait *donner une preuve éclatante de sa considération pour le saint-siége.* Son arrêté, daté de Macerata (27 pluviôse), en faveur des prêtres réfractaires réfugiés en Italie, etait de nature à lui mériter la reconnaissance. Pie VI, dans une lettre [1] écrite à Bonaparte en termes bienveillants, accrédita auprès du vainqueur, pour traiter de la paix, le cardinal Mattei, Mgr Galeppi, le duc don Louis Braschi, neveu du pape, et le marquis Camille Massini. Le 19 février, le traité de Tolentino fut signé; Pie VI reconnaissait la république française, renonçait au comtat Venaissin, cédait à la république Cispadane les

[1] Du 12 février 1797.

légations de Bologne et de Ferrare, et de plus la Romagne. Ancône nous restait jusqu'à la paix générale. Le pape, moyennant quinze millions tournois, reprenait les provinces du duché d'Urbin et de Macerata, et payait ensuite quinze autres millions, conformément à l'armistice de Bologne. Puis venaient les objets d'art pour le musée de Paris, trois cent mille francs d'indemnité pour les héritiers de Bassville, l'occupation des États romains par les troupes françaises jusqu'à l'exécution du traité. Après avoir ainsi tondu la brebis jusqu'au vif, Bonaparte se félicita[1] d'avoir pu *contribuer au repos particulier* du saint vieillard, engagea le pape à se méfier des gens *vendus aux cours ennemies de la France*, proclama les *intentions pacifiques et les vertus conciliatrices* du pape *connues dans toute l'Europe*, annonça *l'amitié véritable* de la république française pour Rome, et pria Sa Sainteté de croire à *son désir de lui donner dans toutes les occasions des preuves de respect et de vénération*. Le même jour, le général en chef écrivait au Directoire : « La commission des savants a fait « une bonne récolte à Ravenne, Rimini, Pesaro, « Ancône, Lorette et Peruggio; *cela* sera incessam- « ment expédié à Paris. Cela joint à ce qui sera en- « voyé de Rome, nous aurons tout ce qu'il y a de « beau en Italie, excepté un petit nombre d'objets « qui se trouvent à Turin et à Naples. » Le mot de *cela* négligemment appliqué aux dépouilles de l'Italie laisse voir tout le laisser aller d'un orgueilleux conquérant.

Bonaparte ne perdait pas de vue Vienne, qui était

[1] Lettre à Pie VI, du quartier général de Tolentino, le 1er ventôse an V.

entrée tout d'abord dans ses gigantesques conceptions du printemps de 1796. Vainqueur de l'Autriche en Italie, il rêve la conquête de la cité impériale, ou au moins des succès qui puissent amener une glorieuse et profitable paix pour la France. L'archiduc Charles est l'espoir de l'empire; il a perdu trois mois devant le fort de Khel, que Moreau, à la tête de son armée toujours belle, a fini par laisser prendre le 9 janvier 1797. Le 19 février. Vienne l'accueillit avec enthousiasme; des acclamations, des illuminations, des fêtes semblaient dire au jeune archiduc : « Vous nous avez « sauvés, sauvez-nous encore. » La populace brisa à coups de pierres les carreaux de vitre du palais du prince régnant de Lichtenstein, parce qu'il n'avait pas illuminé à la seconde soirée. De belliqueux préparatifs se poursuivaient; il arrivait à Vienne de grands chariots chargés d'argent, produit des dons gratuits des deux Galicies, de la Silésie autrichienne et de la Moravie. Le plan de Bonaparte sur Vienne est arrêté; il prend la route des Alpes Noriques; des troupes nouvelles sont à ses ordres; il les partage en trois corps; il ira par le Frioul et Leybach avec les divisions Masséna, Bernadotte, Sérurier, Augereau (quarante mille hommes). Le général Joubert, avec quinze mille hommes de sa division et des divisions Baraguay-d'Hilliers et Delmas, se rendra maître du Tyrol, et joindra ensuite le corps principal à Klagenfurth; le troisième corps (vingt mille hommes), commandé par Victor, veillera sur l'Italie et observera particulièrement Venise. La destination de ce corps révélait tout le danger de l'expédition : l'Italie était conquise et non soumise; les passions les plus vives, les rancunes les plus profondes la travaillaient.

Quelle saison pour franchir les Alpes ! Mais les soldats de Lodi, d'Arcole et de Rivoli triomphaient des éléments comme des armées. Le 16 mars, Bonaparte bat l'archiduc aux bords du Tagliamento, rivière du Frioul jusque-là ignorée du monde et qui s'élevait tout à coup à la célébrité de l'histoire. Masséna et le prince Charles se disputent vigoureusement le col de Tarwis au milieu des plus rudes images de l'hiver : des coups d'une énergie inouïe laissent enfin Masséna maître du passage. Joubert, dont le nom rayonnait de gloire depuis la bataille de Rivoli, allait de combat en combat dans le Tyrol, prenait Botzen, séparait les deux armées autrichiennes, forçait les gorges d'Inspruck, et la hardiesse de ses attaques le mettait souvent en péril. Il parvint à joindre le corps principal sur la Drave. Les Français arrivèrent à Léoben le 7 avril ; ils n'étaient plus qu'à trente lieues de Vienne.

Cependant le feu de la sédition s'était allumé dans les États vénitiens ; notre propagande révolutionnaire soulevait des émotions vengeresses ; des paysans armés couvraient les chemins ; on faisait la chasse à nos soldats comme à des bêtes fauves ; il y eut un massacre de Français dans les hôpitaux de Vérone ; les Pâques véronaises rappelaient les Vêpres siciliennes. Venise encourageait les mouvements contre nous ; elle se voyait sous le coup de la puissance française, et tout moyen de défense lui paraissait bon. Venise laissa éclater sa haine dans l'acte d'hostilité du commandant de Lido contre un navire français qui cherchait un refuge protecteur. A la première nouvelle des insurrections et des assassinats, Bonaparte, du haut des Alpes, menaça la république vénitienne : il n'est pas

loin le jour où tombera le plus ancien gouvernement de l'Europe.

La réunion des forces françaises n'avait donc pas dissipé tous les soucis du général en chef; la Hongrie et les États héréditaires se levaient en masse; le général Victor ne contenait qu'avec peine les populations italiennes; l'archiduc, malgré ses pertes, demeurait fort, et pensait à se replier sur l'armée du Rhin; nos succès nous avaient coûté cher; les forces de Joubert surtout étaient diminuées. Bonaparte demandait des secours à Moreau; mais Moreau était trop loin. Un grand prestige s'attachait au nom de celui qui depuis un an se faisait suivre de la victoire; lui seul connaissait en ce moment la faiblesse de ses ressources; on tremblait à Vienne; Bonaparte songea à la paix. On commença par un armistice de cinq jours. L'archiduc voulait la paix; le premier ministre de Vienne, Thugut, fils d'un pauvre batelier de Lintz, inspiré par l'Angleterre, voulait la guerre; le parti pacifique l'emporta. Les préliminaires de Léoben furent signés le 18 avril 1797. L'Autriche nous cédait la Belgique et la Lombardie, et nous lui laissions les États de Venise de terre ferme, l'Istrie, l'Illyrie, la haute Italie : ces conditions étaient bonnes pour nous; mais il faut avouer que l'Autriche recevait une belle part. Vienne ne pouvait plus rien faire de la Belgique; c'était un foyer de révolutions très-embarrassant. Quant à la Lombardie, le cabinet impérial espérait que nous ne la garderions pas longtemps. L'Autriche eut donc lieu d'être satisfaite des préliminaires de Léoben. Aussi Bonaparte écrivait le 19 avril au Directoire : « Nous ne devons pas nous dissimuler que, « quoique notre position militaire soit brillante, nous

« n'avons pas dicté les conditions. » Masséna fut chargé de porter à Paris les préliminaires; le Directoire les approuva. Leur notification à nos armées d'Allemagne interrompit les succès de Moreau et de Hoche, qui, depuis la démission de Jourdan, et après le commandement passager de Beurnonville, avait été placé à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse. Le 20 mai, le général Baraguay-d'Hilliers entra dans Venise avec six mille hommes; la vieille république, qui n'était que le despotisme de l'aristocratie, tomba d'elle-même; nous l'avions minée à coup d'idées démocratiques; une municipalité faite à l'image des institutions vénitiennes antérieures au XIIIe siècle remplaça le grand conseil; il n'y avait plus de doge pour épouser la mer, plus de sénat, plus de priviléges de noblesse: des menaces suffirent pour anéantir cette puissance qui au XVe siècle excitait la jalousie de tant de rois.

CHAPITRE XXVII

Travail réparateur de la société. — Barthélemy au Directoire. — Le club de Clichy. — Le club de Salm. — Talleyrand. — Les émigrés des colonies. — Camille Jordan et la lutte contre les décrets révolutionnaires. — Divisions dans le Directoire. — Adresses révolutionnaires de l'armée d'Italie. — On prépare le 18 fructidor. — Le parti de Pichegru. — Augereau. — Le 18 fructidor. — Les proscrits. — Mort de Hoche. — Ses funérailles. — Élections de nouveaux directeurs. — Les conférences de Lille. — Le traité de Campo-Formio. — Retour de Bonaparte à Paris. — La fête du 10 décembre.

1797

Par un travail invisible et continu, toute chose dans la nature tend à se relever de ses pertes et à reprendre sa place au sein de l'harmonie primitive. Conservation et réparation, c'est le double secret de la vie des êtres. Le chêne, l'homme et les sociétés se guérissent d'eux-mêmes des coups de hache qu'ils reçoivent. Après un déchirement, quelque affreux qu'il ait pu être, laissez une nation suivre son instinct et sa pente, et vous en verrez toutes les parties rentrer peu à peu dans le mouvement régulier et se reconstituer lentement, mais infailliblement, dans un ensemble tranquille. L'ordre, cette belle image de Dieu, a des lois souve-

raines qui peuvent s'interrompre, mais qui reprennent forcément leur empire.

La France du Directoire, ruinée et sanglante au dedans, cherchait de tous ses efforts à se rasseoir, à panser ses blessures, à ressaisir les conditions d'une existence paisible. Son gouvernement, imposé par les passions d'une autre époque, l'arrêtait dans sa marche réparatrice. Elle tirait parti du peu de moyens que lui offrait la constitution de l'an III pour la manifestation de ses vrais sentiments ; c'est ainsi qu'au mois de mai 1797, lors du renouvellement d'un tiers du corps législatif, elle se précipita dans les assemblées électorales, et envoya aux deux conseils une grande majorité modérée : la Convention fut vaincue par le scrutin populaire. Un des cinq directeurs devait faire place à un autre ; Letourneur s'en alla ; sa nullité au pouvoir était devenue pour lui une fatigue ; tout le monde crut que la volonté de Letourneur avait aidé le sort. L'homme qui lui succéda représentait bien les goûts et les vœux de l'opinion à cette époque. Barthélemy, neveu du célèbre auteur du *Voyage d'Anacharsis*, ce monument de bon style et d'exquise érudition, dernière œuvre littéraire du XVIIIe siècle, s'était fait un renommée en concourant à un traité qui fut un événement : le traité de Bâle, ce coup mortel porté à la coalition. Grâce à un bienveillant caractère, son poste diplomatique en Suisse pendant la Révolution devint une ressource sur le chemin des proscrits. Son entrée au Directoire ne fut qu'un hommage rendu à sa droiture. Un honnête homme ne suffisait pas, il eût fallu un homme d'épée. On nomma Pichegru à la présidence des Cinq-Cents ; si on l'eût porté au Directoire, il n'y aurait pas eu de 18 fructidor. Barbé-Mar-

bois, belle réputation de probité au milieu de tant de réputations immondes, fut nommé président du conseil des Anciens. Ce conseil, qui avait sauvé la liberté de la presse sacrifiée par les Cinq-Cents, s'était recruté des gens de bien.

Le club de Clichy portait ombrage au Directoire. Ce club réunissait les hommes des deux conseils qui voulaient en finir avec la Révolution. Appuyé sur l'opinion publique, il avait une grande force; on y concertait les moyens de triompher dans les deux assemblées, on y préparait des discussions et des mesures utiles. Le même but final n'animait point tous les clichyens; la royauté s'y présentait avec des conditions et des noms divers; mais il y avait parfaite unité de vues chaque fois qu'il fallait combattre l'esprit de la Convention. Les amis du Directoire eurent aussi leur réunion; ils fondèrent à l'hôtel de Salm un cercle constitutionnel. Ces politiques obstinés dans les voies révolutionnaires se paraient d'un nom brillant, le nom de Mme de Staël, puissante par ses écrits, puissante par sa conversation, femme d'un talent souple, étendu, vigoureux, d'une organisation chaude et riche, qui mit trop d'irritation dans ses jugements, trop peu de naturel dans ses romans, trop d'imagination dans sa politique; renommée durable, parce que le génie du style sauve de l'oubli[1]. Mme de Staël, qui avait tant exécré les excès de la Révolution, se trouva pencher, malgré elle peut-être, vers le Directoire; elle subissait l'influence d'un ami, Benjamin Constant, esprit

[1] Mme de Staël souffrit plus que d'autres de ses longs exils, car elle aimait extrêmement Paris; un ami lui ayant dit un jour que les bois et les ruisseaux devaient la consoler: « Ah ! » s'écria-t-elle, « il n'y a pas pour « moi de ruisseau qui vaille celui de la rue du Bac ! »

mobile, vif et fin, courant alors après la célébrité, orateur applaudi au club de Salm. Au nombre des assidus de ce club on remarquait Talleyrand, revenu récemment des États-Unis quoique émigré, fort occupé du soin de refaire sa fortune, et n'imaginant rien de mieux pour le moment que de courtiser la Révolution. Ce fut la fille de Necker qui présenta à Barras l'ancien évêque d'Autun ; elle le lui fit accepter pour ministre des affaires etrangères, malgré l'opposition de Carnot et de Rewbell. A son retour d'Amérique, Talleyrand eut d'abord quelque peine à faire agréer ses services : les régicides du Directoire doutaient de sa sincérité révolutionnaire ; on l'interrogea un jour sur le 21 janvier. « Mais » dit Talleyrand d'un son de voix qui voulait tout promettre, « si j'avais « été à la Convention, sait-on ce que j'aurais fait ? » Cette parole, jusqu'ici ignorée du public, peint tout l'homme.

Le gouvernement, cherchant de l'argent dans la violence, voulut mettre la main sur les biens des émigrés des colonies ; il devança la décision des conseils et chargea des agents, entre autres Santhonax, de porter la désolation aux îles de France et de Bourbon : la généreuse et énergique opposition de Vaublanc, aux Cinq-Cents, l'emporta, et le Directoire rappela ses agents de meurtre et d'incendie : il espérait que les plaintes des victimes se perdraient dans le lointain de la distance ; mais les Antilles eurent des échos pour dénoncer les bourreaux. On se rappelle la loi du 3 brumaire qui frappait d'interdit politique les parents d'émigrés : le corps législatif en rapporta les plus iniques dispositions. On sollicita le retour des fugitifs du Rhin et des Toulonnais qui eurent le mal-

heur de livrer leur ville aux Anglais afin d'échapper aux massacreurs; mais on crut devoir ajourner leur rentrée sur le sol de la patrie. La liberté des cultes et les cruelles lois contre les prêtres inspirèrent de nobles accents à la tribune des Cinq-Cents; le rapport de Camille Jordan en faveur du christianisme et de ses ministres fut comme une langue toute nouvelle pour ce pays livré depuis cinq ans à tant de conceptions insensées, et produisit un immense effet: c'était la préface du *Génie du christianisme.* Ces discussions se prolongèrent, et donnèrent occasion à certains révolutionnaires de laisser voir toute leur haine pour la liberté. Les conseils obtinrent quelque modification aux décrets contre les prêtres. Une autre main que celle de Barras ouvrira les églises. On abolit les décrets qui substituaient l'État à la famille pour hériter des émigrés. De temps en temps des proscrits goûtaient la joie de revoir cette France tant aimée; l'émigré[1] et le prêtre recevaient sur tous les points de leur patrie le plus touchant accueil. Entre les deux conseils et le Directoire c'était une lutte de tous les jours; la majorité des Cinq-Cents aspirait à la démolition des lois révolutionnaires, et le pouvoir exécutif se posait comme le continuateur opiniâtre des errements de la Révolution. L'extrême détresse financière et la certitude de honteuses dilapidations furent le texte de récriminations graves. On menaça le Directoire de l'amoindrir dans ses attributions. Le terrain manquait sous ses pas; la nation le conspuait, le rire et le mépris se le renvoyaient d'un bout de la France à

[1] Nous avons vu un jeu de cette époque avec une ficelle qui allait et venait, et qui se nommait l'*émigré*.

l'autre. Il avait pour unique appui les armées, restées étrangères au travail de réparation qui s'accomplissait, aimant la république comme elles aimaient leurs drapeaux, et ne soupçonnant que des *aristocrates* en dehors des amis du Directoire exécutif.

Les directeurs ne s'entendaient plus ; Barthélemy, comme on le pense bien, se faisait l'interprète des idées modérées ; mais Carnot lui-même, Carnot le régicide, l'ancien membre du terrible comité de salut public, tournait le dos à la Révolution. L'expérience politique avait désenchanté son âme ; le vote du 21 janvier attristait sa pensée et le gênait dans ses plans, ses entretiens et ses vœux ; la renommée de Bonaparte effaçait la sienne ; on ne le consultait plus ; ce n'était pas avec lui que correspondait le général en chef de l'armée d'Italie ; Carnot était délaissé comme chef du gouvernement ; les Portalis, les Siméon, les Tronçon-Ducoudray, les Thibaudeau, les Pontécoulant, le consolaient de cet abandon. Son opposition à Barras n'était point inspirée par l'amour d'une forme nouvelle de gouvernement ou la préoccupation d'un dessein particulier ; ses sentiments demeuraient vagues ; ce qu'il voulait, c'était la fin des violences. Barras ne représentait pas des idées, mais le goût du pouvoir ; les élections de germinal avaient miné sa royauté ; des coups révolutionnaires pouvaient seuls le maintenir au Luxembourg ; il y songea. On comptait désormais avec le jeune Bonaparte ; rien d'important ne pouvait s'exécuter sans son adhésion.

Barras n'ignorait pas les blessures faites à l'amour-propre du vainqueur de l'Italie par le parti des clichyens et la presse royaliste ; il lui fit demander de

s'expliquer sur les mesures à prendre contre les *ennemis de la république.* Bonaparte répondit, par son aide de camp Lavallette, qu'il mettait à la disposition du Directoire vingt-cinq mille hommes et trois millions. L'anniversaire du 14 juillet lui parut une bonne occasion de réchauffer le patriotisme républicain de son armée ; il signala à la défiance des soldats les deux conseils, permit aux troupes de délibérer, contrairement à la constitution, et d'envoyer de violentes adresses ; l'armée d'Italie porta des toasts à *la réémigration des émigrés, à la destruction du club de Clichy.* Le général en chef, dans une proclamation écrite en langue de tribun, disait à ses soldats : « Je « sais que vous êtes profondément affectés des mal- « heurs qui menacent la patrie ; mais la patrie ne « peut courir de dangers réels : les mêmes hommes « qui l'ont fait triompher de l'Europe civilisée sont « là. Des montagnes nous séparent de la France ; « vous les franchiriez avec la rapidité de l'aigle, s'il « le fallait, pour maintenir la constitution, défendre « la liberté, protéger le gouvernement et les répu- « blicains. Soldats ! le gouvernement veille sur le dé- « pôt des lois qui lui est confié. Les royalistes, dès « l'instant qu'ils se montreront, auront vécu. Soyez « sans inquiétude, et jurons par les mânes des héros « qui sont morts à côté de nous pour la liberté, ju- « rons sur nos nouveaux drapeaux : *Guerre impla- « cable aux ennemis de la république et de la consti- « tution de l'an III !*» Bonaparte, dans ses campagnes d'Italie, encourut le nom de *Robespierre à cheval,* que lui infligea un jour la colère de Mme de Staël ; heureusement nous verrons autre chose en tournant les feuillets de son histoire.

Le directeur principal voulait bien s'assurer de l'adhésion de cette puissance née tout à coup au delà des Alpes ; mais il se souciait peu de frapper un coup d'État avec la main d'un tel vainqueur. Il se tourna vers un autre jeune général que les préliminaires de Léoben avaient arrêté sur les bords de la Nidda dans une marche triomphante. Hoche, le commandant en chef de la belle armée de Sambre-et-Meuse, couronné du récent éclat des batailles de Neuwied, d'Ukerath, de Diedorff, gémissait de l'anarchie du gouvernement; les tendances des conseils avaient quelque chose de réparateur qui lui plaisait; mais son cœur républicain redoutait la monarchie au bout de cette pente. Il s'était déclaré en faveur du Directoire par un reste de confiance dans la Révolution, et peut-être aussi pour tenir une ligne opposée à celle de Pichegru, dont il détestait la gloire. Il était toujours question d'un projet de descente en Irlande sous le commandement de Hoche; le général avait vingt mille hommes à diriger sur Brest, et deux millions de contributions frappées dans les provinces entre Meuse et Rhin. Ces troupes, on pouvait facilement les rapprocher de Paris: cet argent devenait une ressource pour un grand coup. Les vingt mille hommes arrivèrent à la Ferté-Aleps, à onze lieues de la capitale ; on sait que le rayon constitutionnel était de douze lieues. Barras avait fait entrer dans ses desseins Rewbell et la Revellière-Lepaux. Un remaniement ministériel l'entourait d'hommes de son choix. On a vu plus haut Talleyrand aux affaires étrangères à la place de Charles Delacroix. Les ministres de l'intérieur, de la guerre, de la marine, de la police, avaient fait place à d'autres; Merlin et Ramel étaient seuls restés.

Le mouvement des troupes, les mille symptômes qui précèdent les coups d'État donnèrent l'éveil au corps législatif; un nouveau 31 mai était dans l'air. Barras avait dit à Lavallette, aide de camp de Bonaparte : « Nous nous tiendrons fermes, et si nous « sommes décrétés d'accusation, nous monterons à « cheval et nous les écraserons. » Les députés que leur modération signalait à la haine du Directoire se réunirent chez Tronçon-Ducoudray. Suspendrait-on le pouvoir des directeurs? les mettrait-on en accusation? Ces questions furent soulevées; mais il n'y avait pas assez d'unité et d'énergie pour devancer et attendre l'ennemi. Pichegru, plus grand sur un champ de bataille que dans une assemblée délibérante, mais qui aurait vigoureusement accepté la lutte contre le Directoire si une majorité s'était serrée autour de lui, prononçait des paroles indécises; son âme était triste; le dégoût l'avait saisi; il sentait l'insuffisance de ses moyens de résistance; et quand il fit son rapport sur l'organisation de la garde nationale, il céda aux instances de ses amis bien plus qu'à l'espoir de triompher. Les conseils obtinrent qu'on fermât les clubs ouverts de toutes parts sur un prétendu modèle du cercle constitutionnel; la dissolution du club de Clichy enlevait aux députés menacés une partie de leur force. Le général Willot demandait qu'on attaquât la nuit le Luxembourg et qu'on amenât les directeurs à la barre des conseils; Pichegru ne croyait pas à un péril prochain; il fut d'avis d'ajourner l'attaque. Elle pouvait réussir; en l'ajournant, on se perdit. Les clichyens se croyaient d'ailleurs protégés par leur majorité aux Cinq-Cents: en des temps de révolu-

tion, trop de confiance dans les lois amène des défaites.

Hoche passait pour un jeune homme de grande ambition; son intervention armée au profit du Directoire inquiétait quelques amis du Luxembourg; Bonaparte craignait que ce rival de gloire n'emportât le pouvoir; il le fit écarter. Le jeune commandant en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse demeura sous le coup des menaces, des conseils, des légèretés compromettantes de Barras, et se vit obligé de déclarer qu'il n'avait agi que sur l'ordre du gouvernement. Il se retira, la tristesse et l'indignation au cœur, à son quartier général de Wetzlar. Bonaparte envoya le jacobin Augereau pour venir en aide au Directoire. « Sa pré-« sence en fera pâlir plus d'un, » dit Barras à Lavallette, « surtout quand nous lui aurons conféré un titre « qui donnera plus de poids à ses actes. » Ce titre était le commandement de Paris. Augereau écrivait à Bonaparte : « Hâtez-vous de recueillir et d'envoyer « par un officier d'ordonnance toutes les pièces trou-« vées à Venise, Vérone et autres lieux, qui dévoilent « le système royal de Clichy; elles donneront lieu à « démasquer les traîtres et à provoquer leur supplice : « c'est au directeur Barras qu'il faut les adresser... » Le 7 fructidor, la Revellière-Lepaux succéda à Carnot dans la présidence du Directoire; Bernadotte lui ayant présenté des drapeaux conquis en Italie, le nouveau président prononça un violent discours où les *éternels ennemis de la république française*, les *suppôts du fanatisme et de l'aristocratie* tenaient une grande place; la Revellière disait que *le Directoire exécutif braverait tout pour assurer aux Français leur liberté, leur constitution, leurs propriétés, leur repos*

et leur gloire. Ces paroles ressemblaient à toutes celles qui, aux diverses époques de la Révolution, annonçaient des orages.

Le 18 fructidor (4 septembre 1797) arriva. Carnot, Barthélemy et cent quatre-vingts députés devaient être proscrits par voie législative extraordinaire. Augereau, dès minuit, avait pris ses mesures et préparé une formidable artillerie et un corps de troupes nombreux. On savait que les grenadiers du corps législatif ne résisteraient point; Ramel, leur commandant, repoussa l'idée d'une défection; mais le commandant en second, Blanchard, et d'autres officiers s'étaient laissé séduire. La force armée occupait divers points dans Paris : dix mille hommes avaient pris position autour des Tuileries; Ramel, avec huit cents grenadiers de la réserve, attendait l'ennemi au poste du Pont-Tournant. Il refusa d'ouvrir la grille à Augereau, lorsque le nouveau commandant de Paris se présenta à la tête d'une colonne; mais un ordre du *comité des inspecteurs de la salle,* qui comptait alors au nombre de ses membres les généraux Pichegru, Dumas, Willot, enchaîna le courage du commandant de la réserve. La grille du Pont-Tournant est forcée, la troupe environne la salle des députés. Augereau envoie Ramel aux arrêts; il prend une attitude de noble fierté pour une menace, met la main au collet de Ramel, lui brise son épée, et le désigne ainsi à la brutalité des soldats; mais Augereau se décide à le sauver des violences.

On fit main basse sur les députés. Carnot, surpris dans son lit, ne s'était sauvé qu'à grand'peine par une porte du jardin du Luxembourg; il s'en alla en Allemagne. Barthélemy, dédaignant de profiter d'un avis

de Barras, était resté à son poste; le ministre de la police, Sottin, l'enleva de grand matin, et le conduisit au Temple. Le directeur ayant demandé au ministre si aucun malheur n'avait troublé la tranquillité publique : « Nullement, » lui répondit Sottin ; la dose « était cependant forte; mais elle a bien pris, et le « peuple a avalé la pilule. » Barthélemy se trouva au Temple avec Pichegru, Barbé-Marbois, Tronçon-Ducoudray, Lafond-Ladébat, Ramel et beaucoup d'autres. Les conseils mutilés s'assemblèrent dans un local nouveau : les Anciens, à l'amphithéâtre de l'École de médecine, sous la présidence de Lamarque; les Cinq-Cents, à l'Odéon, sous la présidence de Roger-Ducos. Ces débris de la représentation nationale, se déclarant en permanence, votèrent avec un lâche empressement tout ce que Barras leur demanda. Proscription des députés, décret nouveau contre les prêtres et les émigrés, annulation des opérations des assemblées primaires, communales et électorales de quarante-huit départements, suppression de quarante journaux, la mise sous la surveillance de la police, pendant un an, de ce qui restait de la presse, suspension de la garde nationale récemment organisée ; tout ce qui outrageait les lois, tout ce qui pouvait constituer une tyrannie, fut libéralement accordé au Directoire. Il ne fallait pas moins que cela pour sauver la France de la *conspiration royaliste*. Paris laissa faire, comme toujours : à peine les bons bourgeois s'arrêtèrent-ils devant les placards dont on avait couvert les murs pendant la nuit, et qui dénonçaient les complots des *aristocrates*. Barras, la Revellière-Lepaux et les trois ministres Talleyrand, Merlin (de Douai) et Schérer s'étaient établis chez le directeur Rewbell, et ne

communiquaient avec Paris que par Augereau et son état-major.

La force brutale venait de ressaisir l'empire. La commission dont Sieyès et Lamarque furent membres, et qui choisit pour rapporteur Boulay (de la Meurthe), prit l'attitude du comité de salut public aux mauvais jours. Boulay (de la Meurthe) se trompa de date dans son rapport : il se crut en 93. Le 18 fructidor fut une Terreur à froid; mais elle n'atteignit pas moins profondément le pays. La misère, l'anxiété, les angoisses s'étendirent de nouveau sur la France; et la cause de tout cela, c'est que les émigrés et les prêtres, ainsi que le disait Boulay (de la Meurthe) dans son rapport, *ne voulaient pas du régime de la liberté!* Il n'y a rien de plus amer pour un penseur calme que de voir comment les partis vainqueurs se jouent de la vérité et des intérêts des hommes. Oh! comme on s'est moqué de cette belle et divine liberté qui en 89 souleva le monde!

La république ne tuait plus, sauf quelques fusillades au Champ-de-Mars ou à Grenelle; mais on déportait. On mourait vite sur l'échafaud; on mourait lentement à Cayenne et dans les déserts de la Guyane. Voici les noms des députés condamnés à la déportation; parmi les Anciens : Barbé-Marbois, Dumas, Ferrant, Vaillant, Lafond-Ladébat, Lhomond, Muraire, Murinais, Paradis, Portalis, Rovère et Tronçon-Ducoudray; parmi les Cinq-Cents : Aubry, Aymé, Bayard, Blain, Boissy-d'Anglas, Borne, Bourdon (de l'Oise), Cadroy, Couchery, Delahaye, Delarue, Doumère, Dumolard, Duplantier, Duprat, Gilbert-Desmolières, Henri Larivière, Imbert-Colomès, Camille Jordan, Jourdan (des Bouches-du-Rhône), Gau, Le-

carlier, Lemarchand-Gomicourt, Lemerer, Mersan, Madier, Maillard, Noailles, André (de la Lozère), Mac-Curtin, Pavie, Pastoret, Pichegru, Polissard, Praire-Montand, Quatremère de Quincy, Saladin, Siméon, Vauvilliers, Vaublanc, Villaret-Joyeuse, Willot. On déporta aussi l'ex-ministre de la police Cochon, le brave commandant Ramel, les généraux Miranda et Morgan, le conventionnel Mailhe et les condamnés de la conspiration royaliste du 31 janvier 1797. Sur la liste des journalistes proscrits, mais qui eurent le bonheur d'échapper à l'arrêt, nous remarquons Fontanes, Laharpe, Sicard, Suard, l'abbé de Vauxelles, Michaud. Ce dernier nom nous est plus cher qu'un autre, et nous ne le rencontrons jamais sans émotion. Michaud, proscrit par le 18 fructidor, trouva dans les montagnes du Jura une solitude hospitalière; il y chanta le *printemps*, et se consola de ses maux avec Dieu, l'amitié et la nature. Il devait plus tard se placer au premier rang des historiens par le récit de nos antiques croisades, et terminer sa noble vie par un pèlerinage à cette ville de Jérusalem dont le nom s'était tant de fois rencontré sous sa plume.

Hoche mourut à vingt-neuf ans, quatorze jours après la révolution de fructidor. Les troupes de Sambre-et-Meuse et du Rhin venaient de passer sous ses ordres, ne formant qu'une seule armée. Depuis son retour de Paris, il souffrait d'un feu dévorant. « Suis-« je donc vêtu de la robe empoisonnée de Nessus ! » disait-il à ses amis. Tout le monde pensa que le jeune général en chef avait été empoisonné; on accusa le Directoire, le crime parut incontestable; de quelle main partit le poison ? On ne le sut pas. Un assassin

avait manqué Hoche un soir à Rennes, le 17 octobre 1796; le poison est une arme plus sûre. Le Directoire espéra peut-être étouffer les rumeurs du public en faisant à l'illustre jeune homme de belles funérailles. La célébration des obsèques de Hoche au Champ-de-Mars fut un des plus grands spectacles de la Révolution; le vieux père du héros menait le deuil. Nul signe chrétien ne parut à la fête funèbre; c'était comme à Rome, à Athènes, aux âges du paganisme; on avait oublié alors de quelle touchante et belle poésie l'Église entoure les héros qui ne sont plus. Le *Chant du départ* et la *Marseillaise* retentirent seuls auprès de ce cercueil où disparaissait tout à coup une glorieuse vie commencée à peine. Nous trouvons une étrange parole dans le discours que prononça à cette occasion le président du Directoire : « Citoyens, » disait-il, « que la république soit notre idole, que la Constitu-« tion de l'an III soit pour nous l'arche sainte. » Et cette constitution, on l'avait mise en pièces quelques jours auparavant! Daunou, parlant au nom de l'Institut, déclara aussi qu'*on maintiendrait cette constitution de l'an III*. Et ces choses-là se disaient sérieusement. Daunou, républicain convaincu, croyait être ici dans la vérité et la justice.

Hoche ne remplit pas son destin; par sa mort si prématurée, il aida Bonaparte à remplir le sien. Le 18 fructidor, ce coup d'État contre l'opinion publique, avait mis le gouvernement à la discrétion des armées; Hoche de moins, l'avenue du pouvoir restait libre, et Bonaparte pouvait y monter avec moins d'effort. Quant à Moreau, il avait trop de retenue dans le génie pour s'élancer jamais à l'empire; en livrant au Directoire la correspondance de Pichegru, son an-

cien ami, il commit un acte de faiblesse sans dissiper les préventions du gouvernement à son égard. Il fut mis de côté, et l'Europe s'étonna de l'oisiveté de son épée.

Le Directoire, réduit à trois membres, avait besoin de se compléter. Merlin (de Douai) remplaça Barthélemy, et fut remplacé à la justice par Lambrechts, commissaire près l'administration centrale du département de la Dyle ; Carnot eut pour successeur François de Neufchâteau, ancien député de l'Assemblée législative, que la peur rendit parfois violent, et qui était plus propre à la petite poésie d'académie qu'à la terrible politique des révolutions. François de Neufchâteau avait tenu le portefeuille de l'intérieur depuis le renvoi de Bénezech ; il le céda à Letourneur, commissaire près l'administration centrale de la Loire-Inférieure.

Des négociations nouvelles s'étaient ouvertes à Lille entre l'Angleterre, représentée par lord Malmesbury, et la république française ; cette fois, le cabinet de Saint-James voulait plus sérieusement la paix. Nos préparatifs contre l'Irlande l'effrayaient. Maret, depuis duc de Bassano, déploya dans ces conférences une habileté qui condamna à un rôle subalterne nos deux autres négociateurs, Pleville Lepeley et Letourneur ; la France fit des conditions que la Grande-Bretagne refusa d'accepter, et les négociations se rompirent encore. La paix avec l'Autriche occupait dans le Frioul des personnages plus importants. La jolie ville d'Udine, aux bords du Tagliamento et de l'Isonzo, est devenue célèbre par les conférences de Bonaparte et de Cobentzel. La dernière eut lieu le 16 octobre 1797. L'histoire du cabaret de porcelaine

donné par Catherine à l'homme d'État autrichien, et cassé par la colère de Bonaparte, nous paraît peu probable. Près d'Udine est un village appelé Campo-Formio. Là fut signé, le 17 octobre, ce traité fameux qui nous donnait la Belgique, la Lombardie autrichienne, et constituait définitivement la république Cisalpine proclamée le 9 juillet 1797. Les États vénitiens étaient partagés ; l'Autriche recevait l'Istrie, la Dalmatie, les côtes de l'Adriatique, la ville de Venise, avec les États de terre ferme jusqu'à l'Adige, au Tanaro et au Po ; la France prenait Corfou, Zante, Céphalonie, Saint-Maure, Cerigo et l'Albanie. Un article de ce traité rendait la liberté à Lafayette et à ses compagnons. Neuf jours après, un arrêté de Bonaparte réunissait la Valteline à la république Cisalpine. Le 20 fructidor, Barras lui écrivait : « Termine la paix, mais une paix honorable ; que le « Rhin soit limité ; que Mantoue soit à la république « Cisalpine, et que Venise ne soit pas à la maison « d'Autriche. » Le général en chef de l'armée d'Italie ne se soumit point à ces instructions ; sa paix n'en fut pas moins glorieuse ; mais Venise, livrée à l'Autriche par Bonaparte, éclata en douleurs et en imprécations.

Berthier et Monge portèrent le traité à Paris. L'acte de Campo-Formio renfermait un audacieux mépris des ordres du Directoire ; Barras et Rewbell auraient bien voulu le rejeter ; ils surent se contenir, promettant à leur secrète vengeance d'éloigner celui qui dictait déjà des lois. Un voyage à Radstadt pour échanger les ratifications du traité et négocier la paix avec l'empire germanique, voyage qui fut un long triomphe, retarda l'arrivée de Bonaparte à Pa-

ris. Il y entra sans bruit et cachant sa gloire, le 5 décembre 1797. Il descendit dans son logement de la rue Chantereine, qui prit alors le nom de rue de la Victoire. Ce nouveau venu donnait du souci au gouvernement; les cinq rois du Luxembourg se trouvaient plus petits que de coutume en présence de ce jeune maître de tant de génie. Il fallait pourtant se décider à une fête, où le vainqueur de l'Italie remettrait le traité de Campo-Formio. Le 10 décembre 1797 fut un jour d'enthousiasme à Paris. La cour du Luxembourg, changée en sanctuaire national, réunissait tous les hauts fonctionnaires, toutes les autorités de Paris, le corps diplomatique et une multitude immense de spectateurs; une estrade était réservée aux cinq directeurs; des drapeaux conquis en Italie formaient comme un dais au-dessus d'un autel. Bonaparte parut au bruit de l'artillerie, conduit par Talleyrand, qui le présenta au Directoire. Un tonnerre d'acclamations accueillit le héros de vingt-sept ans. Tous les regards s'attachaient sur ce pâle et frêle jeune homme qui, dans l'espace de vingt mois, avait gagné tant de batailles, fondé trois républiques à l'image de la république française, dicté des conditions au Piémont, à Naples, à Rome, et conclu un traité qui donnait la paix au continent : l'armée d'Italie apparaissait dans la personne de son jeune général en chef avec le cortége homérique de dix-huit batailles rangées et de soixante-sept combats.

Le discours que prononça Talleyrand nous paraît un chef-d'œuvre d'habileté au profit de Bonaparte, dont il adorait déjà la fortune ; chaque phrase en fut certainement combinée avec le vainqueur, qui ne le cédait à personne en finesse. Tout y est calculé pour

préparer son élévation future : Bonaparte se sentait pressé de vaincre, afin de conquérir l'amour, la vertueuse estime des Français ; sa gloire est la propriété de tous ; un insatiable amour de la patrie et de l'humanité le presse et l'inspire. « Il déteste le luxe et « l'éclat, misérable ambition des âmes communes ; et « il aime les chants d'Ossian, surtout parce qu'ils dé- « tachent de la terre... » Écoutons ceci : « Ah ! loin « de redouter ce qu'on voudrait appeler son ambi- « tion, je sens qu'il nous faudra peut-être le solli- « citer un jour pour l'arracher aux douceurs de sa « studieuse retraite. La France entière sera libre ; « peut-être lui ne le sera jamais ! Telle est sa des- « tinée... »

Bonaparte prit ensuite la parole en ces termes brefs, expressifs et solennels :

« Citoyens directeurs, le peuple français, pour être « libre, avait les rois à combattre.

« Pour obtenir une constitution fondée sur la « raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à « vaincre.

« La constitution de l'an III et vous, avez triomphé « de tous ces obstacles.

« La religion, la féodalité et le royalisme ont suc- « cessivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Eu- « rope ; mais de la paix que vous venez de conclure « date l'ère des gouvernements représentatifs.

« Vous êtes parvenus à organiser la grande nation, « dont le vaste territoire n'est circonscrit que par la « nature, qui en a posé elle-même les limites. Vous « avez fait plus. Les deux plus belles parties de l'Eu- « rope, jadis célèbres par les arts, les sciences et les « grands hommes, dont elles furent le berceau, voient

« avec les plus grandes espérances le génie de la Li-
« berté sortir des tombeaux de leurs ancêtres.

« Ce sont deux piédestaux sur lesquels les destinées
« vont placer deux puissantes nations.

« J'ai l'honneur de vous remettre le traité signé à
« Campo-Formio, et ratifié par Sa Majesté l'Empe-
« reur.

« La paix assure la liberté, la prospérité et la gloire
« de la république.

« Lorsque le bonheur du peuple français sera assis
« sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière
« deviendra libre. »

Barras, en ce moment président du Directoire, prononça un discours qui parut long et ennuyeux. Il finit par donner à Bonaparte l'accolade fraternelle, et chaque directeur, à son tour, se jeta dans les bras du héros. Cette tendresse fit sourire ceux qui observaient les hommes et les choses. Des cantates terminèrent la fête. La vue de Bonaparte avait saisi les imaginations et les âmes; le journal officiel parla de son *calme* et de sa *modestie* au milieu des transports universels. Cette fête triomphale venait de le faire roi. Bonaparte aurait pu, dès ce jour, s'emparer du pouvoir; il aima mieux attendre. Il crut que *la poire n'était pas mûre*.

CHAPITRE XXVIII

Joseph Bonaparte ambassadeur à Rome. — Émeute contre le gouvernement pontifical. — Mort de Duphot. — Marche du général Berthier sur Rome. — Pillage des Français. — Pie VI, son enlèvement, sa captivité, sa mort. — Insurrection de l'armée française contre les spoliateurs de Rome. — La Suisse et sa confédération. — Rewbell. — Le général Brune. — Invasion de la Suisse. — Les pauvres cantons. — Le vieux Steiger. — Le trésor de Berne. — Le radicalisme en Suisse.

1797-1798

Rome se débattait sous le pesant traité de Tolentino. Nul sacrifice ne coûtait à Pie VI ; les familles opulentes des bords du Tibre l'imitaient dans son dépouillement ; chacun redoublait de zèle généreux pour arriver au paiement de la rançon pécuniaire. Le gouvernement français répondait par des instances impitoyables aux persévérants efforts du gouvernement romain. Quelque onéreux qu'il fût pour Pie VI, le traité n'était pas aussi productif qu'une conquête ; le Directoire, par de sourdes menées, travaillait à ressaisir sa proie. Il fut parfaitement secondé par son ambassadeur auprès du saint-siége, Joseph Bonaparte, frère du général en chef de l'armée d'Italie. Le palais de l'ambassade était un club où se donnaient

rendez-vous les exaltés de tous les pays; des jeunes gens de France, envoyés à Rome pour étudier les œuvres du génie antique, plus occupés de la Révolution que des arts, affectaient des airs de séditieux. Chaque quartier de Rome avait ses prédicateurs d'idées révolutionnaires; on soufflait le mépris et la haine du gouvernement pontifical. Plus d'une fois le saint-siége adressa des observations douces et mesurées à Joseph Bonaparte; celui-ci n'en tenait aucun compte. Le 28 décembre 1797, une multitude de peuple partie de Longara, armée de fusils et d'armes blanches, et précédée de quelques Français, se présenta au poste du Pont-Sixte; un de ces Français portait un drapeau tricolore, la foule avait pris notre cocarde, et les chefs qui la conduisaient criaient : *Égalité! Liberté!* Une compagnie de troupes pontificales fut bientôt sur pied; l'un des deux chefs français, le général Duphot, invita les soldats du pape par ces mots : « Allons, courage, vive la liberté! je suis « votre général. — *N'approchez pas,* » répondit la troupe pontificale en couchant en joue. Les deux Français, sans prendre garde à cet avis, continuèrent à s'avancer et sautèrent par-dessus les palissades. Le général Duphot touchait de son sabre la baïonnette du caporal Marinelli. Après de nouvelles mais inutiles invitations, la troupe pontificale, se voyant en péril, fit feu; Duphot fut au nombre de ceux qui tombèrent : c'était un brave officier et digne de mourir sur un plus noble champ de bataille. L'émeute romaine se dissipa.

En apprenant la mort du général Duphot, le cardinal Joseph Doria, ministre de Pie VI, se hâta d'offrir des excuses à l'ambassadeur français; il écrivit dans le

même sens au prince Massimi, qui représentait le saint-siége à Paris. Mais ce n'était pas des excuses que voulait notre ambassadeur à Rome; il cherchait des prétextes pour des entreprises violentes. Il s'en alla subitement à Florence, comme si ses jours n'eussent pas été en sûreté à Rome, et adressa au Directoire un rapport où les événements du 28 décembre étaient présentés sous d'étranges couleurs. Joseph Bonaparte parlait de la mort de Duphot comme d'*un assassinat dans un guet-apens,* et ne ménageait pas le saint-siége. « Je croirais faire injure à des républicains, » disait-il en finissant, « que d'insister sur la vengeance « que le gouvernement français doit tirer de ce gou- « vernement impie. » Le ministre des affaires étrangères, Talleyrand, dans sa réponse à Joseph Bonaparte, voyait surtout en lui le frère du futur dominateur de la France et de l'Europe; il ne lui épargna point la flatterie : « Malgré le soin que vous avez mis à cacher « tout ce qui vous est personnel dans cette journée, » disait-il, « vous n'avez pu nous laisser ignorer que « vous avez manifesté au plus haut degré l'intrépidité, « le sang-froid et cette intelligence à qui rien n'é- « chappe, et que vous avez soutenu avec magnanimité « l'honneur du nom français. » Depuis que le 18 fructidor avait mutilé la représentation nationale, les hommes violents se trouvaient en majorité dans les deux conseils; les dépêches de l'ambassadeur, lues à la tribune, excitèrent de frénétiques mouvements; on voua à la vengeance le *tyran de Rome,* le *chef infâme de l'exécrable race sacerdotale.*

Le général Berthier, à la tête de l'armée qui occupait la Marche d'Ancône, s'avança contre Rome, et campa sous ses murs le 29 janvier 1798. Ses instruc-

tions lui défendaient de négocier; il avait refusé d'entendre le prince Belmonte-Pignatelli dans le duché d'Urbin, d'autres députés à Spoleto, et ne fit pas un meilleur accueil aux princes Giustiniani et Gabrielli. Berthier n'accepta qu'à regret la mission de marcher sur Rome, et ce fut pour ne pas déplaire à Bonaparte, qui lui avait proposé le commandement de cette armée; il lui écrivit, le suppliant de le décharger de ce fardeau. « Je veux sortir des révolutions... » lui disait-il. « Je « me battrai comme soldat tant que la patrie aura des « ennemis à combattre; mais je ne veux pas me mêler « de la politique révolutionnaire[1]. » L'histoire doit rendre à Berthier la justice qu'il fit ce qu'il put pour adoucir son odieuse mission. Il entra dans Rome le 15 février, jour de l'anniversaire de l'exaltation de Pie VI, alla au Capitole, et proclama la république en prononçant les noms de Caton et de Brutus. Rome eut son Directoire composé de sept membres, tous déserteurs de la cause pontificale, et d'un secrétaire nommé Bassal, ancien curé de Versailles, apostat et régicide. On savait que l'armée de Berthier marchait à une grande curée; une multitude d'oiseaux de proie, courtiers, juifs, agents du Directoire, l'avaient accompagnée et s'étaient abattus sur la ville éternelle. Un immense pillage s'accomplit; la rapacité dépouilla le Vatican, les palais, les villas, toutes les galeries, toutes les églises; tableaux, statues, vases antiques, camées, vases sacrés, vêtements sacerdotaux, tombèrent aux mains des républicains de France chargés de régénérer Rome. Berthier déplorait, mais ne pouvait empêcher ces déprédations. Masséna présidait aux spoliations.

[1] *Biographie universelle*, supplément, art. Berthier.

De temps en temps on chantait *la Marseillaise* autour de l'arbre de la liberté planté au Capitole. Le cheval de Marc-Aurèle portait aux oreilles des cocardes tricolores, comme si les envahisseurs de Rome eussent voulu en faire un consul de la nouvelle république.

Le saint vieillard dont le gouvernement temporel s'en allait en poussière eut à son tour la visite des barbares du XVIIIe siècle. Ses meubles, ses habits pontificaux les plus riches, ses bijoux, sa bibliothèque particulière lui furent enlevés. Il se rencontra parmi les commissaires spoliateurs un banquier suisse et calviniste appelé Haller; cet homme s'inspira de toute la haine de sa secte contre la papauté. Nul objet de valeur ne restait dans les appartements de Pie VI; Haller s'aperçoit de deux bagues aux doigts du pontife, le somme de les lui remettre et le menace de violence en cas de refus. Pie VI tira les deux bagues de ses doigts et les donna au calviniste. Une de ces bagues était l'*anneau du pêcheur;* comme elle avait peu de prix, Haller la rendit le lendemain. On ravit jusqu'à la canne de l'auguste vieillard, et le Directoire ne craignit pas d'agréer ce trophée. On ne laissa au pape que sa robe blanche. Le général Cervoni lui proposa de prendre la cocarde tricolore, et lui promit à cette condition une pension *pour vivre à son aise.* « Nos insignes, lui répondit « Pie VI, sont ceux dont l'Église nous a honoré; nous « n'en connaissons et nous n'en voulons pas d'autres. « Quant à une pension, nous n'en avons pas besoin; un « bâton et une robe grossière nous suffisent. » Cinq cents soldats gardaient le palais du pontife. Pour l'honneur de la France et de l'Église en ces temps de calamité, ce ne fut pas un Français ni un catholique qui intima au pape l'ordre de partir de Rome, mais un

Suisse, un calviniste, Haller; en sa qualité de commissaire, il signifia la décision du Directoire et pressa le départ; Pie VI avait quatre-vingts ans et sortait de maladie; il dit au commissaire qu'il ne pouvait abanner son peuple et ses devoirs, qu'il voulait mourir à Rome. « On meurt partout, » lui répondit le calviniste; et puis il menaça. Le premier effet du malheur est d'abattre l'âme, à quelque haut degré de vertu qu'elle ait pu parvenir; ensuite la prière arrive avec sa force toute-puissante, et quelque chose de l'énergie divine saisit le cœur du croyant. Pie VI, d'abord accablé de douleur, passa un moment dans son oratoire et en sortit avec sérénité et courage. Haller trouva le pontife prosterné au pied d'un crucifix, lorsque, dans la nuit du 20 février 1798, il vint lui dire : « Dépêchez-vous. » Le vieillard descendit l'escalier du Vatican, monta dans une voiture, et traversa, au milieu d'une nuit de pluie et de tempête, cette ville de Rome qu'il ne devait plus revoir. Il ne savait pas où on voulait le conduire. La voiture prit le chemin de Viterbe. Il fut permis au pape de se faire accompagner de son maître de chambre, monsignor Caracciolo, de son secrétaire, Joseph Marotti, ancien jésuite. Celui-ci n'était au service du pape que depuis quelques heures. « Vous sentez-vous « le courage de venir avec nous au Calvaire? » lui avait dit l'auguste vieillard. « Très-saint père, lui ré- « pondit Marotti, me voici prêt à suivre les pas et la « destinée du vicaire de Jésus-Christ et de mon sou- « verain. » Un régiment de dragons escortait la voiture du prisonnier.

Le monde entier a retenti de tous les détails de l'enlèvement et du laborieux exil de Pie VI; ils ont attendri notre enfance; les mères catholiques les ra-

contaient à leur jeune famille; elles gardaient dans leur âme l'impression profonde des maux du vicaire de Jésus-Christ; celles qui furent bénies par le vénérable prisonnier emportaient ce souvenir comme un présage de félicité. Depuis le 20 février 1798, époque du départ de Rome, jusqu'au 29 août 1799, jour de la mort de Pie VI à Valence, que d'épreuves, de souffrances, de vicissitudes! Le Directoire voulait d'abord reléguer le pape en Sardaigne; il pensa que les Anglais le délivreraient, et renonça à ce premier dessein. Le captif passa trois mois à Sienne dans le couvent des Augustins; il faillit y périr, victime d'un tremblement de terre. Transféré à la chartreuse de San-Casciano, à deux milles de Florence, il vit à ses pieds un roi et une reine proscrits (Charles-Emmanuel de Savoie et sa femme Marie-Clotilde) et le grand-duc de Toscane, dont les jours étaient troublés. Le saint exilé, occupé sans cesse des intérêts de l'Église, employait ce qui lui restait de forces à dicter des lettres ou des décisions; il traçait la ligne à suivre pour le serment de haine à la monarchie qu'on imposait à Rome; il préparait une bulle qui suspendait les anciennes coutumes des conclaves et qui recommandait la prompte élection de son successeur. Le bref du 19 novembre 1798, adressé au clergé de France et surtout à nos évêques réfugiés en Angleterre, qui lui avaient fait parvenir l'hommage de leur fidélité et de leur douleur, attestait dans l'âme du vieillard une rare force, unie à la plus vive foi. Le Directoire exigeait que le grand-duc chassât le pape de ses États; le prince résista, et ce noble refus lui coûta son petit empire. Le gouvernement français ne savait quoi faire de son prisonnier; il songea à l'envoyer en Autriche, puis en Espagne, et, la guerre ayant traversé

ses combinaisons, il prit le parti de le faire venir en France. Pie VI était malade; des plaies couvraient ses jambes. Chaque déplacement ajoutait aux souffrances du vieillard. Parme, Plaisance, Turin, Oulles, Briançon, Gap, Corps, la Mure, Vizille, Grenoble s'émurent successivement au passage du souverain pontife presque mourant. Quelle pitié de voir le vieux pasteur du monde catholique porté sur un brancard à travers le mont Genève, suspendu pendant quatre heures entre un mur de vingt pieds de neige et d'affreux précipices! Cette France qu'on travaillait à *décatholiser* retrouvait la ferveur de ses croyances à la vue de ce *christ du Seigneur* couronné d'épines comme son maître. Cent jeunes filles de Grenoble, vêtues de blanc, placées sur la route, jetèrent au vieillard des couronnes de fleurs. Les cinq jours qu'il passa dans cette ville furent marqués par de nombreux et touchants témoignages de respect. Le pape arriva à Valence le 14 juillet 1799; la citadelle fut sa demeure. Tout auprès, un couvent de cordeliers servait de prison à trente-deux prêtres que Pie VI, quelques années auparavant, avait soutenus en Italie de ses libéralités; toute relation entre ces prêtres et le pape fut sévèrement interdite. La piété et la compassion du peuple de Valence éclatèrent autour de la grande victime du Directoire; un étranger, M. Labrador, ministre de Charles IV, représenta délicatement et noblement auprès de l'exilé les sentiments de la catholique Espagne; une femme de Valence, M[me] Championnet, la pieuse mère du général de ce nom, mit son bonheur à meubler la chambre du vénérable proscrit. Le 13 août, Pie VI, vêtu de ses habits pontificaux, porté à bras au balcon de sa chambre, se montra au peuple, dit en élevant la voix: *Ecce homo*

(*voilà l'homme*), et donna sa dernière bénédiction. Le captif vit approcher la mort avec cette douce paix qui est un présage du ciel; les maux de l'Église et la dispersion du sacré collége remplirent d'amertume ses derniers jours; mais il savait que la papauté est immortelle; il se fiait à la parole de Dieu, qui demeure éternellement. En 1801, à la suite du concordat, les dépouilles mortelles de Pie VI furent portées à Rome et déposées dans la basilique de Saint-Pierre; Valence mérita qu'on lui rendît les entrailles de l'auguste persécuté.

Que se passa-t-il à Rome après le départ du pape? Le brigandage se sentit plus à l'aise. On acheva de piller les églises. Toute l'armée ne participait point à ces honteux excès; les déprédations étaient l'œuvre de quelques chefs, et de cette bande de loups-cerviers entrés à Rome avec nos troupes. Loin de s'enrichir d'un butin impie, les soldats et la plupart des officiers ne recevaient pas leur solde et manquaient du nécessaire. Un grand nombre d'entre eux prit une détermination courageuse qui honorait notre pays; réunis à Sainte-Marie de la Rotonde, autrefois le Panthéon, ils rédigèrent et signèrent un acte qui vouait à l'infamie ceux de leurs chefs dont les mains s'étaient remplies à la curée romaine. L'acte fut remis au général en chef Berthier; ne pouvant ni parler ni punir, Berthier s'échappa de cette boue et céda le commandement à Masséna. Celui-ci, par son pillage, avait révolté toutes les consciences; une insurrection militaire l'obligea de se retirer et de laisser le commandement au général Dallemagne. Voici de curieuses lignes que Masséna écrivit alors à Bonaparte : « Que « vais-je devenir, mon général? je l'ignore. J'ai re-

« cours à vos bontés : j'attends tout de vous ; une « ambassade m'épargnerait le désagrément de rentrer « en France de quelque temps. Je ne dois plus servir : « je n'ai rien à me reprocher, il est vrai ; mais l'opi- « nion publique... Enfin je me jette dans vos bras[1]. » La gloire militaire de Masséna souffre beaucoup de ces ignominies.

Aux portes de la France il est un pays qui avait entendu le bruit de nos tempêtes sans en recevoir sa part de malheur ; ce pays, doté de la liberté depuis cinq siècles par la toute-puissance de son courage, notre allié fidèle depuis quatre cents ans, fort de son droit, de ses mœurs et de ses maximes, demeuré neutre au milieu du bouleversement européen, espérait que la crise révolutionnaire passerait sans l'atteindre. La Suisse était une contrée aimée. Rien de plus populaire que Guillaume Tell et les souvenirs de la fondation de la liberté helvétique ; rien de plus admiré que les montagnes, les vallons, les lacs de la Suisse, la bonne foi et l'hospitalité des habitants ; la science politique du XVIIIe siècle rendait grâce à Genève des idées qu'elle en recevait ; la philosophie, plus occupée de l'éloquence de Rousseau que de ses erreurs, chérissait dans cette Athènes de la Suisse le berceau de l'auteur d'*Émile* et du *Contrat social;* les imaginations rêveuses allaient en pèlerinage à la petite île de Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne, dans cette calme retraite où aurait voulu mourir Rousseau, ce pauvre malheureux atteint de génie comme on l'est d'un mal dont on souffre jusqu'au tombeau. L'artiste et le poëte aimaient ces régions où la nature

[1] Correspondance inédite de Napoléon.

se déploie dans sa grandeur et ses variétés les plus magnifiques, où la dignité humaine est un produit de l'indépendance, où la famille, séparée des courants du monde, se maintient pure comme les flots de l'Aar et de la Reuss. Les exilés bénissaient les retraites hospitalières où leurs jours s'étaient abrités contre les orages du temps. Il ne servit de rien à la Suisse d'être l'asile séculaire de la liberté et le pays où la poésie s'enchantait avec ses rêves; son attitude muette en présence de ses braves fils massacrés au 10 août[1] ne devait pas la protéger jusqu'au bout contre les agressions de la Révolution française.

A cette époque, la confédération helvétique se composait de trois parties : les treize cantons, leurs sujets, leurs alliés. Les treize cantons formaient quinze républiques, dont huit démocratiques, quatre aristocratiques, trois oligarchiques; les démocratiques étaient : Uri, Schwitz, haut et bas Unterwald, Glaris, Zug et Appenzell intérieur et extérieur; les quatre aristocratiques : Zurich, Lucerne, Bâle et Schaffouse; les trois oligarchiques : Berne, Fribourg, Soleure. On désignait sous le nom de *sujets* ou *vassaux des treize cantons* des pays possédés en commun : au nord et à l'est, le comté de Bade avec Bade, les offices libres avec Bremgarten et Muri, la Thurgovie avec Frauenfeld, le Rheinthal avec Reineck, le comté de Sargans avec Sargans, le Gaster avec Utzanack et la ville de Rapperschwyl sur le lac de Zurich; à l'ouest, les bailliages de Morat, de Granson, d'Orbe

[1] A une portée de fusil de Lucerne se trouve un monument élevé par souscription aux Suisses qui périrent le 10 août 1792; c'est un lion colossal sculpté dans la montagne, un lion mourant couvrant de son corps un écusson fleurdelisé.

et de Schwartzembourg avec les villes du même nom; au sud, les gouvernements de Lugano, de Locarno, de Mendrisio, de Valmaggia et les trois bailliages de Bellinzona, de Val-Bregno et de Riviera. On appelait *alliés des treize cantons* les pays admis à la confédération et protégés par elle. C'étaient les républiques aristocratiques de Saint-Gall, de Bienne et de Mulhausen; les républiques démocratiques du Haut-Valais avec le Bas-Valais, de Gersau sur le lac de Lucerne et des trois ligues des Grisons; la république démocratique représentative de Genève, l'évêque de Bâle, l'abbé de Saint-Gall et celui d'Engelbert, l'évêque de Sion et la principauté de Neuchâtel, qui dépendait du roi de Prusse et se gouvernait constitutionnellement. Telle était, avant 1798, la confédération de la Suisse. On parlait français dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel et de Genève, dans une partie des cantons de Soleure, de Fribourg et du Valais, et dans les limites du Jura; on parlait italien dans le canton du Tessin et sur quelques points des Grisons et du Valais; tout le reste de la Suisse, formant les quatorze vingtièmes de la population totale de la confédération, ne connaissait que la langue allemande.

Nous avions la république Batave, les républiques Cispadane, Transpadane, Cisalpine; au mois de juin 1797, la propagande française avait renversé le gouvernement patricial de Gênes et fondé la république Ligurienne; une république Helvétique à la façon de Paris tentait le Directoire. Les agents révolutionnaires inondaient la Suisse; ils pressaient le pays d'entrer plus largement dans le régime démocratique, de jeter à bas tout ce qui est oligarchique et démocratique, et de participer aux félicités de la constitution de l'an III.

La Suisse déplaisait à Rewbell, ce directeur brutal dont la ville de Berne avait jadis blessé l'amour-propre d'avocat; l'invasion des terres helvétiennes devint l'idée fixe de Rewbell; il n'y eut plus de paix pour les émigrés réfugiés aux bords des lacs et dans les montagnes; l'hospitalité fut un cas de guerre, les Suisses durent se défendre d'une vertu. Bonaparte, à qui les préoccupations de la guerre firent plus d'une fois oublier les questions d'humanité et de justice, ne voyait dans la Suisse qu'une position militaire très-bonne à prendre pour mieux veiller sur l'Italie et l'Allemagne; il considérait aussi le trésor de l'État à Berne, dont les millions pouvaient grandement faciliter l'expédition d'Égypte qu'il méditait; le vainqueur des Alpes et de la Lombardie poussa donc Rewbell à opérer contre l'Helvétie. Le pays de Vaud, fortement travaillé par les émissaires de Paris, et le plus susceptible de s'enflammer aux idées nouvelles, demanda au sénat de Berne à se constituer en canton; il essuya un refus, sollicita l'appui de la France, qui se tenait toute prête, et, s'affranchissant de Berne, forma la république *Lémanique*. Il choisit pour cocarde la couleur verte de Guillaume Tell. Les milices vaudoises, aidées des Français et du général Menard, vinrent aisément à bout de l'armée cantonale.

Le commandement en chef de l'armée d'Helvétie fut confié au général Brune, très-propre à cette mission. Brune, successivement compositeur d'imprimerie, journaliste monarchique, membre du club des Jabobins, ami de Danton, complice des massacres de septembre, officier dans l'armée de Dumouriez en Belgique, général de brigade à l'armée du Nord, terroriste dans la Gironde, protégé de Barras, général de divi-

sion en Italie, était à la fois brave, souple et rusé; sa mission en Suisse demandait plus de duplicité que de courage; il joua son rôle avec une cruelle habileté. A peine arrivé à Lausanne, au commencement de février 1798, Brune, pour nous servir d'un mot très-familier à Bonaparte en pareil cas, *endormit* les Bernois. Ses forces ne se trouvaient pas toutes encore sous sa main; pour éviter d'être attaqué, il se présenta comme un homme uniquement occupé du bonheur de l'Helvétie, et prêt à s'en aller le jour où le pays aurait obtenu plus de liberté, grâce à une parfaite organisation politique [1]. Des conférences s'ouvrirent en divers lieux pour établir le mensonge et gagner du temps. Le ministre des affaires étrangères, Talleyrand, avait préparé dans ses dépêches ce système de ruse. Il y eut comme une conspiration de diplomatie contre la franchise helvétique. Diviser pour mieux vaincre est la vieille maxime des agresseurs; le Directoire n'y manqua point à l'égard de la Suisse. Dès les premiers temps de la Révolution, des partis s'étaient formés parmi les cantons; les événements de Paris se jugeaient diversement. Lorsque le gouvernement français médita l'envahissement de la Confédération, il réchauffa très-activement ces germes de dissentiments, s'attacha à mettre en guerre les influences, à semer les soupçons. L'homme de ces manœuvres misérables fut Mengaud, commissaire du Directoire, parent de Rewbell. Il rompit le bon accord du sénat de Berne, et brisa le nerf de l'armée fédérale en créant de toutes parts les défiances. Deux mille soldats bernois reçu-

[1] Voir le tome V des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État.*

rent de faux billets de leurs chefs qui annonçaient une trahison.

Après que le général Brune eut réuni quarante-cinq mille hommes, il changea brusquement de langage, et attaqua ceux auxquels il promettait naguère une éternelle amitié. La lutte ne fut pas longue. Le général d'Erlach, qui devait périr victime de l'égarement des paysans suisses, commandait les troupes bernoises; des enfants et des femmes, assemblés au bruit du tocsin, se montraient dans les rangs des soldats de l'Helvétie. On se battait à courage égal, mais avec des forces inégales; les Français, supérieurs en nombre, mirent en déroute les braves défenseurs de leur patrie et de leur vieille liberté. Un nom célèbre dans la guerre, le nom de Morat, se mêle à ces combats; les Français détruisirent l'ossuaire de Morat, monument de la défaite des Bourguignons trois siècles auparavant. Un triste et touchant intérêt environne les pauvres cantons de Schwitz, Uri, Glaris, Lucerne, Appenzell, qui ne connaissaient que leurs champs, leurs troupeaux et leurs montagnes, n'avaient jamais vu la guerre, et furent visités tout à coup par des hommes qui les plaçaient dans l'alternative de la constitution de l'an III ou de la mort. Que voulez-vous, envahisseurs? Venez-vous là pour chasser l'oligarchie ou l'aristocratie? mais ce coin de terre est l'asile tranquille de la démocratie la plus complète, la plus pure. Venez-vous pour y établir la liberté? mais vous foulez le berceau même de la liberté helvétique; ces montagnards sont les fils des compagnons de Guillaume Tell. Vos cupidités ne seront point assouvies ici; ceux que vous cherchez sont de pauvres pâtres; leurs retraites sont des rochers : c'est de ces

rochers que la liberté est descendue. — Huit cents d'entre eux, disant adieu à leurs femmes, à leurs enfants, à leurs chaumières, allèrent au-devant des Français, et tous moururent pour ne pas demeurer les témoins d'une domination qu'ils maudissaient.

A travers les événements de cette inique invasion se détache un caractère digne des plus beaux souvenirs des anciennes républiques : c'est l'avoyer de Berne, le vieux Steiger. Homme d'État et homme de grand cœur, il aurait voulu que la Suisse vengeât ses fils massacrés au 10 août ; il cherchait dans la dignité de son pays, et non point dans les mesures de la peur, une garantie contre les atteintes de la Révolution française, et s'indignait que sa fermeté fût inutile ; il déclara tristement qu'il n'avait plus de patrie quand la majorité du grand conseil remplaça l'ancien gouvernement par un gouvernement provisoire, et s'en alla, malgré le poids des ans, au poste du péril et de l'honneur autour du général d'Erlach ; et là, assis sur le tronc d'un grand chêne renversé au travers d'un chemin, le dernier des avoyers de Berne encouragea les soldats suisses au milieu de la mitraille, et attendit en vain les balles qui s'obstinaient à respecter ses cheveux blancs. Il mourut d'apoplexie à Augsbourg, le 3 décembre 1799, avec l'amertume de ses suprêmes espérances perdues par la bataille de Zurich.

Lorsque Charles le Téméraire se présenta pour attaquer la Suisse, les montagnards républicains lui dirent que leur pays pauvre ne méritait point son ambition, et que ce qu'il trouverait chez eux « ne va- « lait pas les éperons des chevaliers de son armée ». Les Suisses de 1798 n'auraient pas pu tenir ce langage. Le trésor national, que la prévoyance de chaque

siècle avait accru, représentait une richesse digne d'un grand empire. Brune l'enleva sans même en dresser un procès-verbal, et ce fut seulement d'après un ordre du Directoire qu'il se mit en règle par un rapide inventaire : « Vous verrez, » écrivait-il aux directeurs, « par l'état dont je vous envoie copie, que « les sommes trouvées dans le trésor cadrent *à peu* « *près* avec les registres. » Les évaluations les plus modérées nous donnent un chiffre de quarante-deux millions de francs pour les seules pertes du canton de Berne. Le général Brune ne s'oublia point dans les dépouilles de la Suisse. On l'accusa d'avoir volé les médailles d'or de l'hôtel de ville, vingt-deux carrosses, et plus de trois cent mille francs en espèces. Ces façons d'agir ne nuisaient pas aux yeux du Directoire ; il s'en applaudissait secrètement, au contraire. La gloire militaire lui faisait peur ; des souillures la rendaient moins dangereuse. Mais cette gloire finira par éclater au point de démolir un gouvernement fangeux.

Un beau-frère de Rewbell, nommé Rapinat[1], fut un des plus impitoyables instruments de la spoliation de l'Helvétie. En échange des trésors que la France enleva à ce pays longtemps heureux, elle lui donna un Directoire et un corps législatif ; c'est le présent qu'elle avait fait à toutes les nations conquises. Armée de sa constitution de l'an III comme Mahomet de son

[1] Nous avons lu dans les journaux du temps ces quatre vers sur Rapinat :

Un pauvre Suisse qu'on ruine,
Voudrait bien que l'on décidât
Si Rapinat vient de rapine,
Ou rapine de Rapinat.

Coran, la France disait aux peuples : « Crois ou meurs. » Nous enfermâmes dans nos limites l'évêché de Bâle, les républiques de Mulhausen et de Genève; Mulhausen nous est restée. En 1803, l'*acte de médiation* reconstitua la Suisse en confédération de dix-neuf cantons; un acte du congrès de Vienne ajouta trois cantons à la confédération helvétique. Mais, le dirons-nous? les temps heureux de la Suisse nous semblent finis; la Révolution française, qui a mêlé de tant de maux le bien qu'elle a fait, nous paraît avoir tué la liberté en Suisse. Le radicalisme, prêché par Buonarotti, l'ami de Babeuf, et par une succession d'esprits mécontents, malades ou pervers, depuis cinquante ans, enveloppe l'Hercule montagnard d'une robe de feu. Les idées désorganisatrices se donnent rendez-vous à Berne ou à Genève. Des luttes sont inévitables entre l'esprit nouveau et le vieil esprit de liberté, entre les pensées de destruction et les pensées pieuses de la patrie. Plaise à Dieu que ce pays des vaillants et des purs, devenu turbulent après cinq siècles de paix profonde, n'achève pas sa destinée dans les bras de la conquête !

CHAPITRE XXIX

Plans d'attaque contre l'Angleterre. — Le général Bonaparte et ses projets sur l'Orient dans la correspondance confidentielle. — Préparatifs secrets de l'expédition d'Égypte. — Elle part de Toulon. — Anciennes expéditions françaises en Égypte ; le mémoire de Leibnitz. — Prise de Malte par Bonaparte. — Pauvre défense des chevaliers. — Bonaparte, en quittant Malte, hésite sur le point qu'il ira attaquer. — L'expédition arrive en Égypte. — Physionomie de l'Égypte. — Proclamation du général en chef. — Débarquement. — Prise d'Alexandrie. — Proclamation au peuple d'Égypte.

1798

La haine de l'Angleterre était une des grandes passions de la France républicaine. Une loi du 31 octobre 1796 interdisait l'importation et la vente des produits anglais. La main de cette puissance apparaissait au fond de toutes les entreprises contre nous, et le géant britannique, enfermé dans son île, avec l'Océan pour citadelle, se dérobait à nos coups. Hoche conçut le projet d'aller attaquer l'Angleterre chez elle, et prépara très-mystérieusement une expédition ; il devait descendre en Irlande, où cent mille insurgés attendaient notre drapeau libérateur. Hoche et son armée s'embarquèrent le 15 décembre 1796 ; le mauvais

temps dispersa nos navires; le général français, séparé de son escadre, ne put rien tenter; il regagna tristement les côtes de France. Pitt, parlant de cette expédition, qui avait trompé sa vigilance, disait que Hoche s'était mis *sous la protection des tempêtes;* le protégé des tempêtes ne fut pas Hoche, mais Pitt lui-même : le courroux de l'Océan sauva nos superbes voisins. L'escadre française de Brest menaçait toujours l'Angleterre; les flottes espagnole et hollandaise devaient la seconder. L'amiral Saint-Vincent battit les Espagnols, l'amiral Duncan les Hollandais, et ce double échec de nos alliés empêcha la formidable réunion maritime.

Le jeune Bonaparte songeait à attaquer la Grande-Bretagne non point dans son île, mais en Orient et dans les Indes. Quand il revint d'Italie, le gouvernement le mit à la tête de l'*armée d'Angleterre;* on appelait ainsi nos troupes établies sur les côtes de l'Océan et prêtes à marcher contre Georges III. La haine contre nos voisins se trouvait poussée alors jusqu'au délire; les grands et les petits, les assemblées, les salons, la place publique ne s'occupaient que des moyens de franchir la Manche en toute sécurité; les rêveurs ne laissaient pas tout faire aux esprits sérieux; ils avaient aussi leurs plans, et voulaient à toute force transporter notre armée à l'aide d'aérostats ou de navires plongeurs. Tous regardaient Bonaparte comme l'homme nécessaire d'une telle expédition; on chantait d'avance sa conquête. Le jeune général se taisait, consentait à visiter le camp de la Manche pour mieux tromper l'Angleterre, et se préparait secrètement à l'accomplissement d'autres desseins.

Après la chute de Venise, quand Bonaparte envoyait à Toulon ce million qu'une interpellation de Dumolard fit arrêter, c'était pour armer des navires destinés à s'emparer des îles Ioniennes; l'Orient occupait sa pensée. Au mois d'août 1797, il écrivait de Montebello au Directoire que l'empire des Turcs s'écroulait; que la possession des îles de Corfou, de Zante, de Céphalonie, nous mettrait à même de le soutenir ou d'en prendre notre part. Bonaparte disait encore : « Les temps ne sont pas éloignés où nous « sentirons que, pour détruire véritablement l'Angle« terre, il faut nous emparer de l'Égypte. » A la même époque, Talleyrand écrivait qu'il était important de nous mettre sur un bon pied en Albanie, en Grèce, en Macédoine et autres provinces de l'empire turc d'Europe, et en Égypte; le Directoire approuvait les liaisons de Bonaparte avec Ali-Pacha et la nation albanaise; il désirait qu'on fît connaître le peuple français aux provinces turques.

Le 13 septembre, le général en chef de l'armée d'Italie, écrivant de Passeriano au ministre des affaires étrangères, indiquait la nécessité de prendre l'Égypte dans le cas où la paix avec l'Angleterre nous obligerait à céder le cap de Bonne-Espérance; il faisait observer que ce pays n'avait jamais appartenu à aucune nation européenne, qu'il n'appartenait même pas au Grand Seigneur; il pensait pouvoir s'en emparer avec vingt-cinq mille hommes et huit à dix frégates vénitiennes. Bonaparte demandait qu'on prît à Paris des renseignements pour savoir quel effet produirait sur la Porte une expédition française en Égypte. Il ajoutait : « Avec des armées comme les « nôtres, à qui toutes les religions sont égales, maho-

« métane, copte, arabe, etc., tout cela nous est indif-
« férent. »

Le 15 septembre, il écrivait à Talleyrand : « Pourquoi ne nous emparerions-nous pas de Malte ? L'amiral Brueys pourrait très-bien mouiller là et s'en rendre maître ; quatre cents chevaliers plus un régiment de cinq cents hommes sont la seule garde de la Valette. Les habitants, qui montent à plus de cent mille, sont très-portés pour nous et sont dégoûtés de leurs chevaliers, qui ne peuvent plus vivre et meurent de faim. *Je leur ai fait exprès confisquer leurs biens en Italie.* Avec l'île Saint-Pierre, que nous a cédée le roi de Sardaigne, Malte et Corfou, nous serions maîtres de toute la Méditerranée. » Le ministre répond que le Directoire approuve ses idées sur Malte : depuis que l'ordre s'est donné au grand maître autrichien Hompesch, l'Autriche vise à s'en emparer. Elle cherche à se faire puissance maritime dans la Méditerranée ; c'est pour cela qu'elle a demandé de préférence, dans les préliminaires de Léoben, la partie de l'Italie voisine de la mer, et qu'elle s'est hâtée d'occuper la Dalmatie et Raguse. Ainsi se préparaient de longue main, en des dépêches confidentielles, ces coups dont l'Orient devait retentir.

Pour ne pas éveiller les soupçons de l'Angleterre, il importait que le plus profond secret enveloppât tous les apprêts de l'expédition. Un secret trop confié se garde mal. Bonaparte, le plus actif des hommes, fit, autant qu'il le put, tout par lui-même ; en peu de semaines l'expédition fut prête. Le général en chef correspondait avec Caffarelli à Toulon, Reynier à Marseille, Baraguay-d'Hilliers à Gênes, Desaix à Civitâ-

Vecchia, Vaubois en Corse; il faisait passer dans l'âme de ces généraux le feu de la sienne. Le Directoire, qui n'avait pas imaginé l'expédition, mais qui en avait accepté la pensée, favorisait tant qu'il pouvait les desseins ardents de Bonaparte; il souriait en secret à son éloignement, et calculait sans tristesse les mauvaises chances d'une lointaine guerre d'aventure.

L'escadre d'Orient se composait de treize vaisseaux de ligne, six frégates, bricks et flûtes, quatre cents bâtiments de transport. Le commandement de cette flotte était confiée à l'amiral Brueys; il avait sous ses ordres les contre-amiraux Villeneuve, Decrès et Duchayla. Quinze demi-brigades d'infanterie, sept régiments de cavalerie, vingt-huit compagnies d'artillerie, d'ouvriers, de sapeurs, de mineurs : telle était l'armée de terre, choisie parmi les vieilles troupes d'Italie. L'état-major avait pour chef le général Berthier; Caffarelli commandait le génie, Dommartin l'artillerie, avec les généraux Songis et Faultrier à ses ordres. Desaix, Kléber, Menou, Reynier, Bon, Duguat, étaient les lieutenants généraux; Murat, Lannes, Lanusse, Vial, Vaux, Rampon, Junot, Marmont, Davout, Friant, Belliard, Leclerc, Verdier, Andréossi, les maréchaux de camp. Bonaparte connaît tous les généraux qu'il emmène; il sait ce qu'il doit attendre de chacun d'eux. Une commission des sciences et des arts suivit l'armée; tous ses membres sont devenus célèbres: Monge, Berthollet, Dolomieu, Denon, Lepère, Girard, ingénieurs en chef des ponts et chaussées; Fourier, Costaz, Corancez, mathématiciens; Nouet, Beauchamp et Méchain, astronomes; Geoffroy Saint-Hilaire et Savigny, naturalistes; Descostils, Champy et Delile, chimistes;

Dutertre et Redouté, dessinateurs; Villoteau, musicien; le poëte Parseval; les architectes Lepère, Protain, Norry; le chef des aéronautes, Conté. Parmi les élèves de l'École polytechnique et de celle des mines, on remarquait Jomard, Dubois-Aymé, Lancret, Chabrol, Rozière, Cordier, Regnault. Tous ces hommes, d'aptitude et de talents divers, allaient dérober aux monuments d'Égypte leur silencieuse histoire, à la nature ses secrètes merveilles, aux langues, aux coutumes, aux mœurs des bords du Nil, leur lointaine origine, et rapporter au milieu de nous les poétiques et graves curiosités de l'antique royaume des Pharaons. Trente-trois mille deux cents hommes faisaient partie de l'expédition. La flotte appareilla, le 19 mai 1798, dans la rade de Toulon.

Le général en chef, arrivé le 9 mai à Toulon, avait passé l'armée en revue et lui avait dit : « Soldats, vous « êtes une des ailes de l'*armée d'Angleterre;* les légions « romaines, que vous avez imitées, mais pas encore « égalées, combattaient Carthage tour à tour sur cette « même mer et aux plaines de Zama. L'Europe a les « yeux sur vous... Vous avez de grandes destinées à « remplir... Soldats, matelots, la plus grande sollici- « tude de la république est pour vous... » Bonaparte était à bord du vaisseau *l'Orient* avec son état-major et les savants. Le *Tonnant,* le *Franklin,* le *Guillaume-Tell,* l'*Aquilon,* le *Conquérant,* le *Peuple-Souverain,* et les autres vaisseaux de ligne, défilèrent avec majesté sous un brillant soleil, par une bonne brise du printemps. La rade, les rivages et les collines étaient couverts de spectateurs attirés les uns par la beauté du tableau, les autres par le charme triste des adieux; l'attendrissement se peignait sur tous les visages : les

grandes choses ont l'éternel privilége de remuer le cœur de l'homme. Quand les montagnes chauves de Toulon, la ville et la rade commencèrent à s'éloigner, le jeune général de l'armée d'Orient livra son âme à une immense espérance; la flotte partant pour l'Égypte réalisait un de ses rêves; son génie plongeait dans cet Orient aux pensées infinies; il allait à l'inconnu, mais il était sûr de rencontrer la gloire.

L'Angleterre ne se doutait de rien; elle faisait bonne garde autour d'elle, et la Méditerranée ne lui donnait aucun souci. L'incartade de Bernadotte à Vienne avait pourtant fait subir à l'expédition un retard de vingt jours. Ce général, ambassadeur à Vienne, eut l'idée, contrairement aux usages, d'arborer à son hôtel le drapeau tricolore, dans le but de soulever la multitude contre l'empereur; une émeute fit justice de cette extravagance; le drapeau tricolore fut brûlé, l'hôtel de l'ambassade saccagé, et Bernadotte quitta Vienne le 15 août 1798. La paix avec l'Autriche pouvait en être rompue. Bonaparte attendit que tout fût arrangé. Si la Grande-Bretagne avait eu le moindre éveil, un pareil retardement aurait compromis l'expédition. L'amirauté n'expédia une escadre pour la Méditerranée que le 16 mai; elle se présenta devant Toulon le 12 juin; sans l'affaire de Bernadotte, notre flotte avait une avance de quarante-cinq jours.

Ce n'était pas la première fois que la conquête de l'Égypte occupait le génie de la France. Dans le XIIe siècle, Amaury Ier, successeur de son frère Baudouin III sur le trône latin de Jérusalem, après avoir battu en Égypte le sultan Nour-Eddin pour le compte du calife, s'était mis en tête de conquérir l'opulente contrée qu'il venait de parcourir. Il associa à ses des-

seins le grand maître des chevaliers de Saint-Jean et l'empereur français de Constantinople, dont il avait épousé la nièce. Ce roi de Jérusalem, actif, audacieux, peu fidèle aux traités, s'empara de Belbéis, qu'il remit à l'ordre de Saint-Jean, et s'avança vers le Caire, qui implora la paix en promettant des trésors. Le sultan d'Alep étant venu au secours du calife d'Égypte avec une puissante armée, Amaury lâcha la proie qui était déjà sous sa main, et s'en retourna en Palestine. Jean de Brienne, brillant chevalier de la fin du XIIe siècle, époux de Marie, fille d'Isabelle et de Conrad de Montferrat, héritière du royaume de Jérusalem, Jean de Brienne, sacré roi de la ville sainte dans les murs de Tyr, assiégea longtemps et vigoureusement Damiette, qui se rendit (année 1217). L'orgueil du légat Pélage affaiblit par des divisions l'armée chrétienne, et l'Égypte échappa à la nouvelle entreprise des Francs.

Une tentative plus célèbre et surtout plus connue est celle de saint Louis en 1249; les croisés de Jean de Brienne et ceux de saint Louis débarquèrent sur le même point, à trois à quatre milles du lac Bourlos, à un mille et demi de l'embouchure du Nil : le rivage de la mer n'offre sur ce point qu'une plaine de sable. Le village de Lesbeh marque aujourd'hui l'emplacement de l'ancienne Damiette, deux fois occupée par nos pères [1]. De grandes idées inspirèrent l'expédition de Louis IX; l'expérience des guerres d'Orient avait prouvé aux croisés que la possession de l'empire égyptien pouvait seule leur valoir une domination sérieuse en Asie; on reconnaissait que le christianisme ferait

[1] Voir l'*Histoire des croisades*, de Michaud, et notre *Correspondance d'Orient*.

plus rapidement son chemin en partant victorieusement des bords du Nil. Un défaut de prévoyance fit échouer les projets de saint Louis; avec une flotte qui eût gardé les côtes et le cours du Nil, avec des précautions qui eussent assuré les subsistances de l'armée, le roi de France eût infailliblement triomphé.

L'Égypte, ce pays si disputé et tant de fois conquis, n'a jamais pu se défendre contre des combinaisons habiles. La facilité de s'emparer de cette terre avait frappé Leibnitz; il la mit en lumière dans le beau mémoire qu'il adressa à Louis XIV; il conviait le roi à la conquête de l'Égypte, l'entreprise « la plus grande « qu'on pût tenter, et en même temps la plus facile de « celles qui sont grandes ». La domination des bords du Nil lui paraissait entraîner une suprématie en Europe; il appelait l'Égypte la *Hollande de l'Orient*, comme il appelait la France la Chine de l'Occident [1]. Leibnitz ne conseillait pas à Louis XIV la conquête de l'Égypte pour qu'il s'élevât à la monarchie universelle, mais pour que la direction générale et l'arbitrage des affaires demeurassent aux mains du roi de France. Ces idées faisaient partie des traditions de notre pays; l'Orient devait surtout appartenir à notre influence; mille ans d'histoire nous appelaient à ce rôle magnifique; Bonaparte le sentait; ce qu'il ne savait pas, il le devinait; aussi, nous l'avouerons, nous ne trouvons rien de plus français que l'expédition d'Égypte de 1798; la Révolution, qui, dans ses guerres d'Europe, exécuta souvent les plans de Richelieu et de

[1] Contra nullam esse regionem in mundo cognito tentari digniorem et, si teneretur, efficaciorem ad summam rerum, quam Ægyptum, quam ego Hollandiam Orientis, uti ex adverso Franciam Occidentis Chinam, appellare soleo.

Louis XIV, reprenait à son insu et avec d'autres sentiments l'œuvre antique des croisades. Certainement il n'y avait pas de foi chrétienne sous les drapeaux républicains de cette époque, et encore moins dans le gouvernement; mais, tout en désertant la religion des aïeux, on continuait leur politique pour la grandeur extérieure de la patrie.

La flotte de Bonaparte doubla le cap Corse dans la nuit du 20 au 21 mai; la Croix des Sablettes avait signalé, le 18, trois vaisseaux anglais qui formaient la division légère de Nelson; endommagés par un coup de vent, ils étaient allés se réparer dans la rade de Saint-Pierre. Des frégates et des corvettes éclairaient la marche de l'expédition française; sur chaque vaisseau de guerre, des troupes de ligne s'exerçaient trois fois par jour aux manœuvres du canon. Bonaparte étendait son commandement absolu sur les armées de terre et de mer; rien ne se faisait que par son ordre[1]. Le 9 juin on signala la petite île de Goze, où la Fable a placé le joyeux royaume de Calypso. Goze, Comino et Malte furent les trois îles que Charles-Quint donna à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem après son expulsion de Rhodes : l'Empereur mettait pour condition que les chevaliers feraient la police de la mer, et protégeraient la navigation contre les pirates. Les galères de l'ordre furent longtemps la terreur des corsaires. La résistance des chevaliers de Malte aux forces ottomanes en 1565 est un des plus beaux souvenirs des âges modernes; les Turcs tirèrent contre la place

[1] Campagnes d'Égypte et de Syrie, 1798-1799. *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon*, dictés par lui-même à Sainte-Hélène, et publiés par le général Bertrand, avec un atlas de dix-huit cartes.

plus de soixante mille coups de canon; le vieux la Valette montra dans la défense de Malte une grandeur de caractère qui excita l'admiration de la chrétienté; une ville nouvelle fut bâtie sur l'emplacement du fort Saint-Elme avec le riche concours du pape, des rois de France, d'Espagne et de Portugal. Le grand maître l'appela d'abord la *ville des humbles;* l'admiration lui imposa le nom de *Cité-Valette.* On dirait un vaste rocher sculpté en cité, en murailles, en habitations. Les fortifications, inspirées et tracées par la Valette, faisaient de Malte un lieu imprenable.

Quand Bonaparte se présenta le 9 juin, la place avait douze cents pièces de canon, quarante mille fusils et des vivres pour trois ans. Rien n'y manquait, rien que des hommes; le temps des l'Isle-Adam et des la Valette était passé. La propagande révolutionnaire n'avait point négligé les Maltais; les chevaliers, dont l'influence baissait depuis longues années, n'eussent pas trouvé chez le peuple un auxiliaire fidèle. Les plus glorieuses institutions finissent; mais au moins doivent-elles se faire de belles funérailles : l'ordre de Malte, en tombant, ne se souvint point des magnifiques exemples qui remplissent son histoire. Le 11 juin, à la pointe du jour, un plénipotentiaire du grand maître Hompesch vint à bord du vaisseau *l'Orient* pour traiter de la reddition de la place. Le 12 juin, à deux heures du matin, on signa la capitulation. Quelques heures après, les ports et les forts de Malte étaient remis aux Français. Les îles de Malte, Goze, Comino passaient en notre pouvoir. A la vue des fossés, escarpes et contrescarpes qui défendaient la place, Caffarelli disait plaisamment : « Il est heureux qu'il y ait eu du « monde dedans pour nous ouvrir les portes. »

Le baron d'Hompesch partit le 17 juin pour Trieste: on lui promettait cent mille écus de pension et, sa vie durant, une principauté qui valût ce qu'il perdait : ce dernier article serait traité au congrès de Radstadt. Le 18, il ne restait plus à Malte un seul chevalier. Chaque chevalier français pouvait rentrer dans sa patrie avec une pension viagère de sept cents livres. Cent écus de plus étaient accordés aux chevaliers âgés de plus de soixante ans. Sur sept langues qui composaient l'ordre de Saint-Jean, trois appartenaient à la France. Hompesch succédait à Rohan, qui avait refusé de recevoir un chargé d'affaires de France; l'ordre s'était mis depuis peu sous la protection de l'empereur Paul, successeur de Catherine; un prieuré grec s'était établi à Malte; la Russie convoitait l'importante place. Il n'en fallait pas tant à la république française pour justifier une conquête. Les vues sur Malte n'appartenaient point à la politique particulière de Paul Ier; au temps de Louis XVI, Catherine entretenait d'habiles relations avec le grand maître de Saint-Jean; elle lui envoya son portrait. M. de Vergennes obligea la chevalerie de Malte à interrompre ses rapports avec la czarine. En 1789, l'ordre de Saint-Jean possédait encore vingt millions de revenu dans les divers pays d'Europe. La Révolution française en prit sa part. Bonaparte frappa les chevaliers au cœur même de leur empire; mais, répétons-le, cette vieille puissance n'avait plus que des pierres pour se défendre; ce ne sont pas les bastions qui sauvent, mais les bras des vaillants.

Le général Baraguay-d'Hilliers désirait retourner en France; Bonaparte le chargea de porter à Paris le grand drapeau de l'ordre, des trophées et des curio-

sités. L'expédition fit des recrues à Malte ; huit cents Turcs du bagne furent habillés et répartis entre les vaisseaux de ligne. Les soldats au service de l'ordre formèrent un bataillon de *Maltais;* les grenadiers de la garde du grand maître prirent aussi du service sous nos drapeaux. Bonaparte espérait tirer un utile parti de ces divers éléments. Le général Vaubois demeura chargé du commandement de l'île de Malte avec quatre mille hommes ; ces forces devaient s'accroître des dépôts de l'armée de Toulon. Il fallait huit mille hommes pour défendre Malte ; le Directoire abandonna Vaubois.

La prise de Malte arrêta pendant dix jours l'armée sur les chemins de l'Égypte. La flotte remit à la voile le 19 juin. Chose curieuse ! même en ce moment les desseins de Bonaparte restaient incertains ; l'Orient était devant lui ; semblable à l'aigle du Liban qui, du haut du Sannin, regarde le soleil, tourne sa tête vers différents points du ciel et quelque temps hésite sur la proie qu'atteindra son vol rapide, le jeune général en chef, du haut de son vaisseau, se demande s'il ira relever Athènes ou Sparte, attaquer Constantinople ou le Caire, prendre Alep et de là menacer l'Inde. Sa belliqueuse imagination joue avec les royaumes de l'Asie ; il sent en lui quelque chose comme la toute-puissance. Il dirait volontiers au vent : Pousse ma voile où tu voudras, et malheur aux nations qui résisteront à mon épée ! Bonaparte décida qu'on irait du côté des Pyramides. Il souhaitait, pour la grandeur future de sa taille, prendre mesure sur les colosses de granit d'Héliopolis ou de Thèbes.

L'Égypte, avec son Nil de six cents lieues de cours, dont les inondations sont un bienfait de la Providence,

avec ses seize provinces, son Osiris (le dieu de la fécondité) et son Typhon (le désert), ses monuments, ses tombeaux, son histoire et ses fables, ses conceptions colossales, son grave génie, son austère majesté, est le pays qui donne le plus à penser. C'est la région des secrets impénétrables, et les mystères ont leurs attraits comme les abîmes. L'Égypte fut le grand et ancien passage de la civilisation humaine; elle remplit dans les sociétés antiques la mission d'un génie médiateur; elle inspira la Grèce, qui inspira tout l'Occident. Notre armée était émue aux approches de la terre de Sésostris, mais non point par les grandeurs du passé: une ardente curiosité l'agitait; on lui avait parlé de l'Égypte comme d'un paradis, comme d'une autre Italie plus opulente encore que celle qu'elle avait récemment quittée; elle s'attendait à trouver aux bords du Nil toutes les joies, toutes les félicités : les plus doux songes la bercèrent de Malte à Alexandrie. Son illusion cessa à la vue de cette Égypte jaune et monotone, de ces mesquines maisons blanchies, de ce peuple sale, pauvre, déguenillé et sous un ciel où pas un nuage ne voilait le feu. Ce mécompte de l'armée eut des suites fâcheuses: heureusement Bonaparte put la relever de son abattement profond. Une connaissance plus vraie des ressources et de l'incomparable fertilité de l'Égypte contribua ensuite à ranimer les officiers et les soldats.

L'Égypte était habitée par les fellahs ou paysans arabes; par les Coptes, les Berbers, divers peuples nomades, des Turcs, des Maugrabins originaires de Maroc, Tunis, Alger et Tripoli; la population du pays, au moment de l'expédition de Bonaparte, présentait un total d'environ deux millions cinq cent mille ha-

bitants, sans compter douze à treize cent mille Arabes qui vivaient sous la tente. On rencontrait dans ce nombre à peu près deux cent mille chrétiens ou juifs. L'Égypte, aux jours anciens de sa gloire, ne renfermait pas plus de six millions d'hommes. En 1798, elle appartenait aux mameluks; Mourad-Bey et Ibrahim-Bey, achetés tous les deux au Caire à l'âge de sept ans, exploitaient à leur profit et sans miséricorde l'empire de Sésostris. Le consul et les négociants de notre nation n'étaient pas toujours à l'abri de leur tyrannie, ce fut un bon prétexte de la France pour les attaquer.

Le 1er juillet on signala la colonne de Pompée et Alexandrie. Le consul français de cette ville, qu'une frégate alla chercher, donna des nouvelles des Anglais; Bonaparte avait appris devant Candie que Nelson se dirigeait sur Malte avec treize vaisseaux de soixante-quatorze; le consul raconta que Nelson cherchait partout l'armée française. Nos troupes débarquèrent le soir même du 1er juillet; la mer était grosse, le débarquement difficile; dix-neuf hommes se noyèrent. L'amiral Brueys donna la main au général en chef pour l'aider à descendre dans son canot, et, le voyant s'éloigner, il dit: « Ma fortune m'abandonne. » Avant le débarquement, Bonaparte s'était adressé aux soldats en ces termes : « Soldats, vous portez à « l'Angleterre le coup le plus redoutable, en attendant que vous lui donniez le coup de mort... Vous « réussirez dans toutes vos entreprises... Les destins « vous sont favorables... Dans quelques jours les « mameluks, qui ont outragé la France, n'existeront « plus... Les peuples au milieu desquels vous allez « vivre tiennent pour premier article de foi qu'il n'y

« a pas d'autre Dieu que Dieu, et que Mahomet est « son prophète. Ne les contredisez pas... les légions « romaines aimaient toutes les religions... Le pillage « déshonore les armées, et ne profite qu'à un petit « nombre... La ville qui est devant vous, et où vous « serez demain, a été bâtie par Alexandre... » Cette proclamation, comme on le voit, était plus empreinte des temps antiques que des temps chrétiens; Bonaparte, jusqu'à présent, semble préoccupé de se tailler uniquement sur le patron de Rome.

Le général Menou débarqua le premier, à neuf heures du soir, au Marabout. Le général en chef débarqua, à une heure après minuit, près du canton Sidi-el-Palabri. A trois heures du matin, il passa en revue ce qui était débarqué, quatre mille cinq cents hommes de tous les régiments; la lune éclairait cette première apparition de la France nouvelle sur les rivages égyptiens, il y avait comme un contraste entre les baïonnettes étincelantes et les paisibles rayons de la lune; le mugissement de la mer se mêlait au bruit des armes et des pas de nos soldats. Le temps pressait; il fallait qu'une troupe peu nombreuse, sans canon et sans chevaux, s'emparât d'Alexandrie, défendue par le fanatisme d'une population considérable. L'embarcadère est placé sous la garde de Desaix et de six cents hommes de sa division; la troupe marcha sur trois colonnes : Menou à gauche, avec dix-huit cents hommes; Kléber au centre, avec neuf cents; Bon à droite, avec douze cents. Pas un seul cheval n'était débarqué; le général en chef allait à pied. Une compagnie de tirailleurs est surprise, au lever du jour, par Koraïm, commandant d'Alexandrie, et vingt mameluks; il coupe la tête au capitaine de la

compagnie; on la promène dans les rues d'Alexandrie aux cris d'enthousiasme de la multitude.

Bonaparte voulut reconnaître Alexandrie, cette ville qui fut pendant six siècles le premier marché de l'univers, et qui aujourd'hui renferme à peine vingt-cinq mille habitants; il monta sur le piédestal de la colonne de granit rouge qu'on nomme *colonne de Pompée.* Il trouva les murailles d'Alexandrie assez hautes et assez fortes. Un Arabe bédouin avait annoncé avant le jour le débarquement de l'armée française; le peuple se montrait sur les remparts de la cité. Menou attaqua la droite de l'enceinte arabe, près du fort triangulaire; Kléber, le centre; Bon prit le chemin d'Aboukir pour attaquer la porte de Rosette. Les tirailleurs français dirigeaient leur feu du haut des monticules de sable; le canon des assiégés faisait du mal. Nos soldats franchirent les murs d'Alexandrie; Kléber et Menou reçurent des blessures en montant à l'assaut.

Pendant la triple attaque, Bonaparte était assis par terre sur un monticule où s'éleva depuis le fort d'observation, appelé aussi le fort Caffarelli; le dos tourné à la ville, il faisait sauter avec sa cravache des débris de poterie; son état-major gardait le silence; un officier arrive de la gauche, et dit : « Général, le fort « triangulaire vient de capituler. » Pas de réponse. Un autre officier se présente; il annonce que la droite s'est emparée des premières maisons et que l'ennemi les dispute pied à pied. Pas de réponse; Bonaparte continuait toujours à faire sauter avec sa cravache des débris de poterie. Un troisième officier vient lui apprendre que le général Menou est arrivé sur la place et que l'ennemi se retire sur le phare. « Qu'il m'en-

« voie les cheiks avec les clefs de la ville, » répond le général en chef. Le général Bertrand, témoin et narrateur de ces détails, s'étonna tout d'abord de cette facile manière de prendre des villes.

Bonaparte entra dans Alexandrie le 2 juillet à midi, et se dirigea vers la maison du consul de France. Au détour d'une rue, une balle partie d'une fenêtre rasa sa botte de la jambe gauche ; cette balle faillit changer l'avenir du monde. Les chasseurs de la garde du général en chef s'élancèrent vers la demeure d'où le coup était parti, trouvèrent un Turc seul, barricadé, six fusils autour de lui, et le tuèrent sur place. Koraïm, le commandant d'Alexandrie, qui s'était retiré dans le phare, ne tarda pas à capituler. On le chargea de la police de la ville ; le fanatisme agitait sourdement la population ; Koraïm, qui avait du crédit et de la capacité, rassura les imaginations troublées, apaisa les fureurs et rétablit l'ordre. Une autre influence vint à notre aide : celle du cheik El-Messivi. C'était un uléma chérif d'une piété profonde, d'une instruction étendue ; il éprouva pour le jeune général en chef un de ces sentiments qui naissent d'un mot, d'un regard de l'homme supérieur, une de ces sympathies qui sont le mouvement du cœur vers le génie : le cheik El-Messivi se dévoua à notre cause. On se souvient des sept cents Turcs tirés du bagne de Malte ; ils appartenaient aux pays de Tripoli, Alger, Tunis, Maroc, Damas, Smyrne, Constantinople ; les Français avaient libéralement pourvu à leur nourriture et à leurs vêtements. Lorsqu'on fut arrivé en Égypte, on les renvoya dans leur patrie ; tous leurs discours respiraient l'admiration et l'enthousiasme pour Bonaparte ; la reconnaissance en fit autant d'amis qui s'en

allèrent porter au loin les louanges du général en chef. Ces bons traitements à l'égard des musulmans étaient une propagande habile au profit de nos drapeaux.

Il importait que notre armée annonçât ses desseins. Une proclamation du général Berthier, écrite en français, en arabe, en turc, fut adressée aux cadis, cheiks, ulémas, imans, chorbagis, à tout le peuple d'Égypte ; on y disait que, par ordre de Dieu, le règne des mameluks était fini, que les Français respectaient le Prophète et le Coran, et qu'ils n'avaient point oublié leurs anciens rapports d'amitié avec les sultans. Pour mieux se faire accepter, les Français se présentaient comme les vengeurs de la Sublime Porte; le croissant restait debout ; les villages amis devaient arborer sur le minaret de la principale mosquée le pavillon du Grand Seigneur à côté de celui de notre nation ; malheur à ceux qui refuseraient ce signe de concorde et de soumission ! On confirmait dans leurs fonctions les cheiks-el-beled (maires de villages), les imans, les muezins. Bonaparte écrivit au pacha du Caire; il se disait l'envoyé de la république française pour châtier le brigandage des beys d'Égypte, de ces mameluks que la Sublime Porte avait déclarés des *gens avides et capricieux*. « Viens donc à ma rencontre, » ajoutait-il. Le pacha du Caire n'aurait eu garde de se prononcer tout d'abord pour les Français ; depuis longtemps les pachas en Égypte ne gouvernaient pas, mais demeuraient sous le bon plaisir des mameluks.

CHAPITRE XXX

Origine, puissance et gouvernement des mameluks. — Leurs idées militaires. — Marche de l'armée française sur le Caire. — Souffrances des soldats. — Attaques des Bédouins. — Damanhour. — Le combat de Ramanieh. — La bataille de Chobrakhit. — Le désespoir de l'armée française au milieu des solitudes d'Égypte. — La vue des Pyramides. — Bataille des Pyramides. — Députation des cheiks à Gizeh. — Entrée de Bonaparte au Caire. — Murmures de l'armée en apprenant qu'il faut se remettre en route. — La bataille navale d'Aboukir; pourquoi nous l'avons perdue. — Effet politique de ce désastre. — Consternation de l'armée française; Bonaparte relève son courage. — Institut d'Égypte.

1798

Disons en peu de mots ce qu'étaient les mameluks, dont Bonaparte allait renverser le gouvernement. Mameluk (ou mamlouk) signifie *homme possédé, homme esclave*. Nés dans la Georgie ou la Mingrélie, ces miliciens célèbres, enlevés au sol natal dès le premier âge, avaient été tous achetés. L'origine de ces corps militaires remontait au XIIIe siècle ; les successeurs de Saladin les introduisirent imprudemment en Égypte ; au milieu d'une société où le peuple n'était rien, où la force brutale était tout, le pouvoir devait tomber aux mains de ceux qui savaient le mieux combattre :

aussi les mameluks ne tardèrent pas à prendre la place des princes turcomans sur les bords du Nil. Ils régnèrent pendant deux siècles et demi jusqu'au moment où le sultan Sélim brisa leur puissance. Déchus de la souveraineté, ils furent alors réduits à fournir les vingt-quatre beys ou gouverneurs chargés de veiller à la levée des contributions, et de protéger le pays contre les incursions des tribus nomades. Cet état dura jusqu'en 1730; depuis cette époque jusqu'à l'apparition des Français en Égypte, le pouvoir ressaisi par les mameluks divisés entre eux fut une série de combats et de déprédations, de meurtres et d'exils. Les vainqueurs étaient au Caire, les vaincus dans le Saïd; c'était un va-et-vient qui n'apportait au peuple d'Égypte que secousses, oppressions, misère. Ali-Bey, Mohammed-Bey, Mourad-Bey et Ibrahim-Bey remplissent ces espaces orageux de soixante-huit ans.

Les hommes venus du Caucase tenaient le bout de la chaîne qui commence aux Pharaons et se prolonge sous la main des Perses, des Romains, des Arabes et des Turcs, à travers une nuit de plus de trois mille ans. Ils ne possédaient aucune notion de gouvernement; garder le pouvoir à coups de sabre et par tous les moyens, payer à la Porte le plus mince tribut possible, employer la violence et la ruse pour pressurer le pays, se proposer pour fin unique l'assouvissement des désirs et la pleine jouissance de la vie : tel était le fond de leur politique, tel était leur génie. Ils appartenaient pourtant au christianisme de la communion grecque; mais leur enfance avait seule connu les leçons évangéliques; une fois achetés, on les avait faits musulmans, et rien ne restait de leur éducation chré-

tienne. Les mameluks étaient des prodiges de corruption. Chose curieuse! ces maîtres de l'Égypte y périssaient de bonne heure; leur race ne pouvait pas s'y perpétuer; ils n'allaient pas jusqu'à la deuxième génération. Des alliances indigènes eussent été de nature à remédier à ce mal; les mameluks les repoussaient; ils ne s'unissaient qu'à des esclaves de leur région natale : les nouveaux venus de la Caspienne et du Caucase empêchaient la race de s'éteindre sur les bords du Nil. L'Égypte, ce pays aux invariables lois, repousse éternellement tout ce qui lui est étranger, hommes et plantes. A l'approche des Français, Ibrahim-Bey, mécontent, se montra peu disposé à les braver; il laissa son rival Mourad-Bey, homme de bouillante énergie, supporter tout le poids de la lutte.

Les mameluks, à la peau blanche, aux blonds cheveux, étaient de beaux et terribles cavaliers; ils partaient avec l'impétuosité de la tempête et paraissaient dans les combats comme des légions d'exterminateurs. Avec sa longue carabine qu'il chargeait à dix balles, son sabre courbe, dont l'atteinte devenait si meurtrière en se prolongeant, ses quatre grands pistolets suspendus par un cordon de soie, le mameluk multipliait la mort; l'éclatante richesse de ses amples vêtements et de l'équipage de son cheval, son casque et sa cotte de mailles étincelant sous le soleil, son ferme maintien sur la selle où on l'eût dit attaché, sa bravoure à laquelle le coursier semblait obéir aussi prompt que le vent, tout cet ensemble noble et belliqueux excita d'abord l'admiration des Français. Chaque mameluk en campagne avait ses valets qui ne le quittaient point. C'était, on le voit, quelque

chose comme le chevalier pesamment armé au moyen âge : la mort de son cheval le mettait toujours en péril. Le cavalier allant au combat avait coutume de porter tout son or à sa ceinture : sa dépouille était toujours une joie pour nos soldats. L'Orient ne connaît rien de plus grand qu'un homme de guerre, et ne comprend pas un homme de guerre sans cheval. Pour les peuples de l'Asie, le cheval est l'aile du combattant ; il complète l'ornement et la force du soldat. Ces idées sont naturelles dans des pays où les armées ne sont que des multitudes, où la puissance de l'ordre et de la discipline ne s'ajoute pas à la puissance individuelle de l'homme : certainement on ne peut rien faire sans un coursier quand toute la tactique de la guerre consiste à s'élancer sur l'ennemi, à frapper ses coups et à s'enfuir. La première vue de notre infanterie n'inspira donc que du mépris aux mameluks ; elle était pour eux ce que l'âne est au cheval ; ils s'étonnaient qu'on eût eu la pensée de leur opposer des hommes à pied ; ils ne se doutaient pas de la force prodigieuse de l'infanterie française. Les beys et les kiachefs ne voyaient dans nos soldats que des *pastèques à couper* : leur erreur ne sera pas longue.

L'armée française se mit en marche pour le Caire ; Kléber, blessé, resta à Alexandrie avec huit mille hommes, en qualité de commandant de la place et de la province. On chargea le colonel Crétin des travaux de défense ; en trois mois la ville se trouva protégée par trois forts sur les hauteurs qui la dominent ; on garnit de batteries de 36 et de mortiers à grande portée le Marabout, le phare et les avenues des portes d'Alexandrie. Menou occupa Rosette avec douze cents



hommes. L'armée qui prit le chemin du Caire présentait un total de vingt-un mille hommes de toutes armes; elle se composait des divisions Desaix, Reynier, Bon, Dugua et Vial, d'une réserve de deux mille six cents hommes sous les ordres de Murat, et de deux brigades de cavalerie à pied, chacune de quinze cents hommes, sous les généraux Zayonczek et Andréossi; d'une artillerie à pied et à cheval avec cinq cents chevaux ou mulets d'attelage. Nous avions sur le Nil une flottille que le contre-amiral Perrée commandait. Une distance de quinze lieues sépare Alexandrie de Damanhour, où l'armée devait se reposer.

Ce trajet fut pour elle une grande tristesse et une grande souffrance; elle marchait sans ombre sous un soleil dévorant, et ne rencontrait ni trace de verdure, ni fontaine, ni source; les inondations du Nil n'avaient point fertilisé cet espace; il était resté pâle, nu, désert; on accourait au bord de chaque puits : rien au fond. On ne trouva de l'eau qu'au puits de Béda. Les soldats maudissaient ces solitudes; le courage de ces fiers vainqueurs de Rivoli et d'Arcole s'évanouissait devant le brûlant désert; leur douleur allait jusqu'au désespoir; quelques-uns perdirent la raison.

On avait traité avec les cheiks des tribus des Hémady pour livrer des chameaux et des chevaux, et laisser libre la route d'Alexandrie à Damanhour; ils s'étaient dégagés de leur parole à la suite des vives remontrances des ulémas et des cheiks du Caire, et cinq de leurs tribus attaquèrent les flancs de la pauvre armée française. Ces coups de fusil, qui partaient on ne sait d'où et qui atteignaient les soldats isolés où à l'écart, ces hostilités de forme nouvelle, ces agres-

sions, à la façon des chouans, invisibles et souvent meurtrières, ajoutaient au dégoût des Français pour les solitudes de l'Égypte. Six siècles auparavant, les croisés avaient souffert de ces perfides attaques, et depuis 1830 nos soldats de l'Algérie ont appris à connaître les Bédouins. Les coups de fusil des Arabes cachés ne permettaient plus que le soldat quittât ses rangs; il n'y avait plus moyen de s'écarter de l'armée, et l'on disait des Bédouins : « C'est la maréchaussée « qui fait la police. » Le général en chef, parti du Caire le 7 juillet, marcha toute la nuit, et traversa les bivouacs de plusieurs divisions ; la lune s'étant couchée à trois heures après minuit, la nuit devint sombre; le feu des grand'gardes de la division Bon venait de s'éteindre; les chasseurs d'escorte donnèrent dans ces bivouacs, entendirent le cri d'alarme de la sentinelle qui les prit pour l'ennemi, et une triste fusillade s'échangea avant que les deux troupes pussent se reconnaître. Le délire d'une horrible route, plus que les ténèbres, trompa la division Bon.

Bonaparte arriva le 8, à huit heures du matin, à Damanhour, dont les minarets et la ceinture de palmiers offrent la physionomie ordinaire des cités égyptiennes. Desaix s'y trouvait déjà; il alla au-devant du général en chef, le conduisit dans la demeure du cheik de la ville, espèce de grange où l'on servit un déjeuner composé de lait et de galettes cuites sous la cendre. L'Italie avait d'autres festins. Le soldat, réduit au régime des solitaires de la Thébaïde, se vengeait de ses privations par des épigrammes contre des Francs et le consul Magallon, qui suivaient l'armée, et dont les beaux récits s'accordaient peu avec les réalités.

Le 10 juillet, l'armée haletante, sous un ciel embrasé, rencontra le Nil à Rahmanieh et poussa des cris joyeux ; généraux et soldats s'y jetèrent tout habillés. Les illusions des beys et des kiachefs sur la facilité à mettre en pièces notre infanterie finirent à Rahmanieh ; une avant-garde de six cents mameluks avait été envoyée par Mourad-Bey ; cette belle cavalerie ne tint pas longtemps devant ces *hommes à pied* tant dédaignés la veille ; Desaix apprit le premier aux mameluks ce que valaient ces *petits hommes de rien* dont on ne devait faire *qu'une bouchée*. Mourad-Bey éclata en fureur et se crut déshonoré. Notre flottille sur le Nil courut des dangers ; les habiles manœuvres du contre-amiral Perrée la sauvèrent. L'infanterie vola au secours de la petite armée navale. Nous perdîmes beaucoup de matelots, attaqués par la flotte des mameluks. La bataille de Chobrakhit acheva d'étonner Mourad-Bey. Ses dix mille mameluks auraient vaincu sans peine cinquante mille Turcs, et les voilà contraints de lâcher pied devant nos colonnes. Rentrés au Caire après bien des pertes, ils cherchaient dans leur imagination à s'expliquer l'unité forte et inébranlable de nos manœuvres ; ils se représentaient nos soldats liés par une grosse corde blanche et allant à droite ou à gauche selon la manière dont le *sultan français* tirait la corde ; la vivacité de notre mitraille et de la fusillade de notre infanterie avait été pour eux une terrible nouveauté ; et comme le génie d'Orient peint tout avec des images, les mameluks nommèrent Bonaparte le *père du feu*.

L'armée, s'étant remise en route le 14 juillet, arriva à la nuit à Koum-Cherf, où l'abondance des pastèques la désaltéra ; elle campa le 15 au village d'Al-Kam.

le 16 à Abou-Nechabeh, le 17 à Ouardan; elle y prit son camp à l'ombre d'une forêt de palmiers et reçut un convoi de vivres. On allait à petites journées, partant à deux heures du matin et campant à neuf heures; la chaleur, la présence presque continuelle des Arabes, la flottille qui remontait le Nil et qu'il fallait attendre, ne permettaient pas une marche rapide. Tous les bruits qui venaient du Caire étaient belliqueux; l'armée devait toujours être prête au combat. On savait que les beys, les janissaires, les Arabes, les milices étaient sortis de la capitale de l'Égypte et marchaient à la rencontre des Français.

Les lieux que traversait l'armée se ressemblaient toujours par les monotones aspects de leur nudité; si on lui avait appris que les anciens Égyptiens étaient graves et mélancoliques, elle l'aurait facilement compris; elle regrettait l'Italie, s'affligeait et murmurait; aux plaintes se mêlaient souvent les imprécations. « Que sommes-nous venus faire ici? » s'écriaient les soldats; « le Directoire nous a déportés. » Ils disaient de Bonaparte: « C'est de lui qu'on veut se défaire; « mais au lieu de nous conduire ici, il fallait nous « laisser chasser ses ennemis du palais comme nous « avons chassé les clichyens. » Bonaparte se mêlait à tous les rangs, à tous les groupes, parlait à chaque soldat, promettait une prochaine abondance, expliquait comment le Nil fertiliserait cette terre maintenant si aride, comment on retrouverait les rives du Pô. Un immense ennui régnait dans l'armée; elle écoutait les paroles du général en chef, et puis la tristesse venait de nouveau la saisir. Les officiers et les généraux murmuraient plus haut que les soldats; les correspondances de cette époque sont empreintes d'un

sentiment de désolation : c'est comme une fin du monde pour cette vaillante armée qui avait cru marcher à la conquête d'un lointain paradis. Les soldats se baignaient tous les jours dans le Nil ; beaucoup de ces pauvres enfants dépaysés demandèrent la mort aux profondeurs du fleuve. Le désert avec sa morne et muette étendue les pressait, les étouffait comme une ceinture de plomb ; ils n'avaient plus d'air à respirer ; leur désespoir prenait les proportions de ces vastes solitudes. Ils cherchaient de toutes parts un brin de gazon pour reposer leurs yeux, et ne rencontraient que le sable aride ; ils appelaient les nuages à leur secours, et le soleil lançait toujours ses flammes, et le ciel gardait son impitoyable sérénité ; pas une goutte de pluie ne traversait l'atmosphère embrasée. Dans ces désolantes journées, oh ! comme ils regrettaient la boue et les longues pluies des climats du Nord ! L'armée française sentit profondément et fatalement toute la tristesse de ce pays d'Égypte avec son fleuve jaune, ses tombeaux, ses ruines et l'éternelle uniformité de ses aspects. A chaque débris de monuments antiques, les savants s'arrêtaient ; l'armée vit en eux des conseillers de l'expédition d'Égypte ; elle se mit à les détester.

Un bon mot d'un grenadier égaya les bivouacs, où l'on ne riait plus ; le général Caffarelli avait une jambe de bois, ce qui n'ôtait rien à son activité ; il parcourait les rangs, vantant l'opulence de l'Égypte, les résultats futurs de la conquête française, et parlait de son mieux pour relever le moral du soldat. « Vous vous moquez « de cela, général, » lui dit un grenadier, « vous qui « avez un pied en France. »

C'est du camp d'Omm-Dinar, le 19 juillet, à cinq

lieues du Caire, que l'armée découvrit pour la première fois les pyramides; tous les regards, toutes les lunettes se tournèrent du côté de ces trois monuments qui apparaissaient comme les géants immobiles du désert. Des milliers de volumes ont été publiés sur la question de savoir si les pyramides sont des tombeaux, des temples ou des observatoires; ce problème est resté sans solution; le mystère sied bien aux anciens monuments, et j'aime l'inconnu autour de ces masses de quatre mille ans qu'on nomme les pyramides. Le 20, l'armée reçut l'ordre de se préparer à la bataille. Les troupes de Mourad-Bey occupaient la rive gauche du Nil, en face du Caire, entre Embabeh et les pyramides; elles étaient considérables en cavalerie, artillerie, infanterie; une flottille de trois cents voiles et une frégate protégeaient le camp de l'ennemi. Vingt mille hommes composés de janissaires, d'Arabes et des milices du Caire, formaient la droite de l'ennemi dans un camp retranché vis-à-vis Boulac avec quarante pièces de canon; un corps de cavalerie de douze mille mameluks, agas, cheiks, tous à cheval, formait le centre; la gauche présentait huit mille Bédouins à cheval s'appuyant aux pyramides[1]. La population du Caire couvrit la rive droite du Nil. L'audace des mameluks prenait une énergie nouvelle en présence de leurs pères, leurs mères, leurs femmes, leurs enfants, dont le sort allait se décider; ils espéraient enfin triompher de notre infanterie, et disaient tout haut « qu'au pied de ces pyramides les Français « trouveraient leurs tombeaux et finiraient leurs des- « tins ».

1 Nous prenons ici pour guide le récit dicté par Napoléon au général Bertrand.

Le 21 juillet, à deux heures du matin, l'armée se remit en marche ; chaque pas la rapprochait de la bataille. A huit heures, un cri de joie partit de tous les rangs : on voyait le Caire ! on voyait enfin une grande ville ! les quatre cents minarets de la capitale de l'Égypte appelée par les Arabes les *délices de l'imagination, la mère du monde,* promettaient à l'armée un dédommagement à tant de fatigues. Le Caire, vaste entrepôt des produits de l'Asie, avait alors deux cent soixante mille habitants. Le soldat retrouva sa force à l'aspect de la grande cité égyptienne ; il comprit pourquoi il allait se battre. Le prix de la victoire était devant lui. Le général en chef fit prendre à son armée le même ordre de bataille qu'à Chobrakhit. Il envoya des officiers reconnaître le camp retranché : le corps des mameluks parut seul redoutable.

Desaix se porta sur le centre de la ligne des mameluks ; Reynier, Dugua, Vial et Bon le suivaient. L'armée s'avançait en silence depuis une demi-heure, quand Mourad-Bey partit comme l'éclair avec sept à huit mille cavaliers, passa entre la division Desaix et celle de Reynier, et les enveloppa ; il avait saisi d'un coup d'œil l'intention du général en chef, et voulait empêcher l'armée française d'achever son mouvement. Un moment le général Desaix fut en péril ; un bois de palmiers embarrassait la marche de son artillerie ; Desaix eût été perdu si les mameluks fussent tombés sur lui en plus grand nombre. Une décharge en jeta la moitié par terre, et le général eut le temps de former son carré. La mitraille et la fusillade s'engagèrent sur les quatre côtés. Reynier fit comme Desaix. La division Dugua, où se trouvait Bonaparte, se porta entre le Nil et Desaix, coupant ainsi l'ennemi du camp d'Em-

babeh et lui barrant le fleuve : elle canonna ensuite la queue des mameluks. Que d'efforts de la part de ces braves ! quelle énergie et quel désespoir ! Mourad-Bey, la rage au cœur, se replia sur Gizeh avec trois mille cavaliers; le reste de l'ennemi ayant cherché un appui dans le camp retranché, la division Bon le chassa; ces troupes éperdues essayèrent de gagner Gizeh ; mais Rampon et la division Dugua les arrêtèrent ; un instant d'incertitude pleine d'angoisses se manifesta parmi les fugitifs ; puis ils s'élancèrent dans le Nil, où ils disparurent par milliers : pas un d'entre eux n'atteignit la rive opposée. Alors le camp retranché ne songea plus qu'à son salut; la plus grande partie de l'infanterie ennemie cacha sa fuite dans les ombres de la nuit. Mourad-Bey voulut dérober sa flottille aux Français; l'incendie la dévora. Le Nil fut changé en fleuve de feu ; les ténèbres de l'horizon firent place à des clartés rougeâtres ; on apercevait à ces sinistres lueurs le Caire et les pyramides. Les Français assistaient à la destruction de grandes richesses, et ne pouvaient les arracher aux flammes. Si leur flottille échouée ne fut pas restée en route, le butin de la journée eût été plus important. Canons, chameaux, bagages tombèrent au pouvoir des Français. Ils trouvèrent l'abondance au camp d'Embabeh, et tout le luxe de l'Orient dans les demeures de Mourad-Bey, des beys et des kiachefs : tapis, porcelaines, sucrerie, argenterie, provisions de tout genre. Nous avions trois cents hommes tués ou blessés ; sept mille mameluks et trois mille janissaires ou Arabes avaient péri ; Mourad-Bey prit le chemin de la haute Égypte, suivi de trois mille mameluks, débris de la célèbre milice ; les douze cents restés au Caire avec Ibrahim-Bey s'en allèrent aussi. Nous avons dit que

les mameluks portaient leur or à la ceinture; nos soldats s'occupèrent plusieurs jours à pêcher dans le Nil les cadavres des malheureux cavaliers.

Telle fut la bataille des Pyramides. Bonaparte, au moment du combat, montrant aux soldats ces monuments les plus anciens du globe, leur avait dit: « Soldats, quarante siècles vous contemplent. » Ces quarante siècles étaient les Pharaons, Cambyse, les Ptolémées, Alexandre et Darius, César et Pompée, Amrou, Sélim; ils n'avaient jamais vu plus de génie et de courage. Le Nil s'étonna de tant de bruit sur ses bords, de tant de cadavres dans ses flots : le canon français venait d'interrompre l'éternel silence des pyramides.

Le général en chef reçut à Gizeh une députation de cheiks du Caire; ils lui demandèrent miséricorde. La politique de Bonaparte en Égypte était bienveillance et générosité; les cheiks se félicitèrent de son accueil. Il répéta que le renversement des mameluks était son seul but, et que le pays trouverait en lui un protecteur; il voulut que la prière dans les mosquées se fît comme de coutume. « Ne craignez rien, disait-il dans sa pro-« clamation, pour vos familles, vos maisons, vos pro-« priétés, et surtout pour la religion du Prophète, « *que j'aime.* » Bonaparte chargea le général Dupuis de prendre possession du Caire. Il fit son entrée dans la capitale de l'Égypte le 25 juillet, et descendit dans la maison d'Elfi-Bey, sur la place d'Esbekieh. Il n'y avait pas d'administration possible sans les ulémas et les grands cheiks; le général en chef leur témoigna beaucoup de respect, et c'est avec eux qu'il composa le divan ou conseil chargé du gouvernement. Il lui parut nécessaire de profiter du grand effet de la bataille

des Pyramides pour s'attacher aux traces d'Ibrahim-Bey, saisir ses richesses et le rejeter au delà du désert; quand il parla d'expédition, l'armée murmura : elle reculait devant le soleil brûlant et les solitudes sans eau. Le 9e de ligne se fit surtout remarquer par ses plaintes. On se prépara pourtant. Au moment du départ : « Soldats de la 9e, » leur dit Bonaparte, « je n'ai « pas besoin de vous. » La 9e n'obtint de partir qu'à force de supplications; elle marcha la dernière. Notre drapeau flotta à Bilbéis, Salheyiez, Damiette. Mais on n'atteignit point Ibrahim-Bey, qui se dirigea vers la Syrie. Des Bédouins avaient pillé la caravane de la Mecque; Bonaparte retrouva les marchandises et envoya la caravane au Caire, à la grande joie de la ville.

Un malheur retentit tout à coup au milieu de ces succès : l'escadre française est détruite à Aboukir. « En arrivant devant Alexandrie, » dit Bonaparte, « je demandais à la fortune qu'elle préservât mon « escadre pour cinq jours; elle en a accordé trente, « et l'amiral n'a pas voulu mettre ses vaisseaux en « sûreté dans le port; il ne lui fallait cependant que « six heures pour cela : une implacable fatalité pour« suit notre marine. Ce grand événement aura des « conséquences qui se feront sentir ici et loin d'ici. » Le capitaine Barré, dans son rapport sur les passes des eaux d'Alexandrie, avait conclu que les vaisseaux pouvaient entrer au port vieux avec les précautions d'usage; l'amiral Brueys n'était pas de cet avis; il resta dans la rade d'Aboukir. Les dépêches de Bonaparte ne purent vaincre son irrésolution. Nelson se montra le 1er août; l'amiral Saint-Vincent lui avait envoyé de Cadix dix vaisseaux de ligne. Nelson ap-

prochait, et Brueys ne commandait pas le feu. L'amiral anglais ordonna d'attaquer vaisseau par vaisseau ; nous ne décrirons point la bataille d'Aboukir; toutes les batailles navales se ressemblent. Celle-là fut effroyable. Nous avons entendu de vieux marins nous parler avec enthousiasme du beau feu de *l'Orient,* du *Franklin,* du *Tonnant;* Brueys répara ses fautes par une merveilleuse bravoure; il périt sur son banc de quart. Casabianca, Thévenard, Dupetit-Thouars moururent glorieusement. La moitié de notre escadre manqua d'énergie. L'inaction du contre-amiral Villeneuve causa notre désastre : il avait cinq vaisseaux, deux frégates, et ne prit point part à l'action. On se battait depuis dix heures lorsqu'il commença à s'en apercevoir. L'explosion du vaisseau *l'Orient* décida la victoire en faveur des Anglais. Le 2 août, à midi, *le décret du destin était prononcé,* dit Napoléon [1]. Nous eûmes trois mille hommes tués ou blessés, et les Anglais huit cents. Nous perdîmes sept de nos vaisseaux. L'effet politique du désastre d'Aboukir fut de rendre l'espoir à Mourad-Bey et à Ibrahim-Bey, de leur donner les Anglais pour appui, de ranimer les forces épuisées de l'Europe et de favoriser une nouvelle coalition contre la France.

Ce désastre consterna notre armée d'Égypte; il lui sembla que les chemins de la patrie lui étaient pour jamais fermés; elle voyait l'espérance perdue avec nos vaisseaux, et gémissait de se trouver entre la mer ennemie et le désert. Ce fut alors que le jeune général de vingt-huit ans embrasa du feu de son génie ses compagnons et ses soldats, et releva leur cœur par le

[1] Mémoires dictés par Napoléon au général Bertrand.

prestige de sa parole et sa ferme confiance dans les événements. « Eh bien! » leur disait-il, « nous voilà « dans l'obligation de faire de grandes choses, nous « les ferons; de fonder un grand empire, nous le fon« derons. Des mers dont nous ne sommes pas maîtres « nous séparent de la patrie; mais aucune mer ne « nous sépare de l'Afrique ni de l'Asie. Nous sommes « nombreux, nous ne manquerons pas d'hommes « pour recruter nos cadres; nous ne manquerons pas « de munitions de guerre; nous en avons beaucoup; « au besoin, Champy et Conté nous en fabrique« ront. »

Desaix partit pour la haute Égypte; les Français organisèrent l'administration dans toute la vallée du Nil, fortifièrent Gizeh, et réparèrent la citadelle du Caire, construite au temps de Saladin par l'émir Karakous, le même qui défendit Saint-Jean-d'Acre contre Philippe-Auguste et Richard, le même aussi dont les Arabes d'Asie et d'Afrique ont fait, je ne sais pourquoi, un Polichinelle. L'Institut d'Égypte fut créé et logé dans un palais du Caire. Ses membres éminents explorèrent cet ancien monde, cette nature où chaque observation amenait une découverte : l'œuvre capitale qui a livré à la curiosité européenne des travaux si vastes et si divers durera aussi longtemps que les pyramides.

CHAPITRE XXXI

Les chrétiens du Caire. — Grands égards de Bonaparte pour les chefs de l'islamisme. — Il leur promet de se faire musulman; il demande un délai d'un an pour lui et son armée. — Négociations religieuses sur ces projets de conversion. — Bonaparte traité comme un prince musulman. — Projets de réforme pour l'administration égyptienne. — La réunion du divan chargé de délibérer sur ce point. — La Porte déclare la guerre à la France. — Insurrection du Caire. — Les Français à Suez. — Bonaparte faillit se noyer dans la mer Rouge. — Desaix dans la haute Égypte. — Menaces de Djezzar, pacha d'Acre, et des armées turques. — Expédition des Français contre la Syrie. — Plans de Bonaparte. — Le général Reynier à El-Arich. — Marche sur Gaza. — Prise de Jaffa. — Le massacre des prisonniers musulmans. — Marche sur Saint-Jean-d'Acre. — Anciens souvenirs de guerre. — Le siége d'Acre. — Les chrétiens de la Galilée. — Les combats du pont de Jacob, de Loubi. — La bataille du Mont-Thabor. — Bonaparte lève le siége d'Acre. — On reprend le chemin de l'Égypte; misères, angoisses des blessés. — Le Carmel. — Empoisonnement des pestiférés et des malades de Jaffa. — Retour de l'armée française au Caire. — Bonaparte songe à rentrer en France. — Son départ d'Égypte, son débarquement à Fréjus. — Renommée orientale de Bonaparte.

1799

Plusieurs milliers de chrétiens, les uns catholiques, les autres (et le plus grand nombre) séparés du centre de l'unité, se rencontraient dans la population du Caire : c'étaient les Coptes, ces représentants de l'an-

tique race égyptienne, les Syriens et les Grecs. Ils espéraient que les victoires d'une nation professant les doctrines évangéliques allaient donner de l'éclat à leur religion, et les relèveraient sur les bords du Nil. Ils avaient compté sans la politique. L'attitude de Bonaparte les dérouta. Il reconnaissait qu'il ne pouvait rien faire en Égypte sans la puissance religieuse : il n'épargna rien pour la gagner. Le général en chef s'occupa des mosquées et de leurs intérêts avec un soin et une partialité marqués; il entoura d'honneurs et d'une considération extraordinaire les muftis et les imans. La mosquée *El-Azhar* (mosquée des fleurs), à la fois lieu de prière et grande école, avait des chefs pieux et vénérés de tout l'Orient musulman; Bonaparte les recevait tous les jours, leur parlait de Mahomet avec admiration, et entrait dans les vues et les sentiments de l'islamisme. A l'aide de quelques versets du Coran interprétés à sa façon, il montrait son arrivée en Égypte et ses victoires annoncées par le prophète arabe lui-même ; il demandait pourquoi les Arabes étaient soumis aux Ottomans, et disait que si Mahomet redescendait sur la terre, il n'habiterait ni la Mecque ni Constantinople, mais le Caire, et qu'il choisirait de préférence le Nil, le *fleuve béni*, la mosquée El-Azhar, cette *première clef de la sainte Caaba*. Les vieux muftis l'écoutaient avec ravissement. Leurs yeux étincelaient de rayons de bonheur quand il leur promettait le rétablissement de l'empire arabe, le retour des temps glorieux des Fatimites. Parmi les cheiks du Caire, il en était un que le général en chef aimait particulièrement, le cheik El-Mohdi, le plus jeune, le plus éclairé, le plus éloquent. Il traduisait en vers les proclamations de Bonaparte, et leur donnait

ainsi le charme harmonieux et la couleur du *livre divin* des musulmans.

Les vieux cheiks s'effrayèrent le jour où le vainqueur demanda que le peuple prêtât le serment d'obéissance. « Faites-vous musulman, » lui dirent-ils, « et cent mille Arabes viendront à vous de l'Arabie, « de Médine et de la Mecque. » Ce n'était pas l'intention de Bonaparte; il pensait que tout homme devait mourir dans sa religion [1]; mais il voulait causer d'islamisme, gagner du temps et arriver à ses fins. Il parla aux muftis de la circoncision et de l'interdiction du vin, comme de graves difficultés pour lui et son armée. On en délibère en grand conseil musulman. Un fetfa, signé par quatre muftis, déclare que la circoncision est une perfection et non pas une nécessité, qu'on peut être musulman et boire du vin, mais qu'en ce dernier cas on ne peut espérer les félicités de l'autre vie. Cette seconde partie du fetfa n'était pas d'une admission facile; Bonaparte sollicita une autre solution; la question fut portée aux chérifs de la Mecque, qui levèrent l'interdiction du vin à condition de *racheter le péché par de bonnes œuvres et des aumônes*. Bonaparte se trouvait assez embarrassé; la joie régnait au camp de l'islamisme; les imans priaient pour le *sultan Kebir* [2] le vendredi; toutefois un changement de religion est chose grave; le général en chef

[1] Nous n'avons pas besoin de faire observer qu'en principe cette opinion de Bonaparte est inadmissible; l'esprit de l'homme est fait pour la lumière et la vérité, et quand il s'aperçoit de son erreur, il doit en sortir. Si nos lointains aïeux avaient jugé à propos de mourir dans leur religion, nous en serions encore aux sacrifices humains.

[2] Sultan Kebir (grand sultan). C'est le nom que l'Orient a donné à Bonaparte.

demanda et obtint un an de réflexion. Les imans racontèrent que Mahomet était apparu à Bonaparte et lui avait accordé ce délai d'une année. Afin de mieux justifier ce retard, Bonaparte dit aux muftis qu'il méditait le plan d'une mosquée assez grande pour contenir son armée. En attendant, les muftis le considéraient comme un prince musulman. Ce fut à cette époque que le général Menou embrassa publiquement la religion de Mahomet. Menou était un esprit borné qui n'avait jamais réfléchi sur les choses religieuses; il vit dans l'islamisme le moyen de rendre son administration plus facile, et se fit musulman comme on adopte une méthode d'opération.

Tout le monde connaît les crues régulières du Nil et les fêtes qui se célèbrent à l'arrivée des grandes eaux. Bonaparte, accompagné des chefs de la religion musulmane, parut solennellement autour du nilomètre dans l'île de Roudah, le 18 août. Il prit part aussi à la fête du prophète arabe, à la fin de ce mois. Le 1er vendémiaire, Conté ayant lancé un ballon pour la fête de la république, le peuple du Caire *admira cette correspondance aérienne* entre Bonaparte et Mahomet, et le jeune cheik El-Mohdi composa de beaux vers à cette occasion. Le chérif Ghaleb, la première autorité de la Mecque, écrivant au général en chef, lui donna le titre de *serviteur de la sainte Caaba*. Chaque année les pèlerins musulmans portent à la Mecque un tapis splendide et couvert de sentences; Bonaparte voulut que ce tapis fût plus riche que de coutume : l'islamisme était devenu pour lui un grand moyen de gouvernement. Les lois qui régissaient la propriété et les impôts en Égypte n'offraient que ténèbres, difficultés et périls. Il était indispensable de

les changer: l'administration oppressive des mameluks depuis soixante ans devait faire place à des institutions meilleures. Bonaparte fit preuve de génie politique en refusant de trancher lui-même la question, en réunissant un grand divan, composé de toutes les notabilités des provinces, où l'Égypte comparerait les lois d'Europe et celles d'Asie, et choisirait ce qui lui paraîtrait le plus conforme au bien public. Ce divan tint sa première séance le 1er octobre, et délibéra vingt jours. C'était un intéressant spectacle que tous ces cheiks, les plus importants du pays, apprenant à connaître la législation d'Occident et nos idées de justice pour le gouvernement des peuples. Ils repoussèrent le principe que *toute terre appartient au sultan*, et acceptèrent nos lois comme expression plus parfaite d'équité.

Les événements arrêtèrent ce travail de rénovation; le Directoire avait négligé d'entretenir les dispositions bienveillantes de la Porte, dont Bonaparte faisait flotter le pavillon à côté du pavillon français; le sultan s'était laissé aller aux inspirations de l'Angleterre et de la Russie; à la fin d'octobre, il nomma Djezzar sérasquier d'Égypte; Djezzar expédia au cheik Sadah le firman qui contenait la déclaration de guerre à la France. Bonaparte se fit remettre l'original de ce firman. Mais des bruits couraient en Égypte; on parlait d'un débarquement du capitan-pacha à Jaffa à la tête d'une grande armée; le divan du Caire était troublé; on sentait venir un mouvement contre les Français. Les fortifications et les canons de la citadelle du Caire épouvantaient les habitants; un ordre de Bonaparte avait renversé les barrières qui divisaient la capitale égyptienne en cinquante quartiers; le mécontente-

ment s'était accru par l'imposition extraordinaire ; un Maugrabin tua un cavalier français à l'audience du cadi ; le général Dupuis mourut d'un coup de lance. Les muezins, du haut des minarets, appelèrent les croyants à la défense de la ville et des sanctuaires musulmans. Les femmes hurlaient. L'insurrection éclata dans tous les quartiers du Caire. Il y eut des Français massacrés. Des bombes parties de la citadelle et du fort Dupuis mirent le feu à plusieurs quartiers ; trois cents Français furent tués ou blessés en divers combats. La fureur musulmane se jeta sur des soldats malades qui revenaient de Bilbéis, sur une vingtaine d'officiers d'état-major du génie et de membres de la commission des arts. Les supplications des cheiks succédèrent à la prompte défaite des insurgés du Caire ; Bonaparte pardonna ; il dit aux cheiks : « Je « pardonne à tous ; mais dites-leur bien que ce qui « arrive et arrivera est depuis longtemps écrit, et « qu'il n'est au pouvoir de personne d'arrêter ma « marche : ce serait vouloir arrêter le destin. » Les Français blamèrent la miséricorde du général en chef : « Pourquoi toujours caresser ces vieux cheiks, « ces cafards?... » Pendant que le cheik Sadah baisait la main du général en chef, Kléber, arrivant d'Alexandrie, demanda quel était ce vieillard si ému. « C'est le chef de la révolte, » répondit Bonaparte. « Hé quoi ! vous ne le faites pas fusiller? » reprit Kléber. « Non, dit Bonaparte, ce peuple est étranger « à nous, à nos habitudes, il lui faut des chefs ; j'aime « mieux qu'il ait des chefs comme ceux-là que de lui « en voir comme Mourad-Bey[1]. » Le cheik Sadah est

[1] Mémoires dictés par Napoléon au général Bertrand.

le même que Kléber fit plus tard bâtonner; ce fut la première cause de l'assassinat de ce général.

Les insurgés, échappés du Caire, s'étaient dirigés vers Suez; ils entretenaient des rapports avec Ibrahim-Bey en Syrie et Mourad-Bey dans le Saïd. Le général Bon marcha contre eux le 8 novembre; trois journées de désert n'excitèrent pas une seule plainte parmi ses soldats. On s'accoutumait aux solitudes, on ne murmurait plus. Bon occupa Suez, le fortifia, et notre drapeau flotta sur la mer Rouge. Bonaparte partit lui-même pour Suez à la fin de décembre; il emmena Monge, Berthollet, Lepère, ingénieurs des ponts et chaussées, son état-major, deux cents gardes à cheval, quatre cents dromadaires. Il prit la route qui passe par Birket-el-Hadjà et Adjeroud ; c'est la plus courte : trente-trois lieues. Le 27, le général en chef visita Suez, et, le 28, il se rendit aux fontaines de Moïse, qui sont au nombre de neuf; ces sources d'eau, situées à trois lieues de Suez, proviennent de montagnes à quatre lieues de là. Le contre-amiral Ganteaume monta une chaloupe canonnière avec des savants, et alla par mer aux fontaines de Moïse. Bonaparte eut à franchir le Madieh, bras de mer guéable à marée basse et qui a trois quarts de lieue de largeur : la marée montante le surprit au retour. « Serions-nous venus ici pour périr comme Pharaon? » disait Bonaparte. Il eût péri sans les deux hommes qui finirent par découvrir le passage; ces deux hommes étaient Louis, maréchal des logis, et Carbonel, brigadier. Le général en chef reçut à Suez la visite des moines du mont Sinaï; ils lui montrèrent un livre avec les signatures de Mahomet, Saladin, Sélim, qui recommandaient le monastère de la sainte montagne.

En revenant au Caire, Bonaparte rencontra un courrier arabe sur un dromadaire, chargé des dépêches d'Ibrahim-Bey et Djezzar-Pacha; il apprit que les troupes du pacha d'Acre étaient en mouvement, et que son avant-garde occupait El-Arich. Il résolut une expédition contre la Syrie. Le 10 janvier 1799, la population du Caire saluait son retour.

Nous aimerions à suivre le général Desaix dans sa conquête de la haute Égypte; le combat de Sédiman, à une lieue du canal de Joseph, la mélancolie et les larmes de Mourad-Bey vaincu, fuyant dans le désert et dans la région des Barabras, les acclamations de l'armée à la vue des ruines de Thèbes, les faits d'armes du général Davout et du général Belliard; tous ces mois si pleins, passés dans le pays des grands monuments, nous fourniraient d'attachants tableaux. Mais le cadre de ce livre nous permet à peine de leur donner un regard. Desaix acquit dans la haute Égypte le surnom de *Sultan le Juste*: beau titre! honorable souvenir! Desaix, si vaillant capitaine, avait quelque chose du génie organisateur de Bonaparte. Il mourra à la bataille de Marengo, à l'âge de trente-deux ans, laissant un des noms les plus glorieux et surtout les plus purs de l'épopée guerrière de la Révolution française.

Bonaparte va marcher sur la Syrie; pénétrons au fond de sa pensée. La grandeur française et la destruction de la grandeur britannique le préoccupent. La Syrie a de vaillantes populations chrétiennes, mal connues alors, mieux connues aujourd'hui. Le plan du général en chef était de les soulever, et de s'appuyer sur leur bravoure pour conquérir le pays depuis Gaza jusqu'à Antioche. L'épée de Desaix devait

consolider la domination française en Égypte. Une fois la Syrie prise, Bonaparte se dirigeait vers l'Inde; au mois de mars 1800, l'Indus verrait sur ses rives quarante mille Français. Des envoyés secrets avaient préparé les voies. Le schah de Perse lui ouvrait le passage de Bassora, Chyraz et le Mekran. Les phalanges républicaines renversaient les établissements anglais de l'Inde, et tout l'Orient reconnaissait notre suprématie. Nous devenions le plus grand empire du monde. Une petite place, qu'on eût emportée en un moment avec le moindre équipage de siége, déjoue ces gigantesques plans; et par contre-coup Bonaparte, arrêté en Asie, vient à Paris et jette à bas un pouvoir défaillant.

Les généraux Desaix, Friand, Belliard, Davout, Lasalle, commandaient dans la haute Égypte; la basse Égypte était confiée à Dugua, Lanusse, Marmont. Kléber, Reynier, Bon, Lannes, Murat, Dommartin, Caffarelli-Dufalga, Vial, Vaux, Junot, Verdier, Lagrange, furent désignés pour l'expédition de Syrie. L'armée avait cinquante-deux bouches à feu; trois mille chameaux et trois mille ânes portaient les vivres, l'eau et les bagages. En prévision de la résistance des villes de Saint-Jean-d'Acre ou de Jaffa, le général en chef commanda deux équipages de siége : ces équipages n'arrivèrent pas. Bonaparte, pour se rendre en Syrie, allait suivre les chemins par où tous les conquérants ont passé depuis trente siècles. Le général Reynier, parti le 4 février du Caire, entra le premier dans le désert; les Turcs nous attendaient au fort d'El-Arich; le 85e régiment enleva le village au pas de charge, mais y perdit deux cent cinquante hommes. Napoléon a vanté une belle opération de Reynier dans

la nuit du 14 au 15 février. Ce général leva son camp à onze heures du soir, remonta le ravin d'Égypte pendant une lieue, le passa, se rangea en bataille, et répandit l'alarme au camp d'Abdallah, arrivé avec huit mille hommes pour secourir El-Arich. L'ennemi laissa cinq cents morts, neuf cents prisonniers, tous ses chameaux, ses tentes, ses bagages. Abdallah n'eut que le temps de se sauver à pied. Il ne rallia sa troupe qu'à Kan-Iounés, qui représente l'ancien château de Daroum, si célèbre dans les guerres de Richard et de Saladin. Bonaparte arriva le 14 à El-Arich, au moment où s'achevait l'heureux combat contre Abdallah; il félicita tout le monde. On bombarda le fort d'El-Arich, qui se soumit. Kléber, en allant à Kan-Iounés, s'égara, et marcha quinze heures sans se douter de son erreur; il était parti le 22, Bonaparte le 23, et le général en chef s'étonna de ne pas le trouver à Kan-Iounés; Kléber arriva enfin avec sa division découragée; en voyant Bonaparte, elle poussa des cris de joie. Les soldats de l'armée d'Égypte avaient oublié la religion; mais en mettant le pied sur le sol sacré de la Palestine, les souvenirs de leur enfance et de l'église de leur village leur revinrent au cœur; on les entendit prononcer le nom de Jérusalem; ils se réjouissaient d'avance de visiter le Calvaire et le mont des Oliviers. Ils n'auront pas ce bonheur. Pendant deux siècles la France et l'Occident s'armèrent pour Jérusalem; l'armée française du XVIII[e] siècle est à deux pas de la ville sainte, elle est puissante et victorieuse, et son général en chef ne l'y conduira point. Rien ne marque mieux la différence des temps.

Abdallah, le général de Djezzar-Pacha, n'était qu'une faible barrière. Les Français entrèrent à Gaza.

Les cheiks et les ulémas apportèrent les clefs de la ville. Le divan de la mosquée d'El-Azhar, qui suivait l'armée française, nous avait préparé les voies. On campa au milieu du bois d'oliviers qui entoure Gaza; on s'y reposa des fatigues du désert; des cris de bonheur accueillirent une pluie d'orage; il y avait dix mois que l'armée n'avait vu tomber une goutte d'eau. Le 1er mars, elle campa à Ezdoud, l'antique cité d'Azot, une des cinq satrapies des Philistins; elle laissa à gauche les ruines d'Ascalon[1], qui couvrent des collines sablonneuses. Chaque coin de terre de cette contrée rappelait un fait d'armes de nos vieux croisés; la France des anciens âges y a laissé partout des traces magnifiques de sa gloire; mais Bonaparte et ses compagnons connaissaient peu cette Iliade de nos ancêtres sous les drapeaux de la croix. Le général Abdallah s'était enfermé dans Jaffa; on envoya un parlementaire pour inviter la place à se rendre et lui épargner le malheur d'un bombardement. Au bout d'un quart d'heure, on vit les têtes de l'officier et du trompette plantées au bout d'une pique sur les deux plus hautes tours. L'attaque commença; le général en chef était debout sur l'épaulement d'une batterie, indiquant du doigt une manœuvre au colonel Lejeune, lorsqu'une balle jeta son chapeau par terre, passa à trois pouces de sa tête et tua le colonel, qui avait cinq pieds dix pouces. « Voilà la seconde fois depuis que je fais la « guerre, » dit le soir Bonaparte, « que je dois la vie « à ma taille de cinq pieds et deux pouces. » La ville fut prise d'assaut et pillée; rien ne manqua à son désastre.

[1] Nous avons décrit toutes les villes de la Palestine et de la Syrie dans la *Correspondance d'Orient*, sept volumes in-8°.

Un grand acte de cruauté nous arrête ici. Nous avons foulé une colline de sable près de la mer, où Bonaparte fit fusiller trois mille prisonniers de la garnison de Jaffa. Ces trois mille musulmans, enchaînés deux à deux et rangés sur la hauteur sablonneuse, attendirent la mort avec calme; n'ayant point d'eau, ils firent leurs ablutions avec du sable; leur bouche ne s'ouvrit point pour le gémissement ou la plainte; plusieurs comptaient les grains de leur rosaire; quelques-uns avaient gardé leur pipe et fumaient encore. Cette imperturbable paix de trois mille hommes qui vont mourir ne se rencontre que chez les nations musulmanes, fortement saisies de la pensée de la vie future. A six siècles d'intervalle, nous trouvons un autre grand homme de guerre, Richard Cœur-de-Lion, qui, après la prise de Saint-Jean-d'Acre, fit massacrer deux mille cinq cents prisonniers. Le roi d'Angleterre voulut se venger ainsi de Saladin, qui refusait de renvoyer les captifs chrétiens et de satisfaire aux engagements contractés par la garnison de Ptolémaïs. Bonaparte n'eut pas la même excuse, quoiqu'elle ne justifie point à nos yeux l'inhumanité de Richard; une partie des prisonniers de Jaffa appartenait, disait-il, à la garnison d'El-Arich, qui aurait dû, selon sa promesse, se retirer à Bagdad; mais quand même cela serait vrai, la fusillade de Jaffa ne perdait rien de son horreur. Cette tache est grande pour la mémoire du vainqueur de l'Égypte.

Abdallah, déguisé en franciscain, parvint jusqu'à la tente de Bonaparte et obtint la vie sauve; on l'envoya au Caire. Le pillage de Jaffa représentait plusieurs millions; les habitants rachetèrent ce qu'ils purent. Les châles et les pelisses bariolèrent de couleur orien-

tale la physionomie de notre armée. Les riches étoffes trouvées à Jaffa cachaient un ennemi plus difficile à vaincre que les Turcs et les Bédouins : c'était la peste. Le couvent de Terre-Sainte, changé en hôpital, ne put suffire au nombre des malades; les fatigues du désert avaient éprouvé plus d'un soldat. Nous avions à Jaffa sept cents malades. On admirait le dévouement du chirurgien Larrey et de tous les officiers de santé.

Bonaparte écrivit au pacha d'Acre pour l'engager à devenir l'ami de la France; Djezzar comptait sur ses troupes, sur ses murailles, sur l'Angleterre; il repoussa notre amitié. Le gouverneur de Jérusalem annonça qu'il se soumettrait si nous prenions Saint-Jean-d'Acre. On n'osait pas se rendre auparavant à la cité sainte, parce que le gouverneur avait dit : « Si les « Français arrivent, nous ne quitterons Jérusalem « qu'après avoir égorgé tous les chrétiens de la ville. » Notre armée mit en déroute au pied du Carmel la cavalerie turque, quatre mille Arabes de Naplouse (l'antique Sichem), et s'empara de Caïpha, qui appartint jadis à Tancrède et dont saint Louis releva les fortifications; devant nos soldats se déployait le golfe de Saint-Jean-d'Acre; ils aperçurent deux vaisseaux anglais de 80, *le Tigre* et *le Thésée,* qui arrivaient de Constantinople sous le commandement du commodore sir Sidney Smith ; Bonaparte eut le chagrin de voir les seize bâtiments français chargés de l'équipage de siége virer de bord et gagner le large, poursuivis par les vaisseaux anglais[1]. On s'occupa d'attaquer Saint-Jean-

[1] Sir Sidney Smith, qui sauva Saint-Jean-d'Acre, répétait avec orgueil un mot de Bonaparte : « Cet homme, » avait dit Napoléon en

d'Acre. Cette ville est la clef de la Syrie; le siége d'Acre en 1189 et en 1190 est célèbre dans l'histoire des croisades; ce que l'Europe et l'Asie avaient alors de plus grand se trouva réuni autour des murs de Ptolémaïs; jamais sol ne trembla sous le choc de plus vaillantes armées. Les chefs de ces mémorables combats étaient Richard et Philippe-Auguste, Saladin et Malek-Adel. Le camp des chrétiens couvrait la colline de Thuron, et les remparts de terre qui l'entouraient lui donnaient l'aspect d'une place forte. Le camp de Saladin avec ses mille bains, ses sept mille boutiques, ses constructions variées et son appareil oriental, s'étendait sur la colline de Kisan; le fils d'Ayoub prenait son quartier d'hiver sur les hauteurs de Karouba, qui nous représentent les montagnes de Saron. La chute de Saint-Jean-d'Acre en 1289 fut le dernier coup porté au royaume de Godefroi et de Baudouin; c'est de l'Égypte que lui vint la destruction; le sultan Malek-Aschraf, fils et successeur de Kelaoun, se présenta à la tête de quatre cent mille musulmans; cent mille chrétiens habitaient alors Saint-Jean-d'Acre. Combien fut grande et magnifique leur résistance!

En 1799, la ville d'Acre n'avait rien de formidable; mais il fallait des pièces de siége; elles n'arrivèrent pas. L'armée de Bonaparte campa sur cette même colline de Thuron où l'avaient précédée les bannières de Philippe-Auguste, de Richard et de Gui de Lusignan; le général en chef établit quatre corps d'observation du côté du Carmel, de Nazareth, Tibériade, Saphed,

parlant de Smith, « m'a fait manquer ma fortune. » Nous dirons, nous, que si Bonaparte eût pris Saint-Jean-d'Acre, il se fût lancé dans l'immensité de ses plans d'Asie, et peut-être n'en serait-il pas revenu, ou bien serait-il revenu trop tard pour saisir l'empire.

Saron et Tyr. Il revêtit de la pelisse le cheik Daher, trois cheiks motualis de l'Anti-Liban, et trois vieillards chrétiens venus des bords du lac de Tibériade. C'était un touchant spectacle que cette multitude de chrétiens de Nazareth et de Saphed arrivant au camp français, conduits par les pères de Terre-Sainte : ils bénissaient Dieu, qui leur envoyait des chrétiens du pays des croisades et des bataillons libérateurs : mais leurs espérances seront vaines. Avec quel empressement ces populations catholiques apportaient aux Français des provisions en abondance! Avec quels tendres soins elles s'occupaient des malades et des blessés! Djezzar était un homme féroce; ses victimes arrivaient au camp de Bonaparte, et racontaient les cruautés du pacha. Le siége d'Acre par les Français dura soixante-deux jours; tout ce que peuvent le génie de la guerre et la bravoure sans moyens matériels suffisants fut essayé contre la place; les assiégés, à chaque sortie, subirent de rudes échecs; l'émigré Phelippeaux, officier d'artillerie, ancien camarade de Bonaparte, homme très-capable, et bien malheureux puisqu'il mettait son talent au service des ennemis de la France, dirigeait la résistance de la ville.

Pendant que nos assiégeants luttaient contre l'impossible, quatre mille de nos soldats avaient mission de combattre l'armée de Damas, composée de quarante mille hommes. La droite de l'armée musulmane occupait le pont de Jacob et cernait Saphed; Murat la dispersa, et s'empara de son camp, tentes, bagages, chameaux, artillerie; il prit Tibériade, qui renfermait les magasins de l'ennemi, magasins considérables qui nourrirent longtemps notre armée. Junot occupait Nazareth; il soutint l'attaque de sept mille hommes

de l'avant-garde du pacha de Damas; aidé de Kléber, il triompha des musulmans à Loubi, petit village à maisons basses situé dans la plaine, à peu de distance du champ de bataille où Saladin remporta contre Gui de Lusignan, prince incapable, cette fameuse victoire (1187) qui creusa le tombeau du royaume latin de Jérusalem. Entre le Petit-Hermon et le Thabor se déploie la plaine d'Esdrelon sur une lieue et demie de largeur; c'est là que Kléber se trouva en si grand péril, entouré de plus de trente mille musulmans, dont la moitié était à cheval; il avait voulu, la nuit et sans la moindre notion des lieux, imiter l'opération de Reynier à El-Arich. Au plus fort du danger : « Voilà le petit capo- « ral! » s'écrient joyeusement les soldats de Kléber; en effet, Bonaparte, avec son merveilleux instinct qui lui faisait tout deviner à la guerre, avait d'abord senti l'imprudence de Kléber, et s'était élancé à son secours, suivi d'une division; cachant habilement sa marche, il s'avançait vers un mamelon qui coupait toute retraite à l'ennemi. Cette prompte attaque, à laquelle les musulmans ne s'attendaient pas, les frappa d'épouvante; une partie se sauva du côté de Naplouse, une autre du côté du Jourdain; des milliers se noyèrent dans ce fleuve illustre et saint qui porte ses eaux à la mer Morte. Voilà ce qu'on appelle la bataille du Thabor; deux cent cinquante soldats de la division de Kléber furent tués ou blessés; Bonaparte ne perdit que trois ou quatre hommes. Kléber poursuivit les débris de l'armée de Damas.

Le Thabor, appelé par les Arabes *Gebel-el-Nour* (montagne de la lumière), est le point le plus élevé de la Galilée; sa forme est celle d'un pain de sucre; il présente une demi-lieue de tour, les débris d'une cita-

delle, ceux de deux monastères et d'une église bâtie en mémoire de la transfiguration. Bonaparte voulut monter sur le Thabor; les traces d'un Dieu attirèrent comme invinciblement son génie. Le général en chef coucha au couvent de Nazareth le 18 avril; il assista à un *Te Deum* solennel chanté au bruit des orgues en présence du saint Sacrement. Pour qui eût senti vivement les choses de religion et de patrie, ce *Te Deum* du 18 avril 1798 dans l'église de Nazareth était un beau spectacle; le vainqueur du Thabor en gardait encore le souvenir à Sainte-Hélène.

La longue résistance de Saint-Jean-d'Acre désolait le cœur de Bonaparte; tant d'efforts inutiles devant une bicoque l'irritaient et l'humiliaient; la fortune n'avait pas accoutumé son orgueil à de tels mécomptes. Le reste de l'armée turque, partie de Rhodes, approchait; les nouvelles de France étaient mauvaises; la coalition triomphait; Acre et la Syrie disparaissaient devant les événements européens et l'immensité de l'avenir de Bonaparte. Le général en chef leva le siége le 21 mai: en partant, il foudroya Saint-Jean-d'Acre par une immense décharge afin de masquer sa retraite. Beaucoup de Français, parmi lesquels les généraux Bon, Rambaud et Caffarelli, périrent sous les murs de la place; les blessés furent au nombre de deux mille cinq cents; Bonaparte eut un cheval tué sous lui, et reçut lui-même une légère blessure. Le 4 mai il s'était vu enterré dans un trou de bombe à une tranchée. L'ennemi perdit plus de dix mille hommes; Phelippeaux mourut d'un coup de fusil le 1er mai. Les hôpitaux de Gaza, Ramba, El-Arich s'évacuèrent sur le Caire. Oh! qui dira la tristesse de l'armée française cheminant le long de la côte, passant successivement à Caïpha, au château

d'Atlik, l'ancien *Château des Pèlerins,* à Tantoura, à Césarée, au village d'Ali-Abn-Arami, l'ancienne Antipatride, à Jaffa, laissant à chaque pas des blessés ou des malades trop faibles pour suivre leurs bataillons! comment peindre le désespoir des mourants, attachant leurs derniers regards sur l'armée qui s'éloigne! Angoisses inénarrables! affreuse douleur que nous repassions dans notre âme, en 1831, quand nous parcourions en voyageur cette même terre!

Le couvent du Carmel avait été changé en hôpital; les pauvres soldats malades, apprenant que l'armée française retournait en Égypte, gémirent d'être abandonnés sur la montagne, recueillirent leurs forces pour aller joindre leurs compagnons, et tombèrent épuisés au milieu des solitudes du Carmel. Les moines de Saint-Élie les ensevelirent dans une caverne, et nous avons vu les ossements de ces pauvres délaissés. Bonaparte mit tous ses chevaux à la disposition des blessés; mais tant s'en fallait qu'ils pussent suffire! A Tantoura, un grenadier blessé craignant de salir une belle selle toute brodée du général en chef: « Va, » lui dit Bonaparte, « il n'y a rien de trop beau pour un « brave. » Nous voudrions passer sous silence un fait déplorable que des historiens ont repoussé comme une *indigne calomnie;* nous serions heureux de pouvoir penser comme eux; il s'agit de l'empoisonnement des soldats blessés ou pestiférés à l'hôpital de Jaffa. Desgenettes, médecin en chef de l'armée d'Égypte, consulté sur cette terrible question de l'opium, répondit qu'il donnait des soins pour guérir et non pour tuer. Napoléon, dans ses récits de Sainte-Hélène, ne parle que de onze malades, et les suppose tous atteints de la peste; mais l'opinion des contemporains et les rensei-

gnements que nous avons recueillis sur les lieux nous autorisent à croire à un bien plus grand nombre de victimes, et à croire aussi que tous ces malheureux n'étaient point pestiférés. Le chiffre des malades à qui Bonaparte fit donner de l'opium est de trois à quatre cents. Le général en chef cherchait à dissiper ses scrupules par l'idée que ces hommes ne pouvaient pas guérir. Tout en gémissant sur un pareil acte, nous plaignons Bonaparte de s'être vu aux prises avec une situation violente qui trouble le cœur de l'homme au point de le fermer à la miséricorde. Le désert traversé par notre armée au mois de juin pour regagner l'Égypte fut un laborieux et triste passage : le poids de l'été écrasait nos troupes au milieu des sables. A Salheyieh, le 7 juin, on fit l'appel : onze mille cent trente-trois hommes répondirent; et les mémoires de Napoléon ajoutent que l'expédition de Syrie avait coûté quinze cents hommes. Il est évident que ce chiffre ne répond pas à l'étendue de nos pertes; plus de quatre mille hommes périrent en Syrie. L'armée revit le Caire avec joie; la capitale égyptienne accueillit splendidement Bonaparte; plusieurs jours s'écoulèrent en fêtes et en festins.

Le général en chef, accompagné de la commission scientifique, visitait le camp des Pyramides, quand on lui annonça que treize vaisseaux de ligne, neuf frégates, trente chaloupes canonnières, et quatre-vingt-dix bâtiments de transport, chargés de troupes turques, avaient mouillé le 12 juin au soir dans la rade d'Aboukir. Ces troupes turques étaient le reste de l'armée de Rhodes, renforcée d'une division anglaise. L'armée turque avait pour sérasquier le vizir Mustapha, pacha titulaire de la Roumélie. A Sidney Smith appartenait

l'idée de cette expédition. Bonaparte envoya aussitôt à Reynier, Kléber, Lannes, l'ordre de se rendre à Aboukir. Le 25 juillet 1799, ce nom d'Aboukir, qui s'attachait pour la France à un souvenir désastreux, devint pour nous un nom de victoire. Sur treize mille Turcs, douze cents à peine se sauvèrent et trois mille furent prisonniers; le vizir Mustapha eut ce dernier sort. Plus de dix mille, rejetés par notre attaque, disparurent dans la mer; les turbans, les châles, les dépouilles des vaincus couvraient les flots; l'artillerie, les tentes, les chevaux, les bagages de l'ennemi tombèrent en notre pouvoir. La plus grande part de cette journée revint à Murat, qui reçut une grave blessure; le général en chef lui dit sur le champ de bataille : « Est-ce que la cavalerie a juré de tout faire aujour« d'hui? » On eut à déplorer la perte du colonel du génie Crétin, très-bon officier, et du colonel Duvivier, tué d'un coup de kandjar; Duvivier, à la fois intrépide, audacieux et prudent, s'était couvert de gloire. Le colonel Fugières, dont un boulet de canon emporta les deux bras, disait en mourant au général en chef : « Vous perdez un de vos soldats les plus dévoués; un « jour vous regretterez de ne pas mourir comme moi « au champ des braves[1]. » Remarquables paroles qui prouveraient que le trépas a parfois des vues prophétiques!

Le Directoire tenait peu Bonaparte au courant de ses affaires. Le général en chef reçut de Sidney Smith un paquet de journaux de Londres et de Francfort, des

[1] Mémoires dictés par Napoléon au général Bertrand. Les paroles du colonel Fugières sont écrites au crayon de la main même de Napoléon dans le manuscrit du général Bertrand.

mois d'avril, mai et juin, et connut ainsi l'état de la France et de l'Europe. Il jugea que le temps était venu pour lui de se mettre à la tête du gouvernement. Voici des lignes dictées par Napoléon, et qu'il faut lire au moment où il va quitter l'Égypte :

« En partant de France, le général en chef avait été « revêtu d'une autorité illimitée. Il avait reçu carte « blanche du gouvernement, soit pour les affaires de « Malte, soit pour celles d'Égypte et de Syrie, soit « pour celles de Constantinople et des Indes. Il avait « la faculté de nommer à tous les emplois, même de « choisir son successeur, et d'opérer son retour en « France quand et comme il le voudrait. Il avait des « pouvoirs revêtus de toutes les formes et scellés du « grand sceau pour traiter avec la Porte, la Russie, « les diverses puissances des Indes et les régences « d'Afrique. Sa présence était désormais aussi inutile « en Orient qu'elle était nécessaire en Occident; tout « lui annonçait que le moment désigné par le destin « était arrivé[1] !!! »

Bonaparte avait confié son destin au contre-amiral Ganteaume. Le 19 août, à cinq heures du matin, il reçut au Caire des dépêches du contre-amiral, qui, voulant profiter de l'heureuse disparition de la croisière anglaise, le pressait de se trouver le 24, avant midi, à Alexandrie, au bord de la mer : les vents de terre l'aideraient à s'éloigner de la côte. Le général en chef aurait voulu quinze jours devant lui; mais les vives instances de Ganteaume le décidèrent. Il donna ses dernières instructions, dicta trois mémoires sur la situation, les intérêts, le gouvernement et l'avenir de

1 Mémoires dictés par Napoléon au général Bertrand, t. II, p. 148.

l'Égypte, et prit le chemin d'Alexandrie. Le choix de son successeur l'avait beaucoup occupé ; après lui, nul mieux que Desaix ne pouvait commander l'armée d'Orient ; mais il le jugeait plus utile en France. Kléber tenait le second rang dans son estime, et puis venait Reynier : Bonaparte aurait aimé à les emmener tous les trois, et à laisser l'Égypte au commandement de Lanusse. Il se décida pour Kléber, qui effacera par l'éclat de la bataille d'Héliopolis le souvenir de capitulations auxquelles il n'aurait jamais dû prêter l'oreille.

Le 24, à midi, Bonaparte n'était pas encore embarqué ; Ganteaume se désolait ; le brick anglais resté seul en observation devant Alexandrie avait reconnu des frégates au mouillage, et s'en était allé vers Chypre pour avertir la croisière. On s'embarqua à sept heures du soir ; Bonaparte, Monge, Berthollet, Bourrienne, et une moitié des gardes montèrent à bord du *Muiron :* la frégate qui portait la fortune de Bonaparte s'appelait du nom de son jeune sauveur à Arcoles. Lannes, Murat, Marmont, Parseval, Denon et l'autre moitié des gardes s'embarquèrent sur la *Carère,* commandée par le capitaine Dumanoir[1]. Bonaparte remit à Menou les instructions pour Kléber, qui n'était pas arrivé de Damiette, et l'ordre pour Desaix de retourner en France. Il regrettait de ne pas avoir Desaix sur sa frégate. Il avait dit à Menou en se promenant sur le bord de la mer : « J'arriverai à Paris, je chasserai ce « tas d'avocats qui se moquent de moi et sont inca- « pables de gouverner la république ; je me mettrai à

[1] La petite division de Ganteaume se composait du *Muiron,* de la *Carère,* de la *Revenge* et de la *Fortune.*

« la tête du gouvernement, je rallierai tous les partis, « je rétablirai la république italienne, et je consoli- « derai cette magnifique colonie. » Au mois d'août, les vents du nord-ouest régnèrent dans les parages d'Égypte; une miraculeuse brise du sud-est se leva, et la petite division, partie le 24 à neuf heures du soir, se trouva le lendemain matin, à six heures, à trente lieues ouest d'Alexandrie. Au lever du soleil, l'heureuse brise fut remplacée par les vents du nord-ouest, qui pendant de longs jours fermèrent à Bonaparte les chemins de la France. Enfin on jeta l'ancre dans le golfe de Fréjus, vis-à-vis de Saint-Raphaël, le 9 octobre 1799 : la veille au soir, à peu de distance de Toulon, la petite division avait donné au milieu d'une escadre ennemie.

Dans un dernier ordre du jour, le général en chef avait dit à l'armée d'Égypte que *son absence ne serait que momentanée*. Ce n'était pas sa pensée, mais une espérance laissée aux soldats pour diminuer leur affliction. Bonaparte quittait l'Égypte et ne devait plus la revoir. Son nom y restait; il venait de le confier à cette terre qui semblait faite pour garder éternellement les grandes choses : il venait d'enfoncer sa trace dans la mémoire de ces peuples qui s'agenouillent devant le génie de la guerre comme devant une image de Dieu lui-même. « Les grands noms ne se font qu'en « Orient, » disait un jour Napoléon. Sa fortune le fit passer à travers ce pays de la gloire. Toutes les nations de l'Orient nous ont parlé de lui. Ses œuvres de guerrier et de civilisateur occupent les imaginations de l'Asie depuis un demi-siècle! les tentes du désert n'ont pas de récits plus attachants. L'Arabe des vieux temps, quand son cheval s'effrayait, lui disait : « As-

tu vu l'ombre de Richard? » L'ombre du vainqueur des Pyramides, d'Aboukir et du Thabor plane aussi sur le monde oriental. Bonaparte a renouvelé par ses victoires l'antique admiration de l'Orient pour nos armes; il a fait connaître à l'Égypte les lois et les idées de la France, et les semences tombées de nos drapeaux vainqueurs sont des semences immortelles.

CHAPITRE XXXII

État de l'Europe depuis le départ de Bonaparte pour l'Égypte. — La seconde coalition. — Hostilités de la cour de Naples. — Défaite des troupes napolitaines. — La république Parthénopéenne. — Le général Suwarow et nos revers de 1799. — La bataille de Zurich. — Le génie de la fiscalité. — Le meurtre de nos plénipotentiaires de Radstadt. — Sieyès. — Bonaparte. — Les plans du 18 brumaire. — Fouché. — Rapprochement de Bonaparte et de Sieyès. — La conspiration s'organise. — Le 18 brumaire. — Conclusion. — Réflexions dernières sur la Révolution française et retour sur les choses de notre temps.

1798-1799

Que s'était-il passé en France et en Europe depuis le départ de Bonaparte pour l'Égypte ?

Les conditions de paix avec l'empire germanique se débattaient au congrès de Radstadt. Le Directoire, oubliant les bases du traité de Campio-Formio, apportait à ce congrès des prétentions irritantes. De plus, l'urbanité de la diplomatie européenne supportait mal l'insolence de nos plénipotentiaires; les lenteurs du congrès de Radstadt ne servaient qu'à couvrir de belliqueux apprêts. On n'attendait qu'une occasion pour éclater; le canon d'Aboukir donna le signal d'une coalition nouvelle. La cour de Naples com-

mença les hostilités; l'énergique Marie-Caroline avait traité avec l'Angleterre, la Russie, et secrètement avec l'Autriche. Appuyée sur les sentiments de la population italienne, qui ne pouvait plus souffrir la domination oppressive et irréligieuse des Français, elle arma cinquante mille hommes, destinés à marcher vers Rome. Nulle déclaration de guerre ne précéda la résolution du cabinet napolitain; ce mouvement eut quelque chose de trop prompt et d'irréfléchi comme les desseins d'une femme; pour en assurer l'efficacité, il eût fallu le concerter avec les opérations des alliés. Le roi de Naples, dans sa proclamation, se montra le vengeur de la religion outragée et de Pie VI, auquel il voulait rendre ses États. Le général Mack marchait à la tête des troupes napolitaines. Il somma le général Championnet d'évacuer le territoire pontifical. Les Français quittèrent Rome aux approches des Napolitains, qui entrèrent dans la ville éternelle au bruit des acclamations et des battements des mains des Transtévérins. Championnet rallia ses troupes et se mit en mesure. Mack le poursuivit à la tête de trente-deux mille hommes; mais il ne devait pas tirer grand parti des soldats napolitains. Aux combats de Terni, Cantalupo, Storta, il perdit vingt-cinq mille hommes: dix mille prisonniers, quinze mille morts, blessés ou déserteurs; quatre-vingts pièces de canon et beaucoup de drapeaux restèrent aux mains des Français. Championnet, voyant qu'on pouvait avoir si bon marché des Napolitains, songea à attaquer Naples. Il eut tort de diviser son armée; la réunion des quatre corps eût évité bien des lenteurs et des difficultés, et le petit échec devant Capoue. Le tocsin souleva les paysans des Abruzzes et les laza-

roni; ils égorgeaient et brûlaient. Le roi Ferdinand quitta sa capitale le 23 décembre, et se réfugia en Sicile, laissant le gouvernement entre les mains du prince Pignatelli. Le 31 décembre, le général Mack demanda une suspension d'armes; il l'obtint le 10 janvier. Tout le royaume, excepté Naples et sa banlieue, fut remis aux Français; dix millions devaient être payés pour la solde de notre armée; Ferdinand fermait ses ports aux Russes et aux Anglais. L'insurrection de Naples présenta d'horribles scènes; les passions des lazaroni éclatèrent dans leur sauvage énergie; les Français et les patriotes napolitains périssaient sous le couteau aux cris de : *Vive le roi Ferdinand! vive saint Janvier! vive Jésus-Christ!* Les trente mille lazaroni insurgés prirent pour capitaine général le prince Moliterno; le fort Saint-Elme était en leur pouvoir; mais Moliterno les abandonna et passa du côté des patriotes, qui voulaient l'abolition de la royauté. Le général Championnet, entré à Naples le 23 janvier 1799, y proclama la *république Parthénopéenne.* La suspension d'armes du 10 janvier avait déplu au Directoire; il rappela Championnet et le remplaça par Macdonald.

Le feld-maréchal général Suwarow, le vainqueur terrible des légions polonaises, homme de petite taille, sec, nerveux, bizarre, fin et très-dévot à saint Nicolas, guerrier au coup d'œil rapide et aux promptes attaques, fut nommé généralissime de la coalition de 1799. Tranquille du côté de la Turquie et de la Pologne, la Russie pouvait entrer dans la lutte européenne; Catherine faisait des promesses, Paul Ier envoya des armées. Il réunit ses forces à celles de l'Autriche et de la Grande-Bretagne. Le printemps

de 1799 fut désastreux pour nos armes; Jourdan commandait l'armée du Danube, composée de quarante mille hommes; Masséna, l'armée de l'Helvétie, composée d'un même nombre de soldats; Macdonald, l'armée de Naples, de trente mille hommes; Schérer, l'armée d'Italie, formée de soixante-dix mille soldats. Nos meilleures troupes étaient en Égypte. L'insuffisance de nos forces militaires frappait tous les esprits prévoyants. Moreau, que nos revers firent sortir de sa retraite, s'en alla sur l'Adige porter l'appui de son trop modeste génie à des troupes battues de toutes parts. La victoire, compagne ordinaire de nos armées, semblait ne plus reconnaître nos drapeaux. Nous étions frappés sur le Danube, l'Adige, l'Adda, et les Cosaques triomphants menaçaient la France du haut de ces mêmes Alpes qui naguère abaissaient leurs cimes sous nos pieds. Les batailles de Cesano, de la Trebia, de Novi, où périt Joubert, rendirent redoutable le nom de Suwarow.

Quelques semaines avant la chute de la royauté napolitaine, la maison de Savoie était tombée aussi; Charles-Emmanuel avait abdiqué, et l'armée piémontaise faisait partie intégrante de l'armée française. Suwarow, qui se battait sans arrière-pensée d'intérêt privé et dans des idées exclusives de contre-révolution, aurait voulu tout d'abord que le roi de Sardaigne fût rétabli dans sa monarchie : le cabinet de Vienne n'était pas si pressé de relever les royautés déchues. La désunion naquit de cette diversité de desseins; Paul Ier, mécontent des alliés, ne tarda pas à rappeler son général. L'empereur de Russie avait donné un témoignage significatif de ses sentiments favorables au chef de la maison de Bourbon; Louis XVIII, chassé

de Vérone et de Blakenbourg, trouvait en Courlande une belle hospitalité : le palais de Mittau et une dotation de deux millions de roubles. Pendant ce temps, Charles IV, roi d'Espagne, avec une complaisance peu digne d'un Bourbon, se résignait à toutes les volontés du Directoire, expulsait de ses États les émigrés français et même les familles de France établies en Espagne depuis Louis XIV !

La coalition de 1799 se mêle au souvenir d'un service immortel rendu à la France par l'épée de Masséna. La bataille de Zurich, gagnée contre le général Korsakow et les Austro-Russes, sauva de l'invasion notre pays. Il faut lire dans le rapport officiel de Masséna le récit de cette « bataille de quinze jours, sur « une ligne de plus de soixante lieues de développe- « ment, contre trois armées combinées, conduites « par des généraux expérimentés, la plupart envi- « ronnés de grandes réputations, occupant des posi- « tions réputées inexpugnables. » Que de vigoureux combats entre Regensberg et Zurich, entre les lacs de Zurich et de Wallenstadt, sur la route de Winterthur à Wesen ! Après la prise de Zurich, on annonça l'arrivée de Suwarow ; Masséna se porta contre lui. Le feld-maréchal russe essaya vainement de franchir le pont de Seedorf, défendu par le général Lecourbe ; il jugea impossible le passage de la Reuss, dont il avait fait sonder tous les points, et se fraya un laborieux chemin à travers d'affreuses montagnes. Poursuivi à Multen et à Glarus, il se replia dans la vallée d'Enghi et se jeta dans le pays des Grisons. Cette difficile retraite de Suwarow au milieu d'un horrible pays honora son énergique capacité autant qu'une victoire. Il ne savait pas que le général Korsakow eût été battu.

C'était la première défaite que les armées russes eussent essuyée depuis cent ans. Masséna, en rendant compte de cette « quinzaine mémorable », donnait les plus grands éloges au général Oudinot, citait ensuite les généraux Soult, Lorge, Mortier, Gazan, Loison, Bontemps, Molitor, Brunet, et mentionnait encore le chef de brigade Lapisse, et le chef de brigade Lacroix, qui, à l'âge de soixante-huit ans, excitait les jeunes combattants par l'exemple de sa bravoure. Nous aimons à inscrire les noms de tous ces chefs, parce que leur courage et leur génie délivrèrent la France d'un grave danger; nous éprouvons un plaisir patriotique à nous arrêter à la bataille de Zurich, parce qu'elle jette des rayons de gloire sur nos drapeaux humiliés à cette époque[1].

Au dehors des défaites, au dedans la pénurie, la honte et l'oppression. La conscription militaire s'était dressée devant les familles, lasses de tant de sacrifices, comme un monstre qui jetait l'effroi. On manquait d'argent, les gouvernants cherchèrent dans leur imagination des moyens d'accroître les revenus publics; on put admirer la fécondité incomparable du génie de la fiscalité. Le tabac, le timbre, les portes et fenêtres, les hypothèques, le traitement des fonctionnaires, toutes les transactions, tous les plaisirs, tous les actes de la vie humaine furent enveloppés dans un vaste système de spoliation légale au profit du trésor. Le Directoire emprunta aux anciens barbares de l'Eu-

[1] La science militaire a trouvé des reproches à faire à Masséna sur sa brillante bataille de Zurich. Un jour, à dîner, chez le directeur Roger-Ducos, Bonaparte lui-même adressa là-dessus quelques critiques à Masséna, qui, pour dernière réponse, voulut lui lancer une bouteille à la tête.

rope et aux barbares actuels de l'Asie la responsabilité des communes, et, par un retour aux jours de la Terreur, fit la terrible loi des otages, qui s'en prenait aux parents des émigrés de tout ce qui arrivait. L'assassinat de nos plénipotentiaires de Radstadt, Bonnier, Roberjot et Jean Debry [1], donna lieu à une grande comédie de la part du gouvernement français; ce meurtre, provoqué par l'imprudence des trois ministres, et qui ne fut mêlé à aucune préméditation politique, servit de texte au Directoire pour couvrir ses torts envers le cabinet de Vienne et appeler *la mort* sur *le tyran* de l'Autriche. Ce triste accident des trois voyageurs, qui n'avaient pas voulu se laisser protéger par une escorte, devint un deuil national; on institua une fête funéraire; des placards affichés dans toutes les communes de France convièrent les citoyens à la vengeance. Le Directoire se préoccupait moins de la vérité que de produire de l'effet; il n'en produisit point assez à son gré.

Paul Ier excitait le gouvernement de Berlin; il désirait que la Prusse reprît sa place dans la coalition. L'ambassade de Sieyès à Berlin eut pour but d'y combattre l'influence du Nord et de maintenir la Prusse dans sa neutralité; il y réussit. A son retour à Paris, Sieyès trouva le Directoire de plus en plus livré au mépris public. Il consentit à remplacer Rewbell. Barras voulait se débarrasser de Treillard, Merlin, la Revellière-Lepaux. La journée du 30 prairial les emporta. Gohier, Roger-Ducos et le général Moulins les remplacèrent; les trois derniers élus étaient d'inoffensives nullités; c'est ce qu'avait voulu Barras.

[1] Jean Debry, laissé pour mort, parvint à se sauver.

Moulins, général de division, avait rendu en Vendée des services à la république, sans se montrer barbare comme le général Turreau; il s'était dérobé, autant qu'il l'avait pu, aux ordres de Hents et de Francastel, dont la mission fut souillée d'abominables excès.

Sieyès n'apporta point au Directoire exécutif un grand amour de la constitution de l'an III, à laquelle il avait tant concouru; il sentait les imperfections de l'œuvre et la difficulté de continuer à marcher. Après s'être effacé longtemps, il croyait son heure venue, et méditait une constitution nouvelle en s'y ménageant une place au sommet. Sieyès, esprit fin et d'une ruse patiente, doué de pénétration politique, connaissant assez bien les législations modernes et très-bien le mécanisme représentatif, manquait de caractère, d'énergie, de convictions profondes, de suite dans les idées; il savait vaguement beaucoup de choses, pouvait s'élever très-haut par la spéculation; mais les rêveries législatives, quelque ingénieuses ou profondes qu'elles soient, ne doivent pas se confondre avec les besoins pratiques des États. La tête de l'abbé Sieyès était un vaste laboratoire où se succédaient les expériences pour le gouvernement des sociétés; il eût été capable, dans l'inépuisable facilité de ses conceptions, de donner des constitutions à tous les peuples de la terre. Cette aptitude d'un grave esprit pouvait livrer des œuvres curieuses à un lecteur studieux: nous doutons fort qu'elle eût pu sauver des empires. Les nations ne se blottissent point dans les petites cases d'un système de fantaisie; elles ont leur taille, leurs passions, leurs intérêts, leurs habitudes, dont on doit tenir compte; elles ne se laissent pas emmaillotter dans les

combinaisons métaphysiques. Durant l'été et l'automne de 1799, un découragement immense avait saisi notre pays ; l'ambition de Sieyès (si toutefois on peut donner ce nom à un caractère hésitant et peu fait pour les premiers rôles) s'ouvrait à de grandes espérances. Un autre homme, né pour l'empire, ne lui permettra pas de garder longtemps ses illusions.

Cet homme, débarqué à Fréjus le 9 octobre, ne prit pas le temps de faire quarantaine, et, le 16, arriva à Paris. Le Directoire était un arbre pourri et mort ; il attendait la cognée pour faire place à quelque chose de vivace, de fort et de grand. Les victoires avaient fait de Bonaparte une puissance ; toutefois tant de jalousies, de calculs, de passions et d'intérêts contraires assiégent les avenues de l'autorité, qu'elle n'est point emportée sans qu'un travail secret et persévérant en ait préparé les voies. Bonaparte avait donc un parti à Paris ; le dévouement actif de ses deux frères Lucien et Joseph en coordonnait tous les éléments, et multipliait par d'incessants efforts les chances de triomphe. A son retour d'Italie, le jeune Bonaparte, qui avait successivement envoyé cinquante millions au Directoire, ne se montrait que dans une humble et glorieuse pauvreté ; mais des parcelles de l'or de la conquête passèrent aux mains de Lucien et de Joseph, qui se trouvèrent ainsi en mesure d'entretenir les amitiés utiles. Aux hommes fatigués de l'anarchie on promettait le rétablissement de l'ordre ; aux opinions républicaines on promettait d'effacer jusqu'aux derniers vestiges des *clichyens* et de faire bonne guerre aux tentatives monarchiques.

La conspiration qui s'organisa au retour de Bonaparte à Paris avait pour but le renversement de la

constitution de l'an III ; or cette constitution n'était plus qu'un vain nom; elle n'existait plus après les divers coups d'État qui avaient frappé la représentation nationale et outragé la souveraineté du peuple. Avant le débarquement de Bonaparte à Fréjus, Sieyès avait songé à Joubert, puis à Moreau, pour l'exécution de ses desseins; la mort de Joubert à la bataille de Novi ne laissait à Sieyès d'autre espérance que Moreau, dont les refus obstinés mettaient tout en suspens. « La patrie est sauvée ! » s'écria Sieyès en apprenant l'arrivée du vainqueur de l'Égypte. De secrètes conférences entre Sieyès, Bonaparte et ses principaux amis, préparèrent le coup d'État qui devait inaugurer des temps nouveaux. On excluait Barras de ces plans, ou plutôt il s'en était exclu lui-même par les combinaisons nouvelles qui l'occupaient. Il avait assez d'idées politiques pour comprendre qu'on ne vivait pas éternellement avec l'anarchie, et que la société avait besoin d'un pouvoir réparateur; les troubles de l'intérieur, le mauvais état de nos armées sous le coup victorieux de la coalition, lui faisaient craindre une ruine dans laquelle lui-même serait enveloppé; Barras, non point pour l'amour de la monarchie, mais pour sa sécurité personnelle, négociait mystérieusement avec Louis XVIII, que soutenait franchement et vivement l'empereur Paul Ier. Des lettres patentes, datées du 8 mai 1799, signées de Louis XVIII, contre-signées par le comte de Saint Priest, remises à Barras par son confident Guérin de Saint-Tropez, accordaient au directeur tout ce qu'il avait demandé. C'est l'intrépide Fauche-Borel qui avait abordé Barras comme il avait abordé Pichegru.

Un homme d'une effrayante habileté, grand organi-

sateur d'espionnage, exploiteur fameux de la corruption, personnage capable de tout, même de servir une bonne cause, Fouché, l'ancien jacobin terroriste, le bourreau et le destructeur de Lyon, placé depuis peu à la tête du ministère de la police générale, possédait alors tous les secrets des partis et tenait tous les fils des complots naissants; audacieux et fécond en ressources, il s'embarrassait peu de son passé; dans sa récente ambassade auprès de la république Cisalpine, en remplacement de Trouvé, il s'était montré prédicateur opiniâtre de démocratie; mais depuis que la richesse fraternisait avec son patriotisme, il négligeait la loi agraire et délaissait les doctrines de l'égalité. Il répétait qu'il fallait gouverner; la presse et les clubs avaient senti ses premiers coups. A son retour d'Égypte, Bonaparte s'effraya de la présence de Fouché au ministère de la police générale; Fouché le laissa faire pourtant, mettant pour condition de sa neutralité le succès. Il disait à Bourrienne et à Regnaud de Saint-Jean-d'Angely: « Que votre général n'hésite « pas; il vaut mieux qu'il brusque les choses que de « laisser aux jacobins le temps de se rallier. Il est « perdu s'il est décrété. Je lui réponds de Paris; qu'il « s'assure de Saint-Cloud. » Le jacobinisme avait mitraillé Paris en vendémiaire par la main de Bonaparte; il avait fait le 18 fructidor avec l'appui moral du vainqueur de l'Italie; maintenant le jeune général devait remplir un autre rôle; il s'agissait de dominer le jacobinisme et de le mitrailler au besoin. Barras ne savait rien; ses deux créatures Goyer et Moulins pressentaient l'orage et restaient chez eux. Sieyès avait entraîné Roger-Ducos; il lui avait suffi de faire croire à son républicanisme qu'il s'agissait de déjouer les

entreprises monarchiques de Barras[1]. Bonaparte inspirait en ce moment une haine profonde à des envieux désespérés et à des républicains qui redoutaient en lui un tyran. Masséna et Dubois-Crancé n'auraient pas mieux demandé que lui brûler la cervelle.

Sieyès était un personnage très-considérable en 1799; il se flattait que Bonaparte viendrait à lui comme à la source même du pouvoir. Le jeune général n'alla point le voir pour deux raisons: la première, c'est qu'il aimait peu les constitutions; la seconde, c'est que Sieyès jouissait d'une grande renommée politique. Bonaparte supportait mal l'idée d'un rival de ce genre, et son orgueil boudait le directeur important. Le coup d'État, cependant, ne pouvait se faire sans l'accord de ces deux hommes; Talleyrand, dont la souplesse spirituelle se prêtait à tout, entreprit de les rapprocher; il y réussit. Bruix, Rœderer, Réal, l'aidèrent dans ce difficile travail. Les chefs de la conspiration posent les bases de la révolution nouvelle, et conviennent des manœuvres dont l'emploi doit assurer leur triomphe. On supposera que la représentation nationale est menacée, qu'il est urgent de la transférer à Saint-Cloud pour mieux la dérober aux attaques des factieux, et l'on demandera que Bonaparte soit chargé de la défendre. Il faut que le Directoire soit dissous; rien de plus facile avec la démission de Sieyès, Roger-Ducos et Barras; les deux premiers sont prêts à la donner; la peur et des promesses amèneront Barras à s'en aller. Gohier et Moulins, ainsi réduits à la mino-

[1] Ce furent Mmes Tallien et Carvoisin qui annoncèrent à Barras que Bonaparte marchait décidément au pouvoir. Il répondit tristement: « Ce petit b.... de gueux nous a tous trompés. »

rité, ne seront pas redoutables. A la place des cinq directeurs on nommera trois consuls provisoires, qui seront Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos, et les deux conseils seront suspendus jusqu'au 1er ventôse. Tel fut le plan de la conjuration. On était à peu près sûr de la majorité aux Anciens; on s'attendait à la résistance du conseil des Cinq-Cents. Lucien le présidait alors; cette circonstance était favorable. Masséna, Bernadotte, Jourdan, Augereau se montraient hostiles; mais Bonaparte avait gagné le plus grand nombre des généraux et officiers qui se trouvaient à Paris. De plus, il tenait sous la main une force dévouée, le 8e et le 9e de dragons, qui avaient fait les campagnes d'Italie.

Le 18 brumaire (9 novembre), à huit heures du matin, le conseil des Anciens, présidé par Cornet, un des conjurés, rendait le décret qui transférait le corps législatif à Saint-Cloud et le plaçait sous la garde de Bonaparte. Cornet, voulant remplir lui-même les fonctions de messager d'État, porta le décret au jeune général dans sa maison de la rue Chantereine, remplie en ce moment d'une foule d'officiers supérieurs, auxquels Bonaparte avait donné rendez-vous à la même heure. Le futur dominateur leur parla de la situation de la France, et les pressa de s'unir à lui pour sauver le pays. Ils se déclarèrent tous prêts à tirer l'épée contre le *gouvernement des avocats*. Le général Lefebvre, commandant la 17e division, hésitait; le vainqueur de l'Égypte lui fit présent du sabre qu'il portait à la bataille des Pyramides. Moreau était gagné; on le vit avec Lannes, Murat, Berthier, escortant Bonaparte aux Tuileries pour y prêter serment à la barre du conseil des Anciens. En sa qualité de général en chef de la force armée, Bonaparte distribua les di-

verses positions à ses lieutenants, confia les Tuileries à Lannes, Saint-Cloud à Murat; Moreau eut la candeur d'accepter la garde du Luxembourg. Barras, étourdi de tout ce qui se passait, se résigna à une démission. Gohier et Moulins, les deux patriotes du pouvoir expirant, tinrent bon en présence de Bonaparte et de la commission des inspecteurs des Anciens, devenue ce jour-là le grand centre de l'autorité. Bonaparte, que ces deux directeurs auraient pu faire fusiller, feignit une noble colère; il leur reprocha d'avoir appauvri et humilié cette France qu'il avait laissée forte et triomphante en partant pour l'Égypte; il se présentait comme le vengeur de la grande nation. Gohier et Moulins subirent ce qu'ils ne pouvaient empêcher.

Le lendemain, 19 brumaire (10 novembre), les deux conseils, qui touchaient à leur dernière heure, prirent possession chacun d'une salle au château de Saint-Cloud. A deux heures après midi s'ouvrirent les séances. Nul visage n'était calme; l'espoir et la rage, le doute et l'anxiété animaient les deux assemblées; les cœurs battaient comme à l'approche des grandes nouveautés. Le député Gaudin, un des conspirateurs contre le Directoire, prit le premier la parole aux Cinq-Cents, et débita quelques phrases sur *les dangers de la république*. Un bruit effroyable l'interrompit; la salle s'ébranla sous les cris de *Vive la constitution! A bas les dictateurs!* La majorité décide qu'on va prêter serment à la constitution de l'an III. Ce serment, prêté avec énergie à un ordre de choses dont la ruine se préparait à l'heure même, semblait rejeter bien loin l'accomplissement des vœux des conjurés. Lucien, assis au fauteuil de la présidence, pensait que tout était perdu. Bonaparte comprit qu'il fallait paraître et mon-

ter, pour ainsi dire, à la brèche. Il va d'abord au moins difficile; le conseil des Anciens lui ouvre ses portes à lui et à son état-major, l'écoute et lui accorde les honneurs de la séance. Bonaparte avait parlé avec émotion et embarras, et perdu contenance en entendant un député lui dire qu'il oubliait la constitution ; le général, s'étant un peu remis, osa répondre que le 18 fructidor, le 22 floréal et le 30 prairial avaient porté à la constitution des coups mortels. Une tempête l'attendait au conseil des Cinq-Cents ; quelques grenadiers s'étaient mêlés à sa suite. A peine s'est-il montré dans la salle, que de toutes parts éclatent ces cris : *Des soldats! des armes ! A bas le tyran! à bas le dictateur! à bas le Cromwell!* Bonaparte ne peut dire un mot; on l'apostrophe, on le menace, beaucoup de députés s'approchent vivement de lui et l'accablent de leurs reproches. Les cris : *Sortez ! sortez !* se font entendre, et puis encore ces cris plus terribles : *Hors la loi ! hors la loi !* On a dit que le député corse Arena tira un poignard et s'élança sur Bonaparte; c'est une erreur. On entendit des vociférations ; mais on ne vit pas de poignards. Bonaparte était pâle, défait, troublé; trois ou quatre grenadiers arrivent, le prennent à bras le corps et l'emportent. Le jeune général monte ensuite à cheval, annonce aux troupes qu'on a voulu l'assassiner, et dit tout bas à Sieyès : « On m'a mis hors la « loi. — Eh bien! » lui répond Sieyès, « mettez-les « hors la salle. » Il n'en fallut pas davantage pour décider Bonaparte à céder à l'état violent de son âme. Déjà Lucien, de son côté, excitait les troupes; il fit beaucoup dans cette journée. Enfin, sur un mot du jeune général, Murat et Leclerc lancèrent un bataillon de grenadiers vers le conseil des Cinq-Cents. A la vue

desgrenadiers, qui s'avançaientla baïonnette en avant, la plupart des députés se sauvèrent, les uns par les couloirs, les autres par les fenêtres. Les quarante à cinquante députés restés dans la salle, et dévoués à l'œuvre nouvelle, décrétèrent l'établissement des trois consuls provisoires, la suspension des deux conseils jusqu'au 1er ventôse et leur remplacement par des commissions chargées de travailler à une autre constitution. Le conseil des Anciens adopta ces mesures dans la nuit du 19 au 20 brumaire (10 au 11 novembre 1799). Il n'y avait plus de Directoire.

Tel fut le coup d'État connu dans l'histoire sous le nom de 18 BRUMAIRE. Tout s'y fit illégalement et brutalement; les révolutions ne procèdent pas d'une autre manière. Les faubourgs et les patriotes s'agitèrent en vain; ce n'est point avec des arguments, mais avec des forces, qu'on tente une résistance : or, que faire contre la puissance militaire elle-même? Depuis dix ans on jouait au plus fort; la force brutale triompha le 18 brumaire; mais au moins elle se nommait Arcole et Rivoli, les Pyramides et le mont Thabor. Le 18 brumaire inaugura la domination de l'épée. Nous ne donnerons pas de longs regrets à l'assemblée que dispersèrent les grenadiers de Saint-Cloud; ce qui nous émeut, c'est l'apparition du despotisme. Après dix ans de révolution, les baïonnettes chassaient la représentation nationale! Qu'aurait dit Mirabeau, l'orateur de la séance du 23 juin? Dans la journée du 18 brumaire, c'est la liberté qu'on fit sauter par la fenêtre. Oh! amère ironie des événements, qui se jouent des travaux et des desseins des hommes! il fallait peut-être cette violence, ce hardi mépris de la légalité pour jeter à bas un régime méprisable; il

fallait la violence d'un seul substituée aux débats du Forum pour relever une société tombée et refaire un monde avec tant de débris et d'éléments épars. Les deux premières années du consulat furent belles malgré quelques ombres : rien n'est plus beau que le génie qui répare et édifie. Les peuples, par un étrange oubli de leurs maux, s'attachent surtout à la mémoire des conquérants. Quand deux parts s'offrent dans une grande vie, une part de guerre, une part de réparation, le penseur, ami de l'homme, admire de préférence celle qui tient à la restauration d'une société.

Notre tâche est remplie, et nous osons le dire, nous ne nous sommes inspiré que de l'histoire. Nous sentons peu de goût pour ces passions monotones et ces forces aveugles qu'on appelle esprit de parti; du jour où nous avons abordé ce grand et terrible sujet, la préoccupation du vrai n'a pas quitté notre intelligence, et la justice s'est assise à notre foyer pour devenir la compagne de notre travail. Si nous sommes inflexible pour les principes de justice et de morale, nous sommes miséricordieux pour les hommes, et nous tenons compte des situations extraordinaires qui exercent tant d'empire sur le cœur humain. Nous aurions pu multiplier les volumes; notre œuvre nous eût coûté moins de peine; avec le *Moniteur,* avec les mémoires et les brochures de l'époque, les volumes s'entassent aisément sous la plume de l'historien de la Révolution française. Nous avons mieux aimé nous condamner à plus d'efforts, et faire un livre d'une circulation facile à travers le monde. Le dirons nous? ces temps, ces hommes, ces choses de la Révolution française, à mesure que nous les avons étudiés aux

sources mêmes, nous ont paru comme un sujet nouveau. L'esprit de parti ou de système voit dans les faits historiques des matériaux qu'il choisit et taille à son gré pour bâtir l'édifice de son amour, de sa haine ou de sa fantaisie. L'histoire n'est pas un pamphlet, ni un roman, ni un système; c'est un jugement. L'histoire ne se fait pas, elle est toute faite; on n'a qu'à la prendre où elle est.

La Révolution française fut abominable dans ses moyens; la liberté a un grand reproche à lui faire, c'est de l'avoir déshonorée. Robespierre, ramassant un de ces vieux mensonges comme on en débite beaucoup au milieu des peuples crédules, avait placé sur le quai du Louvre un poteau avec cette inscription : « C'est par cette fenêtre que l'infâme Charles IX a tiré « sur le peuple » La république a bien autrement tiré sur la nation française, et, à ce même quai du Louvre, la mitraille du 13 vendémiaire fit plus de ravages qu'il n'aurait pu en sortir de la fabuleuse histoire de la carabine de Charles IX[1]. Machiavel a dit avec une vérité profonde que « si les mouvements de « la liberté raniment toutes les vertus chez les peu- « ples vertueux, ils réveillent tous les vices chez les « peuples corrompus ». Ce que l'homme pardonne le moins à l'homme, c'est la grandeur; quand les passions jalouses et les haines se donnent libre carrière, toutes les atrocités deviennent possibles. L'enthousiasme de la liberté suffirait pour expliquer l'incomparable énergie de la Révolution française; il faut cependant comprendre qu'un des secrets de cette

[1] La fenêtre du Louvre d'où l'on prétend que Charles IX tira sur le peuple n'existait pas à l'époque de la Saint-Barthélemy.

énergie, c'est d'avoir lancé les masses d'hommes que les lois surveillent et enchaînent pour le repos et la sécurité de la société. Nous avons, en cent endroits de ce livre, caractérisé la Révolution française, cette force inouïe dont nul n'a pu se rendre maître et qui a balayé tout ce qu'elle a rencontré sur son chemin; nous avons dit les biens qu'elle a apportés au monde au milieu de tant de maux. La Révolution a été semblable à ces tremblements de terre qui, des mêmes secousses, renversent les cités et font sortir du sein des mers des îles nouvelles où l'homme s'établit pour tirer du sol des fruits et des moissons.

Le plus grand malheur d'un pays serait une confusion d'idées qui ne permettrait pas de reconnaître où sont les crimes, où sont les vertus. Cette confusion appliquée à la Révolution française serait féconde en catastrophes plus effroyables encore que les premières. Nous avons maintenu dans notre récit la moralité des événements et le libre arbitre de l'homme. Le pardon est descendu de haut sur ces forfaits; Louis XVI, qui de nos jours trouve des juges moins équitables que le bourreau[1], a pardonné à ses ennemis, Pie VI à ses

[1] Il existe à la bibliothèque de la rue Richelieu une très-curieuse lettre de Sanson en réponse au *Thermomètre politique*, rédigé par Dulaure, qui, jetant une dernière insulte à Louis XVI (le 13 février 1793), avait invoqué le témoignage de l'*exécuteur des arrêts criminels;* voici cette lettre, que nous reproduisons avec son orthographe; pas une syllabe ne doit être changée dans cette providentielle réhabilitation de la victime par le bourreau :

« Citoyen, un voyage d'un instant a été la cause que je n'*ais* pas « *eut* l'honneur de répondre *a* l'invitation que vous me *faite* dans « votre journal, au sujet de Louis Capet. Voici, suivant ma pro- « messe, l'exacte *véritée* de ce qui *c'est* passé. *Descendant* de la voi- « ture pour l'exécution, on lui a dit qu'il *faloit oter* son habit. Il fit « quelques *difficultées*, en disant qu'on pouvoit l'exécuter comme il

persécuteurs. Mais en politique pardonner n'est pas absoudre. Le crime demeure dans l'histoire; il y garde son caractère pour servir d'avertissement et de leçon aux âges nouveaux. Après cette satisfaction donnée à

« étoit. Sur la représentation que la chose étoit impossible, il a lui-« même aidé à *oter* son habit. Il fit encore la même *difficultée* lors-« qu'il *c'est agit* de lui lier les mains, qu'il donna lui-même lorsque « la personne qui *lacompagnoit* (l'abbé Edgewort) lui eut dit que « c'étoit un dernier sacrifice. Alors il s'informa *sy les tembours batte-« roit toujour.* Il lui fut répondu que l'on n'en savoit rien, et c'étoit « la *véritée.* Il monta l'*echaffaud* et *voulu* foncer sur le devant comme « voulant parler; mais on lui représenta que la chose étoit impossible. « Il se laissa alors conduire à *lendroit* où on l'*attachat,* et où il s'est « écrié très-haut: « Peuple, je meurs innocent ! » *Ensuitte,* se retour-« nant vers nous, il nous dit: « Messieurs, je suis innocent de tout « ce dont on m'inculpe. Je souhaite que mon sang puisse cimenter le « bonheur des Français. » Voilà, citoyen, ses dernières et véritables « paroles.

« L'espèce de petit débat qui se fit au pied de l'*echaffaud rouloit* « sur ce qu'il ne croyoit pas nécessaire qu'il *otat* son habit et qu'on « lui *liat* les mains. Il fit aussi la proposition de se couper les cheveux « lui-même.

« Et pour rendre *homage* à la *véritée,* il a soutenu tout cela avec « un sang-froid et une *fermetté* qui nous a tous étonnés. Je reste très-« convaincu qu'il avoit puisé cette *fermettée* dans les principes de la « religion, dont personne plus que lui ne paroissoit *pénétrée,* ni per-« suadé.

« Vous pouvez être assuré, citoyen, que voilà la *véritée* dans son « plus grand jour. J'ai l'honneur *destre,* citoyen, votre concitoyen. « SANSON. — Paris, ce 20 février 1793, l'an 2e de la république fran-« çaise. »

Sanson ne se releva pas de l'effet que produisit sur lui la mort de Louis XVI. Il en mourut six mois après; une clause de son testament fondait une messe expiatoire pour le 21 janvier; le fils de Sanson a rempli jusqu'à l'époque de sa mort (1840) les intentions paternelles. Nous ne connaissons rien de plus frappant, de plus solennel que cette protestation du bourreau qui se poursuit au delà de la tombe. Après la révolution de 1830, quand l'anniversaire du 21 janvier a été aboli, la messe fondée par le bourreau protestait encore. On n'a pas aboli du même coup la commémoration du 21 janvier et la conscience humaine; on n'a pas supprimé la grande voix de Pie VI, qui, dans son allocution du 17 juin 1793, déclarait avec gémissement que Louis XVI avait été martyr comme

la conscience humaine, nous voudrions convier les hommes de notre pays non point à l'unité d'opinions et d'idées, car les partis ne meurent pas, et les partis qu'on croit détruire sont comme les personnages de l'Arioste qu'on tue et qui reparaissent ensuite; mais nous voudrions les convier à une pensée commune de moralité et de patriotisme. Il y a de nobles convictions sous tous les drapeaux, et quel trésor d'espérance et de force ne serait-ce point pour un empire que l'union des mêmes sincérités au profit de la grande cause nationale!

C'est pour le bien du peuple qu'ont été faites, dit-on, nos révolutions. Ah! nous voudrions bien savoir si depuis soixante ans sa part est beaucoup plus belle sous le soleil, si la servitude ne pèse plus sur lui, ou bien si les servitudes n'ont pas seulement changé de nom. On n'a plus de seigneurs, on a des maîtres; il n'y a plus de féodalité parmi nous, il y a des hommes puissants par l'argent et dont le joug n'est pas léger. Nous avons des millions de pauvres gens, hommes et Français comme nous, pour lesquels les doctrines de liberté et de fraternité n'ont été que de tristes chimères. Nos regards ne plongent jamais sans effroi au fond de cette société française où s'agitent d'énormes masses indigentes. L'argent! le travail! le salaire! grandes questions! questions terribles dont la solution renferme les révolutions de l'avenir. L'Assemblée constituante souleva la question des travailleurs; Malouet et surtout la Rochefoucauld s'en occupèrent

Marie Stuart, et inclinait à faire rendre à sa mémoire le plus insigne honneur que l'Église puisse accorder. Cette allocution, prononcée devant les cardinaux et peu connue, se trouve en entier dans l'*Histoire des souverains pontifes romains* de M. Artaud de Montor, t. VIII, p. 324 et suivantes.

utilement; mais à mesure que la révolution se développa, elle ne vit dans les classes ouvrières que des instruments de renversement, et ne songea point à l'organisation solide et permanente de leurs intérêts. Le travail et le salaire quelquefois insuffisant, voilà aujourd'hui tous les rapports entre le maître et l'ouvrier ou le serviteur. Platon disait qu'il fallait vivre avec ses inférieurs comme avec des amis malheureux. Mais qu'est-il besoin d'invoquer le souvenir d'un philosophe païen quand on s'adresse à une société chrétienne accoutumée à des doctrines qui ont tant glorifié la pauvreté? Si les maîtres les plus durs sont les parvenus et les enrichis, c'est qu'à leur insu peut-être ils se vengent d'une trop longue humiliation; et nous ajouterons que si tant de gens brûlent d'échapper à l'obscurité de leur condition, c'est que de nos jours il faut plus de vertu qu'autrefois pour obéir. La miséricorde peut seule rendre l'obéissance facile; or les sociétés qui mettent toute leur gloire à l'exploitation de l'univers n'ont pas beaucoup d'entrailles. La cupide industrie regarde trop souvent l'homme comme un supplément à ses machines pour parvenir à ses fins; elle ne voit qu'un instrument là où il faut voir un frère.

Vienne le jour où les maîtres soient compatissants, occupés de rendre meilleure la condition des ouvriers ou des serviteurs, vigilants à leur égard, soigneux de leur culture morale, et vous verrez s'affaiblir, sinon disparaître, les mauvais instincts d'en bas. La rénovation des classes inférieures est entre les mains des maîtres. Il y aurait pour chacun de nous une belle manière de comprendre son devoir, ce serait de considérer un serviteur comme une intelligence que Dieu nous confie, afin de le dégager des ténèbres de l'igno-

rance et de la rendre digne de ses destinées immortelles. Lorsque vous avez payé le salaire, vous n'êtes quitte qu'envers le corps; il vous reste à payer la dette envers l'âme faite à l'image de Dieu et que le malheur a frappée. Le jubilé septénaire des Hébreux rendait la liberté aux esclaves; nous voudrions une sorte de jubilé moral qui brisât sous notre toit les chaînes de ces intelligences captives, qui rompît le cours des habitudes vicieuses et rendît à leur dignité première ces frères tombés.

Si la démocratie nous épouvante, c'est à cause des vengeances implacables qu'attirerait sur le monde son triomphe absolu et violent. Nous regardons comme un temps perdu celui qu'on passe à déclamer contre la démocratie; elle existe dans notre société, ses progrès sont l'œuvre des siècles, et le genre humain ne recule pas; l'office des gouvernements est de diriger la démocratie; c'est en dirigeant la foudre qu'on s'en préserve. Pénétrez de l'esprit évangélique vos quarante mille écoles primaires, retrempez l'instruction publique aux sources éternelles du vrai, du beau, du grand, laissez à tous la liberté de se dévouer et de faire le bien, et nous ne serons plus inquiets des destins de notre pays. L'Europe est lancée dans des voies dont le terme échappe au génie lui-même, et qui ne se révèlerait qu'au regard d'un prophète; mais quelle que soit la forme politique qui nous attende, notre pays y trouvera son compte si l'inspiration religieuse, le dévouement et le patriotisme viennent à créer parmi nous de fortes mœurs.

FIN

TABLE

CHAPITRE XVI

CHAPITRE XVII

CHAPITRE XVIII

CHAPITRE XIX

CHAPITRE XX

CHAPITRE XXI

CHAPITRE XXII

CHAPITRE XXIII

CHAPITRE XXIV

CHAPITRE XXV

CHAPITRE XXVI

CHAPITRE XXVII

CHAPITRE XXVIII

CHAPITRE XXIX

CHAPITRE XXX

CHAPITRE XXXI

CHAPITRE XXXII

6774. — Tours, impr. Mame.




a39003 001384691b